

Faculté de philosophie, arts et lettres

« Amoureux ! Les yeux fermés ? »

**Se préparer au mariage dans les milieux privilégiés
d'Action Catholique : entre ruptures et continuités**

Auteur : Camille Banse
Promoteur(s) : Aurore François
Lecteur(s) : Luc Courtois et Silvia Mostaccio
Année académique 2018-2019
Master en histoire à finalité approfondie

ANNÉE ACADÉMIQUE : 2018-2019

SESSION : septembre

NOM : Banse

PRÉNOM : Camille

TITRE DU MÉMOIRE : « Amoureux ! Les yeux fermés ? ». Se préparer au mariage dans les milieux privilégiés d'Action Catholique : entre ruptures et continuités.

PROMOTEUR : Aurore François

Résumé du mémoire en 12 lignes :

1. Ce travail de recherche vise à interroger les évolutions de la sexualité des jeunes privilégiés 2. de l'Action Catholique belge dans la période charnière des <i>sixties</i>. En partant des archives 3. de deux mouvements de jeunesse spécialisés, les Jeunesses Indépendantes et Étudiantes 4. Catholiques (Féminines), et en les croisant avec des sources orales construites à partir d'in- 5. terviews, il est possible d'analyser le discours institutionnel normatif auquel ses membres 6. sont soumis. Le changement social des enjeux genrés et intimes, dans un contexte de 7. dépillarisation, est « démêlé » en cinq perspectives : l'amour conjugal, l'éducation sexuelle, 8. la mixité, les sexualités vécues et le mariage comme finalité, en oscillant en doctrine civile 9. et religieuse. L'assemblage de ces axes révèle trois points de tension. D'abord, ces jeunes 10. se heurtent à un dilemme : la soumission ou la révolte. Ensuite, la JIC et la JEC 11. s'approprient un catholicisme d'ouverture. Enfin, la « révolution sexuelle » repose sur la 12. mise en place d'un dispositif mental contraignant de normes désormais intériorisées.
--

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail de fin d'études fut rendue possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma gratitude.

Je souhaite avant tout remercier ma promotrice, la professeure Aurore François, pour m'avoir guidée avec une présence, une compréhension et une fermeté parfaitement dosées.

Je désire exprimer toute ma reconnaissance aux professeurs Guy Zélis et Françoise Rosart pour la découverte de ce sujet d'étude. Je tiens également à remercier les treize témoins qui ont accepté de me livrer un pan de leur vie le temps d'un entretien.

Enfin, j'adresserai tout particulièrement mes derniers remerciements à mes fidèles relectrices, à ma famille et à mes proches pour leur soutien moral et pour le temps qu'ils ont investi, avec moi, dans la concrétisation d'un parcours de cinq années d'histoire.

SOMMAIRE

« AMOUREUX ! LES YEUX FERMES ? » INTRODUCTION GENERALE 1

I. « JOUISSEZ SANS ENTRAVERES » ? DES TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES INSCRITES DANS UN CADRE INSTITUTIONNEL STRICT.....2

II. LE GENRE : VIRILITE ET FEMINITE DANS LA BELGIQUE DES SIXTIES, DES « COMPORTEMENTS FAMILIAUX CLAIREMENT DIFFERENCIES, HIERARCHISES ET EXCLUSIFS »...6

III. PROBLEMATIQUE GENERALE 11

A. « *La morale était très écrasante* » : une histoire du cadre normatif de l'intime 11

B. « Amoureux ! Les yeux fermés ? » 13

IV. L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE BELGE (ACJB) 14

A. La Jeunesse Étudiante Catholique – JEC(F)..... 17

B. La Jeunesse Indépendante Catholique – JIC(F)..... 18

**V. PRESENTATION DES SOURCES MOBILISEES : AU CROISEMENT DE L'ECRIT ET DE L'ORAL
21**

A. Une approche « *top-down* et *bottom-up* » comme démarche de recherche genrée 22

B. Archives imprimées et publications (Archives du Monde Catholique)..... 23

C. « *Bon, qu'est-ce que tu veux encore savoir, ma petite Camille ?* » : les sources orales 26

1) Sources orales : richesse et nécessité d'une méthodologie critique 28

2) Déroulement effectif des interviews 30

3) Échantillonnage des témoins et brève présentation 33

AXE 1 « IL M'A FALLU TOUT UN TEMPS POUR ME RENDRE COMPTE QUE J'ETAIS AMOUREUSE DE LUI » : LE MARIAGE, UNE HISTOIRE D'AMOUR ?... 40

**I. UNE DIFFERENCIATION EXACERBEE : LES FEMMES A LA MAISON, LES HOMMES AU TRAVAIL ?
41**

A. Émergence d'une rationalisation de l'intime : le corps sexué sur la place publique 42

1) Psychologie et sexologie sur la place publique et médicalisation de la sexualité..... 43

2) « *Après quatre enfants, [...] j'estimais qu'on avait fait notre devoir* » : politiques natalistes et ébauches de planification des naissances..... 44

- 3) « *On a eu nos quatre enfants exactement quand on a voulu, quand on était prêts à les avoir, quand on a décidé de les avoir* » : bref historique des techniques de la régulation des naissances

46

B.	L'évolution de la perspective maternelle et paternelle : vers une nouvelle parentalité ?	49
II.	UNE EVOLUTION RELIGIEUSE.....	51
A.	Dépilarisation de la société contemporaine	51
B.	L'évolution de la doctrine de l'Église sur la sexualité et la « question féminine » : l' <i>aggiornamento</i> romain	52
C.	Une explosion discursive religieuse comme réaction à une « sécularisation normative » de l'intimité : une nouvelle conjugalité	55
D.	L'ouragan <i>Humanae Vitae</i> (juillet 1968).....	57
III.	CONCLUSION DE L'AXE 1 : UN XXE SIECLE DE CHANGEMENTS.....	59

AXE 2 « L'HOMME ETAIT UN POINT D'INTERROGATION » : (IN)EDUCATION SEXUELLE DES JEUNES 61

I.	« ILS DEVAIENT QUAND MEME SE DEMANDER COMMENT LES ENFANTS SE FAISAIENT » : IGNORANCES ET SILENCES AUTOUR DE LA SEXUALITE.....	62
A.	Une faille dans l'éducation des parents	63
B.	Stratégies de fuite : silence, postposition & recours aux mythes.....	66
II.	« L'EDUCATION N'ETAIT PAS EXCELLENTE. M'ENFIN, ON SAVAIT LES CHOSES » : CANAUX SECONDAIRES D'APPRENTISSAGE	69
III.	« GARÇONS ET FILLES VEULENT SAVOIR » : LES SERVICES DE PREPARATION AU MARIAGE	73
A.	Du côté de l'Église belge.....	75
1)	La figure emblématique de Pierre de Locht en Belgique.....	75
2)	La Pastorale Familiale et son École du Mariage.....	77
B.	Du côté des laïcs : l'exemple des équipes Notre-Dame.....	80
IV.	CONCLUSIONS DE L'AXE 2 : OUVRIR LES YEUX ?	82

AXE 3 « ON ETAIT SURVEILLEES, SURVEILLEES, SURVEILLEES » : JEUNES FEMMES SOUS CONTROLE DANS UNE MIXITE GRANDISSANTE 84

I.	« QUAND ILS DEVENAIENT UN PEU TROP TENDRES, JE LEUR FAISAIS BIEN COMPRENDRE » : UN NOUVEL ESPACE SOCIAL ET UNE MIXITE CONTROLEE.....	85
-----------	---	-----------

A.	« J'ai vécu comme un enfant de chœur jusqu'à vingt ans » : moyens de contrôles actifs, surveillance et chaperonnage	86
B.	« Il y avait un grand risque » : une jeunesse à contrôler	89
C.	« On a eu beaucoup d'occasions [...] sans nécessairement avoir les parents dans les pattes » : de nouvelles formes de rencontres	90
1)	Les loisirs	91
2)	La (co)éducation.....	93
II.	« SI T'ATTENDAIS FAMILLE, TU ETAIS REJETEE » : STRATEGIES PSYCHOLOGIQUES DISSUASIVES	95
A.	« Maintenant, il y a des moyens de contraception. Nous, on n'en avait pas beaucoup » : un équilibre entre respect et non-respect des interdits	96
B.	« C'était un crime, dans le temps, d'avoir une famille avant de se marier » : la peur au ventre	97
III.	« LACHEZ VOS COQS, JE TIENS MES POULES » : ASYMETRIE GENREE DANS LE DISCOURS	100
IV.	CONCLUSION DE L'AXE 3 : AMOUREUX ET AMOUREUSES SOUS SURVEILLANCE ?.....	104

AXE 4 « ON ETAIT CALMES, ON AVAIT QUAND MEME DES PRINCIPES : "ON NE FAIT PAS L'AMOUR AVANT LE MARIAGE" » : SEXUALITES VECUES 106

I.	« TOUTES MES COPINES EN HUMANITES SORTAIENT AVEC DES GARÇONS » : LE FLIRT	106
A.	« Se donner prématurément des témoignages sensibles d'affection », une recherche de définition	107
B.	« Les baisers, oui, oui, oui. Ce n'est que fin 55, que nous avons pour la première fois, fait le complet » : s'embrasser, une pratique devenue autonome.....	110
C.	« M'enfin, on peut se caresser, des choses comme ça. Et puis c'était progressif » : préliminaires d'une sexualité nouvelle	111
D.	Le flirt, révélateur d'un double standard sexuel ?	112
1)	« C'étaient des filles faciles, et lui il ne voulait pas ça, il voulait trouver une fille sérieuse » : fille sérieuse vs fille facile, quelles négociations possibles ?	113
2)	« [Il] avait fait la noce avec toutes les filles de mon quartier » : le coureur vs le garçon sérieux	117
II.	« MOI, DEJA AU DEPART ET DEPUIS TOUJOURS, J'AVAIS DIT "PAS DE RELATION AVANT LE MARIAGE, POINT" » : LA QUESTION DE LA SEXUALITE PRENUPTIALE	120
A.	« C'était un choix, mais [...] beaucoup n'ont pas [fait] ce choix-là » : une décision personnelle ?	121

B.	« J'ai des amies qui avaient déjà ... Oui, elles étaient, comme on dit, frouchelées » : la chasteté comme absolu (féminin), un discours variablement appliqué	122
III.	CONCLUSION DE L'AXE 4 : FERMER LES YEUX SI ON FAIT L'AMOUR ?	124

AXE 5 FIANÇAILLES ET MARIAGE..... 126

I.	« UNE ETAPE ET NON UN BUT » : LES FIANÇAILLES, PERIODE DE TRANSITION ET D'ENTRE-DEUX	126
A.	« Que les fiançailles soient assez longues pour bien se connaître ; assez brèves pour ne pas amener de dangers moraux » : un caractère progressif.....	126
B.	« C'est assez normal. On ne présenterait pas aux fiancés les chambres à deux lits, quand même » : des règles à respecter	128
II.	« JE N'AVAIS QU'UNE ENVIE, C'ETAIT DE TROUVER QUELQU'UN AVEC QUI FONDER UN FOYER ET ME MARIER » : LE MARIAGE COMME LIGNE DE MIRE.....	132
A.	Une nouvelle vision du mariage ?	132
B.	« [Ma mère] en a un peu souffert. Elle aurait voulu sortir, elle me l'a dit, de ses murs et de ses casseroles » : une conjugalité en question	133
III.	CONCLUSIONS DE L'AXE 5 : LA CONSECRATION DE L'AMOUR ?	136

CONCLUSION GENERALE DES POINTS DE TENSION COMME REVELATEURS D'UNE AGENCY DES ACTEURS: NEGOCIATIONS ENTRE INJONCTIONS THEORIQUES ET COMPORTEMENTS FACTUELS 137

BIBLIOGRAPHIE..... 143

I.	SOURCES ET ARCHIVES	143
A.	Sources inédites	143
1)	Interviews	143
2)	Archives	143
B.	Sources éditées.....	145
C.	Travaux-sources.....	147
D.	Textes de lois	148
1)	LITTERATURE SCIENTIFIQUE.....	148
A.	Monographies	148
B.	Articles de revues scientifiques	154
C.	Travaux inédits.....	158

D. Bibliographies, dictionnaires et encyclopédies.....	159
E. Sites internet.....	160

ANNEXES 1

I. TABLE DES ABREVIATIONS.....	1
II. QUESTIONNAIRE PROPOSE AUX TEMOINS	1
III. FICHES DESCRIPTIVES DES TEMOINS ET RETRANSCRIPTION DES INTERVIEWS	3
A. Entretien avec Léopold (interview n°1).....	3
B. Entretien avec Paulette et Louise (entretien n°2).....	16
C. Entretien avec Daniel (entretien n°3 – pas d’enregistrement)	32
D. Entretien du couple Arthur et Marie-Claire (entretien n°4).....	32
E. Entretien avec André (entretien n°5).....	52
F. Entretien avec Jacqueline (Entretien n°6)	61
G. <i>Focus group</i> avec les jicistes : Françoise, Gabrielle, Madeleine, Marie et Anne (entretien n°7)	77
IV. ILLUSTRATIONS	106
A. Tables des illustrations	106
B. Couverture de <i>Jeunesse et vie</i> à partir de 1968.....	106
A. « Serez-vous heureux en ménage ? » (février 1959)	107
B. Couverture Touring Club de <i>Jeunesse et Vie</i> (juillet 1958).....	108
C. Prospectus d’invitation aux cours de préparation au mariage	109

« AMOUREUX ! LES YEUX FERMES ? »

INTRODUCTION GENERALE

De nos jours, avec une cinquantaine d'années de recul, il est impossible de nier la lente révolution mentale survenue en Occident en matière d'intimité et de sexualité.¹

A la fin des Trente Glorieuses (1945-1973), l'Europe de l'Ouest s'est relevée des destructions de la Seconde Guerre Mondiale. On tend vers le plein emploi, la bonne santé industrielle et la croissance économique et démographique.

La décennie des *sixties* est la productrice et l'héritière de nombreux bouleversements sociaux et de l'éclosion d'un nouveau système de valeurs.² Le phénomène communément appelé « révolution sexuelle », considéré par les observateurs comme débutant en 1968, n'est que l'aboutissement d'un « cheminement souterrain », d'une émancipation amorcée durant le long XIX^e siècle.³ Les années soixante vont concrétiser ces basculements de normes. Ce processus fait partie d'une des étapes de recomposition des mœurs qui s'imposent les unes aux autres au fil de l'histoire.⁴

Les événements de mai 68 consisteraient plutôt dans le « point d'orgue d'une évolution séculaire et silencieuse », qui se traduit par une individualisation, une tolérance inédite envers des pratiques sexuelles nouvelles et plus particulièrement envers les relations extra ou préconjugales. Le mariage reste toutefois l'objectif de tout un chacun et clôture l'interlude vécu par les jeunes de l'époque.⁵

¹ M. BOZON et O. KONTULA, « Sexual Initiation and Gender in Europe. A Cross-Cultural Analysis of Trends in the Twentieth Century », dans M. HUBERT, N. BAJOS et T. SANDFORT (éds.), *Sexual Behaviour and HIV/AIDS in Europe. Comparisons of National Surveys*, Londres et New York, Routledge, 2003, p. 60.

² V. DUJARDIN et M. DUMOULIN, *Nouvelle Histoire de Belgique. 1950-1970. L'union fait-elle toujours la force ?*, Bruxelles, Le Cri, 2008, pp. 156-157 (Histoire (Le Cri)).

³ A.-M. SOHN, *Du premier baiser à l'alcôve. La sexualité des Français au quotidien 1850-1950*, Paris, Aubier, 1996, p. 310 (Collection historique).

⁴ R. REVENIN, *Une histoire des garçons et des filles. Amour, genre, sexualité dans la France d'après-guerre*, Paris, Vendémiaire, 2015, p. 17 (Chroniques (Vendémiaire)).

⁵ A.-M. SOHN, *Âge tendre et tête de bois. Histoire des jeunes des années 1960*, Paris, Hachette littératures, 2001, p. 121 (La vie quotidienne).

I. « JOUISSEZ SANS ENTRAVERES » ? DES TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES INSCRITES DANS UN CADRE INSTITUTIONNEL STRICT

Les concepts d'« années 68 » ou de « génération 68 » sont forgés pour éviter le cantonnement des évolutions sociales aux événements parisiens de mai 1968, en insérant le mouvement dans une chronologie et un espace plus larges. L'expression permet ainsi de replacer ces phénomènes qui « bouleversent en profondeur individus, groupes et institutions du milieu des années 50 au milieu des années 70 »⁶. Ces années sont celles du questionnement d'une modernisation de la sexualité, interrogeant l'imaginaire, les représentations, les pratiques et le cadre moral liés au corps (les habitudes sexuelles, la parentalité, le mariage, la contraception, les revendications féministes et homosexuelles).⁷ Les « années 68 » incarneraient le « desserrement » des imaginaires sociaux en mouvance durant tout le XXe siècle.

Il paraît nécessaire de se distancier de la mythologie de 1968, construite *a posteriori* et d'une vision linéaire de la « révolution sexuelle ». Les jeunes Européens n'ont pas « joui sans entraves » à partir d'un matin de mai. Michel Foucault, en 1976, remet déjà en question cette construction « de l'extérieur », en insistant sur l'intériorisation de normes qui contrôlent les mœurs, résultant plus d'une autocensure.⁸ De plus, la signification de cette « révolution » varie fortement d'un milieu à l'autre, selon les groupes sociaux et les forces idéologiques en jeu.

Il s'avère que la « génération 68 » est aussi celle des *baby-boomers* et du « coup de jeune des sixties »⁹. Le phénomène appelé « *baby-boom* » est la manifestation démographique d'un renversement de natalité. Il compense la mortalité consécutive à la guerre. Les *baby-boomers*, parfois appelés « soixante-huitards » constituent une génération pivot car ils s'inscrivent dans

⁶ G.-R. HORN, *The spirit of Vatican II. Western European progressive Catholicism in the long sixties*, Oxford, Oxford university press, 2015 ; A. FAVIER, *Égalité, mixité, sexualité. Le genre et l'intime chez de jeunes catholiques du mouvement de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC-F), dans les années 68 et au-delà (1954-1987)*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Claude Prudhomme, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2015, p. 22.

⁷ A. FAVIER, « Les jeunes catholiques de la Jeunesse ouvrière chrétienne face à la « révolution sexuelle » des années 1970 en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 2, n° 134, avril-juin 2017, p. 101.

⁸ M. FOUCAULT, *Histoire de la sexualité*, Paris, Gallimard, 1976 (Bibliothèque des histoires).

⁹ J.-F. SIRINELLI, *Les baby-boomers. Une génération, 1945-1969*, Paris, Fayard, 2003.

la vingtaine d'années (les longues années cinquante à septante) qui révolutionne la sexualité et ses comportements.¹⁰

La seconde partie du XXe siècle fait émerger une notion nouvelle : les « jeunes ». La génération des « copains et des copines »¹¹ se définit elle-même comme une couche sociétale spécifique qui s'institutionnalise. La jeunesse était déjà une étape du cycle biologique, qui court des prémices de la puberté à la fin de la croissance. Elle est maintenant surtout une étape de vie bornée par le social. La démocratisation de la scolarisation et une entrée plus tardive dans les préoccupations du monde du travail façonnent une nouvelle tranche de vie.¹²

Celle-ci se structure pour former une identité en soi, aussi forte que la classe sociale, forgeant un nouveau rapport au monde, à soi et à l'autre. Elle se distingue également par ses rites de passages vers l'adultéité. En superposition à la phase biologique, la catégorie « jeunesse » se construit socialement en se différenciant des adultes, via le partage d'une « culture jeune » et une profonde évolution dans les modes de socialisation : la camaraderie.¹³

L'écart intergénérationnel avec les modes de socialisation précédents serait dû aux changements des conditions sociales et économiques dans lesquels les individus se développent. La « culture jeune » se compose d'un « temps social et culturel, fait de loisirs et de sociabilités spécifiques »¹⁴. Les enfants d'après-guerre ont grandi dans la croissance et la sécurité économique de l'État-Providence, quand leurs prédécesseurs ont durement souffert des austérités de la guerre.¹⁵ Le nouveau système de valeurs mobilisé fait l'impasse sur les préoccupations matérialistes pour donner une importance grandissante aux valeurs post-matérialistes, comme la réalisation de soi, le bonheur et l'autonomie.¹⁶

¹⁰ A. RAUCH, *L'identité masculine à l'ombre des femmes. De la Grande guerre à la Gay Pride*, Paris, Hachette littératures, 2004, p. 217.

¹¹ A.-M. SOHN, « Les "relations filles-garçons" : du chaperonnage à la mixité (1870-1970) », *Travail, genre et sociétés*, vol. 1, n° 9, 2003, p. 103.

¹² R. REVENIN, *Une histoire des garçons et des filles*, op. cit., p. 8.

¹³ L. BANTIGNY, *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2007, p. 62.

¹⁴ ID., « Histoire de la jeunesse (des années 1960 à aujourd'hui) », D. LE BRETON et D. MARCELLI (éds.), *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse*, Paris, PUF, 2010, p. 379 (Quadrige (dicos poche)).

¹⁵ R. INGLEHART et S.C. FLANAGAN, « Value Change in Industrial Societies », *American Political Science Review*, vol. 81, n° 4, décembre 1987, pp. 1289-1319.

¹⁶ C. RODRIGUE, *La structure des configurations relationnelles non conjugales chez des célibataires de 18 à 30 ans. Une approche par profils latents*, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en Sexologie, Montréal, Université du Québec, 2014, p. 4.

Cette période de transition entre l'enfance et l'âge adulte représente un intérêt pour l'étude historique : elle est porteuse de transmission des valeurs, des croyances et de l'imaginaire social.¹⁷

L'émergence prononcée de cette nouvelle catégorie aura comme effet de relancer les inquiétudes des adultes sur cette tranche d'âge. Pour les aînés, l'adolescence est considérée comme une période critique de la vie, et donc dangereuse, particulièrement avec le foisonnement de la puberté. La jeunesse est source de tensions sexuelles et de développement d'une identité sexuelle. En effet, cette génération n'aura de cesse d'avoir soif de connaissances, notamment au niveau de leur habitudes sexuelles. Dans la seconde moitié du XXe siècle, « *the sexual enlightenment of the young* »¹⁸ nécessite une surveillance et une régulation pour éviter toute forme de résistance aux normes sociales.

Parallèlement, dans le tournant d'après-guerre, une transformation de l'intime se déroule. D'après Anne-Claire Rebreyend, historienne spécialiste d'histoire culturelle et sociale de l'époque contemporaine française, une véritable métamorphose est en cours au XXe siècle. A l'époque de l'« intime feutré » (1920-1939), tout ce qui touche à la sexualité, en particulier conjugale, est passé sous silence et gardé secret. Après la guerre, une période d'« intime questionné » (1939-1965) commence, durant laquelle les relations sexuelles et le sentiment amoureux sont évocables frontalement. Les acteurs interrogent leur vécu amoureux dans le cadre des noces et au-delà. Vers 1965, débute l'« intime exhibé » (1965-1975), caractérisé par une injonction à la communication amoureuse et sexuelle, une médicalisation des corps et ce que l'on appellera la « libération sexuelle ».¹⁹

La « génération 68 » est l'héritière de cette évolution de l'intimité et la période étudiée. De par son caractère transitionnel, elle s'inscrit dans ces soubresauts de la vie intime. Il ne s'agira pas de tomber dans le piège de la distinction pure et simple entre espace public et sphère privée. Les deux facettes d'une même expérience dialoguent entre elles car « si la

¹⁷ M. BOZON, « Préface », V. BLANCHARD, R. REVENIN et J.-J. YVOREL (éds.), *Les jeunes et la sexualité. Initiations, interdits, identités (XIXe-XXIe siècle)*, Paris, Autrement, 2010, p. 5.

¹⁸ « L'éveil sexuel de la jeunesse » (traduction personnelle), L.D.H. SAUERTIEG et R. DAVIDSON, « Introduction », *Shaping Sexual Knowledge. A Cultural History of Sex Education in Twentieth Century Europe*, Londres et New York, Routledge, 2009, pp. 3-4.

¹⁹ A.-C. REBREYEND, *Intimités amoureuses. France 1920-1975*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008 (Le temps du genre).

sexualité se pratique en privé elle se dit ... en public »²⁰. Elles se construisent en miroir et se nourrissent mutuellement. Le principe d'*extimité*, théorisé par Serge Tisseron, psychiatre de l'image et de la famille, est à appréhender en opposition à l'*intimité*. Il se définit comme le désir de mettre en scène certains aspects de soi jusque-là considérés comme relevant de l'intimité.²¹ La période de l'« intime exhibé » est le témoin de ce passage à l'extimité.

La sexualité est une expérience intime et singulière pour chaque protagoniste. Cette expérience se structure et se construit à partir de règles, de représentations, de normes et de contraintes qui s'imposent à tout élément du corps social. Les trajectoires individuelles des « soixante-huitards » restent totalement « dépendantes des *scenarii* qui bornent le champ des possibles »²².

Ces *scenarii* dans lesquels les normes de genres, confinées entre l'amour amont et le mariage en aval, sont omniprésents. Ils résultent du dialogue entre acteurs et institutions. Les normes sociales dictent les interdits et la licéité, orientent les choix des acteurs, façonnent leur langage et leurs gestes. A partir de ce canevas, chacun est ensuite libre de « broder à sa guise »²³. Léopold, lors des interviews menées dans le cadre de ce travail, reconnaît que, « *dans la pratique tout n'était pas respecté, non. C'est évident* »²⁴.

Pourquoi serait-il évident que les jeunes n'observaient pas les règles ? Quelles étaient-elles ? Quel est cet espace d'entre-deux, entre respect des injonctions et comportement réel des jeunes couples catholiques, dans ces années de bouleversements que sont les années soixante ? Quels aménagements ces acteurs font-ils dans une intimité normée et dictée par l'autorité morale ? Le présent travail s'articule autour d'une décennie comme concrétisation d'une charnière dans les pratiques culturelles belges de l'intime.

²⁰ C. VANDERPELEN-DIAGRE, « La "Sainte Famille" : retour sur l'efficacité heuristique d'une allégorie », C. VANDERPELEN-DIAGRE et C. SAGESSER (éds.), *La Sainte Famille. Sexualité, filiation et parentalité dans l'Église catholique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2017, p. 11 (Problèmes d'histoire des religions, 24).

²¹ S. TISSERON, *Les bienfaits des images*, Paris, Odile Jacob, 2002 ; ID., « Extime/intime », *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse*, op. cit., pp. 309-311.

²² R. REVENIN, *Une histoire des garçons et des filles*, op. cit., pp. 17-18.

²³ A.-M. SOHN, *Du premier baiser à l'alcôve*, op. cit., p. 10.

²⁴ « Retranscription de l'entretien avec Léopold », 6 août 2018, p. 12.

II. LE GENRE : VIRILITE ET FEMINITE DANS LA BELGIQUE DES SIXTIES, DES « COMPORTEMENTS FAMILIAUX CLAIREMENT DIFFERENCIES, HIERARCHISES ET EXCLUSIFS »²⁵

La reproduction est un facteur pertinent et susceptible d'influencer les habitudes sexuelles. Avant la mise en place d'une contraception efficace dans la seconde moitié du XXe siècle, la conception régule la sexualité. L'expérience sexuelle est vécue comme un pari plus ou moins risqué mais néanmoins incontrôlable. Dans une société sans accès à une méthode contraceptive sûre, le coït comporte un risque énorme au niveau économique et social. Pour les féministes, rejeter la pénétration vaginale est une manière de résister à la domination masculine. Les conséquences de l'acte sexuel ne sont pas les mêmes pour les hommes que pour les femmes. Ainsi, en prenant en compte ce facteur genré biologiquement inhérent, on peut mieux comprendre des constructions et reconstructions des aspects sexuels sociaux.²⁶

De plus, la jeunesse est un moment de basculement dans la « fabrication des identités de genre et des identités sexuelles », où les jeunes interrogent les normes de la culture adulte, s'y conforment ou s'en émancipent. Ils se l'approprient en la transformant.²⁷ Le genre est – *a contrario* du sexe biologique comme caractéristique physiologique – la construction sociale des sexes, l'ensemble des traits et conventions sociales aboutissant à des comportements construits sur une différenciation sexuelle.²⁸

Il est important de noter que le terme « genre » (*gender*) est maladroitement utilisé en langue française : il s'impose très peu jusqu'à la fin des années 2000, alors qu'il était déjà familier aux États-Unis depuis une vingtaine d'années. Source d'imprécisions, les éditeurs évitent un mot qui peut être mal compris par les lecteurs. En langue anglaise, le terme « *sex* » a une sémantique plus limitée que le mot « sexe » en français : il ne désigne que la différence biologique entre homme et femme. Ainsi, les historiens français ont « boudé » le terme

²⁵ C. MARISSAL, *Mères et pères. Le défi de l'égalité. Belgique, 19e-21e siècle*, Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2018, p. 41.

²⁶ H. COOK, « Sexuality and Contraception in Modern England. Doing the History of Reproductive Sexuality », *Journal of Social History*, vol. 40, n° 4, 2007, pp. 916-918.

²⁷ R. REVENIN, *Une histoire des garçons et des filles*, op. cit., p. 257.

²⁸ O. HUBERT, « Féminin/masculin : l'histoire du genre », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 4, 2004, p. 473.

« *gender* », lui préférant des expressions comme « rapports sociaux de sexe », « sexe social », « féminin/masculin » ou encore « relations entre hommes et femmes ».²⁹

Dans les années septante, les féministes américaines lancent l'avant-garde des *gender studies*. Elles examinent la question de l'altérité et du rapport entre sexes plutôt que d'interroger la place des femmes en tant que telles. Elles se posent cette question : à travers le temps, quelle est la nature de ce rapport ?³⁰ De grandes figures de proues, pionnières de l'histoire des femmes³¹, comme Nathalie Zemon Davis ou Joan Scott théorisent le terme.³²

Depuis les environs de 1995, le mot *gender* et le projet qu'il porte ont véritablement investi le champ francophone de l'histoire culturelle, dans un effort historiographique témoignant d'un certain enthousiasme. Partout en Occident, et par conséquent en Belgique, la recherche en *gender history* est florissante, il existe de nombreux mémoires, monographies, thèses en cours. Des sessions universitaires ou orientations d'études sont créés, les centres de recherche sont actifs et les ouvrages de synthèses collectifs se multiplient.³³ Dans son article de 2007, « Autour de la notion de 'genre' »³⁴, Guy Zélis, dans un bilan historiographique, dresse une liste des principaux instruments de recherche et associations féministes/groupes de recherche en Belgique avec leurs publications respectives. Les historiennes Éliane Gubin, Kaat Wils, Valérie Piette, Michelle Perrot ou encore Cécile Vanderpelen-Diagre, entre autres, constituent des figures de référence en la matière avec le CARHIF, le Centre d'Archives et de

²⁹ F. THEBAUD, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, École normale supérieure, 2007, pp. 117-123 (Sociétés, espaces, temps).

³⁰ M. PERROT, « Histoire des femmes, histoire du genre », *Travail, genre et sociétés*, n° 31, avril 2014, p. 31.

³¹ Dans l'historiographie francophone, l'expression « histoire des femmes » peut désigner les *gender studies*, étant donné que les termes anglais sont longtemps évités par les éditeurs du monde francophone.

³² N.Z. DAVIS, « "Women's History" in Transition. The European Case », *Feminist Studies*, vol. 3, 1976, p. 90 ; traduit par J. SCOTT, « Genre. Une catégorie utile d'analyse historique », *Les cahiers du GRIF*, vol. 37, n° 1, 1988, p. 126.

³³ J. PIROTTE *et al.* (éds.), *Femmes des années 80. Un siècle de condition féminine en Belgique (1889-1989)*, Louvain-la-Neuve, 1989 ; J. DELUMEAU et D. ROCHE (éds.), *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 1990 (Mentalités : vécus et représentations) ; L. COURTOIS, J. PIROTTE et F. ROSART (éds.), *Femmes et pouvoirs. Flux et reflux de l'émancipation féminine depuis un siècle*, Louvain-la-Neuve, UCL. Collège Erasme, 1992 (Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie 43) ; F. THEBAUD, *Histoire des femmes en Occident. t. 5 : Le XXe siècle*, Paris, Plon, 1992.

³⁴ G. ZELIS, « Autour de la notion de "genre". L'invention d'un concept et son apport dans l'histoire de l'éducation », dans T. SCAILLET, S. WITTEMANS et F. ROSART (éds.), *Guidisme, scoutisme et coéducation. Pour une histoire de la mixité dans les mouvements de jeunesse*, Louvain-la-Neuve, 2007, pp. 25-29 (Sillages (ARCA) 10).

Recherches pour l'Histoire des Femmes.³⁵ Yvonne Knibiehler est également une référence en matière d'étude historique de la sexualité et de la maternité.³⁶

Pour étudier les jeunes, le genre est un outil d'analyse historique essentiel car il interroge l'organisation sociale de la construction des différences des sexes biologiques. Le prisme du *gender* questionne les définitions sociales, les identités sexuelles et les pratiques qui en découlent. Les rôles féminins et masculins sont muables et évoluent au fil du temps : « plus libres à certaines époques, ils deviennent plus contraignants à d'autres, fixant une destinée toute tracée en fonction du sexe à laquelle il convient de s'accommoder »³⁷. La remise en cause d'une hiérarchie, entre une masculinité triomphante et dominante et un principe féminin au second plan, que l'anthropologue François Héritier appelle la « valence différentielle des sexes », est ici un principe à prendre en compte.³⁸

Régis Revenin, historien de l'éducation, de la jeunesse et de la sexualité dans la France contemporaine, définit la masculinité. « Pour certains, elle constitue un "projet de genre", qui se traduit et se concrétise dans des pratiques, des espaces et des traits par lesquels et dans lesquels les hommes sont tenus de s'investir pour être reconnus comme tels »³⁹. Il faut percevoir les manières par lesquelles les hommes biologiques, au même titre que les femmes, investissent ces formes de représentations culturelles. La masculinité serait un idéal renouvelé et remodelé constamment, en dialectique avec la féminité.

Cette construction sociale n'a alors de sens qu'ancrée dans un espace, un temps et une sociabilité précis, car « essayer de définir historiquement une crise du genre entraîne une régression quasi infinie dans le temps, où les illusions d'une stabilité passée se heurtent à la réalité des faits »⁴⁰. Les années soixante sont le moment de basculement d'une construction de rôles différenciés légitimés par une série de mécanismes normatifs. Le modèle familial, promu durant le XIXe siècle et la majorité du siècle suivant, valorise des rôles hautement différenciés entre masculinité et féminité. Les hommes sont censés s'ancrer dans la vie *publique* et

³⁵ É. GUBIN et C. JACQUES (éds.), *Encyclopédie d'histoire des femmes. Belgique, 19e et 20e siècles*, Bruxelles, Racine, 2018 ; E. FLOUR et al., *Répertoire des sources pour l'histoire des femmes en Belgique. Répertoire de la presse féminine et féministe en Belgique. 1830-1994*, Bruxelles, Ministère de l'emploi et du travail, 1994 ; et *cetera*.

³⁶ Par exemple, Y. KNIBIEHLER, *La sexualité et l'histoire*, Paris, Odile Jacob, 2002.

³⁷ C. MARISSAL, *Mères et pères*, *op. cit.*, p. 15.

³⁸ F. HERITIER, *Masculin/féminin II, dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002.

³⁹ R. REVENIN, *Une histoire des garçons et des filles*, *op. cit.*, p. 258.

⁴⁰ C. E. FORTH, « Masculinités et virilités dans le monde anglophone », J.-J. COURTINE (éd.), *Histoire de la virilité. 3. La virilité en crise ? XXe-XXIe siècle*, Paris, Seuil, 2011, p. 152 (L'univers historique).

professionnelle. Les femmes sont vouées à un destin maternel et domestique : elles dominent le domaine *privé*.

Les caractéristiques de cette période sont renforcées par une série de discours et d'injonctions : les politiques natalistes belges, la force directrice de l'Église et les prescriptions du monde psycho-médical. Une multitude de médias se mettent en place pour convaincre et conforter les hommes et les femmes dans les rôles sociaux qui leur sont assignés. L'ensemble de ces mécanismes discursifs sociaux-normatifs forment un « véritable matraquage qui vise surtout les femmes, sommées de rester ou de rentrer au foyer »⁴¹.

Les deux pendants de la sexualité, le masculin et le féminin, se rejoignent sur le terrain du mariage. Comme cadre de référence, le mariage structure les relations d'autorité et de dépendance entre hommes et femmes, entre identité masculine et féminine.⁴² Ici, seul le mariage religieux sera traité, dans le cadre du catholicisme romain. Dans la Belgique d'après-guerre, tout mariage civil doit, selon la loi, impérativement être célébré avant un éventuel mariage religieux.⁴³ La religion est une institution normative, dans le sens qu'elle inculque des valeurs et des règles de conduite, et que son rôle dissuasif contient les pulsions sexuelles.⁴⁴

Les questions sous-tendues par le mouvement discursif de l'Église sont des questions de pouvoir et de contrôle. Jusqu'où les croyants sont-ils disposés à laisser entrer le clergé dans leur vie privée ? Quels sont les arrangements qu'ils mettent en place pour contourner l'autorité effective des prêtres en ce qui concerne leur intimité ?⁴⁵ Claude Langlois estime que l'historien a la légitimité d'intervenir dans le débat car « l'Église catholique joue sur les deux registres du normatif, en théorie intemporel, et de la tradition, qui implique une évolution qu[e l'historien] a lui-même à apprécier dans sa traque de la réalité du terrain »⁴⁶.

⁴¹ C. MARISSAL, *Mères et pères*, *op. cit.*, p. 188.

⁴² *Ibid.*, p. 17.

⁴³ CONSTITUTION BELGE, « Art. 21 : Le mariage civil devra toujours précéder la bénédiction nuptiale, sauf les exceptions à établir par la loi, s'il y a lieu », s.d., [En ligne]. <http://www.senate.be/doc/const_fr.html>. (Consulté le 10 juillet 2019).

⁴⁴ A.-M. SOHN, *Chrysalides. Femmes dans la vie privée (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, pp. 390-392 (Histoire de la France aux XIXe et XXe siècles 39).

⁴⁵ A. WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français (XVIe-XXe siècle)*, Paris, Cerf, 2002, pp. 485-486 (Histoire religieuse de la France 19).

⁴⁶ C. LANGLOIS, « Sexe, modernité et catholicisme. Les origines oubliées », *Esprit*, n° 2, 2010, p. 112.

Dans le domaine des *gender studies*, voué à l'exploration des relations et définitions sociales entre homme et femme, l'histoire s'applique maintenant à accorder son attention aux forces analytiques de la religion.⁴⁷ L'histoire religieuse du genre est actuellement un secteur de recherche dynamique dans notre pays, comme le montrent les parutions dans le domaine ou encore l'Action de Recherche Concertée : « Révolution sexuelle et (dé)pilarisation de 1960 à 2000. Une spécificité belge ? Contribution à une histoire des normes du genre et de la sexualité »⁴⁸, qui est sur le point de se terminer à l'Université Libre de Bruxelles. Ce projet cherche à interroger, dans un monde en déchristianisation et dépilarisation, « la manière dont le monde catholique belge a réagi à ce que l'on appelle communément la révolution sexuelle »⁴⁹. Le secteur est, par ailleurs, une piste de recherche active dans l'historiographie du monde francophone.⁵⁰

L'activité religieuse sert la construction et la déconstruction des normes régulant rapports de genre et sexualité.⁵¹ Elle est donc un outil d'analyse, mais surtout l'objet du discours ci-étudié : un des mouvements de force les plus spectaculaires est celui des organisations de masse catholiques qui encadrent les populations dans leur quotidien. Les acteurs d'organisations ou de mouvements confessionnels – qu'ils soient ecclésiastiques ou laïcs – sont donc impliqués dans les mutations de genre des années soixante.

Afin de répondre à notre question de recherche, nous commencerons par examiner les jeunes privilégiés des Jeunesses Étudiantes et Indépendantes Catholiques, branches de l'Association Catholique de la Jeunesse Belge, principaux acteurs dans le cadre de notre travail. Préalablement à cet examen, nous nous attellerons à une présentation critique des sources, en expliquant l'originalité méthodologique de la démarche de recherche.

⁴⁷ J. GROOT et S. MORGAN, « Beyond the “Religious Turn”? Past, Present and Future Perspectives in Gender History », *Gender & History*, vol. 25, n° 3, novembre 2013, p. 395.

⁴⁸ « ARC : projet de recherche. “Une spécificité belge ? Révolution sexuelle et (dé)pilarisation de 1960 à 2000. Une contribution à l'histoire de la transformation des normes de genre et de sexualité” », *ULB*, 31 août 2018, [En ligne]. <<https://www.ulb.be/fr/arc/arc-projet-de-recherche-revolution-sexuelle-et-de-pilarisation-de-1960-a-2000>>. (Consulté le 9 juillet 2019).

⁴⁹ S. PEPERSTRAETE, « Note de l'éditrice de la collection », C. VANDERPELEN-DIAGRE et C. SAGESSER (éds.), *La Sainte Famille*, *op. cit.*, p. 7.

⁵⁰ S. ROUSSEAU, « Vingt ans d'histoire religieuse des femmes et du genre en France », M. BREJON DE LAVERGNEE et M. DELLA SUDDA (éds.), *Genre et christianisme. Plaidoyer pour une histoire croisée*, Paris, Beauchesne, 2015, pp. 73-94 (Religions, société, politique 42).

⁵¹ B. de GASQUET et M. GROSS, « La construction rituelle du genre et de la sexualité. Initiations, séparations, mobilisations », *Genre, sexualité & société*, automne 2012, p. 1.

III. PROBLEMATIQUE GENERALE

L'objet de ce travail ne sera pas de s'inscrire dans le cadre d'un paradigme qui suppose une libéralisation sexuelle constante allant *crescendo*, balayant les obstacles qui se dressent devant elle. Il s'agira plutôt de se demander comment une certaine libéralisation s'est produite et exprimée à travers un processus complexe et ambigu.⁵² La tentative sera de « démêler »⁵³ ces modernités et ces basculements silencieux, car la révolution sexuelle est avant tout issue de lourdes transformations sociétales. Une des *trends* généraux est que les Belges glissent d'une sexualité contrôlée par des règles externes à des pratiques sexuelles basées sur une discipline interne.⁵⁴

A. « LA MORALE ETAIT TRES ECRASANTE »⁵⁵ : UNE HISTOIRE DU CADRE NORMATIF DE L'INTIME

L'individualisation croissante de l'intime mène à des transgressions de règles pourtant toujours promulguées : la rupture est doucement consommée entre les normes et les pratiques. La fidélité à l'institution en générale, ici l'Église catholique, s'altère pour laisser une plus grande place à l'obéissance valorisée de l'individu.⁵⁶ Le modèle d'apprentissage vertical (via l'autorité d'une institution ou des adultes) est remplacé par une éducation horizontale. L'apprentissage et la construction de soi passent par un partage avec les pairs, des expériences personnelles et des références culturelles communes. Les adultes et les institutions sont désarmés devant leurs enfants qui semblent échapper au contrôle pour forger eux-mêmes leurs principes.

L'idée est de confronter les mœurs, les injonctions et les comportements, leur assimilation et leur adaptation par les acteurs. Ainsi, il s'agira de réaliser une analyse critique des discours normatifs prenant en compte les pratiques sociales effectives et les modes de

⁵² D. HERZOG, « Syncopated Sex. Transforming European Sexual Cultures », *The American Historical Review*, vol. 114, n° 5, 2009, p. 1295.

⁵³ H. HERZOG et A. BRAUDE (éds.), *Gendering religion and politics. Untangling modernities*, New-York, Palgrave MacMillan, 2009, p. 1.

⁵⁴ P. SIMON, « Révolution sexuelle ou individualisation de la sexualité ? Entretien avec Michel Bozon », *Mouvements*, vol. 20, n° 2, 2002, p. 15.

⁵⁵ Marie-Claire, « Retranscription de l'entretien avec Arthur et Marie-Claire », 7 janvier 2019, p. 45.

⁵⁶ L. BRUYERE et A.-S. CROSETTI, « La recherche en monde pilarisé. Socio-histoire de la sexualité dans des institutions catholiques belges », *Émulations. Revue de sciences sociales*, 2017, p. 60.

résistance aux discours dominants.⁵⁷ Cette analyse sera celle d'une histoire vue d'en bas, par le quotidien, à travers des « lunettes bisexuées »⁵⁸. Une histoire des hommes et des femmes qui compare leur situation en s'attardant sur l'évolution des différences entre les rôles sexuels de leur vie privée. Ces acteurs se sont retrouvés coincés entre deux systèmes de référence, entre l'ancien et le nouveau, entre l'idéal énoncé et la pratique imparfaite, entre le respect de la tradition morale et un nouvel imaginaire.⁵⁹

La marge de manœuvre des acteurs attirera toute notre attention. L'*agency* est un concept désignant la capacité d'agir et de se distancier par rapport à des normes dominantes socialement. Il met en avant les oscillations, les résistances, la réversibilité et les contradictions que les acteurs peuvent négocier, notamment par des compromis et des situations d'entre-deux.⁶⁰ L'*agency* peut se concevoir également comme une interaction entre l'acteur et le « système » institutionnel. Les rapports entretenus entre ces deux entités peuvent, dès lors, être approchés en trois dimensions : la dimension normative, la question du pouvoir et la permanence de conflits.⁶¹

Mais l'*agency*, si on l'applique aux acteurs, ne doit pas toujours être envisagée que dans une optique de rapport dominants/dominés ou institutions/individus. L'historien aura une tendance naturelle à se placer du côté des « opprimés » du rapport « dominant/dominé ». La pertinence du cadrage de l'*agency* réside également dans la prise en compte des trajectoires individuelles des acteurs. Ceux-ci sont pluriels et leurs réalités sont tangibles. Certains acteurs institutionnels peuvent avoir une certaine volonté de faire bouger les lignes, avec une capacité d'agir importante.⁶² Mais la grande majorité des acteurs mène souvent des pratiques différentes

⁵⁷ C. DAUPHIN *et al.*, « Culture et pouvoir des femmes. Essai d'historiographie », *Annales*, vol. 41, n° 2, 1986, p. 273.

⁵⁸ A.-M. SOHN, *Chrysalides. Femmes dans la vie privée (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, p. 22 (Histoire de la France aux XIXe et XXe siècles 39).

⁵⁹ A.-M. SOHN, *Chrysalides*, *op. cit.*, pp. 22-24.

⁶⁰ J. BUTLER (éd.), *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte, première éd. 2006 2011, p. 15 (La Découverte/Poche 237) ; C. ACHIN et D. NAUDIER, « L'*agency* en contexte : réflexions sur les processus d'émancipation des femmes dans la décennie 1970 en France », *Cahiers du Genre*, n° 55, décembre 2013, pp. 126-127.

⁶¹ J.-M. FECTEAU et J. HARVEY, « Des acteurs aux institutions. Dialectique historique de l'interaction et rapports de pouvoir », J.-M. FECTEAU et J. HARVEY (éds.), *La régulation sociale entre l'acteur et l'institution. Pour une problématique historique de l'interaction / Agency and Institutions in Social Regulation. Toward an historical understanding of their interaction*, Sainte Foy, Presses de l'Université du Québec, 2005, pp. 13-15 (Collection Pratiques et politiques sociales et économiques).

⁶² M. VALVERDE, « Concluding Remarks », *ibid.*, pp. 546-566.

du modèle valorisé car les modes de vie réels sont multiformes et dépassent souvent l'assignation institutionnelle.⁶³

B. « AMOUREUX ! LES YEUX FERMES ? »⁶⁴

Comme point de départ à ce travail, il est possible de reprendre la phrase d'accroche d'un fascicule (*circa* 1961). Le prospectus d'invitation promeut une formation, appelée « services de préparation au mariage », dispensée aux jeunes catholiques. Une question est posée : « Amoureux ! Les yeux fermés ? »⁶⁵.

Cette question a trait à toutes les dimensions de notre travail. D'un point de vue méthodologique, elle est issue d'un carton d'invitation d'un des fonds d'archives dépouillés. Elle souligne l'idée d'« amour » qui se vit à deux, mais aussi de risques de dépasser la frontière des normes. Ensuite, la question des « yeux fermés » souligne la responsabilisation croissante accordée aux acteurs et la pression sociale qui pèse sur leurs épaules.

Nous tenterons, au long de ce travail, de « démêler » les différents axes qui composent la question complexe de la sexualité des jeunes dans les *sixties*, en particulier quand il s'agit de jeunes des milieux favorisés d'Action Catholique. Dans quelle mesure étaient-ils soumis à un discours normatif ? A quels niveaux la pratique s'écarterait-elle des injonctions explicites ou implicites ? Les sources orales nous seront nécessaires pour répondre à ces questions.

Nous aborderons notre question de recherche à la manière d'un prisme, qui servira à éclairer et à dénouer les différentes dimensions soulevées. La méthode de travail, à travers ce prisme, va décomposer un écheveau pour le disperser et exposer des perspectives diverses.

Ces perspectives, loin de suivre une logique chronologique, se présenteront en cinq grandes thématiques : des axes de recherche. Dans un premier temps, il s'agira d'aborder la nouvelle conception de l'« amour », resituée dans le couple et ses enjeux, à la lumière du contexte civil et religieux de l'après-guerre. Le second axe examinera l'(in)éducation sexuelle

⁶³ E. FLOUR *et al.* (éds.), *Garçon ou fille ... un destin pour la vie ? Belgique, 1830-2000*, édité à l'occasion de l'exposition « Garçon ou fille ... un destin pour la vie ? Belgique, 1830-2000 » au musée BELvue, du 3 février au 31 mai 2009, Bruxelles, AVG-Carhif, 2009, pp. 20-23.

⁶⁴ Prospectus « Cours de préparation au mariage organisés par des jeunes du milieu indépendant à l'initiative de la J.I.C.F. », JICF, *Préparation au mariage. Programmes et invitations*, 1946-1961, Bruxelles, 19, rue du Marteau, s.d. (ARCA, Fonds JICF, 15).

⁶⁵ Prospectus « Cours de préparation au mariage », *ibid.* (ARCA, Fonds JICF, 15).

des jeunes et les nouvelles stratégies discursives sur la préparation au mariage catholique mise en place. Le troisième axe analysera les contacts inédits entre jeunes hommes et femmes et les fruits de ce côtoiement dans la mixité. Il pointera l'évolution des techniques de surveillance et leur remplacement par une intériorisation des normes. L'axe quatre explorera les sexualités vécues, souvent dans la clandestinité, à la frontière de l'interdit et de l'autorisé. Il approfondira le flirt et les premières expériences sexuelles à travers l'individualisation de la régulation sociale. Enfin, le dernier axe étudiera la finalité des couples formés dans la logique d'amour : le mariage. Il s'attardera tout particulièrement sur le statut de fiancés, qui constitue une zone d'entre-deux.

L'assemblage cohérent des axes de recherche, éclairés par le prisme, livrera des points de tension mis en exergue tout au long du travail et rassemblés dans la conclusion générale.

IV. L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE BELGE (ACJB)⁶⁶

L'Association Catholique de la Jeunesse Belge (ACJB) est une composante de l'Action Catholique⁶⁷ (AC) pour la Belgique francophone, constituée en 1921, sous l'impulsion de l'abbé Louis Picard⁶⁸, un prêtre namurois. La nouvelle organisation entend regrouper l'ensemble du paysage pastoral et associatif de la jeunesse belge, éclaté en fédérations spécialisées, patronages, troupes scouts et rassemblements estudiantins.⁶⁹ L'Action Catholique spécialisée s'est structurée en opposition avec les patronages. Ces formes associatives à but caritatif, rassemblées sous la protection d'un saint patron, se font dans des locaux paroissiaux attitrés. Or, un des principes de l'ACJB est de guider les croyants à

⁶⁶ Les abréviations utilisées dans le cadre de ce travail sont rapportées en annexes du présent travail, p. 1.

⁶⁷ « Une forme nouvelle d'apostolat que Pie XI définit comme *la participation du laïcat à l'apostolat de l'Église hiérarchique*. Il s'agit d'une mission pour le salut des âmes et la gloire de Dieu entreprise par les laïcs collaborant avec la hiérarchie, la seule habilitée à développer l'apostolat. », F. ROSART, « L'Association Catholique de la Jeunesse Belge (A.C.J.B.) et ses mouvements spécialisés : organisation et caractère. Histoire et témoignages », *Revue d'histoire religieuse du Brabant Wallon*, vol. 7, n° 1-, n° 2-, n° 3, 1993, p. 128.

⁶⁸ Louis Picard (1886-1955), prêtre et aumônier général de l'ACJB, G. HOYOIS, *Aux origines de l'Action catholique. Monseigneur Picard*, Bruxelles, Ed. de l'Action catholique des hommes, 1960.

⁶⁹ A. TIHON, « Associations de laïcs et mouvements d'Action catholique en Belgique », *Publications de l'École Française de Rome*, vol. 223, n° 1, 1996, pp. 645-646.

l'extérieur des paroisses, dans la vie quotidienne, en se basant sur leurs initiatives individuelles.⁷⁰

L'AC constitue, sans doute, une des formes les plus abouties de « l'effort militant entrepris pour renouveler l'action du laïcat dans la société »⁷¹. Son projet apostolique était d'attirer l'attention des jeunes aux préceptes de l'Église et à une formation morale pour qu'ils puissent s'impliquer dans le futur du pays. La formation des jeunes à une « socialisation religieuse »⁷² sera pastorale et non théologique. Ces mouvements de jeunesse ont donc comme projet principal d'éduquer les jeunes, via la pratique de l'enquête, le militantisme et les réunions en cercles d'études. Les mouvements, très structurés et bien organisés, sont accompagnés par des aumôniers (clercs mandatés par l'autorité religieuse). Ils encadrent et apportent un soutien spirituel aux laïcs dans ces associations confessionnelles.⁷³ Les présidents nationaux en sont les figures de référence.

Cette association est constituée de cinq fédérations homogènes selon des couches sociales. Cette vision organiste de la société est en adéquation avec la doctrine sociale de l'Église d'après-guerre. D'abord, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) qui ouvre la voie à la spécialisation. Ensuite, la Jeunesse Estudiantine Catholique (JEC), la Jeunesse Indépendante Catholique (JIC), la Jeunesse Agricole Catholique (JAC) et la Jeunesse Universitaire Catholique (JUC).⁷⁴ Ces fédérations sont gérées par le Conseil de la Jeunesse Catholique.

Tous ces mouvements ont un pendant féminin indépendant : l'Association Catholique de la Jeunesse Belge Féminine (ACJBF).⁷⁵ Les jeunes filles s'organisent dès 1924 sur le même modèle de mouvement spécialisé. Christine de Hemptinne⁷⁶, fondatrice et première présidente du mouvement, marquera durablement la structuration du pendant féminin d'avant-guerre.

⁷⁰ A. FAVIER, *Égalité, mixité, sexualité*, op. cit., p. 578.

⁷¹ *Ibid.*, p. 23.

⁷² E. PORQUERES, « Famille », et M. MILOT, « Socialisation religieuse des jeunes », *Dictionnaire des faits religieux*, Paris, PUF, 2010, pp. 369 et 1168-1173 (Quadrige (dicos poche)).

⁷³ « Dans l'Action Catholique, prêtre en charge de l'accompagnement des militants, notamment dans l'exercice de la révision de vie », A. FAVIER, *Égalité, mixité, sexualité*, op. cit., p. 577.

⁷⁴ F. ROSART, *Inventaire des archives de l'Association Catholique de la Jeunesse Belge (ACJB) et de l'Association Catholique de la Jeunesse Belge Féminine (ACJBF)*, Louvain-la-Neuve, ARCA, 2015, pp. 5-6 (ARCA).

⁷⁵ *Ibid.*, pp. 7-8.

⁷⁶ Christine de Hemptinne (1895-1984), fondatrice et première présidente de l'ACJBF, elle fût également présidente de la fédération mondiale des jeunes catholiques pendant trente ans (1926-1956), F. ROSART et T. SCAILLET (éds.), *Entre jeux et enjeux. Mouvements de jeunesse catholique en Belgique, 1910-1940*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2002, p. 308 (Sillages (ARCA) 6) ; É. GUBIN et al. (éds.), *Dictionnaire des femmes belges (XIXe et XXe siècles)*, Bruxelles, Racine, 2006, pp. 158-159.

L'ACJBF est pour les jeunes femmes une véritable école de vie, leur offrant une autonomie et des responsabilités via un apprentissage en communauté. La devise adoptée est : « étude, piété, action ».⁷⁷

De par leur caractère, ces mouvements ont offert un creuset de promotion féminine : les jeunes filles deviendront des militantes de l'apostolat laïc.⁷⁸ Après la Seconde Guerre Mondiale, l'Action Catholique se transforme : le confort des Trente Glorieuses gomme les différences sociales via un nivellement culturel.

Les milieux d'ACJB(F) offrent un intérêt historique certain pour cerner les points de tension et les enjeux des « années 68 » catholiques. En tant que réseaux de sociabilité juvénile, ils forment un système dynamique, oscillant entre orthodoxie du modèle conservateur familial et une « réflexion discrète mais précoce sur l'émancipation féminine » ; carrefour « entre défense catholique et modernité sociologique »⁷⁹.

Comme l'éducation des enfants et des jeunes gens se fait à travers plusieurs milieux éducatifs et culturels qui prolongent et complètent l'encadrement de la jeunesse dans le système scolaire (la famille, la communauté, le catéchisme dans la paroisse, le milieu professionnel ou les mouvements de jeunesse)⁸⁰, l'étude de ces mouvements nous permet de faire ressortir des valeurs.

Porte-paroles de la doctrine sociale de l'Église et des enjeux contemporains, l'ACJB constitue un relai social des manières d'instituer le féminin, le masculin, et les rapports sociaux entre les deux genres. Les prises de position de ces associations permettent de comprendre les négociations face à des questions clivantes et complexes, mais aussi d'évaluer l'équilibre entre une pastorale moderne d'ouverture et une fidélité aux dogmes romains.

⁷⁷ R. AUBERT, « Organisation et caractère des mouvements de jeunesse catholique en Belgique », dans *La « Gioventù cattolica » dopo l'Unità, 1868-1968*, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 1972, p. 277.

⁷⁸ F. ROSART, « L'A.C.J.B. et ses mouvements spécialisés », *art. cit.*, pp. 148-150.

⁷⁹ D. PELLETIER, « 1905-2005. Un siècle d'engagements catholiques », B. DURIEZ (éd.), *Les catholiques dans la République, 1905-2005*, Paris, Éd. de l'Atelier, 2005, p. 31.

⁸⁰ G. ZELIS, « Autour de la notion de "genre" », *art. cit.*, p. 29.

A. LA JEUNESSE ÉTUDIANTE CATHOLIQUE – JEC(F)

La JEC naît en 1927 avec la constitution d'une fédération nationale de Jeunesse Etudiante Catholique et est reconnue à l'ACJB sous l'impulsion de l'abbé Mignolet⁸¹ en septembre 1928 à Dinant. Les trois axes sont « informer, faire agir et incorporer », incarnés dans des services : aide aux rhétoriciens, services littéraire et de vacances.⁸²

La JEC rassemble des étudiants (de l'enseignement secondaire) à partir des écoles dans lesquelles elle est implantée. Fin 1912, le Congrès de Gilly donne une nouvelle impulsion aux « étudiantines de vacances », créées deux ans plus tôt, pour animer les collégiens durant les vacances d'été. Le 3 août 1927 à Namur, la JEC entre officiellement dans l'ACJB, comme mouvement spécialisé. Avant la fin de la guerre, la JEC fait paraître plusieurs journaux, dont *Le blé qui lève*, le *Bulletin des dirigeants*, le *Trait d'Union* et l'*Agenda Scolaire*.⁸³

Les jécistes appliquent la logique de Joseph Cardijn⁸⁴ du « voir, juger, agir » pour compléter leur formation scolaire par une éducation morale et intellectuelle. Le mouvement s'implante dans les écoles et dans les paroisses pour y former des groupes. Dans les années soixante, la JEC se modernise et devient moins exigeante, en remplaçant sa méthode par le « choisir, agir, apprécier ». Le mouvement insiste sur la spiritualité dans l'action et l'éducation et le rôle important des étudiants dans la formation d'une communauté scolaire.⁸⁵

Le pendant féminin des jécistes est fondé en 1929. L'abbé Dantinne⁸⁶ est le premier aumônier du mouvement. Les jeunes filles sont recrutées dans les écoles catholiques. La JECF souhaite compléter l'action des familles et des écoles pour offrir à ses membres une éducation

⁸¹ André Mignolet, A. TIHON, « Associations de laïcs et mouvements d'Action catholique en Belgique », *art. cit.*, p. 650.

⁸² F. ROSART, « L'A.C.J.B. et ses mouvements spécialisés », *art. cit.*, pp. 137-138.

⁸³ ID., *Inventaire des archives de la Jeunesse Étudiante Catholique (JEC)*, Louvain-la-Neuve, ARCA, 2016, p. 5 (ARCA).

⁸⁴ Joseph Cardijn (1882-1967), cardinal, initiateur et aumônier général puis international de la JOC. Il appliqua la méthode de « l'apostolat proprement laïc du laïc », T. DENOËL (éd.), *Le nouveau dictionnaire des Belges*, Bruxelles, Le Cri, 1992, p. 102.

⁸⁵ F. ROSART, « Jeunesse catholique francophone. Les archives des mouvements de coordination et des mouvements spécialisés », D. LEYDER (éd.), *Jeu de piste. Les archives des mouvements de jeunesse en Belgique*, vol. 4, Bruxelles, Archives et bibliothèques de Belgique, 2016, pp. 151-152 (Archives et bibliothèques de Belgique 87).

⁸⁶ Jean Dantinne (1895-1931), aumônier de l'ACJB(F) du Luxembourg dans les années trente et aumônier général de la JECF de 1929 à sa mort en 1931, *Inventaire des archives de la Jeunesse Étudiante Catholique Féminine (JECF)*, Louvain-la-Neuve, ARCA, 2016, p. 3 (ARCA).

catholique plus complète. Les couleurs arborées par les jécistes sur leurs uniformes est le bleu dès 1934. Jusqu'à l'aube des années cinquante, les effectifs augmentent considérablement (5.000 membres en 1949). Après la Seconde Guerre Mondiale, les activités se veulent plus récréatives et tournées vers les questions sociales liées au monde scolaire.⁸⁷

Les réunions se font sous forme de cercles d'étude par école, en général chapeautées par des religieux. La méthode prônée est celle du « voir, juger, agir ». Les jeunes hommes et femmes discutent d'un sujet précis, soigneusement choisi au contact du terrain, afin de développer leur capacité à émettre des jugements et d'apporter des solutions. Le mouvement s'exprime à travers ses deux revues mensuelles, *JECF* et *J.E. (Jeunesse Étudiante)*, en plus de son *Bulletin des dirigeantes*.⁸⁸ Des « estudiantines de vacances » sont également organisées durant les mois d'été. Une section des « benjamines » accueille les filles de huit à quatorze ans, avant qu'elles ne deviennent des jécistes à part entière.⁸⁹

En 1975, la JEC-Sup prend la place de la JUC et, en 2003, le mouvement se renomme « Jeune Et Citoyen » (JEC).

B. LA JEUNESSE INDEPENDANTE CATHOLIQUE – JIC(F)

Le terme « indépendant » est ici à définir clairement : il cible les jeunes issus de la bourgeoisie et des classes moyennes (principalement des commerçants)⁹⁰ : en somme, un ensemble assez hétérogène. En 1958, la JICF comprend cent-vingt jeunes filles réparties en sept catégories professionnelles. Cela permet de mieux cerner le public cible. Ces groupes sont classés dans l'ordre de proportion décroissant : employées de bureau, secrétaires ; enseignantes : institutrices et régentes ; universitaires et assistantes en psychologie ; assistantes

⁸⁷ F. ROSART, « Jeunesse étudiante catholique féminine », É. GUBIN *et al.* (éds.), *Dictionnaire des femmes belges, op. cit.*, pp. 307-308.

⁸⁸ ID., *Fonds de la jeunesse étudiante catholique (J.E.C.-J.E.C.F.)*, Louvain-la-Neuve, UCL, 1984, p. 2 (Archives de l'Université catholique de Louvain. Archives relatives à l'action catholique (AC) 7).

⁸⁹ ID., « Jeunesse catholique francophone », *Jeu de piste, op. cit.*, p. 157.

⁹⁰ T. SCAILLET et F. ROSART, « Les mouvements d'Action catholique et de jeunesse et l'apostolat des laïcs », J. PIROTTE et G. ZELIS (éds.), *Pour une histoire du monde catholique au 20e siècle, Wallonie-Bruxelles. Guide du chercheur*, Louvain-La-Neuve, ARCA, 2003, p. 336 (Sillages (ARCA) 7).

sociales et infirmières ; aides familiales, garde-malades, puéricultrices ; commerce et enfin professions artistiques.⁹¹ Les jicistes arborent le blanc comme couleur de référence.

La JIC, fondée en 1929, *a contrario* de la JEC, ne possède pas de structures préexistantes sur lesquelles se baser. Son noyau dur prend forme dans la capitale bruxelloise. Elle est reconnue officiellement par l'ACJB dès l'année suivante.⁹²

Le volet féminin de la JIC est fondé en mai 1930 par l'abbé Alfred Mampaey⁹³. Il est le dernier né des mouvements spécialisés de l'ACJB. A sa fondation, le mouvement est basé sur des critères d'entrée stricts : il faut avoir de quatorze à trente ans, être catholique, avoir fait des études et réaliser un stage de trois mois dans le mouvement.⁹⁴ Le mouvement jiciste apparaît ainsi comme une continuité de la JECF en rassemblant des membres de milieux favorisés issues de « bonnes familles ». Une des figures de proue est Mérinette Van den Heuvel⁹⁵, d'abord secrétaire puis présidente de 1930 à 1942.

Les valeurs promues sont profondément inscrites dans la tradition catholique occidentale : les jeunes femmes sont incitées à prendre soin de leur toilette et à prendre part à des loisirs « sains ». De nombreuses activités culturelles et des voyages sont régulièrement organisés. Chaque année, les membres sont invités à réfléchir sur une thématique précise lors d'une semaine d'étude nationale (par exemple, le thème du mariage est choisi pour le rassemblement de 1950).⁹⁶ Le mouvement est divisé en sections régionales, appelées fédérations diocésaines. La jeune fille est d'abord sympathisante, puis devient jiciste à part entière, lors d'une cérémonie d'engagement. L'aspirante jiciste doit avoir pris connaissance de la loi jiciste (citée *infra*) et montrer des preuves de son engagement à l'aumônier. Elle reçoit, à

⁹¹ J. VENDREDI, « Heureuse de vous présenter ... les jeunes filles », *Jeunesse et Vie*, Avril- mai - juin 1958, p. 13 (ARCA P284).

⁹² R. AUBERT, « Organisation et caractère des mouvements de jeunesse catholique en Belgique », *art. cit.*, p. 306.

⁹³ Alfred Mampaey (1894-1967) est ordonné prêtre en 1917 et vicaire à la paroisse Saint-Boniface à Ixelles jusqu'en 1933. Il est à l'initiative du pendant féminin de l'ACJB. Pendant trente ans, il sera aumônier national de l'ACJBF et de la JICF (jusqu'en 1963), F. ROSART et T. SCAILLET (éds.), *Entre jeux et enjeux. Mouvements de jeunesse catholique en Belgique, 1910-1940*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2002, pp. 314-315 (Sillages (ARCA) 6).

⁹⁴ F. ROSART, « Jeunesse catholique francophone. Les archives des mouvements de coordination et des mouvements spécialisés », D. LEYDER (éd.), *Jeu de piste, op. cit.*, p. 165.

⁹⁵ Marie-Antoinette Van den Heuvel (1895-1985), échevin à la ville de Bruxelles de 1947 à 1971. Co-fondatrice et première présidente de la JICF, avant de continuer à s'investir dans les associations catholiques laïques de Belgique, V. PIETTE, « Van den Heuvel, Marie-Antoinette, dite Mérinette », dans *Dictionnaire des femmes belges, XIXe et XXe siècles*, Bruxelles, 2006, pp. 543-544.

⁹⁶ F. ROSART, *Inventaire des archives de la Jeunesse Indépendante Catholique Féminine (JICF)*, Louvain-la-Neuve, 2016 (ARCA, Fonds JICF, 89).

cette occasion, l'insigne. Par après, la jiciste peut devenir militante, ce qui suppose un engagement encore plus poussé dans les structures de l'organisation. Le maximum de la pyramide hiérarchique est le président national de chaque mouvement. Ce modèle vaut pour tous les mouvements d'ACJB.

« La jiciste est fière de sa foi et de sa mission d'apôtre.

Aime l'Église et sa patrie. Elle obéit à ses chefs.

Aime et sert le Christ et son prochain. La Vierge est son modèle.

Remplit son rôle dans sa famille.

Se préoccupe de son milieu et y fait résonner la vie chrétienne.

Fait de sa journée une offrande unie au sacrifice de la Messe.

Accueille la vie comme un devoir joyeux.

Est pure, loyale, énergique et simple.

Développe sa personnalité pour mieux réaliser sa mission.

Approfondit la doctrine de l'Action catholique ; vit son mouvement et porte son insigne »⁹⁷

La formation des jicistes insiste sur la préparation au mariage, voie toute tracée dans le discours prôné car les filles sont peu encouragées à travailler jusqu'à la fin des années soixante. Elle dispose de structures solides, par exemple, des « centres familiaux » de formation pour des assistantes sociales. Dans l'entre-deux-guerres, la modernité bourgeoise entraîne cependant le mouvement vers une évolution ténue de la féminité. L'horizon des jicistes reste néanmoins assez semblable à celui proposé à leurs mères.⁹⁸ La vision du travail des femmes évoluera sensiblement dans l'après-guerre, encourageant d'abord les jeunes filles à des professions sociales (assistantes sociales, infirmières, garde-malades, ...). Le credo du Centre Familial central est « École de vie. Se former pour servir, apprendre en servant ... »⁹⁹.

⁹⁷ Prière jiciste, Françoise, « Retranscription du *focus group* avec les jicistes : Françoise, Anne, Gabrielle, Madeleine et Marie », 7 mars 2019, pp. 78-79.

⁹⁸ S. SCAILLET, « *A l'ombre des jeunes filles en fleurs* ». *L'horizon proposé aux jeunes bourgeoises chrétiennes par les publications de la J.I.C.F. dans l'entre-deux-guerres*, mémoire de master en Histoire, sous la direction de Jean Pirotte, Louvain-la-Neuve, UCL, 1990, p. 141.

⁹⁹ « Centre Familial. École de vie. Se former pour servir, apprendre en servant ... », *Jeunesse et Vie*, Juillet 1958, p. 21 (ARCA P284).

La JICF n'a jamais été un mouvement de masse mais semble plus dynamique dans certaines paroisses, comme celle de Sainte-Croix à Ixelles. Vers les années cinquante, le mouvement peine à trouver des nouvelles recrues et des aumôniers. En 1967, les deux mouvements masculins et féminins se réduisent à quelques milliers de membres.¹⁰⁰

Proportionnellement à l'effritement du mouvement, les jicistes opèrent une concentration des activités autour d'une revue de critique littéraire : *Indications, la revue des romans*.¹⁰¹ Cette revue met en avant la spiritualité dans la littérature jeunesse et est caractérisée par une équipe de rédaction essentiellement féminine.¹⁰² En 1978, la JICF fusionne avec d'autres groupements pour former « Jeunesse présente ». L'association devient « Indications », non plus chrétienne mais humaniste, en 2002. En 2013, elle devient la plateforme internet « Karoo » qui rassemble des rédacteurs de critique et création culturelle.¹⁰³

Afin de percevoir la portée du présent mémoire, il est nécessaire de s'attarder au préalable sur les sources de cette analyse. Ce travail propose d'approcher les discours proposés par l'ACJB en interrogeant son modèle à partir de plusieurs types de sources. Constituant les bases de notre réflexion, les sources mobilisées seront écrites et orales, croisées et articulées, aux fins d'en tirer un maximum de richesse et de mettre en évidence les nuances des différentes situations.

V. PRESENTATION DES SOURCES MOBILISEES : AU CROISEMENT DE L'ECRIT ET DE L'ORAL

La démarche se construit entre deux pôles d'analyse. D'une part, un phénomène « *top-down* », qui consiste en l'exploration des discours socio-normatifs d'une période d'entre-deux. La compréhension des normes explicites ou implicites, sur papier ou intériorisées, a été permise

¹⁰⁰ « Structures et évolution du "monde catholique" en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 6, 1967, p. 18.

¹⁰¹ Revue fondée en 1943 *Indications. La revue des romans*, Bruxelles, 19, rue du Marteau (ARCA P285).

¹⁰² S. GARDIEN, *Indications. Le changement dans la continuité. Une revue de critique littéraire se transforme*, mémoire de master en communication, sous la direction de Philippe Marion, Louvain-la-Neuve, UCL, 1988, pp. 6-10.

¹⁰³ M. BOONEN, « D'Indications à Karoo, 70 ans de critiques. Rencontre avec Thierry Horguelin », dans *Inventaire des archives des Jeunesses Indépendantes Catholiques Féminines*, 23 octobre 2015 (A l'occasion d'une exposition à la bibliothèque communale de Saint-Josse), [En ligne]. <<https://karoo.me/art-ko/dindications-a-karoo-70-ans-de-critique-rencontre-avec-thierry-horguelin>>. (Consulté le 22 mai 2018).

par le dépouillement de la littérature scientifique couplée aux archives papiers. D'autre part, le pôle d'analyse « *bottom-up* » est basé sur des sources orales et les témoignages présents dans les publications jicistes et jécistes. Une histoire « par le bas » permet d'approcher l'intimité des acteurs et d'aborder les habitudes sexuelles des jeunes au quotidien.

A. UNE APPROCHE « *TOP-DOWN* ET *BOTTOM-UP* » COMME DEMARCHE DE RECHERCHE GENREE

Notre démarche de recherche consistera en une série de croisements. L'originalité du présent mémoire n'est pas d'analyser des faits marquants d'une période charnière en Belgique, les « années 68 », ou encore de comprendre l'influence de l'Église sur les familles belges. Sa particularité réside dans la recherche articulée entre différents courants : d'une part, ceux des sociétés institutionnalisées et normatives construites de manière complexe et, d'autre part, ceux des réalités quotidiennes des gens, des hommes et des femmes qui doivent négocier avec ces modèles proposés. Afin de percevoir cette richesse, il faudra entremêler deux pôles, via des sources « *top-down* » et « *bottom-up* ».

Le premier pôle d'analyse consistera à maîtriser des contours parfois flous d'une époque de transitions. Les discours normatifs, porteurs d'innombrables injonctions, constituaient le phénomène « *top-down* », phénomène qui impose aux acteurs sous différentes formes : des règles intériorisées ou exprimées, des prescriptions inscrites dans l'imaginaire ou dans le respect de la tradition, transmises oralement ou mises sur papier. Une littérature scientifique déjà approfondie sur les questions de normes institutionnelles – civiles ou catholiques – a enrichi l'exploration de discours directifs prônés à travers les revues ou les services de préparation au mariage jécistes ou jicistes.

Le second pôle d'analyse, « *bottom-up* », se retrouvera principalement dans les sources orales et dans l'analyse de témoignages omniprésents dans les revues de l'ACJB. La pertinence de faire une histoire « par le bas » s'impose dans le cas d'une histoire culturelle des sexualités. Les sources orales, loin d'être « palliatives » à une carence en sources écrites, s'imposent en concordance avec la démarche générale de ce mémoire. Elles permettent de coproduire la source historique avec les acteurs et de dénicher l'histoire culturelle dans leurs propos. Elles autorisent à toucher du doigt l'intimité profonde de ces jeunes couples au quotidien.

Les mutations sociales qui scandent la période touchent tout particulièrement les rapports sociaux de genre. Les sources étudiées permettront d'approcher historiquement des formes de

discours sous-jacents sur la masculinité, la féminité, la mixité ou encore sur la question de la vie de couple les relations prémaritales. Pour cela, il a fallu les lire avec des lunettes bisexuées pour comprendre les « aspirations et conceptions nouvelles »¹⁰⁴ des jeunes socialisés au sein de ces organisations d'ACJB. Une histoire religieuse genrée sera donc réalisée pour comprendre les enjeux des représentations et des discours, leur influence sur les rapports de pouvoir entre les sexes et les aménagements quotidiens des acteurs de ces changements.

Dans la démarche de l'historien, la critique des sources ainsi que l'heuristique sont des aptitudes cruciales. Il s'agira dès lors de cibler les limites de ces sources, choisies avec soin pour que leur pertinence et leur cohérence soient les plus efficaces possible.

B. ARCHIVES IMPRIMÉES ET PUBLICATIONS (ARCHIVES DU MONDE CATHOLIQUE)

La majeure partie des archives des mouvements étudiés est conservée aux Archives du Monde Catholique (ARCA) à Louvain-la-Neuve.¹⁰⁵ Le choix a été posé de partir de ses rayonnages pour l'ensemble de la démarche. Ce centre d'archives, constitué vers juillet 1989, est une plateforme documentaire de l'Institut religions, spiritualités, cultures et sociétés (RSCS) et une bibliothèque spécialisée de l'UCLouvain.¹⁰⁶ Il se charge de recueillir et de rassembler les documentations de la vie du monde chrétien pour la zone Wallonie-Bruxelles du XIXe et XXe siècles. L'initiative de départ du centre revient à Giovanni Hoyois¹⁰⁷, ancien président de l'ACJB, qui lui lègue ses papiers personnels en 1969. Par la suite, les différents fonds d'archives portant sur l'Action Catholique sont rassemblés par le Centre d'histoire contemporaine de l'université. Actuellement, l'ARCA se situe au n°6, sentier du Gorla, à Louvain-la-Neuve.¹⁰⁸

¹⁰⁴ A. FAVIER, *Égalité, mixité, sexualité*, op. cit., p. 527.

¹⁰⁵ Une partie minoritaire est également conservée par le KADOC de la KULeuven, F. ROSART, « Jeunesse catholique francophone », D. LEYDER (éd.), *Jeu de piste*, op. cit., pp. 167-168 ; « Archives du Monde Catholique (ARCA) », P. VAN DEN EECKHOUT et G. VANTHEMSCHE (éds.), *Bronnen voor de studie van het hedendaagse België, 19e-20e eeuw*, Brussel, VUBPress, 1999, pp. 1138-1140.

¹⁰⁶ A l'Université Catholique de Louvain, le thème de préséminaire de deuxième année en histoire contemporaine de l'année académique 1997-1998, dirigé par Jean Pirotte et Françoise Rosart, portait sur les valeurs qu'on inculquait aux jeunes entre les années vingt et 1968. Plus tard, il sera orienté vers les valeurs transmises aux enfants et adolescents belges entre 1945 et 1968. Trois de ces travaux concernant les JECF et JICF ont été portés à mon attention par le professeur Guy Zélis, aux Archives du Monde Catholique.

¹⁰⁷ Giovanni Hoyois (1893-1969), deuxième président de l'ACJB, F. ROSART et T. SCAILLET (éds.), *Entre jeux et enjeux*, op. cit., pp. 312-313.

¹⁰⁸ « Archives du monde catholique. UCLouvain », [En ligne]. <<https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/rscs/arca>>. (Consulté le 1 août 2019).

Pour les mouvements de jeunesse de l'Action Catholique « à la fois beaucoup et très peu d'archives ont été conservées »¹⁰⁹. L'ensemble de ces fonds d'archives est constitué principalement de documentation supra-locale, car la plupart des fonds locaux ont été perdus. Des papiers importants subsistent cachés dans des fonds d'archives personnels, comme c'était le cas pour ceux de Mérinette Van den Heuvel, déposés à l'UCL en 1985.¹¹⁰ Des réflexes archivistiques défectueux sont à l'origine de ces pertes : les propriétaires des documents estiment qu'ils n'ont pas de valeur. Cette négligence est caractéristique des documents personnels et associatifs, qui tirent souvent leurs racines d'une multitude d'organisations préexistantes. Une des explications peut aussi être le renouvellement rapide des responsables et cadres locaux et leur dispersion géographique.¹¹¹ Ainsi, retracer l'histoire de l'AC implique de se heurter à une certaine irrégularité de sources.

Les archives de l'organisation générale des mouvements étudiés et leurs publications nous permettent d'accéder à un tableau complexe du parfait jiciste et jéciste et des sujets qui les préoccupaient.

La première catégorie d'archives consiste en un ensemble de documents imprimés relevant de la gestion quotidienne de chaque association. Des éléments d'histoire et statuts du mouvement, des listes de membres, rapports d'activités, copies d'exposés doctrinaux et d'invitations des semaines d'étude nationale, des demandes de subsides et les insignes des mouvements ont été conservés aux ARCA. Ces documents permettent de percevoir le discours énoncé aux jicistes et jécistes aux alentours des années soixante.

La seconde catégorie correspond à la presse spécialisée d'Action Catholique. Les revues jicistes et jécistes, conservées en majeure partie aux ARCA¹¹², sont une source précieuse d'informations. Les publications et revues des associations demeurent une mine d'or d'informations socio-normatives. Sous une apparence anodine et quotidienne, elles révèlent des

¹⁰⁹ D. LEYDER, F. SIMON et L. VOS, « Départ », D. LEYDER (éd.), *Jeu de piste, op. cit.*, pp. 17-18.

¹¹⁰ F. ROSART, *Fonds Mérinette Van den Heuvel (1895-1985)*, Louvain-la-Neuve, UCL, 1985 (Archives de l'Université catholique de Louvain. Archives relatives à l'action catholique (AC) 14).

¹¹¹ G. DESMET, « Enkele bedenkingen over verenigingsarchief », *Brood & Rozen. Tijdschrift voor de geschiedenis van sociale bewegingen*, n° 2, 2013, pp. 27-41.

¹¹² « Wallonie », E. FLOUR et al., *Répertoire des sources pour l'histoire des femmes en Belgique. Répertoire de la presse féminine et féministe en Belgique. 1830-1994*, t. 2, Bruxelles, Ministère de l'emploi et du travail, 1994, p. 263.

puissants canaux d'acculturation féminine.¹¹³ La presse féminine s'avérant « un des principaux moyens pour convaincre la femme d'accepter le rôle que la société lui réserve »¹¹⁴, la pertinence du dépouillement des revues jicistes et jécistes devient dès lors une évidence.

Il est possible de poser comme hypothèse que les organisateurs de la JIC(F) et JEC(F) avaient conscience du potentiel de communication que représentaient ces médias privilégiés pour jeunes gens. Le contenu des périodiques est alors influencé par les politiques menées par les dirigeants de l'AC. La plupart des articles, excepté les témoignages des membres et citations d'auteurs reconnus, ne sont pas signés. Nous partons du postulat que le comité de rédaction, constitué de membres, rédige la quasi-totalité des articles.

De 1933 à 1961, la JICF publie une revue bimensuelle puis mensuelle : *Jeunesse et Vie*¹¹⁵, qui devient *Présence*¹¹⁶ en 1961. Au début de l'année 1968, sans doute corollairement à l'étiollement du mouvement, la revue englobe les deux pôles du mouvement sous le sigle globalisé de la JIC. Les modalités d'impression se simplifient, les couleurs et illustrations disparaissent. A partir de là, la couverture de *Présence* se présente avec deux visages, l'un masculin, l'autre féminin (voir Figure 1 Couverture de *Présence* à partir de 1968).

La JEC s'exprime via ses revues mensuelles : *JECF*¹¹⁷ et *Jeunesse Étudiante*¹¹⁸. Cette dernière est une publication vouée aux jeunes du mouvement, avec la volonté de susciter l'intérêt

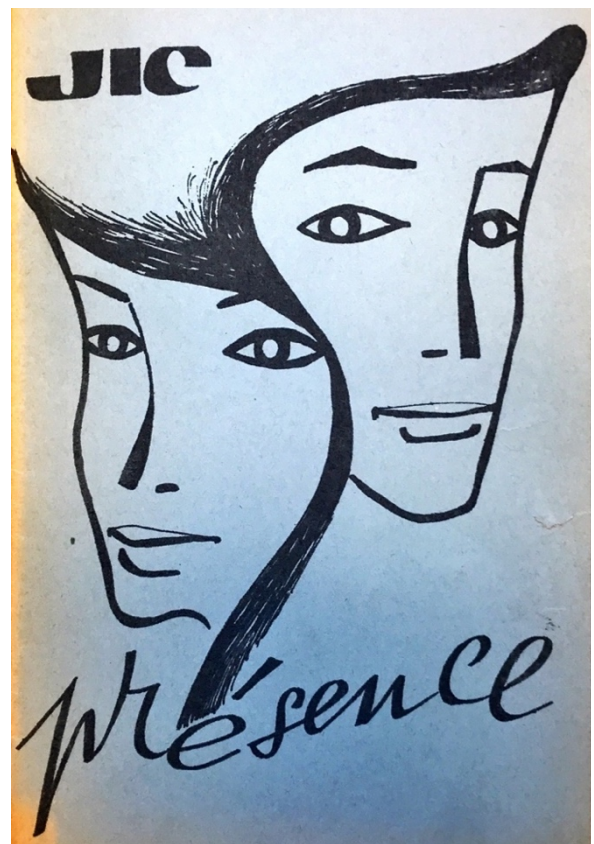


Figure 1 Couverture de *Présence* à partir de 1968 (ARCA P25)

¹¹³ M. DUBESSET, « Les figures du féminin à travers deux revues féminines, l'une catholique, l'autre protestante, La Femme dans la Vie Sociale et Jeunes Femmes, dans les années 1950-1960 », *Le Mouvement Social*, mars 2002, p. 9.

¹¹⁴ E. FLOUR et al., *Répertoire des sources pour l'histoire des femmes en Belgique. Répertoire de la presse féminine et féministe en Belgique. 1830-1994*, t. 2, Bruxelles, Ministère de l'emploi et du travail, 1994, p. III.

¹¹⁵ JICF, *Jeunesse et Vie*, Bruxelles, 19, rue du Marteau, 1944-1961 (ARCA P284).

¹¹⁶ JICF puis JIC, *Présence*, Bruxelles, 19, rue du Marteau, 1961-1984 (ARCA P25).

¹¹⁷ JECF (éd.), *JECF. Organe mensuel de la jeunesse estudiantine catholique féminine*, Bruxelles (ARCA P45).

¹¹⁸ JECF (éd.), *Jeunesse Étudiante. Organe de la JECF*, Bruxelles (ARCA P24).

des membres en les touchant dans leur quotidien d'étudiant. Elle débute véritablement en tant que revue vers 1946, en promettant une parution mensuelle (doublant le tirage) et une augmentation du nombre de pages. Des photographies et des couleurs apparaissent.

Les sources iconographiques n'ont pas été analysées en tant que telles. La majeure partie de ces images est composée de photographies et de dessins (parfois caricaturaux) illustrant un article. Malgré tout, ces images ont permis un approfondissement du contenu du texte, appuyant tantôt une idée défendue distinctement dans le document d'archives, renforçant tantôt une nuance implicite.

Ces archives, conservées aux Archives du Monde Catholique, ont été dépouillées systématiquement à partir des inventaires d'archives récents et complets présents sur place. La méthode a consisté à parcourir chaque document et à lire tout contenu qui concernait soit la période traitée (années 1960), soit les grandes thématiques abordées dans ce travail (sexualité, fiançailles, mixité, préparation au mariage, ...) dans une périodisation plus large (1950-1970). Un souci particulier a été apporté aux revues qui ont été photographiées et relues plusieurs fois. En effet, les articles de périodiques n'offrent pas la clarté d'un exposé doctrinal de référence. Il s'agissait de saisir les nuances et sous-entendus dans des articles écrits par les jeunes eux-mêmes et les liens que les rédacteurs entretenaient avec les communautés jicistes et jécistes.

C. « *BON, QU'EST-CE QUE TU VEUX ENCORE SAVOIR, MA PETITE CAMILLE ?* »¹¹⁹ : LES SOURCES

ORALES

Dans ce point, nous nous attarderons sur l'histoire des sources orales et de la richesse que l'on peut en faire ressurgir, tout en développant un appareil critique poussé. Ensuite, nous aborderons le déroulement concret des interviews, avant de présenter l'échantillonnage de témoins interrogés.

Dans le cadre de ce travail, la source orale est apparue comme un outil indispensable et son usage s'est imposé. Cet outil est permis par la périodisation récente et sert à pallier la rareté et les limites des sources écrites.¹²⁰ Mais, loin d'être une solution palliative au manque de

¹¹⁹ Françoise, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 97.

¹²⁰ Le séminaire d'histoire contemporaine disposait en outre d'une vingtaine de témoignages oraux en 1985, F. ROSART, « Les mouvements de jeunesse catholiques en Belgique francophone. État de la recherche », dans G. CHOLVY (éd.), *Mouvements de jeunesse. Chrétiens et juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen (1799-1968)*, Paris, Cerf, 1985, p. 176 (Cerf-Histoire).

documents sur papier, l'histoire orale constitue un apport particulier. Elle est une source à part entière. Elle permet d'explorer comment les acteurs ont vécu le passé ou s'y sont connectés au quotidien, comment ils se sont perçus dans des contextes historico-sociaux particuliers, et comment le passé est encore manifeste dans leur présent. Elle donne plus de poids à l'expérience vécue des acteurs, tout en complexifiant le regard du chercheur sur des situations observées.¹²¹

L'histoire a progressivement marginalisé l'utilisation de la source parlée, en construisant sa rigueur en opposition au témoignage oral. Au XIXe siècle, seuls les documents sont acceptés comme source de connaissance historique, même si les études folkloriques et locales usent tout de même du matériel oral.¹²² La sociologie américaine de l'École de Chicago va cependant réintroduire les témoignages oraux comme outil scientifique. C'est donc avec des sociologues que les premières expérimentations contemporaines sur les sources orales recommencent. Dès les années 1930, les historiens s'emparent de la démarche pour interroger des esclaves des champs de coton. Après la Seconde Guerre Mondiale, l'histoire orale est à l'origine d'un centre d'étude à la Columbia University de New York, puis se dote d'une revue, *The Oral History Review*, et rentre dans les programmes d'enseignement universitaire.¹²³

Dans les années septante, les historiennes féministes de la deuxième vague, à la recherche de sources « de première main », dynamisent également l'utilisation des sources orales. La recherche féministe a ainsi développé le récit de vie en croisant interviews, documents (auto)biographiques et photographies.¹²⁴ La pratique de l'histoire orale traverse l'Atlantique pour s'inscrire dans la tendance générale de retour à l'histoire « par la base » (*bottom-up*). En Belgique, Jean Stengers, Jacques Lory et Fabrice Maerten sont les premiers à

¹²¹ L. BRUYERE et A.-S. CROSETTI, « La recherche en monde pilarisé », *art. cit.*, p. 57.

¹²² F. DESCAMPS (éd.), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, 2001, pp. 21-25 (Histoire économique et financière de la France).

¹²³ F. ROSART, « La source orale : approche méthodologique », *Revue d'histoire religieuse du Brabant Wallon*, vol. 7, n° 1-3, 1993, pp. 161-162.

¹²⁴ B. HARRISON, « Editors' Introduction : Researching Lives and the Lived Experience », B. HARRISON (éd.), *Life story research*, vol. 1, Los Angeles, London, New Delhi, Singapore, SAGE, 2008, pp. xxiv-xxv (SAGE Benchmarks in Social Research Methods).

organiser les questionnements universitaires autour des témoignages au début des années 1980.¹²⁵

La nouvelle approche permet, en effet, d'accéder à des expériences de groupes jusqu'alors muets dans les sources écrites. Les historiens s'inquiètent de plus en plus à propos de « *the selective nature of traditional historical sources, and the 'invisibility' and exclusion of everyday lives, and people's perceptions and experiences in economic, political and cultural life, from them. A greater inclusivity would result in opportunities for participation and self-expression of many constituencies, that were 'hidden from history'* »¹²⁶. Ainsi, « les archives orales sont des écoles d'empirisme, elles ancrent l'historien dans le concret et l'arriment solidement dans une quête incarnée des hommes, des hommes dans le temps et l'espace »¹²⁷. De cette manière, l'histoire orale rencontre très bien l'histoire des femmes et l'histoire du genre, de par les éléments du quotidien et du social intériorisés qu'elle peut faire ressurgir.¹²⁸

L'utilisation de sources orales est maintenant bien enracinée : celles-ci sont un axe d'approche pour aborder l'histoire culturelle. Les auteurs s'interrogent même sur la possibilité d'un « *biographical turn* » qui ferait suite au « *cultural turn* » en sciences sociales. L'individu serait considéré comme un point de fuite ou d'inflexion à replacer dans un contexte culturel plus général.¹²⁹

1) Sources orales : richesse et nécessité d'une méthodologie critique

L'utilisation de témoignages oraux rime avec prudence et critique historique. Ceux-ci sont, par essence, des reconstructions du passé : le témoin livre un récit recomposé. La mémoire a tendance à construire et reconstruire les souvenirs en fonction du vécu traversé, à filtrer et

¹²⁵ H. DESCAMPS, *Le processus de féminisation de la police communale en Belgique (1953-2001)*, mémoire de master en histoire, promotrice : Aurore François, Louvain-la-Neuve, UCL, 2017, p. 16.

¹²⁶ « Le caractère sélectif des sources historiques traditionnelles, l'"invisibilité" et l'exclusion de la vie quotidienne, des perceptions et des expériences des gens dans la vie économique, politique et culturelle. Une plus grande inclusivité se traduirait par des possibilités de participation et d'expression personnelle pour de nombreux groupes, qui étaient "cachés de l'histoire" » (traduction personnelle), B. HARRISON, "Editors' Introduction", » *Life story research*, op. cit., p. xxiii.

¹²⁷ F. DESCAMPS (éd.), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone*, op. cit., p. 742.

¹²⁸ J. BORNAT et H. DIAMOND, « Women's History and Oral History: developments and debates », *Women's History Review*, vol. 16, n° 1, 2007, pp. 19-39.

¹²⁹ M. RUSTIN, « Reflections on the Biographical Turn in Social Science », *Life story research*, op. cit., pp. 161-162.

donc transformer les données transmises chaque jour à l'individu. La mémoire individuelle se réapproprie des événements en relation avec la mémoire collective.

Face aux nombreuses irrégularités survenant dans les témoignages oraux, l'enquêteur se doit de se rappeler la nature inexacte des sources en histoire en examinant la relativité et la fragilité de ses connaissances¹³⁰. Les propos tenus seront dès lors, lorsque cela est possible, vérifiés et recoupés par d'autres sources. Durant les entretiens, l'influence de problématiques contemporaines est omniprésente dans l'esprit des témoins.

Les sources orales ont comme particularité d'être des coproductions entre témoin et chercheur. Jan Bleyen, historien de la KULeuven spécialiste des interactions avec l'anthropologie et la psychologie, explique : « *tot slot zou de interactie van het interview een wereld op zich zijn : de historicus botst op een onoverbrugbare kloof tussen het verhaal en een zogenaamde realiteit* »¹³¹. Le chercheur doit avoir bien en tête son intersubjectivité avec le témoin. Dès lors, il s'agit d'appliquer une critique historique rigoureuse et une méthode d'entretien pour interviewer les témoins du sujet traité, afin d'être armé pour appréhender « la source la plus riche mais aussi la plus douteuse qui soit : la parole »¹³². Il faut se préparer à créer un moment d'échange avec la personne en face de vous. Une démarche la plus objective et neutre possible est alors nécessaire, car l'enquêteur influe sur l'orientation des propos tenus lors de la rencontre.¹³³

En termes de méthodologie, l'entretien semi-directif, basé sur un récit de vie orienté selon des questions larges, a été sélectionné. Le questionnaire était basé sur une série de questions ouvertes menant à une grille de thèmes qu'il était judicieux d'aborder pour l'enquête. L'interview a été divisée en quatre temps, pour laisser le temps à l'interviewé de se détendre et de prendre confiance. Ces quatre temps (« enfance », « jeunesse et fiançailles », « mariage » et enfin « actuellement/vision rétrospective ») permettaient également de suivre le déroulement de la mémoire du témoin. La méthode semi-directive a comme avantage de laisser une certaine place à l'improvisation, selon la disponibilité et la spontanéité du témoin, tout en laissant des

¹³⁰ F. DESCAMPS (éd.), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone*, op. cit., pp. 739-743.

¹³¹ « Pour finir, l'interaction dans l'interview constitue un monde en soi : l'historien se heurterait à un fossé infranchissable entre le récit et une prétendue réalité » (traduction personnelle), J. BLEYEN, « Praten over seks ? Theoretische kwesties in verband met "oral history" », *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, vol. 38, n° 3-4, 2008, p. 327.

¹³² F. ROSART, « La source orale : approche méthodologique », art. cit., p. 163.

¹³³ H. DESCAMPS, *Le processus de féminisation de la police communale en Belgique*, op. cit., p. 23.

bornes facilement repérables au chercheur. Le témoin peut dès lors développer les points sur lesquels il souhaite s'exprimer en particulier. De plus, le questionnaire peut évoluer au fil des entretiens. Le désavantage de cette méthode semi-directive est qu'aucun entretien ne sera exactement pareil et que l'enquêteur doit savoir réagir face à l'espace qu'il laisse à l'interviewé.

Parler de sexualité ou de son histoire intime, particulièrement pour les personnes de cette génération, est souvent un problème. Pour eux, les paroles énoncées sont contraintes par une certaine prudence et des « tabous » sensibles.¹³⁴ La sexualité ne reste qu'une question de définitions sociales qui se transforment selon le contexte. Mais le mot « sexe » et ses dérivés contiennent, dans un contexte historique, des contenus et associations partagées. Dès lors, interviewer des témoins sur des questions de sexualité, c'est apprendre à négocier sur un contenu variable et relatif. Le chercheur doit déplacer ses conceptions vers des « mondes discursifs » plus anciens.¹³⁵ La compréhension des métaphores est une richesse pour le chercheur car elles permettent de cibler des aspects moins tangibles du passé.

Quelques phrases des témoins sont révélatrices de processus de justification mais s'amenuisent au fur et à mesure que la confiance s'installe avec l'enquêteur. Installer un climat de confiance avec l'informateur est crucial pour aborder un thème comme le sexe, potentiellement marqué de gêne, de retenue ou de sentiments forts. De plus, les enquêtés doivent s'épancher sur leur intimité, leur parcours de vie personnel. Le sexe est une affaire d'intimité, d'alcôve et parler ouvertement de sa vie très privée avec un inconnu reste un exercice délicat. Pour dépasser tout cela, il faut être ouvert et honnête sur la démarche, annoncer l'objet de la recherche et éviter d'utiliser un vocabulaire scientifique. Il faut se taire et laisser la place au récit du témoin, dans une logique de dialogue.

2) Déroulement effectif des interviews

Les entretiens ont été enregistrés sur un dictaphone incorporé à un smartphone, objet familier placé discrètement et se faisant oublier sur la table. L'enregistrement permet à l'enquêteur d'offrir une attention soutenue aux paroles de l'interviewé. Afin de rassurer les témoins en créant un climat de confiance, leur anonymat a été garanti. Seuls des prénoms

¹³⁴ S. LEVINSON, « La place et l'expérience des enquêteurs dans une enquête sensible », dans N. BAJOS et M. BOZON (éds.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, 2008, p. 103 (Hors Collection Social).

¹³⁵ J. BLEYEN, « Praten over seks ? Theoretische kwesties in verband met "oral history" », *art. cit.*, pp. 325-326.

d'emprunt (pseudonymes) seront ici utilisés. Toutes les rencontres se sont déroulées au domicile des témoins, excepté pour Paulette et quatre membres jicistes qui étaient dans la maison d'une amie ou d'une sœur. Un cadre de vie familial a été propice à l'installation d'un climat tranquille et de confiance.

La plupart des interviews ont duré une heure et demie, à l'exception de celle de André, qui a tenu à réaliser un récit de vie préparé à cause de sa mémoire immédiate vacillante. Dans ce cas, l'intégralité de l'entretien n'as pas été retranscrit, une grande partie du récit ne concernant pas sa vie privée, mais sa carrière et la guerre. Un autre interviewé, Daniel, ne souhaitait pas être enregistré : une prise de note manuscrite a, dès lors, pris le relais. La retranscription des enregistrements reste une démarche interprétative du chercheur : il s'agit d'une « traduction » vers un autre support. La retranscription complète d'interviews est un travail fastidieux mais il permet de se réapproprier le contenu des récits et de faire évoluer le questionnaire et les faiblesses des premiers entretiens. La mise par écrit permet aussi un ancrage plus pérenne, sans pour autant perdre l'atmosphère ou la richesse du langage et du non-verbal : silences, rires, hésitations, fermeté ou interrogation dans la voix, exclamations. De légers ajustements visant à rendre le langage plus juste et compréhensible ont été opérés durant la retranscription des entretiens.¹³⁶

L'analyse qualitative s'impose pour des données orales sur les pratiques culturelles comme le sexe et l'intime. Elle permet d'explorer les interactions au cas par cas et de leur donner du sens.¹³⁷ Par la suite, les textes ont été analysés « à la main » à l'aide d'un codage couleur en dégagant des unités de sens : genre, (in)éducation sexuelle, sexualité (pré)nuptiale, fiançailles et régulation des naissances. Ces unités de sens se sont ensuite articulées pour former la colonne vertébrale du mémoire avec, comme axe transversal, le prisme du genre. Les passages retranscrits les plus significatifs d'une idée, d'une norme ou d'un discours seront cités dans le corps de texte du travail pour illustrer les témoignages.

Les différences et similitudes de capital culturel (niveau d'éducation), de genre, d'âge (ici, la différence est de deux générations) ou encore de classe sociale modifient les interactions entre interviewé et intervieweur. Toutes ces variables conduisent l'entretien dans une

¹³⁶ Par exemple, le langage oral familier a tendance à faire l'impasse sur les « ne » dans la négation, ces particules ont été rajoutées après coup dans la retranscription.

¹³⁷ J. BLEYEN, « Praten over seks ? Theoretische kwesties in verband met "oral history" », *art. cit.*, p. 327.

dynamique : un même témoin ne racontera pas son expérience de la même manière à deux chercheurs différents, selon leurs caractéristiques propres.¹³⁸

D'abord, l'échantillon de témoins est composé de personnes issues de classes privilégiées. Dès lors, une relation de rapport social entre deux agents sociaux (l'interviewé et l'intervieweur) se déroule durant l'entretien. Ce rapport place le chercheur en position socialement dominée par le témoin, qui cumule une série de capitaux (économique, symbolique, culturel, social, professionnel, ...). Alors, « cette accumulation des différentes formes de capitaux est sensible dans les situations d'enquête où, en raison du thème de la recherche, c'est la personne-même de l'enquêté, sa vie familiale et sa biographie qui se trouvent au centre de l'investigation »¹³⁹. Mais cette dialectique est sapée par un jeu de pouvoir à leur merci : le fait-même de se prononcer sur leur vie et leurs habitudes sexuelles consiste en une performance pour eux aussi.

Ensuite, un certain paternalisme – ou maternalisme – bienveillant a été observé durant les entretiens¹⁴⁰. De plus, les témoins ont eu tendance à (sur)estimer le degré de liberté sexuelle de « votre génération » ou « des jeunes de nos jours » en le comparant à leur propre expérience ou à celle de leurs descendants.¹⁴¹ Il faut prendre en compte ce rapport de domination (de classe ou d'âge) qui s'installe malgré lui dans le face à face de l'entretien, l'intégrer et s'en tenir au questionnaire pour installer un climat de sympathie propice au bon déroulement de l'enquête.

Enfin, le témoignage des femmes est particulier. Elles auraient tendance, selon Françoise Rosart, à rendre compte du quotidien et à minimiser l'importance de leur témoignage.¹⁴² Elles partagent également plus facilement des confidences avec une femme. Dans le cas de l'échantillon mené dans le cadre de cette enquête, être une jeune fille universitaire d'éducation catholique a donc été un avantage pour créer un lien privilégié avec les témoins. De plus, la

¹³⁸ A. MONJARET et C. CICHELLI-PUGEAULT (éds.), *Le sexe de l'enquête. Approches sociologiques et anthropologiques*, Lyon, École normale supérieure, 2014, p. 256 (Sociétés, espaces, temps).

¹³⁹ M. PINÇON-CHARLOT et M. PINÇON (éds.), *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Paris, PUF, 2002, p. 30 (Quadrige 380).

¹⁴⁰ « Bon, qu'est-ce que tu veux encore savoir, ma petite Camille ? », Françoise, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 97.

¹⁴¹ « Aujourd'hui ça n'existe plus, le flirt. Si ? [...] mais on passe tout de suite à autre chose, maintenant », Louise, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », 18 décembre 2018, p. 30.

¹⁴² Spécialiste de l'histoire des mouvements de jeunesse catholiques contemporains, qui écrit ici sur la méthodologie des sources orales dans ce domaine, F. ROSART, « La source orale : approche méthodologique », *art. cit.*, p. 167.

mention d'une université catholique nous liait, pour les témoins, *de facto* à l'appartenance institutionnelle catholique. Elle nous a permis ne se pas se retrouver face aux difficultés que celles vécues par les doctorantes de l'ULB (ARC « Révolution sexuelle et (dé)pilarisation ») lors de leurs entretiens. Celles-ci se retrouvaient dans une position dans laquelle elles devaient prouver que leur assignation institutionnelle laïque est exempte de jugement.¹⁴³

3) Échantillonnage des témoins et brève présentation

La constitution d'un échantillon a été un défi dans le cadre de l'élaboration de ce mémoire. Une partie des mouvements de jeunesse de l'ACJB(F), *a contrario* de la JOC(F), a périclité après la Seconde Guerre Mondiale. Trouver les premiers témoins était une difficulté, néanmoins une fois le contact établi, par capillarité de proche en proche, les intéressés ont été plus aisés à repérer. La méthode « boule de neige » a été appliquée : les interviewés nous dirigeaient vers des connaissances pertinentes potentiellement disposées à témoigner et ainsi de suite.

L'échantillonnage a donc dû être élargi, passer des jeunes filles de la JICF pour s'ouvrir également aux hommes. Il s'est agrandi à un public recentré sur les jeunes couples catholiques de milieux privilégiés et urbains, fréquentant les mouvements de jeunesse prônant une forme d'éducation sexuelle. La JEC(F) apparaissait dès lors comme proche de la JIC(F) et leurs sources sont conservées au même endroit. Leurs discours étaient, en outre, en adéquation les uns par rapport aux autres.¹⁴⁴ Au vu de la richesse du sujet, ces mouvements de jeunesse mériteraient cependant une étude transversale, pour toute la Belgique, sur une période plus longue.

La diversité de l'échantillon est un plus pour l'approche complexe du sujet. Les témoins sont partagés en trois groupes : les jicistes, les jécistes et les participants à des cours de préparation au mariage (animateur ou participant) organisés dans le cadre de ces mouvements. L'ensemble de ces témoins partagent un profil sociologique homogène (milieu privilégié et d'éducation religieuse). Ils sont soit mariés, soit veufs, soit célibataire depuis toujours. Aucun

¹⁴³ L. BRUYERE et A.-S. CROSETTI, « La recherche en monde pilarisé », *art. cit.*, pp. 61-62.

¹⁴⁴ La JAC(F) est écartée en raison de son caractère rural, malgré que la classe sociale soit la même ciblée, les pratiques sont très différentes. La JUC(F) aussi, car les préoccupations entre les collégiens et étudiants ne sont pas les mêmes et que le mouvement n'a jamais réussi à se structurer face aux cercles facultaires et aux Équipes Universitaires d'Action Catholique (EUDAC), D. LEYDER (éd.), *Jeu de piste, op. cit.*, pp. 143-144, 148, 170-171.

n'a divorcé. Ils sont tous francophones.¹⁴⁵ C'est un des avantages de travailler à partir de groupes préconstruits par l'ACJB. Nés avant la guerre ou à sa sortie, les témoins s'inscrivent dans la génération qui précède directement le *baby-boom* : quatorze années séparent le plus âgé (1932) du cadet (1946). En 1968, les témoins avaient entre dix-huit et trente-quatre ans, avec un âge moyen de vingt-huit ans¹⁴⁶. ce qui permet de cerner plus facilement la transition qui se joue dans les années soixante.

■ ENTRETIEN AVEC LEOPOLD (6 AOUT 2018 - BRUXELLES)¹⁴⁷

Léopold est né en 1932 dans une famille chrétienne strictement traditionnelle, comportant huit enfants. Il a habité à Charleroi puis à Bruxelles. En 1944, touché par un éclat d'obus à la tête lors d'un bombardement, il devient handicapé. Au collège jésuite, il rentre à la JEC et se décrit comme un « *premier de classe* ». Il fait des études de droit puis une carrière à l'Université Catholique de Louvain. Il est l'auteur d'ouvrages qui abordent le discours moral catholique. Léopold a commencé un noviciat à seize ans puis a dû arrêter, pour des raisons de santé, à vingt-cinq ans. Célibataire, il se décrit comme timide avec les filles durant sa jeunesse, mais il se fiancera et connaîtra plusieurs « amies » durant sa vie d'adulte.

■ ENTRETIEN AVEC LOUISE ET PAULETTE (18 DECEMBRE 2018 – BRABANT WALLON)¹⁴⁸

Louise nous a introduit auprès de Paulette et souhaitait initialement se mettre en retrait. Elle est finalement entrée activement dans l'entretien. Elle est enfant unique, née en 1946, issue d'une famille traditionnelle pratiquante. Elle connaît son futur époux, Jean, à seize ans. Elle se mariera avec lui cinq ans plus tard, après un régendat en langues germaniques imposé par ses parents. Elle assure avoir toujours pris un contraceptif et avoir décidé du moment où ses trois enfants arriveraient.

Paulette est née en 1938 dans le Namurois. Fille unique, elle vit avec sa mère à la campagne pendant que son père est prisonnier de guerre. Elle estime n'avoir manqué de rien mais souligne une éducation très stricte de la part de ses parents. Elle grandit dans un milieu

¹⁴⁵ Exception faite d'André, qui provient d'une famille néerlandophone, mais seul le français était toléré après le déménagement en Wallonie et la stigmatisation des flamands après la guerre, « Retranscription partielle de l'entretien avec André », 9 janvier 2019, pp. 57-58.

¹⁴⁶ $(32 + 30 + 22 + 18 + 25 + 28 + 34 + 31 + 32 + 29 + 26 + 34 + 22)/13 = 27,92$

¹⁴⁷ « Retranscription de l'entretien avec Léopold », *op. cit.*, p. 3.

¹⁴⁸ « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 16.

exclusivement féminin. Dès le retour de son père, militaire de carrière, ses parents catholiques pratiquants l'envoient dans une école catholique dans le Namurois. Là-bas, elle rejoint la JECF à quatorze ans et continuera jusqu'à la fin de sa rhétorique. Après un régentat en français et histoire, elle épouse Serge, le premier garçon qu'elle fréquente à vingt ans. Elle commence à travailler puis suit son mari en Allemagne, où elle donne naissance à l'aîné de ses trois enfants (nés en 1963, 1965 et 1972). Elle participera activement à *Marriage Encounter*, une initiative visant à établir une communication entre les couples mariés, via des weekends de formation.

■ ENTRETIEN AVEC DANIEL (22 DECEMBRE 2018 – NAMUR)

En mai 1968, Daniel avait dix-huit ans et terminait sa première année aux Facultés Notre-Dame de la Paix à Namur. Il entreprend ensuite un noviciat. Devenu prêtre, il fait malgré tout la rencontre de Simone à trente-cinq ans. Après des dizaines d'années d'une relation interdite et un retour à la vie civile, Simone et Daniel se sont mariés récemment.

Daniel ne souhaitait pas être enregistré. Une prise de note au vol ne peut pas remplacer la retranscription complète d'un entretien. Mais les propos de Daniel serviront à renforcer ou nuancer les propos des autres témoins.

■ ENTRETIEN DU COUPLE ARTHUR ET MARIE-CLAIRE (7 JANVIER 2019 – BRUXELLES)¹⁴⁹

Les témoignages de couples ne ressemblent pas à l'addition de deux témoignages séparés. Selon les termes de Françoise Rosart concernant le champ ACJB en entretien oral, « mari et femme s'observent, se renvoient continuellement la balle, et souvent l'épouse s'efface devant son conjoint »¹⁵⁰. Cette dynamique a été observée durant l'interview, Marie-Claire avait tendance à laisser son mari répondre et les époux se consultaient visuellement avant de réagir à certains points.

Marie-Claire naît en 1943 et Arthur en 1940 dans la capitale. Ils se rencontrent dans le cadre d'une bande de jeunes mixte dans le Limbourg. Marie-Claire entame une première année d'études en littérature romane, mais ne mènera pas ce projet à terme pour des raisons médicales. Le couple se marie en 1964. Ils sont les parents de deux garçons et deux filles (nés en 1966, 68,

¹⁴⁹ « Retranscription de l'entretien avec Arthur et Marie-Claire », *op. cit.*, p. 16.

¹⁵⁰ F. ROSART, « La source orale : approche méthodologique », *art. cit.*, p. 167.

70 et 72). Marie-Claire a toujours mené une vie active (formation et bénévolat se transformant en mi-temps puis temps plein). Arthur est psychanalyste et diacre, professions qu'il continue aujourd'hui.

■ ENTRETIEN AVEC ANDRÉ (9 JANVIER 2019 – MONS)¹⁵¹

André est né près d'Ypres, en 1934, dans une fratrie de dix enfants. Son père ayant quitté le domicile pour une autre femme, sa mère élève seule ses enfants dans le cadre de l'épicerie familiale. Elle est une fervente catholique pratiquante. André entame ses études secondaires à Mouscron, mais rejoint finalement sa famille pour « *aider au magasin* », dans la section vins et liqueurs, qu'il fera fructifier. Il y rencontre Fernande, sa future épouse, à quinze ans. Vers 1952, les jeunes souhaitent se marier. Ils devront attendre quatre ans avant d'avoir l'autorisation de la mère d'André. L'aînée de leur trois enfants naît l'année suivant leur mariage. Le couple met rapidement en place des soirées de préparation au mariage. Parallèlement, André se lance dans le commerce fromager avec son épouse.

■ ENTRETIEN AVEC JACQUELINE (7 FEVRIER 2019 – NAMUR)¹⁵²

Fille d'une institutrice et d'un professeur de mathématiques, Jacqueline naît à Namur en 1937. A la naissance de son aîné, la mère de Jacqueline arrête de travailler, mais rêve de « *sortir de ses murs et ses casseroles* ». Elle poussera ses enfants à faire des études pour être autonomes. Jacqueline se lance dans des études de droit à Namur, puis entame un doctorat à Liège, en kot. Ajoutant une licence en criminologie, elle évolue alors dans un milieu très masculin. Elle estime la présence de dix filles pour deux cents étudiants.

Durant cette période, elle est jéciste et participe à une chorale mixte. Elle y rencontrera son futur époux « *Ferdie* », ingénieur. Jacqueline prête son serment d'avocate en 1961 et plaide au barreau à temps plein. Jacqueline et Ferdinand auront cinq enfants (dont deux en un an) et élèveront deux enfants adoptés, sans jamais que Jacqueline ne mette un frein à sa carrière. Jacqueline mènera une importante carrière juridique dans le Namurois. Elle fait partie de la

¹⁵¹ « Retranscription partielle de l'entretien avec André », *op. cit.*, p. 52.

¹⁵² « Retranscription de l'entretien avec Jacqueline », 7 février 2019, p. 61.

première génération de femmes entrées massivement au barreau.¹⁵³ Elle demeure très active et dirige actuellement la chorale de sa paroisse.

▪ FOCUS GROUP AVEC LES JICISTES : FRANCOISE, ANNE, GABRIELLE, MADELEINE ET MARIE (7 MARS 2019 – BRUXELLES)¹⁵⁴

Un *focus group* est une modalité d'interviews et de récolte d'archives orales. En rassemblant quelques personnes qui témoignent d'une même expérience, on peut créer une dynamique nouvelle, en obtenant une participation accrue. L'avantage principal du *focus group* est qu'il installe une ambiance détendue, tout en stimulant les interactions entre les témoins (qui se superposent alors aux simples interactions « témoin-chercheur »). Les témoins livrent dès lors plus facilement des expériences ou des opinions, attisés par l'énergie des répliques rythmées. Ce mode d'entretien demande cependant encore plus de contrôle de la part de l'enquêteur. Il ne faut pas se distancier du sujet de l'interview. Un autre avantage est que le mode de recrutement forme un ensemble très homogène. Ce dialogue équilibré entre participants d'un *focus group* permet de dégager des nuances que les interviews individuelles seules ne permettraient pas avec une telle finesse.¹⁵⁵

Le groupe de jicistes interrogées en *focus group* est une bande d'amies formée il y a près de soixante ans. Elles se sont rencontrées à la JICF dans les années 1960, dans la section de la paroisse de l'église Sainte-Croix à Ixelles – paroisse, par ailleurs, la plus peuplée de la capitale. A l'exception de Madeleine et Françoise qui ne se sont pas mariées à cette période, elles se sont perdues de vue pendant une vingtaine d'années. Elles se retrouvent en 1985 à l'initiative de l'abbé Goossens¹⁵⁶, qui souhaitait rassembler le groupe de jicistes qu'il avait constitué des années auparavant.

Les problématiques contemporaines influent sur le témoignage des sources orales. Ainsi, la veille, un reportage était diffusé en soirée sur la Une : « Religieuses abusées, l'autre scandale

¹⁵³ E. FLOUR *et al.* (éds.), *Garçon ou fille ... un destin pour la vie ?*, *op. cit.*, p. 76.

¹⁵⁴ « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 77.

¹⁵⁵ S. VAUGHN, J.S. SCHUMM et J.M. SINAGUB, *Focus Group Interviews in Education and Psychology*, London, SAGE, 1996, p. 19.

¹⁵⁶ Pierre Goossens (1915-2005) devient curé en 1957 puis vicaire général de Bruxelles en 1962, A. TIHON, « Goossens Pierre », S. JAUMAIN (éd.), *Dictionnaire d'histoire de Bruxelles*, Bruxelles, Prosopon, 2013, p. 376 (Dictionnaires (Prosopon)).

de l'Église »¹⁵⁷. Les anciennes jicistes l'avaient visionné et étaient choquées du contenu. Lors de l'interview abordant des sujets tels que la religion catholique et la sexualité, le sujet revient à trois reprises. Elles dénoncent alors fermement les agissements des prêtres abuseurs et se distancient de ces comportements.

Artiste reconnue et femme de caractère, Françoise naît avant la guerre, en 1936, dans une famille croyante et aisée. Elle est l'aînée d'une fratrie de quatre enfants, dont sa sœur Anne et deux garçons. Les deux sœurs partageront une chambre jusqu'au mariage de Anne. Sa mère et sa tante étaient déjà membres de la JICF à Sainte-Croix avant la guerre. Françoise a occupé un poste à responsabilités au sein de la JICF. Elle s'est mariée tard, après la quarantaine. Elle explique que ce choix s'est imposé parce qu'elle a fait des études artistiques puis est partie enseigner le dessin à Paris, ce qui était incompatible avec une vie familiale et des enfants. C'est en revenant à Bruxelles qu'elle rencontre Gustave. Durant l'entretien, en rejouant sans doute les rapports que ces femmes entretiennent depuis des années, Françoise prend le *leadership* avec humour, n'hésitant pas à couper parfois les récits des autres.

Anne, la sœur cadette de Françoise, est née en 1939. Elle se définit elle-même comme quelqu'un qui suit et « *ne di[t] jamais non* »¹⁵⁸. Moins appliquée dans ses études d'arts décoratifs que Françoise, elle rencontre son fiancé Pierre à seize ans. Elle devra attendre cinq ans avant de l'épouser, dont six mois de fiançailles, le temps qu'il termine ses études et son service militaire (octobre 1961). C'est Monseigneur Goossens qui célébrera leur union. Femme au foyer, elle deviendra peintre. Elle vient de fêter ses cinquante-cinq ans de mariage.

Gabrielle, née en 1942, est invitée à la JICF en année de Poésie à l'occasion d'un voyage organisé. Elle est l'aînée d'une famille de quatre filles, dont le père est ingénieur. Elle grandit dans les Ardennes avant de déménager à Bruxelles. Jeune, elle est entraînée par ses nombreux cousins dans des soirées où ceux-ci réalisent leur « corvée cousine » de bon cœur en l'invitant à danser. Elle fait connaissance avec son futur époux à un mariage, par l'intermédiaire d'une jiciste. Elle travaillera en tant que professeure et vient également de fêter ses cinquante-cinq ans de mariage.

¹⁵⁷ Le reportage « Religieuses abusées, l'autre scandale de l'Église » est diffusé sur La Une le 6 mars 2019 dans Question à la Une, « Des religieuses abusées sexuellement par des prêtres, l'autre scandale de l'Église », *RTBF Info*, 6 mars 2019, [En ligne]. <https://www.rtbf.be/info/societe/detail_des-religieuses-abusees-sexuellement-par-des-pretres-l-autre-scandale-de-l-eglise?id=10161564>. (Consulté le 28 mai 2019).

¹⁵⁸ Anne, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 85.

Madeleine est la fille d'un militaire, née en 1934. Elle a un frère et trois sœurs, avec lesquelles elle partage le scoutisme (Guides Catholiques de Belgique). Résolument bruxelloise, Madeleine assure avoir « vraiment » découvert l'Église au contact de la JICF et y avoir rencontré « *les meilleures amies qu[']elle pouva[']t avoir* »¹⁵⁹. Elle ne s'est jamais mariée mais a tout le temps travaillé et est impliquée dans l'animation de jeunes.

Marie (1943), anglaise d'origine, arrive en Belgique avec ses deux sœurs alors que sa mère est en dépression sévère. Élevée strictement en pensionnat catholique, elle arrive à la JIC pour s'ouvrir à d'autres horizons. Sa mère décède à cette période. Mariée et mère, elle ne sera jamais salariée mais fera beaucoup de bénévolat à la paroisse.

¹⁵⁹ Madeleine, *ibid.*, p. 82.

AXE 1

« IL M'A FALLU TOUT UN TEMPS POUR ME RENDRE COMPTE QUE J'ETAIS AMOUREUSE DE LUI »¹⁶⁰ : LE MARIAGE, UNE HISTOIRE D'AMOUR ?

Au milieu du XXe siècle, les conduites sexuelles connaissent donc de grandes mouvances et remises en cause, liées à des mutations profondes dans la conjugalité, les rapports de genre et l'organisation du mariage, ainsi que dans le déroulement des âges de la vie et des rapports entre générations.¹⁶¹

L'union entre un homme et une femme mue. Au-delà d'un contrat, alliance entre deux représentants de famille, l'emprise des nouvelles mœurs donne une nouvelle place au couple. Dès à présent, les promis aspirent à une entente d'idées et un partage sentimental pour construire leur vie à deux. Ils doivent être en harmonie et s'*aimer*. L'amour est une construction sociale, qui s'inscrit dans une place historique.¹⁶² En Occident, le sentiment amoureux comme justification du mariage s'impose corollairement à l'assomption des individus.¹⁶³ Pour cela, les couples doivent mettre au point une intimité partagée, de nouvelles formes de comportements pour s'appropriiser.¹⁶⁴

Les deux institutions de référence en Belgique, l'État et l'Église, se positionnent sur la nouvelle conception de l'amour. La sexualité n'a pas toujours été socialement problématique. Dans nos sociétés occidentales, l'évolution de sa vision est intimement liée à l'intérêt pour l'enfance du XIXe siècle. Désormais théorisée en tant que problème social¹⁶⁵, elle devient, au

¹⁶⁰ « Retranscription de l'entretien avec Jacqueline », *op. cit.*, p. 65.

¹⁶¹ M. BOZON, « Jeunesse et sexualité (1950-2000). De la retenue à la responsabilité de soi », L. BANTIGNY et I. JABLONKA (éds.), *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France XIXe-XXIe siècle*, Paris, PUF, 2009, p. 225 (Le nœud gordien).

¹⁶² J.-C. KAUFMANN, *Sociologie du couple*, Paris, PUF, 2014, pp. 40-41 (Que sais-je ? 2787).

¹⁶³ M. SEGALIN, « De 1930 à nos jours. Résistances et modernités », S. MELCHIOR-BONNET et C. SALLES (éds.), *Histoire du mariage*, Paris, Robert Laffont, 2009, p. 922 (Bouquins).

¹⁶⁴ A. RAUCH, *L'identité masculine à l'ombre des femmes*, *op. cit.*, p. 215.

¹⁶⁵ P. CRYLE et C. E. FORTH, « Introduction. The Makings of a Central Problem », *Sexuality at the Fin de Siècle. The Makings of a « central Problem »*, Newark, Associated University Presse, 2008, p. 10.

début du XXe, une affaire publique et les discours socio-normatifs se multiplient.¹⁶⁶ Les habitudes et comportements sexuels deviennent « productrices d'identités , de normes, de contre-normes, à l'heure où s'en sont saisies, comme de la jeunesse, les sciences médicales, cliniques et cognitives »¹⁶⁷.

Le premier axe de recherche, plus théorique, se construit en deux parties, qui s'attacheront à contextualiser l'environnement culturel des jeunes. La première explore une certaine rationalisation de la sexualité, mise en lumière par une prise de position publique de l'État, soutenu par les sciences. Cette prise de parole recèle une cristallisation sur l'intime et le couple dans une vision genrée renforcée. La seconde partie aborde l'explosion discursive de l'Église catholique sur la sexualité de ses fidèles, par le biais des politiques vaticanes. Ces deux institutions, que sont l'Église et l'État, mettent en avant un XXe siècle jonché de bouleversements des normes sociales.

I. UNE DIFFERENCIATION EXACERBÉE : LES FEMMES A LA MAISON, LES HOMMES AU TRAVAIL ?

Les deux guerres mondiales, loin de bouleverser le rôle traditionnel du père, réaffirment la répartition genrée des sexes en insistant sur la fonction conventionnelle paternelle. Dans l'après-guerre européen, les constructions genrées sont « hantées » par un « éternel masculin » forgé en miroir avec une identité féminine définie à travers la maternité.¹⁶⁸

D'après Luc Capdevila, historien spécialiste des reconstructions de genre en temps de guerre, les lendemains de conflits sont des moments de « réaction masculine »¹⁶⁹. L'identité virile se construit par le refoulement des femmes. Le mythe d'un éternel masculin, basé sur l'image de l'homme guerrier investi dans la sphère publique, revalorise le masculin nourricier et travailleur. Dans ce discours, les femmes sont exclues de la scène publique et reléguées comme gardiennes du foyer.

¹⁶⁶ D. HERZOG, *Sexuality in Europe. A twentieth-century history*, Cambridge, Cambridge university press, 2011, p. 6 (New approaches to European history 45).

¹⁶⁷ R. REVENIN, *Une histoire des garçons et des filles*, op. cit., pp. 7-8.

¹⁶⁸ A.-C. REBREYEND, « Les métamorphoses de l'intimité. Adultère, sentiment amoureux et conjugalité (1945-1960) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 3, août 2014, p. 117.

¹⁶⁹ L. CAPDEVILA, « Perspective historique. Le mythe du guerrier et la construction sociale d'un « éternel masculin » après la guerre », *Revue française de psychanalyse*, 1998, p. 616.

Les femmes sont dès lors centrales dans les questions d'éducation de leurs enfants. La procréation reste la caractéristique principale de leur « nature » féminine. Pour l'enfantement, si les rôles biologiques des hommes et des femmes sont égaux, les assignations sociales diffèrent. Dans le discours du XXe siècle, les deux genres sont représentés comme des groupes « fondamentalement distincts, aux rôles nécessairement différents »¹⁷⁰. Sous



Figure 2 "Serez-vous heureux en ménage ?", *Jeunesse et Vie* (février 1959)

l'influence d'une véritable propagande des médias (revues, manuels, cinéma ou publicité pour des appareils ménagers), les Belges sont confrontés à une acculturation contenant des mises en scène où hommes et femmes sont posés dans des rôles très stéréotypés. La spécificité des rôles est inculquée aux fillettes et petits garçons dès l'enfance.¹⁷¹

La force des injonctions genrées se voit, par exemple, dans l'inégal partage des tâches ménagères, impliquant que la femme soit totalement disponible à l'entretien de l'espace domestique. Ce modèle très inégalitaire prend racine dans une rationalisation croissante de l'espace intime et un nouveau point de vue sur la natalité.

A. ÉMERGENCE D'UNE RATIONALISATION DE L'INTIME : LE CORPS SEXUEL SUR LA PLACE PUBLIQUE

Au XXe siècle, le corps sexué devient le centre des attentions : il est exhibé, omniprésent dans les médias scientifiques ou de masse. Il devient un enjeu médical, commercial et social. Plus que jamais, la vie privée s'expose publiquement.

Avec « l'érosion progressive de la pudeur » depuis la Belle-Époque, corollaire de l'avancée du mariage d'amour, les corps se dénudent. Les loisirs balnéaires et l'évolution de la mode déshabillent les Occidentaux. Vers les années trente, la publicité et le cinéma n'hésitent plus à afficher de façon manifeste la sexualité en montrant plaisir et désir. Cet investissement

¹⁷⁰ C. MARISSAL, *Mères et pères*, op. cit., p. 32.

¹⁷¹ E. FLOUR et al. (éds.), *Garçon ou fille ... un destin pour la vie ?*, op. cit., pp. 14-15.

dans la rue et le déplacement de la norme publique influent sur la vie privée, qui passe de l'alcôve à la chambre parentale. Dans une mesure intermédiaire, qui garde une part d'ombre, la commercialisation de la sexualité sous les formes pornographiques gagne aussi du terrain. Le « X » devient très accessible avec l'évolution des supports et la démocratisation de l'image.¹⁷²

L'exposition de l'intime et du corps sexué sur la place publique se fait via plusieurs canaux. Tout d'abord, via une médicalisation croissante des pratiques sexuelles. Psychologues, sociologues, médecins et sexologues se penchent sur les comportements intimes et se prononcent sur la vie privée des Belges. Ensuite, l'État d'après-guerre, soutenu par les discours scientifiques, se positionne sur la natalité. Des structures fortes, telles que l'Office National de l'Enfance, encadrent les couples, parents et enfants dans leur quotidien. L'étude d'une mise en place de planification raisonnée des naissances se doit d'être accompagnée d'un rappel des techniques contraceptives.

1) Psychologie et sexologie sur la place publique et médicalisation de la sexualité

La première tendance de changements médicaux et sociaux est laïque et sanitaire au XIXe. Les médecins hygiénistes insistent sur l'information autour des maladies vénériennes, en recrudescence. Si les « oies blanches »¹⁷³ étaient mieux informées, il serait plus facile de combattre les épidémies de maladies sexuellement transmissibles, comme la syphilis. L'hygiène des jeunes filles doit être prévenue par leur éducation.¹⁷⁴

Les femmes médecins tentent de rétablir le lien entre sexualité et maternité. Pour cela, elles ont besoin de la participation éducatrice des mères, dont elles estiment qu'elles ne sont pas assez armées. Les féministes, ensuite, ont comme fer de lance la libre disposition du corps des femmes. Elles se concentrent principalement sur le contrôle des naissances pour les femmes mariées mais insistent également sur les bienfaits d'une pédagogie de la jeunesse.¹⁷⁵

¹⁷² A.-M. SOHN, « Le corps sexué », J.-J. COURTINE, *Histoire du corps*, t. 3 : Les mutations du regard : le XXe siècle, Paris, Seuil, 2005, pp. 93-97 (L'univers historique).

¹⁷³ Expression qui désigne une jeune fille innocente sans éducation sexuelle, Y. KNIBIEHLER, « L'éducation sexuelle des filles au XXe siècle », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, vol. 4, novembre 1996, p. 2.

¹⁷⁴ Y. KNIBIEHLER et C. FOUQUET, *La femme et les médecins. Analyse historique*, Paris, Hachette, 1983, p. 150 (La force des idées).

¹⁷⁵ Y. KNIBIEHLER, « L'éducation sexuelle des filles », *art. cit.*, pp. 2-3.

Après la Seconde Guerre Mondiale, un nouveau cap est passé : la deuxième tendance est chrétienne et psychologique. L'inquiétude provoquée par l'avortement clandestin et le contexte de banalisation de la sexualité des années cinquante relancent la question d'une forme d'éducation sexuelle. Dès le XIXe siècle, « les médecins s'érigent en moralistes et édictent les comportements attendus »¹⁷⁶. Dans les années cinquante, avec le rapport Kinsey¹⁷⁷, la médiatisation des psychanalystes et la libération des mœurs des adultes ne leur permettent plus d'exclure les jeunes des questions intimes.¹⁷⁸ En France, c'est le docteur Pierre Simon qui dirige la première étude sur la sexualité des Français en 1972.¹⁷⁹

Cette omniprésence d'informations médicales, sociales, psychologiques et sexologiques auprès du grand public mène à une redéfinition normative importante, accompagnée d'une certaine forme *civile* de morale sexuelle. L'impératif de performances influence les habitudes virilisées et féminisées au niveau sexuel. Les relations sexuelles entre jeunes se déroulent dans un contexte différent de celui des générations précédentes. Les deux partenaires disposent d'un bagage de plus en plus égal au niveau des connaissances techniques et culturelles. Le schéma du jeune homme expérimenté qui initie magistralement une « oie blanche » se dissipe petit à petit.¹⁸⁰

2) « Après quatre enfants, [...] j'estimais qu'on avait fait notre devoir »¹⁸¹ : politiques natalistes et ébauches de planification des naissances

La nouvelle approche des rôles genrés est intimement liée aux avancées sociales et sanitaires lancées dès la fin du XIXe siècle en Belgique, dont un des fers de lance est la lutte contre la mortalité infantile. Après la Grande Guerre, la protection sanitaire de l'enfant est inscrite dans la loi via l'organisme de l'Œuvre nationale de l'enfance (ONE). L'ONE coordonne des associations de protection maternelle et infantile dont l'action se concentre en majeure

¹⁷⁶ C. MARISSAL, *Mères et pères*, op. cit., p. 31.

¹⁷⁷ Alfred Kinsey, zoologue américain et considéré comme un pionnier de la sexologie, publie une importante étude en deux parties en 1948 et 1953. Il tente d'y mesurer le plaisir, détachant ainsi la sexualité d'un modèle biologique. Ces rapports constituent un « déplacement qui s'accompagne d'une nouvelle morale, non plus soucieuse de normalité des pratiques mais de respect égalitaire du ou des partenaires. », S. CHAPERON, « Kinsey en France. Les sexualités féminine et masculine en débat », *Le Mouvement Social*, n° 1, 2002, p. 92.

¹⁷⁸ Y. KNIBIEHLER, « L'éducation sexuelle des filles », art. cit., pp. 7-8.

¹⁷⁹ P. SIMON et al., *Rapport sur le comportement sexuel des Français*, Paris, Julliard/Charron, 1972.

¹⁸⁰ A. CAROL, « La virilité face à la médecine », J.-J. COURTINE (éd.), *La virilité en crise ?*, op. cit., pp. 49-55.

¹⁸¹ Marie-Claire, « Retranscription de l'entretien avec Arthur et Marie-Claire », op. cit., pp. 48-49.

partie en territoire bruxellois et urbain.¹⁸² Après le second conflit mondial, la protection sociale, les progrès de l'hygiène et de la médecine mènent à une diminution significative de la mortalité infantile. Ce n'est pas pour autant que les assignations des femmes à leur fonction familiale et domestique s'amenuisent : elles changent de forme et suivent d'autres justifications. Le bien-être de l'enfant à travers sa psychologie prend le relai du danger sanitaire.¹⁸³

La « vaste entreprise d'acculturation menée par les États occidentaux » que constitue la culture de la santé publique aboutit à un nouvel univers normatif.¹⁸⁴ Les acteurs ont intériorisé des normes de l'intime au fil des politiques de l'État.

Le *baby-boom*, corollaire des politiques natalistes d'après-guerre et de l'emprise progressive des sciences biologiques comme facteurs de changements, rime avec autonomisation et responsabilisation des mères. L'heure est maintenant à la « maternité choisie ». La révolution copernicienne du *Deuxième sexe* beauvoirien¹⁸⁵ dissocie la femme et la mère. Le Vatican met à l'index ces idées, ce qui freine leur diffusion en milieu catholique.¹⁸⁶ Les diktats de la norme en matière d'enfantement et la vie affective changent et se discutent désormais sur la place publique.¹⁸⁷ L'arrivée de la pilule concrétise l'émancipation féminine de la fin des années soixante.

Le débat de la dépénalisation de l'avortement et de la contraception est mené dans les années 1970 en France. Le *Manifeste des 343* et les questionnements légaux conduisent à la Loi Veil de 1975. Parallèlement, en Belgique, l'affaire de l'arrestation de Willy Peers¹⁸⁸ secoue l'opinion publique en janvier 1973. La rupture du tabou de l'Interruption Volontaire de Grossesse, mettent en lumière la criminalisation de l'avortement et l'indignation de la

¹⁸² C. MARISSAL, « Des œuvres catholiques dans la ville. Bruxelles, 1900-1940 », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 165, 2014, pp. 187-188.

¹⁸³ C. MARISSAL, *Mères et pères*, *op. cit.*, p. 38.

¹⁸⁴ J.-P. DOZON et D. FASSIN (éds.), *Critique de la santé publique. Une approche anthropologique*, Paris, Balland, 2001, p. 346 (Voix et Regards), [En ligne]. <<http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010027647>>. (Consulté le 18 juillet 2019).

¹⁸⁵ S. DE BEAUVOIR, *Le deuxième sexe*, 2 vol., Paris, Gallimard, 1949.

¹⁸⁶ Y. KNIBIEHLER, *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, Paris, PUF, 2000, p. 109 (Que sais-je ? 3539).

¹⁸⁷ B. GIROUX, *La jeunesse étudiante chrétienne. Des origines aux années 1970*, Paris, Cerf, 2013, p. 192 (Histoire religieuse de la France 40).

¹⁸⁸ De Locht participera aux manifestations en défense du Docteur Peers (1924-1984), gynécologue obstétricien à Bruxelles. Arrêté en 1973 pour avoir procédé à des avortements, la campagne nationale pour sa libération sera le moteur politique de la dépénalisation partielle de l'avortement, Arthur, « Retranscription de l'entretien avec Arthur et Marie-Claire », *op. cit.*, p. 38.

population belge, mènera à un changement légal.¹⁸⁹ L'affaire Peers mènera à la dépénalisation de toute publicité en matière de contraception et une « trêve judiciaire » en matière d'avortement. L'IVG reste illégale mais devient non-clandestine. Il faudra attendre 1990 pour abandonner le principe de non-décision politique et la dépénalisation officielle de l'avortement en Belgique.¹⁹⁰

3) « *On a eu nos quatre enfants exactement quand on a voulu, quand on était prêts à les avoir, quand on a décidé de les avoir* »¹⁹¹ : bref historique des techniques de la régulation des naissances

La régulation des naissances a toujours existé mais, jusqu'au XIXe siècle, la mortalité doit être compensée par un taux de natalité élevé. Les politiques natalistes belges se construisent en réaction à l'inquiétude démographique qui traverse le pays à la fin du XIXe siècle. Leurs lignes directrices contribueront à une valorisation du rôle maternel jusqu'aux années soixante.¹⁹² En effet, l'industrialisation, la révolution agricole et l'augmentation sanitaire du niveau de vie voient émerger la transition démographique. Celle-ci permet un essor de la mentalité contraceptive pour lutter contre la surpopulation, dont le premier théoricien est Malthus¹⁹³ dans l'Angleterre des années 1800. Cette évolution est le corollaire d'une ébauche discrète de la maîtrise du corps de la femme par la femme.¹⁹⁴

Dès 1850, malgré les politiques menées par l'État, la natalité recule en Belgique grâce à la pratique de méthodes contraceptives.¹⁹⁵ Cette tendance peut s'expliquer par l'attention renouvelée autour des enfants et des exigences éducatives qui en découlent, couplée à une

¹⁸⁹ B. MARQUES-PEREIRA, « L'interruption volontaire de grossesse : de l'interdit pénal à la parentalité responsable », M.-T. COENEN (éd.), *Corps de femmes. Sexualité et contrôle social*, Bruxelles, De Boeck Université, 2002, pp. 160-161 (Pol-His : politique et histoire).

¹⁹⁰ La loi belge ne dépénalise pas totalement l'avortement, mais supprime l'infraction si la femme demande une IVG selon des conditions requises (état de détresse et critère médicaux), dans B. MARQUES-PEREIRA, « L'interruption volontaire de grossesse », op. cit. *Ibid.*, p. 173.

¹⁹¹ Marie-Claire, « Retranscription de l'entretien avec Arthur et Marie-Claire », op. cit., p. 48.

¹⁹² V. PIETTE et E. GUBIN, « La politique nataliste de l'entre-deux-guerres », M.-T. COENEN (éd.), *Corps de femmes*, op. cit., p. 128.

¹⁹³ Thomas R. Malthus (1766-1834), économiste et prêtre anglican britannique, théoricien de la doctrine malthusienne. Il inspirera le mouvement néo-malthusien, S. VILLERS, *L'avortement et la justice durant l'entre-deux-guerres : une répression illusoire ? Discours normatifs et pratiques judiciaires dans l'arrondissement de Dinant*, mémoire de licence en histoire, promoteur : Xavier Rousseaux, Louvain-la-Neuve, UCL, 2004, pp. 29-30.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 26.

¹⁹⁵ P. ARIES, « La contraception autrefois », *Amour et sexualité en Occident*, Paris, Seuil, 1991, pp. 115-131 (Points. Histoire 140).

hausse de l'instruction. Cette diminution du taux des naissances s'accélère entre les deux guerres. Elle opère un brusque tournant pour créer un pic lors du *baby-boom*. Cependant, ce phénomène ne constitue qu'une « parenthèse momentanée » jusqu'aux années soixante car les tendances belges de la natalité décroissent dès la décennie suivante.¹⁹⁶

Les méthodes contraceptives gravitent autour de l'homme : le coït interrompu (appelé « le crime d'Onan » ou « onanisme » par l'Église¹⁹⁷) et l'utilisation de préservatif, réservé aux classes aisées en raison de son coût. Les femmes peuvent, après coup, utiliser un spermicide ou, en dernier recours, pratiquer l'avortement.¹⁹⁸ Celui-ci apparaît comme une solution aux méthodes contraceptives défaillantes. Vers 1880, une « *abortusrevolutie* »¹⁹⁹ a lieu en Belgique comme dans le reste de l'Europe occidentale : la pratique abortive croît considérablement. Les discours sur la limitation des naissances se multiplient, à contre-courant des politiques sociales menées auprès des familles. Cette mutation est due à l'introduction de nouvelles techniques et à la généralisation d'instruments obstétriques dans les milieux ruraux (sonde et injection). L'interruption volontaire de grossesse se banalise par un processus de rationalisation et de médicalisation et les risques diminuent.²⁰⁰

Au XXe siècle, la pensée néomalthusienne se développe mais reste marginale. L'Église maintient ses positions traditionnelles et confirme ses prescrits moraux. L'avortement est vu par le pôle religieux et par les autorités civiles comme un fléau social qui soutient la dénatalité et qui s'oppose au repeuplement du pays. Au niveau juridique, dès 1913, la révision de l'article 383 du Code Pénal est prévue. Cet article, qui punit de prime abord la propagation de l'immoralité au public, se situe dans le contexte d'angoisse face à la dénatalité et du maintien des bonnes mœurs.

Après le traumatisme de la Première Guerre Mondiale, les craintes liées à la chute de la natalité sont attisées. L'avortement est vu comme un crime antipatriotique. En 1923, est édictée

¹⁹⁶ C. MARISSAL, *Mères et pères*, op. cit., pp. 78-79.

¹⁹⁷ Bible, Genèse, 38. Onan refuse de donner descendance à sa femme (veuve de son frère) en « répandant sa semence à terre », C. LANGLOIS, *Le crime d'Onan. Le discours catholique sur la limitation des naissances (1816-1930)*, Paris, Les Belles Lettres, 2005 (L'âne d'or 23).

¹⁹⁸ É. GUBIN et K. WILS, « Contraception », *Encyclopédie d'histoire des femmes*, op. cit., p. 95.

¹⁹⁹ « Révolution de l'avortement » (traduction personnelle), K. CELIS, « Abortus in België, 1880-1940. », *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, n° 3-4, 1996, p. 203.

²⁰⁰ Y. KNIBIEHLER, « Le pouvoir des mères », L. COURTOIS, J. PIROTTE et F. ROSART (éds.), *Femmes et pouvoirs*, op. cit., p. 48.

une loi interdisant toute promotion de moyens de contraception ou avortement, dans un souci nataliste²⁰¹. Si la fabrication et la détention de moyens contraceptifs ne sont pas interdites, l'objectif de la loi est de cacher l'attrait et les facilités d'accès de ces techniques. Par contre, la répression de l'avortement se radicalise et punit maintenant les personnes qui réalisent, subissent et promeuvent l'acte abortif. Les deux méthodes anticonceptionnelles (contraception et avortement) sont désormais liées.

Parallèlement, premier jalon d'avancées scientifiques de régulation des naissances, la méthode Ogino-Knaus arrive dans les foyers.²⁰² Cette technique de continence périodique, aussi appelée « méthode des températures », suscite de grands espoirs dans la décennie 1930. La méthode n'est pas explicitement condamnée par l'Église et les débats de théologie morale qui l'entourent engagent un climat de tolérance envers une limitation des naissances via une technique de continence prolongée. Ogino est donc admise tant que l'intention reste légitime, même si elle est aussi décrite comme une forme de néomalthusianisme.²⁰³ Promue dans les milieux chrétiens laïcs, la méthode Ogino-Knaus triomphe particulièrement après la Deuxième Guerre Mondiale. La question de la légitimité va vite se substituer à la question de l'efficacité. L'engouement retombe en effet rapidement, face à la non-fiabilité de la méthode. Nombreux sont les enfants surnommés « bébés Ogino ».²⁰⁴

Figurant un véritable tournant dans l'histoire, la pilule contraceptive est mise au point au milieu des années 1950 par le biochimiste Gregory Pincus. Elle gagne lentement en visibilité au niveau commercial.²⁰⁵ C'est autour de ce contraceptif accessible et discret que se cristallisent les crispations de l'Église.²⁰⁶ La technologie de la « pilule » est idéale pour les attitudes sociales et sexuelles des sociétés occidentales : elle se prend par voie orale, ce qui présente l'avantage

²⁰¹ « Loi du 20 juin 1923 modifiant les articles 383 et 384 du Code Pénal et réprimant la provocation à l'avortement et la propagande anticonceptionnelle », 20 juin 1923.

²⁰² Le nom de cette technique doit son nom aux travaux de Kyusaku Ogino et Herman Knaus, dans É. GUBIN et K. WILS, « Contraception », *Encyclopédie d'histoire des femmes*, op. cit., p. 97.

²⁰³ M. SEVEGRAND, *Les enfants du bon Dieu. Les catholiques français et la procréation au XXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1995, pp. 70-73 (Bibliothèque Albin Michel).

²⁰⁴ Léopold explique, sur le ton de l'humour, que sa sœur plaisantait en disant qu'elle aurait pu appeler ses sept enfants « Ogino ». « Retranscription de l'entretien avec Léopold », op. cit., p. 10.

²⁰⁵ A.-S. CROSETTI, « Pierre de Loch, ce transgresseur ? Quand les normes reproductives travaillent les organisations catholiques belges en charge du couple », C. VANDERPELEN-DIAGRE et C. SAGESSER (éds.), *La Sainte Famille*, op. cit., p. 77.

²⁰⁶ D. PELLETIER, *La crise catholique. Religion, société, politique en France (1965-1978)*, Paris, Payot, 2002, p. 42.

de n'avoir aucune insertion vaginale entraînant des ajustements des comportements sexuels.²⁰⁷ Son utilisation se généralise et la loi du 9 juillet 1973²⁰⁸, abrogeant celle de 1923, légalise officiellement la vente de la pilule. D'autres moyens de contraception diversifiés arriveront par la suite.

Pour les jeunes gens, la pilule simplifiera les relations entre filles et garçons en même temps qu'elle la complexifiera.²⁰⁹ Une planification rationnelle des naissances au moyen d'un contraceptif impacte forcément les perspectives de parentalité.

B. L'EVOLUTION DE LA PERSPECTIVE MATERNELLE ET PATERNELLE : VERS UNE NOUVELLE PARENTALITE ?

Les évolutions sociales et culturelles, amorcées dès le début du XXe siècle, mènent à une redéfinition de la maternité puis à la « révolution maternelle ».²¹⁰ La médicalisation et le malthusianisme entraînent une vision savante de la maternité. Dès lors, les modèles familiaux donnent lieu à de « multiples injonctions, mais aussi à de fréquentes renégociations où le genre a trouvé une place majeure »²¹¹. La résurgence de ces rôles sexués apparaît comme un garant d'immobilité sociale et donc de certitudes politiques dans le cadre de la sortie de guerre. Le féminin et le masculin sont valorisés à outrance dans les fonctions ségréguées par les politiques natalistes.²¹²

La maternité a ainsi évolué, entraînant *de facto* une mutation corollaire de la paternité. Dans le rôle traditionnel qui lui est assigné, le père était appelé à gagner l'argent nécessaire à assurer la subsistance de sa famille, en général à l'extérieur du foyer. Pour ses enfants, il représentait l'autorité car il était plus absent du quotidien et ramenait des éléments extérieurs. Il était censé apporter son soutien d'éducation à la mère de façon complémentaire. Or, nos acteurs assistent à un « renouveau de cette fonction : le père s'intéresse désormais beaucoup

²⁰⁷ H. COOK, « The English Sexual Revolution. Technology and Social Change », *History Workshop Journal*, n° 59, 2005, p. 115.

²⁰⁸ « Arrêté royal du 9 juillet 1973 relatif aux moyen contraceptifs », 7 septembre 1973.

²⁰⁹ voy. *infra*, Axe 4
« On était calmes, on avait quand même des principes : "on ne fait pas l'amour avant le mariage" » : sexualités vécues, p. 102.

²¹⁰ Y. KNIBIEHLER, *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, op. cit., p. 82.

²¹¹ C. MARISSAL, *Mères et pères*, op. cit., p. 11.

²¹² *Ibid.*, p. 23.

plus qu'avant à ses enfants et participe plus activement à leur éducation »²¹³. Les contemporains prennent conscience de l'évolution qui se déroule sous leurs yeux.

Avec la redistribution des rôles parentaux, une attention nouvelle est portée par la vie publique au rôle maternel. Ce renforcement d'un modèle de la mère de famille sous-entend une attribution aigüe des rôles familiaux selon le sexe. Le nouveau discours normatif, révélateur des valeurs de la civilisation occidentale, impose un rôle maternel renforcé. Les femmes sont désormais « stimulées corps et âme à leurs rôles éducatifs », très vite consolidé par une valorisation du travail ménager et domestique.²¹⁴ Les normes d'hygiène, en particulier, sont matraquées. Ces adages sont rassemblés sous la notion d'amour maternel, « consécration totale de la mère à son enfant »²¹⁵.

En miroir de cette évolution, les hommes doivent également ajuster leur place. Avant les années 1960, le modèle du père est celui du *pater familias*, selon le principe de puissance maritale et paternelle. Tout-puissant au sein de la famille, son monopole de gardien des bonnes mœurs atteint son « âge d'or »²¹⁶ au XVIII^e siècle. Il se doit de garantir l'unité familiale en protégeant et guidant femme et enfants par la discipline. En outre, il doit subvenir aux besoins de sa famille. Cette fonction nourricière est une des clefs de l'identité masculine.

L'émergence du féminisme marque une étape nouvelle : les femmes découvrent qu'être mère n'est pas seulement une fonction « naturelle » liée à la spécificité de leur sexe, voire d'une fonction familiale, mais une fonction sociale dont dépend l'avenir de la nation.²¹⁷

Les évolutions du vingtième siècle au niveau civil ont profondément chamboulé les conceptions de la sexualité, de la conjugalité et de la parentalité. Le but ultime et sacré du mariage s'éloigne petit à petit des préoccupations des jeunes pour laisser plus d'espace à une liberté sexuelle plus paritaire. Si ces influences conduisent les foyers des jeunes d'Action Catholique dans une direction, un contre-courant joue sur leurs comportements intimes. L'Église, en restructuration, s'érige tantôt en alliée de l'État, tantôt comme sa concurrente.

²¹³ R. PORTUGAELS, « L'autre et son mystère », JICF, *Cours de préparation au mariage. Session 1960. Comptes-rendus résumés*, Liège, 21a, rue Darchis, 1960, p. 5 (ARCA, Fonds JICF, 16).

²¹⁴ C. MARISSAL, *Mères et pères*, op. cit., p. 22.

²¹⁵ Y. KNIBIEHLER, *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, op. cit., p. 63.

²¹⁶ J. DELUMEAU et D. ROCHE (éds.), *Histoire des pères et de la paternité*, op. cit., p. 71.

²¹⁷ Y. KNIBIEHLER, *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, op. cit., p. 89.

II. UNE EVOLUTION RELIGIEUSE

L'Église perçoit la déchristianisation croissante de l'Occident. En Belgique, le « pilier » catholique se dissout. Face au chamboulement des mœurs et à une crise généralisée du catholicisme, l'Église réagit. Nous verrons qu'elle prend le chemin de la modernité en se prononçant sur la question de la femme et de la sexualité dans des termes encourageants. Tout au long du XXe siècle, les catholiques belges érigent la spiritualité conjugale en pièce maîtresse de la communauté. Enfin, en juillet 1968, les autorités vaticanes font volte-face et publient une doctrine étreinte de la sexualité et des moyens contraceptifs, *Humanae Vitae*.

A. DEPILARISATION DE LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE

La « pilarisation » est une caractéristique centrale dans la conception politique et sociale de l'organisation belge aux XIXe et XXe siècles. Elle se définit comme l'édification de milieux sociaux distincts, encadrant la vie des Belges du berceau à la tombe. Ces groupes ou « piliers » sont au nombre de trois : les mondes catholique, libéral et socialiste – ces derniers étant laïques²¹⁸. Chaque acteur s'inscrit dans un pilier précis et fait partie d'une communauté de valeurs et d'imaginaires partagés. Dans le cadre du groupe catholique, la référence centrale est l'Église de Rome, au Vatican, secondée par l'épiscopat belge. L'Église met en place toute une série de cadres quotidiens qui entourent les croyants dans tous les aspects de leur vie. Les acteurs de ce mémoire seront donc nés, scolarisés, sociabilisés (dans des associations ou leur paroisse), mariés et enterrés dans un cadre catholique.

Mais, à partir de la seconde moitié du XXe siècle, apparaissent les premiers signes d'une sécularisation. Elle survient parallèlement à la « dépilarisation » de la société. La reconnaissance moderne de l'individu a pénétré dans l'institution religieuse en même temps que la modernité, corollairement à d'autres entités sociales (famille, école, etc.). L'autonomie religieuse restructure, recompose et désagrège les croyances des Belges. Elle mène à une

²¹⁸ Selon l'usage en Belgique, le mot « laïque » désigne les groupements qui s'insèrent dans l'idéal laïque de l'état, tandis que le terme « laïc » est réservé aux personnes non-ecclésiastiques en étant catholiques pratiquants, dans « Avertissement », P. DEFOSSE (éd.), *Dictionnaire historique de la laïcité en Belgique*, Bruxelles, Fondation Rationaliste et Éditions Luc Pire, 2005, p. 15 (Voix de l'Histoire).

politique de responsabilisation du croyant en tant qu'individu.²¹⁹ L'individualisation de la religion peut se voir comme une logique de « *pick and choose* » ou « à la carte », symptomatique du tournant religieux des années soixante.²²⁰

L'individualisation croissante mène à une restructuration « du fait des pratiques religieuses, sexuelles et de genre »²²¹. C'est donc tout naturellement que l'histoire de la dépilarisation mène à une histoire religieuse du genre et des pratiques de la sexualité, en tant que réalité sociale d'un des piliers belges.

La sexualité se privatise et les mœurs se libèrent, ce qui génère un tout nouveau système de référence intériorisé individuellement. Étant donné que la normativité en matière sexuelle échappe de plus en plus aux institutions religieuses, en tant qu'« importante institution de production, d'encadrement et de sanction des normes sexuelles »²²², l'Église prend en main la crise de la morale conjugale. L'explosion de son positionnement discursif est parallèle à la prise de position civile.

B. L'ÉVOLUTION DE LA DOCTRINE DE L'ÉGLISE SUR LA SEXUALITÉ ET LA « QUESTION FÉMININE » :

L'AGGIORNAMENTO²²³ ROMAIN

L'Église perd donc son « emprise englobante » sur la société et combat cette perte de pouvoir par une crispation discursive de la norme de l'intime.²²⁴ Mais les points culminants de cette réaction ne peuvent se comprendre sans prendre en compte les changements amorcés dès la sortie de la Grande Guerre, qui prennent leurs racines bien plus tôt.²²⁵

Observons la lente évolution de la doctrine en ce qui concerne la sexualité entre les débuts XIX^e siècle et leur aboutissement : la publication de l'encyclique *Humanae Vitae* en

²¹⁹ S. TANK-STORPER, « Modernité religieuse », R. AZRIA et D. HERVIEU-LEGER (éds.), *Dictionnaire des faits religieux*, op. cit., p. 744.

²²⁰ K. DOBELAERE et L. VOYÉ, « From Pillar to Postmodernity. The Changing Situation of Religion in Belgium », *Sociological Analysis*, vol. 51, 1990, pp. S4-S5.

²²¹ L. BRUYERE et A.-S. CROSETTI, « La recherche en monde pilarisé », art. cit., p. 56.

²²² J. MASQUELIER et C. VANDERPELEN-DIAGRE, « "Normal", "souhaitable" ou "frauduleux" ? Discours catholiques sur la sexualité dans le Belgique des années 1950-1960 », C. VANDERPELEN-DIAGRE et C. SAGESSER (éds.), *La Sainte Famille*, op. cit., p. 55.

²²³ Le terme italien « *aggiornamento* », qui peut se traduire par « mise à jour », désigne les efforts de changements et de modernisation de Rome, J.W. O'MALLEY, *What Happened at Vatican II*, Cambridge & Londres, Harvard University Press, 2010, p. 37.

²²⁴ B. COULMONT, « Sexualité », *Dictionnaire des faits religieux*, op. cit., p. 1160.

²²⁵ M. SEVEGRAND, *Les enfants du bon Dieu*, op. cit., p. 12.

juillet 1968. Celle-ci est la ligne d'arrivée de cent cinquante ans de réflexion et de crispations sur le terrain de l'intime. Ce cheminement est caractérisé par la « continuité sans faille de l'Église [pendant] un siècle et demi, sur le sujet »²²⁶.

A l'aube du XXe siècle, Rome maintient une politique traditionnelle en ce qui concerne la place de la femme, abordée exclusivement sous l'angle du mariage et de la famille. Socle d'une société calquée sur le modèle patriarcal, le mariage est rythmé par un discours parfaitement cohérent : la femme doit obéissance à son époux et celui-ci doit avoir autorité sur elle. L'adage selon laquelle « les garçons et les filles sont différents et complémentaires car homme et femme Il les créa »²²⁷ illustre ce principe de complémentarité.

Les deux principes de base de la théologie romaine en ce qui concerne les femmes sont les suivants : les sexes sont égaux en dignité mais possèdent une « nature spécifique » à chacun. La nature-même de la femme ne lui permet pas de travailler car elle doit s'occuper de son foyer, même s'il est paradoxalement proclamé une « égale dignité » entre les deux sexes : elle demeure une entité indissociable de la famille. La femme est définie et se définit strictement comme une « épouse soumise et mère dévouée »²²⁸.

La vision de l'Église de rôles genrés fortement différenciés et exclusifs nie le fait que les comportements des hommes et femmes, pères et mères, maris et épouses se caractérisent par leur diversité. De tous temps, leurs trajectoires varient selon les histoires individuelles et familiales, la conjoncture socio-économique, le milieu d'origine et les conditions de vies.

Pour l'Église, la sexualité est rationalisée selon l'axe unique de la reproduction. Le Vatican ne prend alors pas en compte les nouvelles questions sociétales et les bouleversements de l'époque mouvante d'entre-deux-guerres²²⁹ : la place des femmes n'est abordée que via la question sociale. Limitée à ses fonctions domestiques et maternelles, elle est exclusivement abordée en tant qu'individu et les rôles traditionnels femme/homme sont abordés sous l'angle d'une nature normative. En 1930, paraît la première encyclique sur la sexualité des fidèles,

²²⁶ C. LANGLOIS, « Sexe, modernité et catholicisme. Les origines oubliées », *art. cit.*, p. 120.

²²⁷ Issu de la Genèse, *Bible*, 1.27.

²²⁸ A. DERMIENCE, « Femmes et pouvoirs dans l'Église Catholique », L. COURTOIS, J. PIROTTE et F. ROSART (éds.), *Femmes et pouvoirs, op. cit.*, pp. 118-119.

²²⁹ A. DERMIENCE, « Femmes et pouvoirs dans l'Église Catholique. 1889-1989 », *ibid.*, pp. 116-119.

*Casti Connubii*²³⁰ (littéralement « du mariage chaste ») : elle rappelle la finalité ultime de procréation dans le cadre des couples mariés. En reléguant l'amour dans le couple comme une finalité secondaire au mariage, elle souligne quand même son importance.²³¹

Pie XII²³² reste dans le carcan classique de ses prédécesseurs mais sera, malgré lui, le spectateur des changements culturels, politiques, sociaux et économiques d'après-guerre. Dans les années cinquante, le pontife focalise de moins en moins son discours autour de la fonction maternelle comme essence de l'identité féminine. La tension entre l'idée de complémentarité des sexes et la notion d'égalité est renégociée. En octobre 1951, le pape prononce son discours aux sages-femmes²³³, dans lequel il accepte la possibilité de recourir à la méthode Ogino-Knaus pour les couples mariés. Il proclame ainsi une forme de licéité d'une technique de régulation des naissances mais cette continence périodique reste la seule méthode, présentée comme « naturelle » et autorisée.²³⁴ Les contraceptifs médicamenteux sont condamnés. En 1961, la revue *Panorama Chrétien* expose un article du Père de Lestapis²³⁵. Celui-ci rapporte et dénonce : « une campagne en la faveur de la limitation des naissances par des procédés contraceptifs se développe depuis un certain temps [...]. Elle trouble les esprits. Elle égare l'opinion publique. Elle risque d'avoir des répercussions très graves sur les personnes, les familles, les nations »²³⁶. L'interdiction de ce « procédé essentiellement mauvais » est justifiée par sa contradiction directe « à la signification d'une fonction humaine »²³⁷.

²³⁰ PIE X, « Casti connubii, lettre encyclique sur le mariage chrétien considéré au point de vue de la condition présente, des nécessités, des erreurs et des vices de la famille et de la société », 31 décembre 1930, part. II. "Erreurs contraires à la doctrine du mariage et vices contraires à la vie conjugale". 2 « Contre les enfants » : « Le crime d'Onan », [En ligne]. <https://w2.vatican.va/content/pius-xi/fr/encyclicals/documents/hf_p-xi_enc_19301231_casti-connubii.html>. (Consulté le 10 juillet 2019).

²³¹ A.-S. CROSETTI, « Pierre de Lochet, ce transgresseur ? », *La Sainte Famille*, op. cit., p. 77.

²³² J. NOBECOURT, « Pie XII, Eugenio Pacelli (1876-1958) pape (1939-1958) », s.d., [En ligne]. <<http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be/encyclopedie/eugenio-pie-xii/>>. (Consulté le 24 décembre 2018).

²³³ PIE XII, « Discorso di sua santità Pio XII alle partecipanti al congresso della Unione Cattolica Italiana Ostetriche (discours et message radio) », 29 novembre 1951, part. III, [En ligne]. <http://w2.vatican.va/content/pius-xii/it/speeches/1951/documents/hf_p-xii_spe_19511029_ostetriche.html>. (Consulté le 10 juillet 2019).

²³⁴ L'abstinence est considérée comme « naturelle », C.-E. HARANG, *Jeunes filles et jeunes gens catholiques. De la garçonne au mariage pour tous*, Paris, L'Harmattan, 2018, p. 263 (Pédagogie : crises, mémoires, repères).

²³⁵ Jésuite français, auteur de l'article S. DE LESTAPIS S. J., « L'Église catholique et les problèmes de population. Textes pontificaux récents », *Population*, vol. 7, n° 2, 1952, pp. 289-306 ; ou *La limitation des naissances*, vol. 1, Paris, Spes, 1959 (Bibliothèque de la recherche sociale).

²³⁶ S. DE LESTAPIS S. J., « Régulation des naissances », *Panorama Chrétien*, n°51, également rapporté dans « L'homme est-il maître de la vie ? », *Présence*, 1961, p. 15 (ARCA P25).

²³⁷ *Ibid.*, p. 16.

Le Concile œcuménique de Vatican II (1962-1965) marque un tournant dans la position de l'Église à l'égard de la femme. Rome s'ouvre à la culture contemporaine « renonçant au fixisme juridique qui avait prévalu depuis le Concile de Trente (1545-1563), Vatican II opère une véritable révolution théologique »²³⁸. La femme est désormais reconnue officiellement comme un être indépendant, au sens plénier du terme. Cependant, le Concile ne communique aucune précision sur les fonctions ou les activités féminines et laisse ce travail à plus tard. Paul VI²³⁹ – qui prend ses fonctions en cours de Concile – met l'accent sur la nature profondément égalitaire de la femme et de l'homme mais maintient la vocation maternelle de celle-ci. En effet, selon les textes doctrinaux, l'unique mission féminine (hors vocation religieuse) est de procréer dans le cadre de la famille et de la société. Cette fonction reproductrice est rattachée à un ensemble de qualités intrinsèques à la féminité : douceur, docilité, accueil ou dévouement.²⁴⁰

Ce changement marque la fin du paradoxe entamé par la société du XIXe : les jeunes filles sont consacrées à la vie privée et à l'intimité. Leur vocation est le mariage et la maternité mais elles sont écartées des réalités physiologiques s'y rapportant. L'initiation des « oies blanches » est réservée à leur futur époux.²⁴¹

C. UNE EXPLOSION DISCURSIVE RELIGIEUSE COMME REACTION A UNE « SECULARISATION NORMATIVE »²⁴² DE L'INTIMITE : UNE NOUVELLE CONJUGALITE

Dans la constitution pastorale *Gaudium et Spes*²⁴³, amour et mariage sont mis au même plan et l'Église fait appel à l'éducation des familles à la conjugalité, sexualité et parentalité, dans les limites de ce que dictent les textes sacrés.²⁴⁴ Toutefois, les couples catholiques restent investis d'une mission avant tout procréatrice. Paul VI remet à plus tard les questions de la

²³⁸ A. DERMIENCE, « Femmes et pouvoirs dans l'Église Catholique », L. COURTOIS, J. PIROTTE et F. ROSART (éds.), *Femmes et pouvoirs*, op. cit., p. 122.

²³⁹ É. POULAT, « Paul VI, Giovanni Battista Montini (1897-1978) pape (1963-1978) », s.d., [En ligne]. <<http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be/encyclopedie/giovanni-battista-paul-vi/>>. (Consulté le 24 décembre 2018).

²⁴⁰ A. DERMIENCE, « Femmes et pouvoirs dans l'Église Catholique », *Femmes et pouvoirs*, op. cit., p. 124.

²⁴¹ Y. KNIBIEHLER, « L'éducation sexuelle des filles », art. cit., p. 1.

²⁴² B. COULMONT, « Sexualité », *Dictionnaire des faits religieux*, op. cit., p. 1159.

²⁴³ PAUL VI, « Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps. *Gaudium et Spes* », 12 août 1965, [En ligne]. <http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_cons_19651207_gaudium-et-spes_fr.html>. (Consulté le 10 juillet 2019).

²⁴⁴ A.-S. CROSETTI, « Pierre de Loch, ce transgresseur ? », *La Sainte Famille*, op. cit., p. 79.

famille lors du Concile, et nomme une commission pontificale pour réfléchir à ces questions, la *Commissio pontificia pro studio populationis, familiae et natalitatis*.²⁴⁵

Gaudium et Spes marque la fin d'un paradoxe. Si la sphère intime est de plus en plus ouverte et se relâche, les femmes (et les hommes, dans une moindre mesure) étaient laissées dans l'ignorance des réalités concrètes de la génitalité. Ce texte est fondamental dans l'entrebâillement de Rome à une éducation sexuelle. Il entérine le déclenchement d'une explosion discursive de l'intime et d'une nouvelle forme d'incursion de la religion dans la vie de ses croyants.

En outre, les catholiques perdent du terrain au profit des laïques, notamment les partis socialistes et libéraux en politique. Pour se repositionner en tant qu'acteur fort, l'Église va développer une nouvelle conception du couple, basée plus sur l'amour et la spiritualité du couple que sur le devoir conjugal. Cependant, le discours qu'elle prêche prend place dans un système normatif strict. Or, ces directives romaines placent des générations de couples catholiques dans un dilemme, dans des « situations intenable ».²⁴⁶

En effet, certains responsables d'institutions catholiques perçoivent les profondes mutations sociétales en cours. L'augmentation des divorces et l'éloignement croissant des croyants sur fond de sécularisation font réagir le magistère belge. Un des fers de lance est l'écart qui se creuse entre une culture contemporaine qui dissocie petit à petit l'acte sexuel de sa fonction reproductrice et les évaluations religieuses morales qui se crispent autour de la question de la procréation.

Le magistère entend se prononcer sur la morale des rapports conjugaux. Déployant son bras discursif, Rome investit les laïcs d'une route de sainteté : la spiritualité et l'amour dans le mariage. Loin de se contenter de la procréation, les catholiques sont censés suivre les injonctions vaticanes dans l'entièreté de leurs comportements intimes.²⁴⁷

²⁴⁵ L. DECLERCK, « Le cardinal Suenens et la question du contrôle des naissances au Concile Vatican II », *Revue Théologique de Louvain*, vol. 41, n° 4, 2010, p. 499.

²⁴⁶ D. PELLETIER, *La crise catholique*, op. cit., p. 43.

²⁴⁷ A. WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 9.

Si l'Église se positionnement de plus en plus sur la conjugalité, son investissement est inversement proportionnel en termes de sexualité. La doctrine vaticane en matière de pratiques sexuelles va tomber, comme un couperet, au milieu de l'année 1968.

D. L'OURAGAN *HUMANAE VITAE* (JUILLET 1968)

Le véritable chamboulement pour les fidèles réside dans les conclusions de la commission pontificale sur la « population, la famille et la natalité ». La lettre encyclique, *Humanae Vitae*, « sur la régulation des naissances », est publiée en juillet 1968 sous le pontificat de Paul VI. Héritière d'un siècle de réflexion sur la reproduction, celle-ci condamne expressément la contraception, déclare toute méthode dite « artificielle » de régulation des naissances « intrinsèquement malhonnête » et rappelle que transmettre la vie est un « très grave devoir »²⁴⁸. Toute forme de contraception « non-naturelle » ou d'avortement (même pour raisons thérapeutiques) est proscrite. De plus, le sacerdoce ministériel est également à nouveau interdit aux femmes : elles peuvent rendre service à l'Église mais ne peuvent pas y exercer de pouvoir. Bien que l'encyclique traite plus largement de la communion des deux personnes du couple autour des valeurs de l'amour et de « paternité responsable », c'est autour de la question des contraceptifs que se cristallisent les tensions.²⁴⁹

Humanae Vitae crée la surprise de par l'écart entre les positions traditionnelles de l'Église et l'opinion publique favorable à un assouplissement de la morale. Soulignons que l'encyclique paraît deux mois après les événements de mai 1968 et que les Belges ont, au moins, été confrontés à des questionnements autour de la question de la sexualité. Son édicition creuse le fossé entre les espoirs sociaux suscités par Vatican II et le *stop* très net de la position officielle.²⁵⁰ Comme le rapporte Anne-Sophie Crosetti, doctorante sur les plannings familiaux catholiques, *Humanae Vitae* « perçue comme anachronique par ses contemporains, sa publication est une clé d'analyse dans les changements de rapport aux normes reproductives au sein du catholicisme. Le document entérine des désaccords et positionne les acteurs en offrant

²⁴⁸ PAUL VI, « *Humanae Vitae*, lettre encyclique sur le mariage et la régulation des naissances », 25 juillet 1968, paragr. 1, [En ligne]. <https://w2.vatican.va/content/paul-vi/fr/encyclicals/documents/hf_p-vi_enc_25071968_humanae-vitae.html>. (Consulté le 10 juillet 2019).

²⁴⁹ P. DE LOCHT, « Autour de l'encyclique *Humanae Vitae* », C. SOETENS (éd.), *Vatican II et la Belgique*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2012, p. 288 (Sillages (ARCA) 2).

²⁵⁰ A. DERMIENCE, « L'Église face à l'émancipation culturelle et sociale de la femme », B. MEIERS et M.-D. ZACHARY (éds.), *Les affaires de l'Église. De Léonard à Gaillot, quand l'Église pose question(s)*, Bruxelles, EVO, 1995, pp. 106-110 (EVO).

un cadre de référence qui n'existait pas auparavant »²⁵¹. *Humanae Vitae* a causé une réelle rupture silencieuse, une contestation feutrée, entre le monde catholique occidental des fidèles et l'ordre moral de Rome.²⁵² La parution et l'accueil contestataire de l'encyclique sont à remettre dans un contexte général de déconvenue suivant l'euphorie conciliaire et de repli vers la sphère privée.²⁵³

Deux témoins, Arthur et Marie-Claire, racontent comment ils ont vécu la parution de cette encyclique. En 1968, ils étaient tous les deux impliqués dans des structures catholiques de préparation au mariage. Arthur aborde la question de but en blanc en début d'interview. « *Il y a eu une révolte au fond [...] marquant notre hostilité à cette encyclique* », avant de s'expliquer :

*« On s'est rebellés parce que l'enseignement qu'on [...] indiquait toutes les méthodes contraceptives, y compris, évidemment, la pilule. Et donc, on a été tout à fait dans cette orientation-là, et on trouvait que c'était un progrès formidable pour les femmes et pour les couples. Donc, quand on a été cassés, en disant "c'est une faute, c'est un péché" [...] on s'est évidemment révoltés, en disant : "mais c'est scandaleux, c'est pas possible". D'ailleurs, je pense que le monde entier s'est révolté [...] la plupart de tous les gens dans le monde qui étaient des gens réfléchis, ont tous mis beaucoup de réserve à cette encyclique et se sont un peu révoltés. On peut dire ça, l'Église s'est ..., le peuple chrétien s'est révolté contre ça, et d'ailleurs, la pratique n'a pas changé. C'est-à-dire que les femmes ont continué à prendre la pilule, après comme avant. Donc, il n'y a pas eu de changement. »*²⁵⁴

Arthur résume bien les différents points de tension de cette contestation. D'abord, l'idée de rébellion des laïcs contre les positions du magistère, dont la prise de parole est facilitée par le contexte spécifique conciliaire. Ensuite, l'idée de progrès pour les femmes et pour les couples de la régulation chimique des naissances, « cassée » par le positionnement romain. Et enfin, la notion d'universalité, en tous cas dans les milieux de « gens réfléchis » - entendons éduqués et

²⁵¹ A.-S. CROSETTI, « Pierre de Loch, ce transgresseur ? », *La Sainte Famille*, op. cit., p. 86.

²⁵² D. PELLETIER, *La crise catholique*, op. cit., p. 46.

²⁵³ G.-R. HORN, « Quand l'esprit de Vatican II se mêle à l'esprit de « 68 » », *Tumultes*, n° 1, 2018, pp. 54-56.

²⁵⁴ Arthur, « Retranscription de l'entretien avec Arthur et Marie-Claire », op. cit., p. 35.

sensibilisés aux idées modernes – que côtoient le couple. Mais surtout de la réception de l’encyclique dans les faits : les gens n’auraient pas changé leurs habitudes contraceptives.

La réception désabusée et le refus massif du contenu de l’encyclique mettent en lumière le creux entre la nouvelle diversité de normes pour les croyants et l’échec d’un appareil théoriquement monolithique de l’institution catholique.²⁵⁵

III. CONCLUSION DE L’AXE 1 : UN XXE SIECLE DE CHANGEMENTS

Dans ce premier axe de recherche, l’objectif était de « démêler » les deux institutions formatant le contexte culturel dans lequel nos acteurs évoluent.

Premièrement, l’État se prononce sur l’intime au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. Ses injonctions, fortement genrées, prennent leurs racines dès le XIXe siècle. Sa rationalisation de la sexualité passera par deux canaux principaux : la médicalisation des pratiques sexuelles et les politiques natalistes. Pour encadrer toujours plus les foyers, les autorités civiles mettent sur pied des structures de planification des naissances. Un bref historique des techniques contraceptives a été opéré.

Deuxièmement, s’il n’existe pas de sortie abrupte de la religion, nous avons souligné une série de reconfigurations complexes de normes, couplées à une modernité qui travaille le religieux de l’intérieur. Ce phénomène est appelé « dépilarisation » en Belgique. Aux alentours de Vatican II, des mutations du catholicisme s’enracinent et les formes de religiosité évoluent, en se concentrant sur les laïcs. Pour les croyants, il s’agit d’un « tournant subjectif », qui fait évoluer l’institution et ses cadres normatifs.²⁵⁶

Si Rome a été audacieuse en ce qui concerne son *aggiornamento* de la société et de la conjugalité, un décalage se creuse paradoxalement avec sa « pusillanimité »²⁵⁷ en matière de sexualité. Elle fait demi-tour en maintenant ses positions traditionnelles sur le mariage et la régulation des naissances.²⁵⁸ Inversement proportionnels à l’ouverture des perspectives de la

²⁵⁵ C. VANDERPELEN-DIAGRE, « La “Sainte Famille” : retour sur l’efficacité heuristique d’une allégorie », *La Sainte Famille*, op. cit., p. 10.

²⁵⁶ A. FAVIER, « Les jeunes catholiques de la Jeunesse ouvrière chrétienne face à la « révolution sexuelle » », art. cit., pp. 101-102.

²⁵⁷ B. GIROUX, *La jeunesse étudiante chrétienne*, op. cit., p. 194.

²⁵⁸ A. DERMIENCE, « L’émancipation féminine dans l’Église catholique », J. PIROTTE et G. ZELIS (éds.), *Pour une histoire du monde catholique au 20e siècle, Wallonie-Bruxelles*, op. cit., p. 372.

conjugalité, recommandations et interdits de la vie sexuelle se multiplient. Martine Sevegrand, historienne spécialiste de l'histoire catholique contemporaine, voit dans cet écart entre resserrement du magistère et espoirs d'ouverture des jeunes couples, une des raisons de leur émancipation des dogmes romains. Les consignes devenues de plus en plus contradictoires et incohérentes, voire inapplicables, les fidèles ont fini par tourner le dos au respect des règles prescrites.²⁵⁹ En se prononçant sur une dimension aussi intime que la contraception, *Humanae Vitae* est emblématique de l'immiscion de l'Église dans un domaine pour lequel on ne lui reconnaît plus de légitimité.

Les deux entités, Église et État, vont alors se battre sur le terrain de l'éducation des jeunes. Qu'elle soit une instruction affective, sexuelle, relationnelle, ou qu'elle aborde les questions corporelles ou reproductrices, nous la rassembleront sous le terme « éducation sexuelle ». Porteuse d'enjeux multiples, cette éducation est plutôt appelée « préparation au mariage » dans les milieux catholiques belges.

²⁵⁹ M. SEVEGRAND, *Les enfants du bon Dieu*, op. cit.

AXE 2

« L'HOMME ETAIT UN POINT D'INTERROGATION »²⁶⁰ : (IN)EDUCATION SEXUELLE DES JEUNES

Église et État entrent en concurrence en matière d'éducation et de dispositif discursif sur la sexualité. Les autorités politiques et médicales tiennent un discours parfois divergent, mais néanmoins cohérent avec celui des autorités ecclésiastiques catholiques.²⁶¹ La vision des éducateurs et scientifiques est considérée comme plus « moderne » que son équivalent catholique, pour sa part, plus conservatrice. Quand les premiers souhaitent éduquer sentimentalement et sexuellement à l'école, les seconds entendent réserver l'éducation sexuelle à la volonté des parents, pour éviter une poussée anticonceptionnelle et une banalisation de l'acte sexuel. Les deux pôles s'entendent néanmoins sur la nécessité de se positionner clairement auprès de la jeunesse sur un discours normatif. Pour eux, il faut apprendre à un petit garçon à devenir un homme et à une fillette à devenir une femme.²⁶²

Quand Anne, née à la fin du second conflit mondial, estime que « *l'homme était un point d'interrogation* », elle résume néanmoins, avec des termes simples, l'expérience de nombreuses jeunes filles de sa génération. Laura Di Spurio fait le constat que, entre 1945 et 1968, l'éducation sexuelle comporte de « réelles lacunes » car elle n'est « pratiquement jamais donnée »²⁶³. Les témoins insistent sur le fait que les jeunes ne connaissaient pas le fonctionnement du corps humain et des mécanismes de la reproduction. Paulette, enfant unique et élevée dans l'enseignement exclusivement féminin, raconte qu'elle n'a côtoyé de jeune homme avant la fin de sa rhétorique et qu'on « *ne savait même pas ce que c'était d'avoir une relation avec un garçon. Donc, formation au mariage, zéro, nul* »²⁶⁴.

²⁶⁰ Anne, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 88.

²⁶¹ L. POZZI, « The Encyclical *Casti conubii* (1930) : the Origin of the Twentieth Century Discourse of the Catholic Church on Family and Sexuality », C. VANDERPELEN-DIAGRE et C. SAGESSER (éds.), *La Sainte Famille*, *op. cit.*, p. 43.

²⁶² R. REVENIN, *Une histoire des garçons et des filles*, *op. cit.*, p. 58.

²⁶³ L. DI SPURIO, *Le temps de l'amour. Jeunesse et sexualité en Belgique francophone (1945-1968)*, Bruxelles, Le Cri, 2012, p. 60 (Initiales).

²⁶⁴ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 24.

Les jeunes gens d'ACJB entraient-ils dans une vie sexuelle active « les yeux fermés » ? Jusqu'au derniers tiers du XXe siècle, l'éducation sexuelle reste « un épouvantail » pour la plupart de la population et touche une audience très restreinte.²⁶⁵ Mais les *golden sixties* offrent un contexte de transitions sociales : parmi les bouleversements, la loi du silence concernant la vie sexuelle se dissout.²⁶⁶ Ce phénomène discursif sur une éducation sexuelle porte ses germes depuis le XIXe siècle. Il prend racine dans les milieux d'élites cultivés.

Pour aborder ce second axe, nous développerons trois étapes du processus d'apprentissage de la sexualité, hors éducation sexuelle « organisée ». D'abord, en soif d'explication, les baby-boomers vont commencer à bousculer leurs aînés. Or, le sexe est marqué d'un tabou, encore plus spécifiquement dans les milieux catholiques. C'est un « fruit défendu » dont on ne parle pas et qu'on ne maîtrise pas. Nous verrons comment cette confrontation va être source d'incompréhensions et de fuite. Par ailleurs insatisfaits des réponses, les jeunes en viennent à pratiquer l'autodidaxie. Finalement, la prise de conscience par l'institution ecclésiastique des situations ci-exposées impliquera la mise en place de services de « préparation au mariage »

I. « ILS DEVAIENT QUAND MEME SE DEMANDER COMMENT LES ENFANTS SE FAISAIENT »²⁶⁷ : IGNORANCES ET SILENCES AUTOUR DE LA SEXUALITE

La première constatation qui ressort de nos questions sur l'éducation sexuelle des personnes interviewées est le suivant : la parole n'était pas libérée et le sexe était marqué d'un tabou. Les notions de mystère et de silence gêné sont les premières à ressortir. Dans le langage des interrogés, l'expression « *on n'en parlait pas* » et ses dérivés est présente dans tous les témoignages.²⁶⁸ Par pudeur et par interdit, les adultes livrent une parole restreinte et pleine de réserves. Cette tendance est particulièrement prononcée pour les oreilles innocentes des enfants

²⁶⁵ Y. KNIBIEHLER, « L'éducation sexuelle des filles », *art. cit.*, p. 6 (Le temps des jeunes filles).

²⁶⁶ A.-M. SOHN, *Chrysalides*, *op. cit.*, p. 374.

²⁶⁷ Marie, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 95.

²⁶⁸ Par exemple : « *Non, on n'a pas eu d'éducation sexuelle. On n'en parlait pas du tout* », « Retranscription partielle de l'entretien avec André », *op. cit.*, p. 57 ; ou « *Moi, je n'ai jamais parlé de ça avec des copines. Non, jamais jamais, ça ne se faisait pas quand moi j'étais enfant ni jeune fille* », Madeleine, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 94.

et adolescents ²⁶⁹ et est donc la cause directe d'une méconnaissance technique du fonctionnement humain et de leur sexualité.

Avant tout, durant les interviews, une gêne palpable dans le vocabulaire utilisé se ressent fortement. Le sexe est tabou, qu'il s'agisse de l'acte sexuel ou des parties génitales. Les termes utilisés par les témoins restent très vagues. La plupart du temps, ils prennent la forme de métaphores ou de mots d'argot. Les termes utilisés pour évoquer le sexe oscillent entre langage enfantin et termes scientifiques.²⁷⁰ Dans la seconde moitié du XXe siècle, les organes génitaux n'ont pas de noms distinctement énoncés : ce sont les « parties intimes ».²⁷¹

Dans l'inéducation sexuelle caractérisant le vingtième siècle belge, une dissonance forte se marque entre la génération de nos acteurs et celle de leurs parents. Incapables de répondre à leur progéniture, ceux-ci adoptent des stratégies éducatives de fuite en matière de sexualité.

A. UNE FAILLE DANS L'ÉDUCATION DES PARENTS

La mise en place d'une « éducation sexuelle » telle que nous l'entendons de nos jours est due à trois acteurs. « Enseigner » la sexualité a été « inventé » comme concept au début du XXe siècle par les médecins, pour endiguer les maladies vénériennes ; les prêtres, en réaction à la démocratisation des moyens de contraception ; et enfin, les féministes, qui souhaitent apprendre aux jeunes filles comment éviter les risques inhérents aux galants. Ces trois groupements, bien que les buts poursuivis ne soient pas les mêmes, développent des idées et techniques qui se rejoignent pour créer une formation à la génitalité. Leur idée à tous est de retarder les premières relations sexuelles et de lutter contre les pratiques considérées comme déviantes. Cette approche « antisexuelle » doit avant tout servir à une préparation au mariage et à la famille.²⁷²

²⁶⁹ A.-M. SOHN, *Chrysalides*, *op. cit.*, p. 746.

²⁷⁰ Les termes récurrents sont, par exemple, « *ceci, ça, la chose* », Françoise et Madeleine, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*. Le couple de Marie-Claire et Arthur utilise l'expression « *faire l'amour* », « Retranscription de l'entretien avec Arthur et Marie-Claire », *op. cit.* ; tandis que Jacqueline use expressément du terme « *relation sexuelle* », « Retranscription de l'entretien avec Jacqueline », *op. cit.*

²⁷¹ R. REVENIN, *Une histoire des garçons et des filles*, *op. cit.*, p. 24.

²⁷² R. REVENIN, « Éducation sexuelle », *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse*, *op. cit.*, p. 262.

A l'époque, le constat est largement observé dans le monde catholique²⁷³ : les parents (ou figures parentales) n'éduquent pas leurs enfants à la sexualité. Pour l'Église, la cellule familiale reste le lieu à privilégier pour une éducation à la conjugalité et « à l'amour » mais pas à l'éducation sexuelle.²⁷⁴

La majorité des parents des *baby-boomers*, élevés dans l'entre-deux-guerres, appliquent les mêmes règles d'éducation inculquées par leurs ascendants. Ils se retrouvent dès lors dans une position inconfortable une fois confrontés aux questionnements de leurs adolescents.

Une certaine « distance historique »²⁷⁵ se creuse entre la nouvelle génération et les initiations traditionnelles. D'un côté, les parents ne possèdent pas eux-mêmes les connaissances biologiques fondamentales. Les conceptions transmises sont marquées par le péché et la honte, et leur ignorance nuit à la dispense d'un enseignement propre à la nouvelle conception de l'amour. En 1961, Marie-Thérèse Van Eeckhout²⁷⁶ dresse le constat suivant : « Tributaires de leur propre absence d'éducation, sensibilisés aux problèmes sexuels dans la mesure où ils ne sont pas résolus, bien des parents reconnaissant que l'information sexuelle de leurs enfants est surtout un problème pour eux-mêmes »²⁷⁷.

D'un autre côté, par pudeur, ils n'arrivent pas à en parler.²⁷⁸ Ainsi, « briser la glace » étant impossible pour la plupart des pères et mères, ils laissent les jeunes dans l'interrogation en esquivant leurs questions.²⁷⁹ Le résultat de cette situation de malaise est que les parents relèguent cette tâche soit « à plus tard » soit « aux autres », voire les deux. Or nous verrons que ce modèle est doublement faillible : au final, ils arrivent « trop tard » et « les autres » n'initient pas forcément leurs enfants comme ils l'auraient souhaité. Un décalage se creuse alors entre, d'une part, des parents dans l'embarras devant l'émancipation de la nouvelle génération et,

²⁷³ L. DI SPURIO et V. PIETTE, « Former à la vie sexuelle et affective dans le monde catholique : l'amour et la sexualité expliqués aux parents et aux adolescents (Belgique 1945-1965) », C. VANDERPELEN-DIAGRE et C. SAGESSER (éds.), *La Sainte Famille*, op. cit., p. 99.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 96.

²⁷⁵ A. RAUCH, *L'identité masculine à l'ombre des femmes*, op. cit., p. 136.

²⁷⁶ Journaliste de l'époque et auteure d'une série de manuels éducatifs destinés aux mères pour *Femme d'aujourd'hui*, en trois tomes rythmés par âge de l'enfance (I : *Nos enfants de zéro à cinq ans* ; II : *Nos enfants de six ans à l'âge ingrat* ; III : *Nos enfants de l'adolescence à l'âge adulte*) en 1960-1961.

²⁷⁷ M.-T. VAN EECKHOUT, *Le savoir-élever des enfants des Femmes d'aujourd'hui. III : Nos enfants de l'adolescence à l'âge adulte*, Bruxelles, Femmes d'aujourd'hui, 1961, p. 18.

²⁷⁸ L. DI SPURIO, *Le temps de l'amour*, op. cit., p. 66.

²⁷⁹ A.-M. SOHN, *Âge tendre et tête de bois*, op. cit., p. 157.

d'autre part, une jeunesse de plus en plus exposée aux médias de masse sexualisés et en soif d'explications.

Le groupe des jicistes dénonce une ignorance totale pouvant mener à une « catastrophe », en évoquant deux tantes mariées dans les années trente sans le minimum de connaissance. Anne insiste sur la nécessité de connaissances : « *C'était forcément nécessaire, parce que, tu te souviens des deux tantes Hilda et Marie-Ange [en s'adressant à sa sœur, Françoise], elles se sont mariées, elles ne savaient rien. Elles se sont mariées le même jour et elles se sont retrouvées à se dire "aaaaaaah, mais qu'est-ce qu'il m'a fait ? Comme péché ?" Alors elles ont été à confesse tout de suite, et le curé leur a dit "Vous ferez ça le plus souvent possible" »*. Dans les rires, Françoise lui répond : « *Ça, ça peut faire une catastrophe, hein. Même pas un minimum* »²⁸⁰. Le fait qu'elles estiment qu'il y a un savoir minimal à maîtriser, malgré que leurs parents les aient peu éduquées, est révélateur de certaines exigences qui doivent être comblées, quel que soit le moyen. De cette manière, « le problème sexuel n'est toujours pas résolu à l'aube de mai 68 ; il dure et creuse un peu plus le fossé des générations qui se met en place dans les années cinquante et soixante »²⁸¹.

Quand les parents prennent la décision d'aborder le sujet avec leurs enfants, ce sont toujours avec des mots imprécis. Les termes utilisés sont flous et embarrassés. L'éducation à la sexualité restant très sibylline, l'attitude des parents entoure d'un mystère le sexe opposé, le rapport au corps, la sexualité et la natalité.²⁸² Jacqueline nous raconte que ses parents, qu'elle décrit comme modernes et ouverts, lui ont laissé la possibilité de poser des questions. Cependant, les bribes d'éclaircissements n'étaient pas suffisantes : « *Si, moi j'ai pu poser des questions à mes parents, mais les réponses n'étaient pas satisfaisantes, parce que les réponses étaient encore très très prudes. Très prudes. [...] quand on entrait dans les détails notamment de la relation sexuelle, ça, non* »²⁸³.

Les réponses peuvent aussi éluder des détails concrets de l'intimité pour prendre la forme de généralités sur la tenue du ménage ou sur le futur mari. Paulette nous explique les avertissements de sa mère. « *Elle me disait des trucs, des lieux communs sur les hommes en*

²⁸⁰ Anne et Françoise, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 94.

²⁸¹ L. DI SPURIO, *Le temps de l'amour*, *op. cit.*, pp. 62-63.

²⁸² Françoise s'exclame : « *C'était un mystère !* », « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 95.

²⁸³ « Retranscription de l'entretien avec Jacqueline », *op. cit.*, p. 66.

général, ce qu'il fallait faire et ne pas faire pour les garder : qu'il fallait bien les nourrir », formulation maladroite que la mère de Paulette a trouvée pour aborder le sujet des relations sexuelles maritales avec sa fille unique. Cependant, « je ne savais même pas de quoi elle parlait, moi ! »²⁸⁴.

Les mises en garde sans épiloguer sont, elles aussi, récurrentes dans le discours des mères à leurs filles. Une des jicistes, Madeleine, raconte à ce sujet : « *Ma maman, elle m'a dit : "tu ne peux jamais aller avec un homme, parce que ton mari le saurait !". Et moi ça me chipotait, je me dis : "mais même si je donne la main à un homme, quelqu'un, mon mari plus tard va savoir que j'ai donné la main." Je ne pensais pas plus loin, aller avec un homme, c'était donner la main* »²⁸⁵. Ce type de dissuasion, sans une formation préalable illustrant le but ou les aboutissants de la menace, place de nouveau le parent et l'enfant dans une position inconfortable. Ici, la mère de Madeleine la met en garde contre les relations sentimentales et sexuelles prénuptiales. Ce malaise peut se ressentir dans les phrases de Madeleine : la mise en garde la « *chipotait* », parce qu'elle ne la comprenait pas. De plus, elle ajoute qu'à cette époque, elle ne percevait pas la portée de l'expression « *aller avec un homme* » pour souligner son ignorance.

B. STRATEGIES DE FUITE : SILENCE, POSTPOSITION & RECOURS AUX MYTHES

Par contre, quand les parents ne peuvent pas s'exprimer sur le sujet, ils adoptent des stratégies de fuite qui peuvent prendre différentes formes. Trois d'entre elles ont été clairement identifiées au fil des entretiens. D'abord, les adultes peuvent totalement bloquer la communication, que le constat implacable de la phrase « on n'en parlait pas » illustre parfaitement. Les enfants sont grondés et comprennent que le sujet n'est pas à aborder librement et, qui plus est, entaché d'une certaine honte. Anne confie ainsi que, lorsque sa mère a abordé le sujet, elle jouait avec son frère cadet. Sa mère l'a réprimandée en lui expliquant que la sexualité, c'était « *des sales manières* » et Anne se souvient du malaise ressenti : « *Alors on s'est dit, [avec mon frère] on est revenus à la salle de jeu et on n'a plus osé se regarder* »²⁸⁶. Sans avoir plus de détails sur l'avertissement de sa mère, Anne s'est retrouvée dans une situation d'appréhension et d'incompréhension.

²⁸⁴ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 24.

²⁸⁵ Madeleine, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 95.

²⁸⁶ Anne, *ibid.*, p. 96.

Ensuite, les parents peuvent postposer la réponse, estimant que leur enfant n'est pas assez mature pour entendre. Mais en remettant constamment à plus tard l'initiation sexuelle, ils finissent invariablement par arriver trop tard.²⁸⁷ « *"Tu verras quand ce sera le moment", et cetera. Et puis quand le moment est arrivé, j'étais déjà au courant évidemment* »²⁸⁸. En général, mais nous le verrons ensuite, les jeunes ont trouvé l'information ailleurs.

Enfin, les parents peuvent recourir à des récits fantaisistes pour contourner l'explication de la sexualité. Nous connaissons tous les histoires de l'enfant qu'on achète, du facteur qui le dépose le matin, de la cigogne qui apporte un bébé, même de l'enfant trouvé dans les choux ou les roses. Toutes ces théories, qui supposent que l'on va « chercher » le bébé, et non pas qu'on le « conçoit » vont tenter d'apporter des réponses aux grandes énigmes de la naissance, réponses desquelles le rapport sexuel est exclu.²⁸⁹ Dans l'échantillon de témoins, c'est la certitude de faire les enfants en s'embrassant sur la bouche qui revient à deux reprises, pour Anne et Arthur. Aujourd'hui, ils rient de bon cœur de leur ignorance.

Notons cependant qu'une personne se démarque, Gabrielle, assez discrète durant le *focus group*, qui a glissé cette phrase, assez différente des affirmations de ses amies : « *Ma maman, elle m'a beaucoup expliqué. [...] Maman a fait ses études d'infirmière, hein, elle a dû quand même en voir. Et alors elle parlait beaucoup beaucoup avec nous* »²⁹⁰. La profession de la mère de Gabrielle, infirmière, suppose qu'elle était au fait des dernières avancées scientifiques. Exposé aux réalités médicales concrètes impliquant un rapport au corps, le bas de la pyramide du corps médical se bat également pour une éducation sexuelle plus poussée. Les femmes (la quasi-totalité sont infirmières²⁹¹) se battent notamment pour relier sexualité, transmission de maladie et enfantement dans l'esprit des jeunes.

Les parents, en particulier les mères, sont tout de même au fait des réalités de la procréation. L'expérience de la maternité et des difficultés qui y sont associées font sentir aux femmes un sentiment de légitimité et une certaine expertise auquel le magistère n'a pas accès. Dans le sillage de Vatican II, une subjectivisation féminine se concrétise, basée sur les réalités

²⁸⁷ L. DI SPURIO, *Le temps de l'amour*, op. cit., p. 65.

²⁸⁸ « Retranscription de l'entretien avec Jacqueline », op. cit., p. 66.

²⁸⁹ R. PRAT, « Les Théories Sexuelles Infantiles à travers les âges. Du mythe de la cigogne à celui de la petite graine », *Champ psy*, n° 1, juillet 2012, p. 56.

²⁹⁰ Gabrielle, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », op. cit., p. 96.

²⁹¹ E. FLOUR et al. (éds.), *Garçon ou fille ... un destin pour la vie ?*, op. cit., p. 78.

matérielles de la vie d'épouse et de mère.²⁹² Cela confirme le malaise des parents à initier leurs enfants à la génitalité. Ce sont les adultes qu'il faudrait éduquer en premier à la sexualité, comme s'accordent à le dire les auteurs de l'époque.²⁹³ La nouvelle politique catholique de l'époque se concentrera ainsi sur une éducation plus concrète et plus complète des parents, comme nous le verrons plus tard.

Durant les interviews, seuls trois témoins ont évoqué une ébauche d'éducation à la génitalité dans le cadre scolaire. Celle-ci était uniquement destinée à aborder des questions anatomiques.²⁹⁴ Par exemple, André et Léopold ont accès à une formation anatomique au collège. « *On donnait la différence visible, quoi, entre l'homme et la femme. Sans plus, on ne parlait pas de l'usage à en faire* »²⁹⁵. Cette éducation se focalise sur les mystères de la procréation. Elle est loin des objectifs d'une éducation sexuelle qui aborde les propres questions des jeunes sur leur sexualité. Donner la parole aux principaux intéressés permet un retournement de perspective pédagogique.

Il est ici intéressant de cibler que, sur nos treize interviewés, les deux seuls à avoir reçu une éducation anatomique à l'école soient des hommes. Cela s'explique par l'approche scolaire différenciée entre « jeune gens » et « jeunes filles » et par la question de l'enseignement mixte (*Voy. infra*, « La (co)éducation », p. 93).²⁹⁶

Les parents sont mal à l'aise ou incompetents quant à l'éducation de leurs enfants à la sexualité, ils laissent le travail « aux autres ». S'il n'existe pas, en général, de canal officiel ou institutionnalisé pour répondre aux questions des jeunes gens, l'information n'est pas totalement absente pour autant : d'autres canaux d'apprentissage sont mobilisés. Ces derniers ont recours à des dispositifs informels.

²⁹² M. DELLA SUDDA, « Par-delà le bien et le mal, la morale sexuelle en question chez les femmes catholiques », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 1, mai 2016, pp. 87, 89-90.

²⁹³ L. DI SPURIO et V. PIETTE, « Former à la vie sexuelle et affective dans le monde catholique », *La Sainte Famille*, *op. cit.*, p. 99.

²⁹⁴ La troisième personne est Françoise (jiciste) au cours de zoologie, cité *supra*.

²⁹⁵ « Retranscription partielle de l'entretien avec André », *op. cit.*, p. 57.

²⁹⁶ Terme désignant l'éducation en commun, soit le contraire de l'éducation séparée entre les deux sexes, dans G. ZELIS, « Autour de la notion de "genre" », *art. cit.*, p. 36.

II. « L'ÉDUCATION N'ÉTAIT PAS EXCELLENTE. M'ENFIN, ON SAVAIT LES CHOSES »²⁹⁷ : CANAUX SECONDAIRES D'APPRENTISSAGE

Dans la société des années soixante, les médias de masse sont de plus en plus sexualisés notamment via la publicité et le cinéma.²⁹⁸ La publicité pour la lingerie, par exemple, ou les films plus explicites de la Nouvelle Vague envahissent l'espace visuel.²⁹⁹ Les loisirs développés après-guerre entraînent une démocratisation et une métamorphose de la danse et des vacances durant les Trente Glorieuses. Autant d'espaces-temps sociaux³⁰⁰ offerts à la jeunesse qui leur permettent de se rencontrer, de se confronter et de trouver des débuts de réponses à leurs questions restées en suspens. Il est intéressant de voir quels sont ces moyens de contournement que les jeunes ont trouvé pour s'affranchir de leur inéducation.

Le premier aspect de moyens informels est l'autodidaxie, soit le fait de se former par soi-même, en dehors des dispositifs institutionnels. Cet auto-apprentissage peut se faire avant les fiançailles et court jusqu'au jour-même de la nuit de noces. Paulette, mariée en 1962, nous parle sa préparation au mariage. Avant la célébration, elle et son fiancé ont eu un rendez-vous chez le curé qui a estimé qu'ils étaient prêts *de facto*, étant donné qu'ils étaient dans les mouvements de jeunesse, sans plus d'explication. Sans doute jugeait-il que l'éducation par les pairs se déroulait dans le cadre des associations de jeunes. Cependant, Paulette explique, concernant les débuts de son mariage, qu'il est : « inutile de dire qu'on n'a pas été vraiment aiguillés dans le bon sens et qu'on a dû se servir de notre boussole intérieure pour savoir ce qu'il y avait à faire [...] on ne se préparait pas au mariage. On se mariait, c'est tout »³⁰¹. Outre ce défaut de formation officiel, qui est récurrent, elle n'a pas cherché ou trouvé des compléments via des canaux informels.

²⁹⁷ « Retranscription de l'entretien avec Léopold », *op. cit.*, p. 5.

²⁹⁸ F. CASTA-ROSAZ, *Histoire du flirt. Les jeux de l'innocence et de la perversité (1870-1968)*, Paris, Grasset, 2000, p. 293.

²⁹⁹ Cinéma néoréaliste qui revendique une liberté nouvelle, G. SELLIER, « Images de femmes dans le cinéma de la Nouvelle Vague », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, vol. 10, novembre 1999 (Femmes travesties : un « mauvais » genre).

³⁰⁰ L. DI SPURIO, *Le temps de l'amour*, *op. cit.*, p. 116.

³⁰¹ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 25.

Marie-Claire et Arthur, mariés en 1964 assurent, quant à eux, qu'ils ont « *appris tout seuls* »³⁰², tous les deux. Ils déplorent le caractère « *timoré* » de leurs parents quand il s'agissait d'avoir une conversation sur le sujet. La différence entre les deux couples est que Paulette n'était pas du tout armée à la nuit de noces avec son mari, alors que Arthur et Marie-Claire ont pris le temps d'expérimenter à deux. Ils assurent ne pas avoir eu de relations sexuelles « *complètes* » avant le mariage, mais d'avoir « *eu le temps en quatre ans* » de « *se connaître* » et d'avoir « *les prémices* » de l'acte sexuel. Ils ont reçu des bribes d'informations basiques issues d'une bande mixte de camarades du même âge.

Pour les autres, les conversations entre adolescents offrent une initiation sexuelle « *souvent incomplète, fausse ou plus simplement erronée* »³⁰³. Jacqueline raconte les conversations de ses camarades de classe : « *il y en a évidemment, qui étaient fort délurées [...]* et j'avais donc une idée de la relation qui n'était pas véritablement gratifiante et même pas très romantique »³⁰⁴. Malgré cela, les confidences entre amis restent l'intermédiaire le plus évident pour les jeunes. La personne éduquée peut soit surprendre des bribes de conversation à l'école ou lors d'un évènement, soit être volontairement instruite par son interlocuteur. La plupart du temps, les jeunes gens échangent entre eux les morceaux d'informations qu'ils ont récoltés pour les assembler de manière cohérente. La parole est ainsi plus libérée quand les jeunes se retrouvent entre eux, partageant une forme de « *culture jeune* ». Madeleine, une des jicistes, assure qu'elle n'a jamais abordé le sujet avec ses amies ou sa mère, mais qu'elle a été éclairée durant un dîner de famille, à l'âge de quinze ans : « *Les réunions avec des frères et sœurs, cousins, les cousines. Ah, je suis tombée des nues, j'ai dit : "Quoi ?!", je trouvais ça dégueulasse !* »³⁰⁵, suivi d'un rire. Sa fratrie était composée d'un frère plus âgé et de trois sœurs.

Dans d'autres cas, c'est via un support intermédiaire que les jeunes gens sont confrontés pour la première fois à une ébauche d'initiation sexuelle. La première catégorie est celle des livres, qu'ils soient scientifiques ou des romans. Ainsi Marie raconte : « *J'avais reçu un livre de quelqu'un et j'avais lu, ce n'était que des histoires de coucheries [...]* Et j'avais été terriblement choquée, et vraiment, je me rappelle mamie m'en parlant, mais je sais que ça

³⁰² Marie-Claire : « *On a appris tout seuls* », suivi de la réponse d'Arthur : « *Oui, on a appris tout seuls* », « *Retranscription de l'entretien avec Arthur et Marie-Claire* », *op. cit.*, p. 40.

³⁰³ L. DI SPURIO, *Le temps de l'amour*, *op. cit.*, p. 57.

³⁰⁴ « *Retranscription de l'entretien avec Jacqueline* », *op. cit.*, p. 66.

³⁰⁵ Madeleine, « *Retranscription de l'entretien avec les jicistes* », *op. cit.*, p. 96.

m'avait fort troublée, ce livre. »³⁰⁶. Le trouble que Marie ressent suite à la lecture du roman « à l'eau de rose » érotique va entraîner une discussion avec sa mère. Celle-ci présente la discussion comme un moment charnière, avec un avant et un après, où la révélation de la génitalité marquerait un basculement dans le rapport aux parents, qui correspond à une sorte de rite de passage vers l'âge adulte.

Les garçons dénichent des illustrés, dessins et photographies pornographiques trouvés dans le commerce ou clandestinement et les font circuler. Certains usent de livres sexologiques ou médicaux pour s'instruire.³⁰⁷ Les photographies à caractère pornographique font partie intégrante d'une culture avant tout masculine depuis le XIXe siècle.³⁰⁸ Léopold va, quant à lui, mêler la technique des conversations entre camarades avec une recherche dans la bibliothèque de son école. Il raconte, en riant, « [on a appris] *par les copains, on allait voir dans le dictionnaire, ce que ça voulait dire, certaines choses* »³⁰⁹. Une stratégie d'approche par les livres à la disposition des jeunes gens est donc régulière.

La JIC tente de contrôler et surveiller les lectures de ses membres via la publication *Indications*³¹⁰, qui oriente et cloisonne les livres à ouvrir ou à éviter.³¹¹ A titre d'exemple, en 1966, paraît un article « Ne lisez pas les bons livres, ne lisez que les meilleurs »³¹² enjoignant à lire l'ouvrage « *Demain les femmes* » d'Evelyne Sullerot³¹³. La mention d'une telle personnalité féministe et le texte qui l'accompagne est saisissante de contrastes avec l'ensemble du contenu du périodique³¹⁴. Cet engouement se termine sur une note plus nuancée : « Ne

³⁰⁶ Marie utilise le terme « mamie » comme traduction de « maman » : *mummy* ou *mammy* en anglais, pour désigner sa mère, *ibid.*

³⁰⁷ R. REVENIN, *Une histoire des garçons et des filles*, *op. cit.*, pp. 25-26.

³⁰⁸ A. CORBIN, « La rencontre des corps », A. CORBIN (éd.), *Histoire du corps*, Paris, Seuil, 2005, pp. 149-214 (L'univers historique).

³⁰⁹ « Retranscription de l'entretien avec Léopold », *op. cit.*, p. 5.

³¹⁰ JICF, *Indications*, *op. cit.* (ARCA P285).

³¹¹ S. GARDIEN, *Indications. Le changement dans la continuité. Une revue de critique littéraire se transforme*, *op. cit.*, p. 65.

³¹² « Ne lisez pas les bons livres, ne lisez que les meilleurs », *Présence*, vol. 33, décembre 1966, pp. 19-20 (ARCA P25).

³¹³ Évelyne Sullerot (1924-2017) est une sociologue féministe, co-fondatrice de « Maternité heureuse », qui deviendra le mouvement français pour le planning familial en 1960. Cette association a pour but l'accès à une éducation sexuelle, la lutte pour la contraception, l'avortement et la cause des femmes, É. SULLEROT, *Demain les femmes. Inventaire de l'avenir*, Paris, Robert Laffont / éditions Gonthier, 1965.

³¹⁴ « La page est tournée, plus de femme aveuglément soumise à son mari, plus de femme popotte clouée dans sa cuisine, plus de femme esclave des maternités successives, plus de femme illettrée, plus de femme politiquement ou économiquement faible, tout cela est dépassé ! [...] Demain la société reconnaîtra les personnalités indépendamment de leur sexe », « Ne lisez pas les bons livres, ne lisez que les meilleurs », *art. cit.* (ARCA P25).

rêvons pas trop, et restons "femme" au sens le plus vrai du mot ». Dans le numéro suivant, une réponse virulente ne se fait pas attendre : la lecture de l'ouvrage est condamnée par une lectrice qui signe « A.W.E. »³¹⁵. Elle conclut son article par la question « Allons-nous vraiment, nous les chrétiens, aider à faire répandre des ouvrages qui détruisent nos conceptions chrétiennes ? Il faut être de son temps certes, mais il ne faut pas tout admettre et surtout pas tout recommander ». La mise à l'index de l'ouvrage est explicitement mise sur papier par A.W.E., ce à quoi les auteurs de *Présence* répondront par l'appel à la tolérance de l'abbé Hardt.³¹⁶

Un autre cas de figure peut être la confrontation à des situations de reproduction animale. Françoise, bruxelloise, connaît sa première confrontation à la sexualité à l'école, durant les cours de zoologie sur les singes : « *Ah tu sais, moi j'ai découvert la chose quand j'avais seize ans, au cours de zoologie. [rires] Quand il nous a dit, pour ceux qui ne savent pas, c'étaient les singes. "Eh ben, c'est du joli !" Je ne savais rien* »³¹⁷. Gabrielle relance : « *On ne posait pas de question, mais j'habitais la campagne, mais là on voyait quand même les animaux dans les champs* », ce à quoi Françoise rétorque : « *Ah oui, mais moi je croyais qu'ils jouaient à saute-mouton !* ». L'ensemble des jicistes rigolent de la plaisanterie, qui souligne que Françoise, citadine, n'a pas le même rapport à l'accouplement animal que Gabrielle, plus rurale. En effet, l'éducation sexuelle en milieu rural se fait empiriquement : la promiscuité avec les adultes et les jeunes enfants et le contact avec les bêtes informent les jeunes de certaines réalités. Or, « ce mode d'information s'appauvrit pour celles qui vivent en ville, surtout dans les milieux aisés »³¹⁸. Le mode de vie citadin marque d'un tabou la question du corps au XIXe siècle, mais les milieux urbains exposeront plus le corps, que ce soit dans la publicité ou la rue (mini-jupes), dès la seconde moitié du XXe siècle.³¹⁹

Après cela, Marie en profite pour raconter une autre anecdote mettant en avant son ignorance : « *Un jour je me suis faite ridiculiser comme ça, je suis partie à Moray avec mes futurs beaux-parents. On voit les vaches et je dis "oh, voyez comme c'est drôle". Et ils m'ont regardée gentiment. [rires] Je ne savais pas* »³²⁰. Cinquante ans après les faits, l'humiliation est

³¹⁵ « "Demain les femmes" d'Evelyn Sullerot est un livre faux, dangereux par ses théories et qui pose les problèmes avec des contradictions constantes. », A. W. E., « La parole est au lecteur. On nous écrit, nous répondons. A propos de "Demain les femmes" », *Présence*, vol. 34, janvier 1967, pp. 16-17 (ARCA P25).

³¹⁶ M. HARDT, « Œuvres morales ... Pourquoi ? », *La femme, la vie, le monde*, Bruxelles, Action Catholique des Milieux Indépendants, décembre 1966 (ARCA P82)

³¹⁷ Françoise, Gabrielle et Marie, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 95.

³¹⁸ Y. KNIBIEHLER, « L'éducation sexuelle des filles », *art. cit.*, p. 1.

³¹⁹ L. DI SPURIO, « Corps », *Encyclopédie d'histoire des femmes*, *op. cit.*, p. 103.

³²⁰ Marie, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 95.

toujours vive dans les souvenirs de Marie, même si elle aborde cet événement avec humour. Se faire ridiculiser devant ses beaux-parents témoigne d'une certaine violence, passée sous silence sur le moment, mais reconstruite après-coup.

La faille de l'éducation parentale est ainsi compensée par de nombreux moyens d'apprentissage auxiliaires. Ces stratagèmes, mettant en avant l'intérêt des jeunes, montrent une réelle volonté d'en savoir plus sur le sexe opposé et les fréquentations entre hommes et femmes.

Les membres et les responsables d'Action Catholique en prennent conscience progressivement, comme le démontre un article du magazine *Présence* de 1969. Celui-ci recommande un ouvrage et rapporte la conclusion de sa préface : « l'aide que peuvent apporter les adultes au cours de préparation se concrétisera par l'instauration d'un véritable dialogue. C'est pourquoi, la dernière partie de l'ouvrage aborde les problèmes relatifs à la communication des adultes et des jeunes »³²¹. Le monde catholique est à la recherche d'une réponse aux problèmes que rencontre sa jeunesse. Il va trouver des éléments de réaction via l'organisation de services de « préparation au mariage ».

III. « GARÇONS ET FILLES VEULENT SAVOIR »³²² : LES SERVICES DE PREPARATION AU MARIAGE

Même avant la crise d'*Humanae Vitae*, et parallèlement aux crispations vaticanes, une nouvelle conception de l'amour se met en place chez les laïcs et leurs prêtres. La relativisation des prescriptions romaines en matière de morale sexuelle mène à des désobéissances des croyants. Cette surdit   met en lumi  re une autonomie morale croissante, mais n  anmoins source de malaises.³²³

La premi  re, l'encyclique *Casti Connubii*, ouvre la voie et reconna  t l'amour comme fin secondaire au mariage³²⁴. Un « amour r  ciproque    entretenir » reste toutefois secondaire face

³²¹ « Un livre    recommander. "L'amour heureux" par l'  cole du Mariage    Bruxelles », *Pr  sence*, janvier 1969, pp. 19-20 (ARCA P25).

³²² « Gar  ons et filles veulent savoir ... Compte-rendu des conf  rences de pr  paration au mariage organis  es    l'initiative de la JICF du 14 janvier au 28 mars 1960 », *Jeunesse et Vie*, 1960, p. 8 (ARCA P284).

³²³ G. VINCENT, « Les catholiques : l'imaginaire et le p  ch   », A. PROST et G. VINCENT (  ds.), *Histoire de la vie priv  e*, t. 5 : de la Premi  re Guerre Mondiale    nos jours, Paris, Seuil, 1987, pp. 406-407 (L'univers historique).

³²⁴ PIE X, « *Casti connubii* », *op. cit.*, part. 2 : "La foi conjugale".

à la fin ultime de la procréation. Ensuite, la constitution pastorale de Vatican II, *Gaudium et Spes*³²⁵, met sur le même pied d'égalité procréation et amour dans le couple marié.

Comme révélateur du sentiment de révolution de la morale relatif à l'individualisation et la responsabilisation des croyants, se multiplient, au sein du catholicisme, des structures d'éducation à la vie sexuelle et affective – en somme des organisations de plannings familiaux – appelées séances ou réunions de « préparation au mariage ». Celles-ci tendent à informer et former les jeunes sur des questions affectives mais aussi sexuelles³²⁶ et « peu à peu une pastorale et une théologie plus attentive – et intrusive – dans la vie intime des couples se mettent en place. Le discours ne se focalise plus uniquement sur la chasteté et la continence, mais tente d'ennobler la sexualité, outil performant de la "réussite" familiale »³²⁷. Soulignons que l'appellation-même de « préparation au mariage » souligne le caractère étriqué de ces organismes d'éducation à la conjugalité et la sexualité. Nous restons dans un cadre strict d'une morale ouverte uniquement sur l'horizon du mariage comme manière de vivre sa sexualité.

Le monde catholique participe à l'explosion du discours sur la sexualité, le mariage et la natalité d'après-guerre. Cette prise de parole est cristallisée par deux pôles qui travaillent main dans la main. Le premier est composé d'experts et de personnalités de l'épiscopat belge. Ils dressent des centres scientifiques d'études, gravitant autour des universités. On peut citer l'Institut des sciences familiales et sexologiques, fondé en 1961 par Monseigneur Suenens³²⁸ à l'Université Catholique de Louvain. A l'instar de la société civile, les prêtres déplorent eux aussi les tabous autour de la sexualité de leurs fidèles.³²⁹ Le second est constitué de groupements laïcs, qui mettent en place des mouvements de « foyers » laïcs. L'idée est de répondre à la demande sociétale en prodiguant une éducation non seulement sexuelle mais aussi « affective », selon les préceptes de la nouvelle morale sexuelle.

³²⁵ PAUL VI, « Gaudium et spes », *op. cit.*

³²⁶ C.-E. HARANG, *Jeunes filles et jeunes gens catholiques*, *op. cit.*, p. 260.

³²⁷ C. VANDERPELEN-DIAGRE, « Des chiffres et des hommes », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 3, 2017, pp. 135-136.

³²⁸ X. MABILLE, « Suenens Léon-Joseph (1904-1996) », s.d., [En ligne]. <<http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be/encyclopedie/leon-joseph-suenens/>>. (Consulté le 24 décembre 2018). Il fut notamment vice-recteur de l'Université Catholique de Louvain en 1940, cardinal, archevêque de Malines-Bruxelles de 1961 à 1979 et un des quatre modérateurs qui Concile Vatican II en 1963.

³²⁹ Y. KNIBIEHLER, « L'éducation sexuelle des filles », *art. cit.*, p. 2.

A. DU COTE DE L'ÉGLISE BELGE

Quoi qu'il en soit, tout comme les socialistes et laïques libéraux, l'Église catholique belge participe aux débuts de l'institutionnalisation de centres de consultations conjugales et à la mise en place de plannings familiaux entre le début des années cinquante et la fin des années septante.³³⁰ Les consultations conjugales et les politiques nationales de l'enfance, créées dès l'entre-deux-guerres, promeuvent la planification des naissances. Pour éviter que les idées anticléricales se développent dans les familles, l'Église met en place des œuvres privées. Ces associations catholiques de l'enfance entendent « glorifier les familles nombreuses et soutenir les femmes découragées par les grossesses successives »³³¹. Elles participent au mouvement de planification des naissances.

Dès mars 1964, l'autorité religieuse francophone (Bruxelles-Brabant Wallon) invite les fiancés à se présenter auprès de leur curé trois mois avant la date de leur mariage, remplaçant le délai de trois semaines antérieurement appliqué. Ce rendez-vous avec le prêtre est désormais précédé par la participation à des « rencontres » pour fiancés, organisées par des associations spécialisées.³³²

Une nouvelle forme d'encadrement pastoral prend vie en Belgique, souvent à l'initiative de fortes personnalités ecclésiastiques, dont le chanoine³³³ Pierre de Locht est un représentant majeur. Il fondera le Centre National de Pastorale Familiale à l'aube des années soixante. Ce centre mettra en place des services de préparation au mariage, notamment, l'École du Mariage.

1) La figure emblématique de Pierre de Locht en Belgique

En dépit de la position ferme du Vatican et sa réaffirmation d'une morale rigoriste, le contexte belge permet l'expression d'une diversité.³³⁴ Les évêques, tenus d'adhérer aux prescriptions romaines, gardent une marge de manœuvre plus ou moins large dans le cadre de leur diocèse. Aux alentours d'*Humanae Vitae* et de sa réception désabusée par les laïcs, il est

³³⁰ L. BRUYERE et A.-S. CROSETTI, « La recherche en monde pilarisé », *art. cit.*, p. 56.

³³¹ C. MARISSAL, « Des œuvres catholiques dans la ville », *art. cit.*, p. 189.

³³² « Préparez aujourd'hui ... votre avenir de demain. Fiancés, venez à deux », *Préparation au mariage. Cours organisés par l'École du mariage, 1960-1963*, p. 2 (ARCA, Fonds JICF, 17).

³³³ Dignitaire ecclésiastique qui fait partie du chapitre d'une cathédrale ou d'une collégiale.

³³⁴ M. DELLA SUDDA, « Par-delà le bien et le mal, la morale sexuelle en question chez les femmes catholiques », *art. cit.*, p. 86.

intéressant de voir dans quelle mesure et avec quelles ambiguïtés est appliqué le dogme romain. Selon Alice Dermience, « l'Église de notre pays a tenté, avec plus ou moins de bonheur, un compromis 'à la belge', s'efforçant, tant bien que mal, d'articuler les deux thématiques constitutives de la théologie romaine 'de la femme' (égale dignité et nature spécifique) avec l'évolution du statut social des chrétiennes de notre pays et du contexte culturel dans lequel elles vivent »³³⁵.

On voit un catholicisme plus complexe qui ne se limite pas aux discours officiels du Magistère. Ainsi, dès la publication de l'encyclique sur la régulation des naissances, le clergé belge, mené par le cardinal Suenens, publie une lettre pour en atténuer la sévérité.³³⁶ Concernant cette marge de manœuvre des ecclésiastiques belges par rapport à la morale sexuelle vaticane, le chanoine de Locht est une personnalité publique importante au niveau belge et de l'Université Catholique de Louvain.

Né à Bruxelles en 1916, Pierre de Locht est ordonné prêtre puis devient docteur en théologie. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur les questions morales et éthiques, en particulier sur le lien entre foi catholique et sexualité³³⁷. En 1959, il est nommé responsable du Centre national de pastorale familiale (CNPF). Dans un premier temps partisan d'une morale traditionnelle prônant la continence et rejetant la contraception, le chanoine se distancie petit à petit des positions orthodoxes officielles, au contact du vécu des couples rencontrés.

En 1964, de Locht est appelé à Rome en qualité d'expert pour la commission pontificale sur la famille, dont une majorité se prononçait en faveur d'« une contraception choisie et laissée à l'appréciation des couples »³³⁸. Cependant, une minorité guidée par Karol Wojtyła³³⁹ – futur Jean-Paul II – et Paul VI aboutira à l'encyclique *Humanae Vitae*³⁴⁰. Dans la fin des années

³³⁵ A. DERMIENCE, « L'émancipation féminine dans l'Église catholique », *Pour une histoire du monde catholique au 20e siècle, Wallonie-Bruxelles, op. cit.*, p. 375.

³³⁶ L. DECLERCK, « Le cardinal Suenens et la question du contrôle des naissances au Concile Vatican II », *art. cit.*, p. 517.

³³⁷ Par exemple : P. DE LOCHT, *L'amour dans le mariage : perspectives chrétiennes*, Bruxelles, Feuilles familiales, 1956 ; *La morale conjugale en recherche*, Tournai, Casterman, 1968 (Vivre et croire) ; *Avortement : un moraliste s'interroge*, Bruxelles, Centre d'éducation à la famille et à l'amour, 1971 (Documents CEFA 22).

³³⁸ R. DARDENNE, « Pierre de Locht et la Pastorale familiale », *Pavés*, 11 juin 2007 sur le site officiel <https://www.paves-reseau.be/revue.php?id=435> (consulté le 24 décembre 2018).

³³⁹ G. ZIZOLA et J.-C. PETIT, « Jean-Paul II, Karol Wojtyła (1920-2005) pape (1978-2005) », s.d., [En ligne]. <<http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be/encyclopedie/karol-jean-paul-ii/>>. (Consulté le 24 décembre 2018).

³⁴⁰ M. SEVEGRAND, « Un grand théologien moraliste : Pierre de Locht », *Sur deux fronts*, décembre 2012, [En ligne]. <<http://www.martinesevegrand.fr/un-grand-theologien-moraliste-pierre-de-locht/>>. (Consulté le 24 décembre 2018).

1960, le chanoine, résolument moderne, prend position en faveur de la contraception et de l'avortement, ce qui lui vaudra les foudres de sa hiérarchie. Il sera écarté de son poste de maître de conférence à l'Institut des sciences familiales et sexologiques à l'Université Catholique de Louvain, décision finalement annulée. A terme, il plaide pour la dépénalisation de l'avortement, l'ordination d'hommes mariés ou l'accès des femmes à la prêtrise. Il en arrive à remettre en question le Magistère romain. Pierre de Locht est décédé professeur émérite de la Faculté de médecine en mars 2007, âgé de plus de nonante ans.

A travers l'étude du chanoine de Locht et de son action, nous pouvons observer que l'ensemble du monde catholique qui est traversé par des conflits à propos de la prise de parole sur les normes sexuelles et reproductives³⁴¹. Les prêtres ont le devoir d'aider les couples face à leurs difficultés et de soutenir leur vocation dans leur vie conjugale et familiale.³⁴² Ce point de tension fera naître un « concept neuf, fruit d'un lent va-et-vient entre les instances vaticanes défendant la doctrine et les laïcs faisant valoir leur expérience vécue qu'ils ont réussi, au moins en partie, à faire prendre en compte. Ce sont les clercs intermédiaires qui ont servi d'interface »³⁴³. Ils soutiennent alors les structures d'encadrement des couples qui fleurissent.

2) La Pastorale Familiale et son École du Mariage

En 1947, la revue *Feuilles familiales*³⁴⁴ crée une rubrique de réponse aux courriers des lecteurs en matière sexuelle et conjugale³⁴⁵, dans laquelle Pierre de Locht s'investira. En 1953, le courrier de lecteur souhaite changer de forme pour créer un bureau de consultation à Bruxelles. Le Centre National de Pastorale Familiale est donc créé en juillet 1959. Les évêques belges nomment de Locht comme aumônier national de l'association.

La doctrine officielle et la gestion des questions conjugales et familiales concordent pour remplir les missions d'information et d'orientation du Centre. Mais avec *Humanae Vitae*, les structures du CNPF vont devenir les CEFA (Centre d'éducation à la famille et à l'amour), effaçant la notion catholique de « pastorale » au profit de l'amour et de l'éducation. Les idées

³⁴¹ A.-S. CROSETTI, « Pierre de Locht, ce transgresseur ? », *La Sainte Famille*, op. cit., p. 80.

³⁴² PAUL VI, « Gaudium et spes », op. cit., part. 52 : « La promotion du mariage et de la famille est le fait de tous », §5.

³⁴³ A. WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 476.

³⁴⁴ *Feuilles familiales*, Bruxelles, Mouvement pour le couple et la famille, (ARCA P114).

³⁴⁵ J. MASQUELIER et C. VANDERPELEN-DIAGRE, « "Normal", "souhaitable" ou "frauduleux" ? », *La Sainte Famille*, op. cit., p. 57.

défendues au CEFA divergent de la position officielle de l'épiscopat belge et plus encore de celle du Magistère romain.

La première antenne de l'École du Mariage (EDM) est fondée à Bruxelles en 1960 et s'inscrit dans la Pastorale Familiale.³⁴⁶ Elle reçoit jeunes gens et fiancés dans leur préparation au mariage. Lorsque les fiancés souhaitent se marier, le curé de leur paroisse les renvoie vers un cycle de conférences. Les préoccupations d'EDM sont de répondre à la nécessité d'une (in)formation pour les jeunes, en se centrant sur le vécu du moment des fiançailles.³⁴⁷

Pour ce qui est de la forme, des sessions sont organisées en trois ou quatre soirées, chaque semaine, et parfois se déroulent le dimanche durant la journée. Les réunions, appelées « rencontres », comportent des exposés généraux suivis de discussion en groupe. L'animation de ces soirées est assurée par une équipe de bénévoles, les « conférenciers ». L'équipe est composée d'un prêtre, d'un médecin et d'un « foyer » – un couple – qui se succèdent au fil des conférences. Le dialogue est placé comme un point d'orgue. Cette organisation, nécessitant une participation active des fiancés, souligne la volonté de sortir d'une dynamique *ex cathedra* d'apprentissage par le haut. Entre 1960 et 1969, en suivant la dynamique de l'École du Mariage de Bruxelles, les centres se distancient de la forme des « conférences » pour laisser de plus en plus de place au « rencontres ». La Pastorale Familiale s'attache à faire confiance aux individus et à les responsabiliser en tant qu'acteurs.³⁴⁸

Le contenu, quant à lui, refuse une conception « à la fois intellectuelle et moralisante » qui se borne à fournir des connaissances et recommandations abstraites formulées négativement.³⁴⁹ L'EDM tente de cerner les besoins réels des fiancés et leur façon de concevoir le couple, dans un élan résolument moderne.

Les mouvements de jeunesse d'Action Catholique, comme les Jeunesses Étudiantes Catholiques et les Jeunesses Indépendantes Catholiques renvoient leurs membres vers l'EDM dès 1960. En 1965, paraît une « note commune d'orientation sur la préparation au mariage et

³⁴⁶ L. DI SPURIO et V. PIETTE, « Former à la vie sexuelle et affective dans le monde catholique », *ibid.*, p. 100.

³⁴⁷ P. WALGRAFFE, *L'École du Mariage. Ses rôles, ses fonctions, ses résultats. Enquête psycho-sociale sur la motivation des conférenciers à susciter la participation active des fiancés*, mémoire de fin d'études présenté en vue de l'obtention du grade de licencié en sciences politiques et sociales, directeur : Pierre de Loch, Louvain-la-Neuve, UCL, 1969, pp. 1-2.

³⁴⁸ J. MASQUELIER et C. VANDERPELEN-DIAGRE, « "Normal", "souhaitable" ou "frauduleux" ? », *La Sainte Famille*, *op. cit.*, p. 61.

³⁴⁹ P. WALGRAFFE, *L'École du Mariage*, *op. cit.*, p. 4.

sur la collaboration entre mouvements de jeunesse et services de préparation au mariage », signée conjointement par le Conseil de la Jeunesse Catholique et le CNPF.³⁵⁰

Avant la Seconde Guerre Mondiale, il n'existe aucune ébauche d'éducation sexuelle dans les cadres jicistes, ni même une approche des spécificités des corps de l'homme et de la femme (produits cosmétiques, hygiène, ...). Ces thématiques sont passées sous silence.³⁵¹ Les Indépendants réfléchissent dès le milieu des années cinquante à envisager une forme « d'éducation à l'amour ». Pour cela, la JIC dispense elle-même des cycles de conférences : durant l'été 1960, le bilan est dressé : « ces sessions répondent à l'attente des jeunes »³⁵².

Ensuite, elle se tourne vers l'École du Mariage, à l'instar des jocistes. Les autorités jicistes estiment que l'EDM est plus spécialisée et saura mieux répondre aux attentes des jeunes, même si elles déplorent la perte de réseau de proximité du système précédent. Pour promouvoir les séances organisées de préparation au mariage, le mouvement place des affiches et prospectus de l'École du Mariage dans chaque paroisse et chaque équipe régionale reçoit régulièrement des programmes.³⁵³

Par ailleurs, l'EDM transmet tous les mois ses programmes, par localité, à la JICF.³⁵⁴ Ces invitations sont colorées et contiennent parfois des illustrations de couples. L'un d'entre eux, conservé aux ARCA, se présente sous forme de « cocote » en pliages (voy. annexe p. 108).

La JICF reçoit le soutien financier du Ministère de la Santé Publique et de la Famille (administration de la Famille) pour l'organisation de ces séances, conformément à l'Arrêté Royal du 15 juillet 1959. Le Ministère subsidie les cours, conférences et journées d'étude ayant pour objet les domaines « de la vie conjugale, des relations entre les membres de la famille, de

³⁵⁰ CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE, *Rapport d'activités*, 1965-1966, juin 1966, p. 8 (ARCA, Fonds JICF, 286).

³⁵¹ S. SCAILLET, *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, op. cit., p. 139.

³⁵² « Garçons et filles veulent savoir ... », art. cit., p. 9 (ARCA P284).

³⁵³ Ces prospectus se retrouvent en quantité dans les archives conservés aux ARCA : *Préparation au mariage. Cours organisés par la JICF, 1959-1961*, Bruxelles, 19, rue du Marteau (ARCA, Fonds JICF, 16) ; *Préparation au mariage. Cours organisés par l'École du mariage, 1960-1963* (ARCA, Fonds JICF, 17) ; *Préparation au mariage. Octroi des subventions par le Ministère de la Santé publique et de la Famille pour les cours, conférences et journées d'étude pour promouvoir l'éducation familiale et favoriser l'épanouissement de la famille, 1959-1962* (ARCA, Fonds JICF, 18).

³⁵⁴ Par exemple, J. et M. R. DEGIVE et abbé H. LEMERCIER, lettre adressée à la JICF « École du Mariage (avec la collaboration des mouvements de jeunesse et des organismes familiaux). Commission Diocésaine de Pastorale Familiale », *Cours organisés par l'EDM, 1960-1963*, op. cit. (ARCA, Fonds JICF, 17).

la pédagogie, de l'aménagement du home³⁵⁵, de l'hygiène, de la puériculture et de la gestion du ménage ». ³⁵⁶

Les jicistes sont théoriquement toutes mises au courant de l'organisation des soirées-rencontres d'EDM et sont priées d'en parler à leur entourage. ³⁵⁷ Cependant, nous avons constaté que, sur les cinq jicistes rencontrées, seules deux ont participé à une préparation du mariage, et c'était avec l'association *Marriage Encounter*. ³⁵⁸ Aussi appelée « Mariage-Rencontre » par les témoins, il s'agit d'un concept pensé par un jésuite espagnol percevant la détresse de la jeunesse, Gabriel Calvo. *Marriage Encounter* est créé en 1967 aux États-Unis. En 1972, après avoir assisté à une session, le cardinal Suenens ramène le concept de l'autre côté de l'Atlantique, alors renommé « Mariage-Rencontre ».

Dix mille couples belges auraient suivi les week-ends de formation proposés en une dizaine d'années. ³⁵⁹ Certains d'entre eux participeront activement à l'animation de ces week-ends en s'investissant, comme c'est le cas pour Louise. Le mouvement se propagera ensuite en Europe, en passant par la France, les Pays-Bas et l'Allemagne.

L'ensemble de ces initiatives ecclésiastiques ne peut tenir la route sans la présence de laïcs, les « foyers » ou les médecins, qui viennent soutenir le discours des hommes d'Église.

B. DU COTE DES LAÏCS : L'EXEMPLE DES EQUIPES NOTRE-DAME

En ce qui concerne les laïcs, la critique de l'incompétence des prêtres pour régler des problèmes conjugaux alors qu'ils observent le célibat est récurrente dans les témoignages. Paulette s'indigne particulièrement : « *Et que les prêtres peuvent donner une éducation au mariage dans le sens de révéler quel est le rôle de la foi dans une vie de couple. [...] Ou bien dire qu'on doit vivre selon les préceptes de la foi en couple, ça c'est ce qu'un prêtre peut*

³⁵⁵ Terme anglais désignant le foyer, la maison, l'aménagement domestique.

³⁵⁶ W. VAN OLMEN, administration de la Famille, n°FAM/B/2000/IV, « A.R. 15 juillet 1959 - Cours, conférences et journées d'études », Bruxelles, le 25 septembre 1961, *Préparation au mariage. Octroi des subventions par le Ministère de la Santé publique et de la Famille pour les cours, conférences et journées d'étude pour promouvoir l'éducation familiale et favoriser l'épanouissement de la famille, 1959-1962*, pp. 1-4 (ARCA, Fonds JICF, 18).

³⁵⁷ JICF, *Organisations de jeunesse et préparation au mariage*, Bruxelles, 19, rue du Marteau, 63 1960, pp. 1-2 (ARCA, Fonds JICF, 17).

³⁵⁸ Gabrielle et Marie, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 92.

³⁵⁹ « Histoire de Marriage Encounter », [En ligne]. <<http://marriage-encounter.be/Histoire-de-Marriage-Encounter.html>>. (Consulté le 31 mars 2019).

donner. Mais une vraie éducation sexuelle ça doit venir d'un couple ou d'une infirmière ou d'une mère ou de parents qui sont prêts à ... C'est plus du domaine de l'humain et du vécu que dans la tête »³⁶⁰. En effet, la plupart du temps, les prêtres sont mis en porte-à-faux pour parler de sexualité, mais sont plus ou moins obligés d'aborder un sujet avec lequel ils sont encore moins familiers que leurs contemporains laïcs. Le célibat des prêtres entraîne leur incapacité à prendre en compte la conjugalité et la subjectivité des couples dans l'application de la morale romaine. Et les fidèles perçoivent cet écart et ce malaise, ce qui les pousse à se détacher de la confession, ramenant l'intime dans leur propre espace personnel. Le prêtre devient un intrus dans l'intimité du lit conjugal.³⁶¹

Existent alors des « foyers » rattachés aux paroisses. Ces organisations visent à réunir les couples devant un prêtre afin de réfléchir à leur engagement dans le sacrement du mariage. Les Équipes Notre-Dame sont sans doute les « foyers » les plus durables s'inscrivant dans la spiritualité conjugale. Fondées en France en 1939 par Henri Caffarel, un prêtre, et quatre ménages parisiens laïcs, les Équipes existent toujours.³⁶² Elles arrivent en Belgique en 1947 pour continuer une expansion mondiale.³⁶³ Elles s'adressent principalement à un milieu bourgeois et citadin mais restent ouvertes à toutes les personnes intéressées.

Les Équipes invitent les époux à faire une pause dans leur quotidien pour prier et dialoguer, à développer leur « spiritualité conjugale ». Elles cherchent également des méthodes pour permettre aux époux d'atteindre l'idéal chrétien.³⁶⁴ Un des axes principaux est le « devoir de s'asseoir » en couple. Il invite les conjoints à prendre un temps à deux pour discuter « assis » et échanger sur les questions essentielles et les projets. D'une part, rattrapant peut-être une faille pré-nuptiale, ces « foyers » vont éduquer les jeunes couples mariés à la spiritualité conjugale et à la sexualité dans le mariage. D'autre part, les membres des Équipes s'investiront dans les cours de préparation au mariage pour les fiancés.

³⁶⁰ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 28.

³⁶¹ M. DELLA SUDDA, « Par-delà le bien et le mal, la morale sexuelle en question chez les femmes catholiques », *art. cit.*, pp. 95-96.

³⁶² <https://www.equipes-notre-dame.be/>, consulté le 3 avril 2019.

³⁶³ A. WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, *op. cit.*, p. 450.

³⁶⁴ *Ibid.*, p. 10.

IV. CONCLUSIONS DE L'AXE 2 : OUVRIR LES YEUX ?

Les *sixties* sont accompagnées d'une philosophie plus libérale de l'éducation sexuelle qui défie un programme dominé par des normes morales strictes et restrictives, basées sur les valeurs traditionnelles.³⁶⁵

Dans ce deuxième axe de recherche, l'(in)éducation sexuelle a d'abord été abordée comme une difficulté. Marquée de silences et de méconnaissance, l'éducation sexuelle n'était pas donnée comme aujourd'hui, si seulement elle était inculquée aux jeunes gens. Avant tout relevant du tabou, l'initiation « aux choses de la vie » est problématique pour les parents. Ce mystère est source de décalage entre les deux générations abordées ici : celle des *baby-boomers* et la précédente. Les parents, mal à l'aise, ont ainsi deux choix : aborder la question de manière détournée via des généralités et des mises en garde ou alors adopter des stratégies de fuite pour ne pas l'affronter. Dans certains cas, des parents formés choisissent d'apprendre à leurs enfants les principes d'anatomie, de sexualité et de génitalité. Nous avons vu qu'il s'agit d'une exception.

Dans un second temps, les jeunes en mal de connaissances utilisent, pour comprendre, des canaux secondaires d'apprentissage : d'une part, apprendre par eux-mêmes et, d'autre part, trouver des *media* de compréhension. Nous avons mis en avant plusieurs moyens auxiliaires d'apprentissage dans notre échantillon. Presque tous nos témoins ont été mis au courant, au moins partiellement, de l'acte sexuel et de ses aboutissants avant que les parents n'estiment qu'ils étaient prêts, que ce soit via des conversations avec des camarades qui les initient (pas toujours de la bonne manière) ou via un *media* (magazine, roman, dictionnaire, confrontation à des scènes de reproduction animale).

Mais l'éducation sexuelle est aussi une réponse. Dès les années cinquante, percevant qu'elle relève d'une nécessité impérieuse, des ecclésiastiques belges met en place une nouvelle conception de l'amour chrétien, accompagnée de structures capables d'éduquer la jeunesse sur des questions reproductrices. La Pastorale Familiale, les foyers laïcs et les services de préparation au mariage en général, en sont des exemples. Le discours unique se transforme pour

³⁶⁵ L.D.H. SAUERTIEG et R. DAVIDSON, « Introduction », *Shaping Sexual Knowledge*, op. cit., p. 7.

accueillir une diversité des points de vue dans l'Église, rompant avec un monopolisme théorique.³⁶⁶ L'étude de ces phénomènes déviants permet de discerner, au sein même de l'Église de Rome, des tendances variées voire contradictoires : « les discours sur la sexualité ont été multiples et multiformes, complexes et en transformation constante »³⁶⁷.

Loin de se cantonner au discours officiel du catholicisme, des contestataires de l'ordre moral monolithique du Vatican, comme la figure de Pierre de Loch, permettent de percevoir ces multiplicités. Dans une moindre mesure de contestation, la JIC et la JEC doivent négocier pour se placer en tant qu'acteurs.

Rappelons toutefois l'espace normatif restreint dans lequel ce discours dissident évolue : la pilule est prohibée en dehors des liens conjugaux et l'amour ou la sexualité ne peuvent s'épanouir que dans les cadres du mariage. L'ensemble de ces textes et penseurs gardent comme finalité la prédominance du modèle familial comme pierre angulaire de la société³⁶⁸. Or, pour garder ce modèle traditionnel de la famille, basé sur une forte différenciation des sexes, il faut réagir face aux nouveaux contacts entre filles et garçons. L'organisation de l'espace social a évolué et la mixité met en danger les structures sociales établies.

³⁶⁶ J. MASQUELIER et C. VANDERPELEN-DIAGRE, « "Normal", "souhaitable" ou "frauduleux" ? », *La Sainte Famille*, *op. cit.*, p. 65.

³⁶⁷ L. DI SPURIO et V. PIETTE, « Former à la vie sexuelle et affective dans le monde catholique », *ibid.*, p. 93.

³⁶⁸ *Ibid.*, p. 108.

AXE 3

« ON ETAIT SURVEILLEES, SURVEILLEES, SURVEILLEES »³⁶⁹ : JEUNES FEMMES SOUS CONTROLE DANS UNE MIXITE GRANDISSANTE

Le fossé grandissant entre préoccupations laïques et magistère romain intransigeant n'empêche pas le recul des interdits moraux et une restructuration de la ségrégation genrée. Les jeunes partagent une culture du « temps des copains »³⁷⁰ dans des bandes mixtes et cette camaraderie leur ouvre de nouvelles perspectives. Il faut à présent se connaître avant de s'unir, c'est le primat du mariage d'amour. Or, la notion d'amour préconjugal comme priorité est une nouveauté.³⁷¹

De plus, cette amitié mixte, dont le flirt est une composante, est commercialisée et répandue dans les *mass media*.³⁷² Le corps en lui-même se dénude et gagne en visibilité. Les idoles, de Brigitte Bardot à Dalida, tant issues du cinéma que de la musique, mettent en avant le short et le bikini : la mode se démocratise et les anatomies féminines et masculines se dévoilent.³⁷³ Ces corps exposés entrent dans le jeu de la séduction et du flirt entre jeunes, pratiqué en masse.³⁷⁴ Le « marché du désir »³⁷⁵ envahit le monde occidental et le paysage culturel de ses habitants.

La nouvelle conception de l'amour véhiculée par l'Église n'a pas les moyens de lutter frontalement contre ces nouvelles modalités de contacts. Elle aborde dès lors la question différemment, sans interdire le rapprochement entre filles et garçons. Elle va tenter « de le diriger en vue du plein épanouissement de ces tendances dans l'amour conjugal et familial »³⁷⁶.

³⁶⁹ Françoise, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 89.

³⁷⁰ Salut les copains est un mensuel publié entre 1962 et 1976, il aura une influence importante dans l'évolution de la culture « des jeunes » dans le monde francophone, C. TINKER, *Mixed Messages. Youth Magazine Discourse and Sociocultural Shifts in Salut Les Copains (1962-1976)*, Bern, Peter Lang, 2010.

³⁷¹ A.-M. SOHN, *Chrysalides*, *op. cit.*, p. 549.

³⁷² L. DI SPURIO, *Le temps de l'amour*, *op. cit.*, p. 100.

³⁷³ A.-C. REBREYEND, *Intimités amoureuses*, *op. cit.*, pp. 147-148.

³⁷⁴ J.-C. BOLOGNE, *Histoire de la pudeur*, Paris, Hachette littératures, 1997, pp. 82-83 (Pluriel 880).

³⁷⁵ D. HERZOG, *Sexuality in Europe*, *op. cit.*, p. 134.

³⁷⁶ JEC, *III. Vie familiale (troisième partie : préparation au mariage)*, 16, rue Sainte Barbe, Louvain, Jeunesse Étudiante Catholique, s.d., p. 14 (ARCA, Fonds JEC, 484).

Le troisième axe de recherche sondera les contacts entre jeunes filles et garçons dans un milieu de mixité grandissante. Dans un espace où de nouvelles formes de rencontres sont possibles, il est maintenant nécessaire que le contrôle effectif des jeunes passe par de nouvelles stratégies. Les moyens de surveillance actifs, comme le chaperonnage, sont alors remplacés par des stratégies psychologiques dissuasives intériorisées. Cette responsabilisation sera également analysée, en s'attardant sur l'asymétrie genrée découverte dans les discours catholiques.

I. « QUAND ILS DEVENAIENT UN PEU TROP TENDRES, JE LEUR FAISAIS BIEN COMPRENDRE »³⁷⁷ : UN NOUVEL ESPACE SOCIAL ET UNE MIXITE CONTROLEE

Côtoyer l'autre sexe est devenu courant dans de nouveaux cadres et les jeunes sont maintenant les acteurs principaux de leur vie maritale. Paulette explique : « *on avait besoin quand même d'un certain temps pour se connaître, pour s'apprécier, pour voir si vraiment on était fait l'un pour l'autre* »³⁷⁸. Les amours et l'amitié fille-garçon sont désormais possibles et l'équilibre des relations entre les sexes en est ébranlé. La liberté individuelle de choisir entraîne nécessairement des rencontres et des fréquentations mixtes, durant lesquelles on jauge l'autre pour éprouver des sentiments avant de penser aux noces. Anne-Marie Sohn, historienne du genre, restitue clairement les nouvelles stratégies matrimoniales. Le mariage d'amour présuppose un amour réciproque et un libre choix. Dès lors, il est nécessaire de se connaître . Pour cela, les côtoiements entre hommes et femmes doivent se multiplier, ce qui exige « de laisser aux jeunes une liberté croissante »³⁷⁹.

L'éducation chrétienne distingue les « fréquentations » et les « fiançailles ». Ces deux notions sont placées en gradation, marquant les deux premières étapes temporaires menant à la troisième, celle du « mariage » définitif. Les fréquentations servent alors à se connaître

³⁷⁷ « Retranscription de l'entretien avec Jacqueline », *op. cit.*, p. 65.

³⁷⁸ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 23.

³⁷⁹ A.-M. SOHN, « Les "relations filles-garçons" : du chaperonnage à la mixité (1870-1970) », *art. cit.*, p. 100.

sommairement.³⁸⁰ Malgré tout, les laïcs ont compris l'enjeu : les préoccupations des jeunes tournent maintenant autour des « rencontres mixtes ».³⁸¹

Traditionnellement, les espaces sont séparés entre hommes et femmes. Ils évoluent dans un cheminement sexué. Des moyens de contrôles sont mis en place pour surveiller les jeunes en cas de contacts. Le chaperonnage en est le meilleur exemple. Dans le nouvel espace social, la mixité rend les rencontres amoureuses plus faciles. Grâce aux nouvelles circonstances, les jeunes se côtoient. Durant leurs heures de loisirs, leurs vacances ou sur les bancs de l'école puis de l'université, les possibilités s'accroissent. Mais tous ces contacts restent une priorité à contrôler : les jeunes femmes et, dans une moindre mesure, les jeunes hommes, ne peuvent pas aller et venir à leur guise.

A. « J'AI VECU COMME UN ENFANT DE CHŒUR JUSQU'À VINGT ANS »³⁸² : MOYENS DE CONTROLES
ACTIFS, SURVEILLANCE ET CHAPERONNAGE

Dans l'éducation du XIXe siècle, les maîtres-mots sont la séparation des sexes (pour les espaces comme pour les activités) et la surveillance familiale : « les rencontres entre jeunes sont donc bridées par les interdits et l'encadrement imposé par les adultes »³⁸³. Le relâchement de la surveillance parentale stricte et une émancipation de la jeunesse vont *crescendo* durant tout le XXe siècle.

Les parents mettent en place des techniques de surveillance actives. Ils suivent leurs enfants et vérifient qu'ils ne puissent pas se retrouver en tête à tête avec un personne du sexe opposé. Certains jeunes n'ont simplement pas l'occasion de faire des rencontres. Quand l'éducation est stricte, des jeunes filles ou garçons n'ont pas réellement côtoyé le sexe opposé avant le mariage. Paulette, fille de militaire élevée dans un milieu exclusivement féminin, assure « *n'a[voir] pas vu un garçon de près jusqu'à la fin de [s]a rhéto.* ». Elle poursuit : « *Et même après, ce n'est pas mes parents qui m'ont présenté des copains !* »³⁸⁴. Elle n'avait pas

³⁸⁰ FEUILLES FAMILIALES, *L'art de réussir son mariage. Préparation au mariage*, 1959-1961, s.d., p. 1 (ARCA, Fonds JICF, 16).

³⁸¹ CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE, *Note d'orientation sur la préparation au mariage, et sur la collaboration entre mouvements de jeunesse et services de préparation au mariage*, 16 juin 1965, p. 2 (ARCA, Fonds JICF, 288).

³⁸² Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 21.

³⁸³ A.-M. SOHN, « Les "relations filles-garçons" : du chaperonnage à la mixité (1870-1970) », *art. cit.*, p. 94.

³⁸⁴ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 20.

l'autorisation parentale d'aller aux soirées où ses camarades se retrouvaient, ni même au cinéma avec une amie. Durant son entretien, elle dénonce ces restrictions, qui l'auraient menée à une forte timidité et conclut comme suit : *« j'ai vécu comme un enfant de chœur jusqu'à vingt ans, avec très peu d'idées sur la relation avec les garçons et enfant unique en plus. Idéal quoi »*³⁸⁵.

Les professeurs assurent aussi des mécanismes de contrôle de la jeunesse dans le cadre scolaire. Jacqueline raconte que les professeurs de l'école jésuite organisaient des rondes dans les rues alentour du collège pour surveiller les étudiants. Si l'un d'entre eux était vu en compagnie d'une jeune fille, il y avait des conséquences disciplinaires internes. Elle ajoute : *« les filles, c'était le vice absolu, les garçons, c'était l'horreur. Il n'était pas question qu'on se regarde l'un l'autre, on devait se cacher »*³⁸⁶. Les moyens de contrôle se basent ici sur un système de punition et de prévention (les jeunes savaient que les pères quadrillaient les abords de l'établissement scolaire).

Les relations sexuelles prémaritales étant condamnées et marquées comme un péché, les parents à cheval sur les principes n'avaient pas d'autre choix que de contrôler la liberté de leurs enfants.³⁸⁷ Léopold raconte un événement familial, qu'il a appris des années après les faits. Un de ses frères était fiancé, alors leur père interceptait et ouvrait le courrier du jeune couple *« pour voir un peu ce qu'il se passait »*. Lors de ces épisodes de surveillance active, le père *« a appris notamment qu'il [le frère de Léopold] avait demandé à sa fiancée d'avorter, alors ça a été toute une histoire »*³⁸⁸. Le père surveille son fils, et même s'il arrive *« trop tard »* et que la règle a déjà été transgressée – la grossesse est une forme de preuve –, il peut agir.

Dans la même veine, la plupart du temps, les jeunes ne peuvent pas être seuls dans une pièce. Dans l'espace privé et domestique, la famille se charge de surveiller les jeunes. Marie-Claire interpelle son mari à ce sujet : *« C'est vrai que quand je venais chez tes parents, on ne pouvait pas rester à deux dans le salon. Ton père venait voir ce que l'on faisait. Il était très sévère »*³⁸⁹. Son époux m'explique que ce contrôle est dû à l'Église. Cela veut dire que les époux attribuent, voire reprochent, le cadre strict dans lequel ils ont évolué à l'institution

³⁸⁵ Paulette, *ibid.*, p. 21.

³⁸⁶ « Retranscription de l'entretien avec Jacqueline », *op. cit.*, p. 69.

³⁸⁷ Arthur, « Retranscription de l'entretien avec Arthur et Marie-Claire », *op. cit.*, p. 46.

³⁸⁸ « Retranscription de l'entretien avec Léopold », *op. cit.*, p. 5.

³⁸⁹ Marie-Claire, « Retranscription de l'entretien avec Arthur et Marie-Claire », *op. cit.*, p. 46.

religieuse. Cette dénonciation est logique quand on sait qu'ils nieront la légitimité d'*Humanae Vitae* aux côtés de Pierre de Lochet.

Une pratique encore utilisée mais d'une manière différente, est celle du chaperonnage. La présence d'une tierce personne assure que les deux jeunes ne puissent pas partager d'intimité physique. Le chaperon est le garant du respect de cette distance quand deux personnes du même sexe se retrouvent dans l'espace public. La pratique du chaperonnage commence à reculer vers la fin du XIXe siècle. La figure du chaperon évolue dans la seconde partie du XXe siècle : il ne s'agit plus d'une tante qui surveille sévèrement les jeunes filles à l'écart.³⁹⁰ Maintenant, ce sont les jeunes qui se surveillent entre eux dans cette nouvelle configuration. Dans la construction d'une dynamique de contrôle social par les pairs, les adolescentes deviendront « leur propre chaperon ». Elles sortent dans les mêmes soirées, dansent, se protègent et se surveillent entre elles.³⁹¹

Or, aux dires des interviewés, cette version du chaperon moderne n'est pas toujours la plus efficace. Madeleine raconte que, quand sa sœur avait un rendez-vous avec un garçon, elle devait accompagner le couple au cinéma. Mais « *ça ne se faisait pas comme ça* » parce que sa sœur l'obligeait à marcher devant eux dans la rue et surtout à s'asseoir tout à l'avant de la salle de cinéma. Profitant du fond de la salle obscure, il était donc possible d'échanger des baisers durant le film. Madeleine assure qu'elle ne l'a jamais dit à leur mère. Quand elle doit répondre à la question : « *Pensez-vous que certaines choses se passaient quand même ?* », celle-ci répond : « *Je pense que oui. Moi j'ai l'impression, quand même. [...] je pense quand même que ma sœur, de temps en temps ... Je n'étais pas toujours là* »³⁹². Le mécanisme de contrôle mis en place est donc parfois inefficace.

Dans un autre point de vue, l'anecdote de Madeleine peut signifier que des jeunes couples parviennent à s'affranchir des surveillants. En contournant les mécanismes mis en place, ici en usant de l'autorité d'une aînée sur sa cadette, la sœur de Madeleine utilise son *agency*. Elle parvient à éviter l'autorité des parents.

³⁹⁰ C. WOUTERS, « Etiquette Books and Emotion Management in the 20th Century. Part Two : The Integration of the Sexes », *Journal of Social History*, vol. 29, n° 2, 1995, pp. 325-329.

³⁹¹ A.-C. REBREYEND, *Intimités amoureuses*, op. cit., p. 158.

³⁹² Madeleine, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », op. cit., p. 90.

B. « IL Y AVAIT UN GRAND RISQUE »³⁹³ : UNE JEUNESSE A CONTROLER

Si les jeunes deviennent maintenant les principaux protagonistes des rencontres en vue d'un mariage d'amour, la liberté totale n'est pas pour autant acquise. Ce relâchement est inévitablement accompagné d'un resserrement de la norme. Tout d'abord, ces fréquentations sont toujours abordées exclusivement sous l'horizon du mariage. Celui-ci, via l'intériorisation des normes s'inscrit dans un schéma directif où les rapports hommes/femmes sont renégociés.

En plus, la sexualité reste officiellement l'apanage des adultes mariés. A ce titre, Madeleine explique qu'« *un garçon et une fille ne pouvaient pas se voir tout seuls, il y avait un grand risque* »³⁹⁴. Quels sont les risques à surveiller outre la présence d'une sexualité prénuptiale (abordé dans le point« *Si t'attendais famille, tu étais rejetée* » : stratégies psychologiques dissuasives, p. 95) ?

Au-delà des relations sexuelles, le contrôle peut s'effectuer sur l'origine sociale ou ethnique du futur époux. Le point d'orgue est mis sur l'homogamie. Les archives de la JIC confirment que les jeunes jicistes étaient poussées à rester dans le « même milieu social et catholique pratiquant »³⁹⁵. Les critères de sélection d'une « fréquentation » sont explicites dans les exposés doctrinaux. Ils ne doivent pas trop s'écarter des éléments suivants : valeur chrétienne ; valeur morale ; niveau social et âge.³⁹⁶ Les critères des conditions préalables à la réussite d'un mariage sont, quant à eux, un bon choix de conjoint ayant : « une harmonie de caractère, goûts, milieux sociaux et idéal de vie orientés de la même manière ».³⁹⁷ Un exposé doctrinal est encore plus clair, en enjoignant à la prudence, en s'adressant à ses parents et son confesseur, en choisissant « quelqu'un de sa condition » et en orientant « sa préférence vers les jeunes gens dévoués à l'Action Catholique »³⁹⁸.

Dans les faits, l'homogamie sociale et culturelle est constatée par l'enquête du sociologue Michel Bozon. Dans ses conclusions, il mesure l'appartenance sociale, le niveau d'instruction et la religion par génération. Pour celle des trente-cinq – quarante-neuf ans (au

³⁹³ Madeleine, *ibid.*

³⁹⁴ Madeleine, *ibid.*

³⁹⁵ « Fiançailles », *Jeunesse et Vie*, Mai 1960, p. 5 (ARCA P284).

³⁹⁶ FEUILLES FAMILIALES, *L'art de réussir son mariage. JICF, op. cit.*, p. 2 (ARCA, Fonds JICF, 16).

³⁹⁷ *Ibid.*, p. 1.

³⁹⁸ *IV. Préparation au mariage*, 1959-1961, Bruxelles, 19, rue du Marteau, s.d., pp. 3 et 4 (ARCA, Fonds JICF, 16).

premier janvier 1992, soit celle née entre 1943 et 1957), une transition est en cours entre les générations précédentes (« anciennes ») et suivantes (« récentes ») : les normes sociales d'origine non-religieuses et les normes religieuses tendent à disparaître, mais sont toujours homogènes.³⁹⁹

Les lieux de la rencontre influencent aussi le choix du conjoint, entre lieux « publics, réservés et privés ».⁴⁰⁰ Les sœurs Françoise et Anne confient ainsi qu'elles sortaient beaucoup dans les soirées, mais qu'elles étaient toujours organisées par leurs parents. Elles étaient épiées pour éviter certaines situations : « *Des juifs, et papa et maman avaient peur que j'épouse un juif. Anne, elle sortait en soirée, il y avait un juif, mes parents avaient peur, c'était terrible. On était surveillées, surveillées, surveillées* »⁴⁰¹. La sélectivité des fêtes amicales ou des bals reste éminemment puissante : elle est basée sur des critères de pratiques culturelles partagées.⁴⁰²

C. « ON A EU BEAUCOUP D'OCCASIONS [...] SANS NECESSAIREMENT AVOIR LES PARENTS DANS LES
PATTES »⁴⁰³ : DE NOUVELLES FORMES DE RENCONTRES

Avec une scolarisation plus longue et une entrée plus tardive dans la vie active, les jeunes ont du temps libre. Ils se rencontrent dans des espaces de socialisation traditionnels, les fêtes de famille, ou se côtoient dans les rues, les parcs, sur les places publiques. *Jeunesse et Vie* rappelle que, pour bien choisir son fiancé, les rencontres constituent la première étape. « Nombreuses sont les possibilités de rencontres entre jeunes gens et jeunes filles. Souvent, ils travaillent côté à côté, dans un contact journalier. [...] En leur donnant autonomie et liberté, le monde actuel leur donne en contrepartie, l'obligation d'en faire bon usage »⁴⁰⁴.

Un des moments de prédilection pour les rencontres des jeunes gens restent les bals.⁴⁰⁵ Ces soirées « *se déroulent sous les yeux scrupuleux des mères* »⁴⁰⁶ et suivent des règles précises

³⁹⁹ M. BOZON, « L'entrée dans la sexualité adulte. Le premier rapport et ses suites », *Population*, n° 5, 1993, p. 1335.

⁴⁰⁰ J.-C. KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., pp. 25-26.

⁴⁰¹ Françoise, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », op. cit., p. 89.

⁴⁰² M. BOZON et F. HERAN, « La découverte du conjoint. II. Les scènes de rencontre dans l'espace social », *Population*, vol. 43, n° 1, 1988, p. 124.

⁴⁰³ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », op. cit., p. 22.

⁴⁰⁴ « Rencontres », « Valentins, Valentines, d'où viendra-t-il le bel amour que le ciel vous destine », *Jeunesse et Vie*, Février 1959, p. 4 (ARCA P284).

⁴⁰⁵ M. BOZON et F. HERAN, « La découverte du conjoint. I. Évolution et morphologie des scènes de rencontre », *Population*, vol. 42, n° 6, 1987, p. 953.

⁴⁰⁶ L. DI SPURIO, *Le temps de l'amour*, op. cit., p. 103.

car la danse, et tout particulièrement le slow, peuvent constituer les prémices d'une intimité amoureuse. Les jeunes filles doivent changer de cavalier régulièrement car si deux jeunes dansent trop longtemps en couple, cela peut être pris comme un message, d'autant que les pairs sont souvent spectateurs. Ils soutiennent et observent la piste et les danses accordées.⁴⁰⁷ Les invités choisis par les mères font partie, selon leurs dires, d'« *une liste bien choisie, bon chic, bon genre, les mamans se donnaient des listes* »⁴⁰⁸.

1) Les loisirs

Mais de nouveaux espaces concurrencent les premiers et ces nouveaux enjeux se déroulent sur la place publique souvent dans des lieux de sociabilité privés.⁴⁰⁹ C'est tout particulièrement le cas dans l'univers des loisirs. Dans un article de 1958, les loisirs pratiqués par les jeunes femmes de la JICF sont référencés. La lecture arrive en première place, comme distraction favorite. Le sport est également pratiqué par plus de la moitié des jicistes. Les autres loisirs listés permettent de comprendre les préoccupations de cette génération de jeunes : théâtre, cinéma, concerts, conférences, soirées dansantes, sorties amicales, expositions et, pour finir, opéra.⁴¹⁰

Que ce soit en vacances, au cinéma, au café ou encore à la foire, les jeunes préfèrent désormais se retrouver en bande mixte pour des activités non-chapeautées par leurs parents. La « bande » constitue un rôle formateur complémentaire à celui de la cellule familiale. Elle permet l'affirmation de soi dans une dynamique fortement sexuée. La différence de contrôle social entre filles et garçons se reflète dans ces groupes d'adolescents où prédominent la masculinité et le culte de la virilité.⁴¹¹ C'est durant des soirées d'adolescents, appelées *surprises-parties* ou *surboums*, exemptes du regard des adultes, que les jeunes ont la possibilité de s'approcher et se rapprocher. Ces soirées dansantes sont propices aux jeux amoureux et à un registre plus intime. La voiture, bien qu'encore peu répandue, peut également offrir un espace propice à l'intimité.⁴¹²

⁴⁰⁷ M. BOZON et F. HERAN, « La découverte du conjoint II », *art. cit.*, p. 130.

⁴⁰⁸ Anne, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 88.

⁴⁰⁹ M. BOZON et F. HERAN, « La découverte du conjoint I », *art. cit.*, p. 956.

⁴¹⁰ « Et les loisirs ? », J. VENDREDI, « Heureuse de vous présenter ... les jeunes filles », *art. cit.*, p. 14 (ARCA P284).

⁴¹¹ L. BANTIGNY, « Bande de jeunes (histoire) », *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse*, *op. cit.*, p. 99.

⁴¹² « Il voulait m'embrasser dans la voiture en me ramenant de soirée », Marie, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 89.

Les vacances sont, elles aussi, très bien adaptées aux rencontres et aux flirts : des balades ou des activités peuvent isoler les jeunes de leurs parents. Paulette, préservée des rencontres masculines jusque-là, raconte ses vacances à la côte belge, l'été de ses vingt ans. Sa famille rejoint un couple d'amis, dont un fils du même âge que Paulette. « *On a eu beaucoup d'occasions de parler, de faire du sport ensemble, de faire tout ce qu'on peut faire à la mer du Nord, sans nécessairement avoir les parents dans les pattes, puisqu'ils étaient ensemble sur la plage. Et puis après ces quinze jours-là, c'est clair qu'on avait tissé des liens* »⁴¹³. Ils se marieront trois ans plus tard. La liberté que les parents laissent à Paulette à l'occasion de ces vacances est tout à fait nouvelle pour elle. Peut-être estimaient-ils qu'il était temps que Paulette rencontre son futur mari et que le jeune homme, connu, correspondait aux critères familiaux ? En tous cas, elle jouit d'une marge de manœuvre inédite dans le choix de ses activités, de la fréquentation d'un garçon sans les cadettes et d'une plus grande latitude d'allers et venues.



Figure 3 Détail de la couverture
(cliché Touring Club), *Jeunesse et Vie*, juillet 1958

Les jeunes revendiquent une plus grande liberté de mouvement, basée sur un système de responsabilisation de la jeunesse, couplée à une éducation plus poussée. Ainsi, la liberté s'élargit en peu de temps et les sorties en tête à tête se banalisent. La plupart des parents condamnent encore néanmoins ce genre de rencontres, synonymes de danger, et préfèrent que leurs enfants fréquentent des jeunes connus.⁴¹⁴

⁴¹³ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 22.

⁴¹⁴ R. REVENIN, *Une histoire des garçons et des filles*, *op. cit.*, p. 137.

2) La (co)éducation

L'école est une institution qui, à l'instar de la famille, éduque les garçons et les filles de manière sexuée. Les mouvements de jeunesse sont, eux-aussi, des structures d'instruction. Le système éducatif, qu'il soit catholique ou laïque, dispense la répartition « naturelle » des sexes : la priorité à la vie professionnelle aux hommes et la compétence maternelle aux femmes.⁴¹⁵ L'éducation, à tous les niveaux, se structure à partir de deux postulats. D'abord, le domaine des filles est celui de la maternité et du *privé* quand celui des garçons est la compétence professionnelle et *publique*. Ensuite, la « conviction que les femmes sont moins intelligentes que les hommes »⁴¹⁶.

Au XIX^e siècle, la ségrégation des deux sexes, élevés séparément, est la norme. Mais le débat sur l'éducation des filles – entendons des filles en commun avec les garçons – émerge sur la place publique. Des relations informelles facilitées entre jeunes devenant plus fréquentes, la mixité sociale commence à influencer l'enseignement suite à l'explosion scolaire des années cinquante.⁴¹⁷

La sexuation de l'enseignement suit le fil des évolutions sociétales. Un autre phénomène permet des contacts d'un nouveau genre : la coéducation. Car la mixité scolaire ouvre une brèche dans la régularisation sociale de la rencontre entre les deux sexes opposés. Elle remodèle les univers et territoires mentaux des jeunes.⁴¹⁸ L'importance des branches spécifiquement féminines (sections ménagères) s'effiloche, sans pour autant disparaître.

La mixité scolaire s'installera progressivement dans le paysage de l'enseignement belge au fil du XX^e siècle, forcée par la massification de l'enseignement secondaire. Cette mixité remet en question les principes de scolarisation différenciée entre filles et garçons, mais également les formes de sociabilités juvéniles.⁴¹⁹ L'institution scolaire, « émancipatrice quand elle se veut conservatrice », établit de nouvelles filières qui maintiennent l'écart entre les

⁴¹⁵ E. FLOUR *et al.* (éds.), *Garçon ou fille ... un destin pour la vie ?*, *op. cit.*, pp. 33-34.

⁴¹⁶ E. FLOUR *et al.* (éds.), *Garçon ou fille ... un destin pour la vie ? Belgique, 1830-2000*, édité à l'occasion de l'exposition « Garçon ou fille ... un destin pour la vie ? Belgique, 1830-2000 » au musée Belvue, du 3 février au 31 mai 2009, Bruxelles, AVG-Carhif, 2009, p. 34.

⁴¹⁷ A.-M. SOHN, « Les "relations filles-garçons" : du chaperonnage à la mixité (1870-1970) », *art. cit.*, p. 102.

⁴¹⁸ A. RAUCH, *L'identité masculine à l'ombre des femmes*, *op. cit.*, pp. 124 et 132-133.

⁴¹⁹ S. TEINTURIER, « De la mixité des sexes à l'"éducation différenciée" dans les établissements privés catholiques (1960-2010) », M. BREJON DE LAVERGNEE et M. DELLA SUDDA (éds.), *Genre et christianisme. Plaidoyer pour une histoire croisée*, Paris, Beauchesne, 2015, pp. 347-373 (Religions, société, politique 42).

garçons et les filles.⁴²⁰ La mise en place de la mixité dans le système scolaire permettra de mettre en évidence que la séparation physique des garçons et filles dans l'enseignement, loin d'être le résultat des différences entre les sexes, en est la production. Tout du moins, cette ségrégation assure la reproduction de cette altérité genrée.⁴²¹

La massification de l'instruction et l'ouverture des études aux femmes entraînent donc de nouveaux contacts mixtes dans le cadre pédagogique, en particulier pour les études supérieures.⁴²² L'Université de Louvain ouvre ses portes aux femmes à la rentrée 1920, soit quarante ans après l'Université Libre de Bruxelles. Le nombre d'étudiantes augmente sensiblement dans l'entre-deux-guerres.⁴²³ Dans une parution de la JICF de janvier 1968, sont proclamées les trois caractéristiques de la jeune étudiante : liberté, égalité, fraternité. De cette manière, « qu'elle gratte ses cours, qu'elle nettoie son kot ou qu'elle déjeune au restaurant universitaire, la jeune fille est sur le même pied d'égalité que le jeune homme »⁴²⁴.

Dans certains cas de figure, une surveillance active des jeunes filles est tout bonnement impossible à mettre en place. Jacqueline, lors de ses années d'études universitaires de droit à Liège, a vécu dans une mansarde indépendante. Elle ne se rendait chez sa tante, dans la maison principale, que pour quelques repas et demandes ponctuelles. Quand la question d'une éventuelle présence d'accompagnateur ou d'un chaperon lui est posée, elle s'exclame : « *Non, comment voulez-vous que j'aie un chaperon [rires] à l'université, alors que je kottais !* »⁴²⁵. Ensuite, elle raconte qu'elle côtoyait des camarades d'auditoire en majeure partie masculins. La proportion de femmes étant minime, elle a côtoyé des jeunes hommes dans les auditoriums : « *Donc, moi j'avais surtout des garçons, des copains, des amis, et cetera. Mais, quand ils devenaient un peu trop tendres, je leur faisais bien comprendre que c'était pas du tout mon idée* »⁴²⁶. Malgré cette résistance qu'elle oppose à certains camarades, c'est dans un milieu mixte (une chorale) qu'elle choisira son futur époux, après plusieurs années d'amitié.

⁴²⁰ R.-M. LAGRAVE, "Une émancipation sous F. THEBAUD (éd.), *Histoire des femmes en Occident. 5, op. cit.*, p. 446.

⁴²¹ A. RAUCH, *L'identité masculine à l'ombre des femmes, op. cit.*, p. 119.

⁴²² M. ZANCARINI-FOURNEL et F. THEBAUD, « Éditorial », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, vol. 18, novembre 2003, pp. 11-19 (Coéducation et mixité).

⁴²³ E. FLOUR et al. (éds.), *Garçon ou fille ... un destin pour la vie ?*, op. cit., pp. 52-53.

⁴²⁴ CLAUDINE, « La jeune fille dans la vie estudiantine », *Présence*, janvier 1968, p. 6 (ARCA P25).

⁴²⁵ « Retranscription de l'entretien avec Jacqueline », op. cit., p. 67.

⁴²⁶ *Ibid.*, p. 65.

Décrivant les volutes de fumées des cigarettes, qui « *vous posaient un homme* » lors des séances de travaux pratiques, Jacqueline assure que c'est elle-même qui devait faire comprendre aux jeunes hommes insistants qu'elle n'était pas intéressée. Cette attitude est inscrite dans une démarche générale d'autonomisation et de responsabilisation des jeunes dans la décennie soixante face à leur sexualité. L'impossibilité de surveiller activement Jacqueline fait partie d'une série nouvelle de problèmes liés à la coéducation. L'enseignement mixte évoluant et l'instruction des jeunes filles augmentant, de nouvelles relations sociales de camaraderie sont possibles entre hommes et femmes.

II. « SI T'ATTENDAIS FAMILLE, TU ETAIS REJETEE »⁴²⁷ : STRATEGIES PSYCHOLOGIQUES DISSUASIVES

Corollaires de l'évolution de la société, de nouveaux espaces de rencontre et de contacts existent dès lors pour les jeunes. André Rauch, spécialiste d'histoire culturelle, résume le nouveau dilemme : « la révolution de la mixité nécessite une idéologie qui complète la simple surveillance »⁴²⁸. Le carcan social et la religion tiennent un rôle dissuasif pour contenir les pulsions sexuelles des adolescents.⁴²⁹ Dans les milieux jicistes et jecistes, s'articule un certain maintien des moyens de contrôle traditionnels couplé à ces nouvelles techniques : les jeunes ne sont pas livrés à eux-mêmes. La question de la mixité entraîne celle d'une plus grande liberté de sexualité juvénile, qu'il faut à présent encadrer.

Des règles non-écrites s'imposent sous formes de codes sociaux : s'ils ne sont pas respectés, ils entraînent la gêne voire l'opprobre sociale. En ce qui concerne la sexualité des jeunes, le poids des institutions a laissé place à une intériorisation des normes et de ses modes de contrôles. L'individualisation de la sexualité, où « l'individu doit établir lui-même ses normes et sa cohérence intime, tout en continuant à être jugé socialement »⁴³⁰, remplace les disciplines externes des acteurs.

Pour éviter que les jeunes n'aillent jusqu'au coït, des injonctions morales fortes sont mises en place. Nous soulignerons l'inaccessibilité et les imperfections des moyens

⁴²⁷ Madeleine, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 101.

⁴²⁸ A. RAUCH, *L'identité masculine à l'ombre des femmes*, *op. cit.*, p. 124.

⁴²⁹ A.-M. SOHN, *Chrysalides*, *op. cit.*, p. 392.

⁴³⁰ P. SIMON, « Révolution sexuelle ou individualisation de la sexualité ? », *art. cit.*, p. 15.

contraceptifs. La plus grande menace brandie est celle de la grossesse. Elle est la meilleure preuve que la règle n'a pas été respectée. Nous verrons qu'être enceinte hors-mariage est une honte, parfois qualifiée de « crime ».

A. « MAINTENANT, IL Y A DES MOYENS DE CONTRACEPTION. NOUS, ON N'EN AVAIT PAS BEAUCOUP »⁴³¹ : UN EQUILIBRE ENTRE RESPECT ET NON-RESPECT DES INTERDITS

Comme les jeunes ne respectent plus entièrement le principe d'abstinence et de chasteté comme un absolu, le danger concret de tomber enceinte ou de « mettre une fille enceinte » est brandi par les parents et les éducateurs. La contraception médicamenteuse (pilule) n'étant pas encore ou peu répandue, le risque reste élevé. La nouvelle conception de la sexualité vise ainsi à responsabiliser, voire à menacer filles et garçons face à ce risque.

Les jicistes ont bien perçu le changement sociétal à l'arrivée de la pilule : une certaine « libération de la peur », « de l'incertitude » d'une grossesse⁴³². Elles expliquent les enjeux qu'elles ont vécus avant un accès facile à la contraception. Anne explique : « *Il fallait faire attention, c'était ça. Je ne sais pas en quelle année, quand on a sorti la pilule* ». Madeleine lui fait écho : « *ce n'était pas tellement gai, tu étais rejeté par la famille et tout. C'était un crime, dans le temps, d'avoir une famille avant de se marier* ». Quand Madeleine utilise le terme juridique de « crime », elle souligne le caractère punissable et blâmable de l'action⁴³³, le fait qu'elle ne soit pas morale tolérée. Françoise surenchérit : « *et des filles qui avaient un enfant [Rolalalah], "elle a fait un faux pas", disait maman* »⁴³⁴. L'idée de « fausseté » est pleine de significations : elle désigne, d'une part, l'idée d'une erreur ou d'une déviation par rapport à ce qui est reconnu juste et, d'autre part, une action qui n'est pas conforme à un modèle et « dont l'accomplissement ne correspond pas à l'intention, n'aboutit pas ou subit une déviation »⁴³⁵. Le discours des jicistes est symptomatique des conséquences sociales qui accompagnent une grossesse.

⁴³¹ Anne, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 101.

⁴³² P. SIMON, « Révolution sexuelle ou individualisation de la sexualité ? », *art. cit.*, p. 17.

⁴³³ « CRIME, subst. masc. » : « P. hyperb. ou p. exagér. Action blâmable dont les conséquences peuvent être fâcheuses », *Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi)*, s.d., [En ligne]. <<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>>. (Consulté le 7 juin 2019).

⁴³⁴ Anne, Madeleine et Françoise, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 91.

⁴³⁵ « FAUX, adj., adv. et subst. », *TLFi*, *op. cit.*

Les jeunes vont alors ruser en techniques plus ou moins efficaces pour éviter la situation délicate de la grossesse. Le préservatif, peu utilisé, est considéré comme ringard et lié à la prostitution.⁴³⁶ On se le procure en vente libre mais il faut aller le chercher en pharmacie, ce qui occasionne une gêne. Cette démarche publicise une femme ou un homme sur une question intime : l'on peut tomber à tout moment sur une connaissance. Nous pouvons formuler l'hypothèse que la ville fournit sans doute l'anonymat propice et dont les jeunes ont besoin. Ce risque d'ébrulement décourage la plupart des acteurs, notamment en milieu rural.

La pratique la plus répandue semble être celle du coït interrompu. Léopold, jamais marié, confie avoir utilisé cette technique, lors de rapports sexuels avec des « amies ». Pour cela, il utilise l'expression fréquente de la « sortie du train en marche ». « *J'ai une belle-sœur qui était flamande et qui habitait à Leuven. Et alors, ils disaient que le remède pour ne pas avoir d'enfants c'était de sortir du train à Kortenberg. [...] Sortir à Kortenberg, évidemment on sait que Kortenberg est à mi-route entre Louvain et Bruxelles* »⁴³⁷. Le coït interrompu reste lourdement dénoncé par l'Église et nommé « crime d'Onan ».

Les jeunes femmes les plus informées peuvent aussi utiliser la méthode Ogino et tenir un calendrier. Comme cette pratique d'abstinence est tolérée par l'Église pour les couples mariés, elle est moins stigmatisée en termes de représentations collectives. Notons que ce type de moyens de contraception sous-entend une forte responsabilisation des acteurs. Il constitue un exemple de contrôle de soi et d'autonomisation des jeunes, par un gestion quotidienne méticuleuse et prévoyante.⁴³⁸

B. « C'ÉTAIT UN CRIME, DANS LE TEMPS, D'AVOIR UNE FAMILLE AVANT DE SE MARIER »⁴³⁹ : LA PEUR AU VENTRE

Malgré les avancées techniques de la contraception, son accès reste un chemin escarpé. La menace tenace du risque de grossesse plane dans l'esprit de tous les jeunes qui flirtent. Les femmes ont profondément peur d'être des « filles-mères » et des complications matérielles qui

⁴³⁶ L. DI SPURIO, *Le temps de l'amour*, op. cit., p. 137.

⁴³⁷ « Retranscription de l'entretien avec Léopold », op. cit., p. 10.

⁴³⁸ P. SIMON, « Révolution sexuelle ou individualisation de la sexualité ? », art. cit., pp. 16-17.

⁴³⁹ Madeleine, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », op. cit., p. 91.

en découlent. Mais par dessous tout, toutes redoutent le jugement moral et le déshonneur qui accompagnent un enfant né hors-mariage et sa génitrice.

Le mariage représente le cadre de référence et la stigmatisation est forte pour l'enfant et la mère qui en sortent. Les géniteurs sont, quant à eux, « largement déresponsabilisés de leur paternité 'irrégulière' »⁴⁴⁰. Néanmoins, *Humanae Vitae* insiste sur la paternité responsable. L'encyclique de 1968 souligne la valeur de la maîtrise de soi masculine face à la sexualité.⁴⁴¹

L'avortement reflète l'imaginaire des Belges. Comme pratique criminalisée par l'Église, il est l'aboutissement du non-respect des mœurs. La grossesse n'est ni moralement tolérée, ni pleinement admise par la société. Quand les familles défavorisées saisissent les tribunaux pour faire placer leur filles enceintes, les milieux favorisés traitent le problème autrement. Les privilégiés préfèrent gérer le problème à la source, en cadenassant leurs enfants avec des mises en garde et un loquet moral d'éducation. L'entière responsabilité de la faute est alors totalement imputée à la jeune fille, considérée comme responsable.⁴⁴² En matière de sexualité, demeure une double morale, intransigeante pour les unes et tolérante pour les autres.

Au regard des dépouillements effectués aux Archives du Monde Catholique, seule une allusion est faite quant au recours direct des jeunes catholiques à l'interruption volontaire de grossesse. L'article est un débat sur un éventuel voyage en groupe, en présence de son fiancé. A la fin de l'article, « une Maman » rapporte : « Sur 5 cas connus, 3 accidents ! – qu'appelle-t-on des accidents ? Est-ce la suite logique mais inattendue du don de soi ? L'accident n'est pas cela mais ceci : s'il survient, il faut surtout aider les fiancés sans réserve pour qu'ils ne puissent songer à l'avortement, qui serait certainement plus qu'un "accident" ! »⁴⁴³. L'avortement est vu comme l'ultime solution, qu'il faut à tout prix éviter. Il est vécu par la communauté qui « semble faire peser sur la femme un regard inquisiteur »⁴⁴⁴. Le corps de la femme étant donc vu comme la matrice du corps social, il est surveillé officiellement (loi de 1923), mais surtout

⁴⁴⁰ C. MARISSAL, *Mères et pères*, op. cit., p. 76.

⁴⁴¹ « 2. La paternité responsable », E. et C. RANDAXHE, « Actualité. Propos sur ... l'encyclique *Humanae Vitae* », *Présence*, septembre 1968, p. 16 (ARCA P25).

⁴⁴² A. DELFANTE, « Réhabilitée par son amour maternel ? ». *Étude du traitement judiciaire des filles-mères à partir des dossiers du tribunal des enfants de Mons (1912-1965)*, Mémoire de Master en histoire, finalité spécialisée en histoire et archives, promotrice : Aurore François, Louvain-la-Neuve, UCL, 2015, pp. 59-61.

⁴⁴³ « Une Maman », « Le débat est ouvert ... suites de l'article paru au mois de novembre (n°32) "Voyages/vacances avec son fiancé" », *Présence*, vol. 33, décembre 1966, p. 14 (ARCA P25).

⁴⁴⁴ S. VILLERS, *L'avortement et la justice durant l'entre-deux-guerres*, op. cit., p. 192.

officieusement, par le contrôle social. La réputation de la jeune fille et de la famille est largement en jeu. La femme est toujours reconnue comme la fautive. Son acte criminel l'assimile à un monstre dans les représentations collectives, que ce soit la jeune fille ou la « faiseuse d'anges ».⁴⁴⁵ Lourdemment condamnée par l'Église catholique, la pratique abortive reste une issue extrême pour les jeunes jicistes et jécistes.

Dans la plupart des cas, le mariage réparateur reste la seule issue moralement acceptable. Il permet de régulariser la situation de la mère et de l'enfant.⁴⁴⁶ A ce sujet, Marie nous raconte une anecdote dès que nous abordons l'écart entre discours et pratiques, dans le milieu jiciste : « *Marion et Sacha, Marion elle était comme ça [signe arrondi au niveau du ventre] le jour de son mariage, et le prince de Moschovitch, qui était là : "Il était temps ! " »*. La plaisanterie fait rire toutes les interrogées présentes.⁴⁴⁷ Par après, Anne cherche laquelle de ses camarades avait son bébé dans les bras lors de sa cérémonie de mariage et souligne que cela ne choquerait plus de nos jours.⁴⁴⁸ Ainsi, la situation était choquante, ou tout du moins assez marquante pour s'en souvenir dans les années soixante.

Dans les différents discours, les barrières sociales imposantes qui structurent les pensées de ces hommes et femmes se font sentir en filigrane des interviews. L'entièreté de l'échange suivant l'anecdote de « *Marion et Sacha* » est teinté d'un certain jugement moral, particulièrement quand certaines apprennent que des « *filles de la JIC* » sont aussi concernées. Les jicistes condamnent ces jeunes *frouchelées*, même si elles formulent des discours de tolérance. Pour percevoir cette forme de condamnation palpable, il faut voir l'entièreté de l'échange.⁴⁴⁹ La tendance est pourtant générale : cette décennie connaît un pic de grossesses prénuptiales.⁴⁵⁰ Ce phénomène s'explique sans doute par le changement de pratique et de discours : les jeunes gens expérimentent à présent la sexualité.

Jacqueline ne se cache pas de ce qu'elle pense de ces filles-mères, malgré un discours général de tolérance. Cependant, quand sa propre fille tombe enceinte hors-mariage et avec un

⁴⁴⁵ *Ibid.*, pp. 191-192.

⁴⁴⁶ A. DELFANTE, *Réhabilitée par son amour maternel ?*, *op. cit.*, pp. 116-118.

⁴⁴⁷ Marie, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 100.

⁴⁴⁸ Anne, *ibid.*, p. 101.

⁴⁴⁹ *Ibid.*, pp. 99-101.

⁴⁵⁰ M. BOZON, *Sociologie de la sexualité*, Paris, Fernand Nathan, 2013, p. 51 (Collection 128 268). Ces chiffres sont français mais l'on peut poser l'hypothèse que la Belgique connaît les mêmes tendances générales.

géniteur absent, elle l'accueille et s'occupe de l'enfant.⁴⁵¹ Le jugement moral face à ces situations témoigne de la force de la pression sociale qui pèse sur ces jeunes, particulièrement les femmes.

III. « LACHEZ VOS COQS, JE TIENS MES POULES »⁴⁵² : ASYMETRIE GENREE DANS LE DISCOURS

Les femmes interviewées s'insurgent néanmoins de la différence de traitement moral entre les femmes et les hommes. Gabrielle et Madeleine commentent : « *Oui, mais c'étaient toujours les filles qui étaient vues, tandis que les garçons, [...] ils n'avaient rien* »⁴⁵³. Selon Laura Di Spurio, ce sont en effet surtout les jeunes filles qui payent le prix d'une grossesse.⁴⁵⁴ Paulette, en parlant de l'ami de son mari, estime qu'il menait une vie immorale et qu'il était socialement jugé. Cependant, en dépeignant cette situation, elle raconte que ses parents lui ont dit qu'« *il n'était pas question que ça [lui] arrive. Que si ça [lui] arrivait, [elle] pouvai[t] quitter la maison* »⁴⁵⁵. La forme de la menace est intéressante car ses parents retournent le point de vue de la « faute » et lui incombent la responsabilité de ses actes en tant que femme. Si d'aventure Gabrielle entretenait des relations pré ou extraconjugales avec un homme et que ses parents l'apprenaient, elle serait condamnée. Un garçon ne subirait pas les mêmes conséquences.

La morale de genre est très forte pour les adolescents des Trente Glorieuses. Une asymétrie des sexes est à constater : le masculin rafle le monopole de l'expertise sexuelle. Il se doit d'être actif et de séduire la femme.⁴⁵⁶ Les auteurs référencés dans les compte-rendu théorique de la JICF sont très explicite sur le sujet, comme c'est le cas du docteur Chandelle, aux alentours de 1960. Le fait que « le garçon [soit] appelé à l'initiative sexuelle, par son rôle actif d'allumeur de vie » fait qu'il « deviendra volontiers génital », à l'opposé de la fille, qui a en elle « l'intuition [qui] tient le rôle de la raison ». Celle-ci, « soumise aux rythmes de son

⁴⁵¹ « Retranscription de l'entretien avec Jacqueline », *op. cit.*, pp. 74-75.

⁴⁵² Gabrielle, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 91.

⁴⁵³ Gabrielle et Madeleine, *ibid.*

⁴⁵⁴ L. DI SPURIO, *Le temps de l'amour*, *op. cit.*, p. 135.

⁴⁵⁵ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 24.

⁴⁵⁶ K. WILS et L. DI SPURIO, « Sexualité », *Encyclopédie d'histoire des femmes*, *op. cit.*, pp. 532-533.

cycle », sera « vulnérable » aux entreprises des garçons.⁴⁵⁷ Les rôles sexués sont posés. La femme est « vulnérable » mais responsable : quand le garçon veut plus que du flirt, c'est à elle de poser les limites. Elle est dépositaire des frontières.

La presse de l'époque ne semble pas non plus encline à laisser « le premier pas » aux jeunes filles durant le flirt.⁴⁵⁸ L'initiative des danses et des baisers reste le monopole des garçons. Ainsi, Gabrielle raconte que les garçons l'invitaient régulièrement à danser, vu que ses cousins avaient lancé le mouvement, en blaguant sur la « *corvée cousine* »⁴⁵⁹. Le passif est alors utilisé pour rapporter ce récit. A l'aube des années 1960, les jicistes sont invités à témoigner pour *Jeunesse et Vie* pour répondre à la question « Les jeunes gens sont-ils plus libres que les jeunes filles ? ». Ginette, secrétaire de vingt et un ans, témoigne : « Le monde est fait pour les hommes. Eux choisissent, ils peuvent parler. Nous sommes tenues par une tradition et une pudeur qui nous défendent de faire le premier pas »⁴⁶⁰. Soulignons que le seul fait que la question soit soulevée dans une publication montre que cette thématique travaille les jeunes et que les autorités d'Action Catholique restent proches des préoccupations de leurs membres.

L'attitude que la jeune fille doit adopter reste alors en parfaite adéquation avec les valeurs traditionnelles inculquées par l'Église à cette époque. Celles-ci reposent sur une conception dichotomique fondamentale des fonctions sexuelles : la nature biologique de la sexualité masculine qui s'oppose à une sexualité féminine de nature spirituelle. Les hommes sont menés par des pulsions irrépressibles venant de besoins biologiques quand les femmes vivent leur sexualité dans une optique psychologique associée au sentiment amoureux, par essence plus contrôlable.⁴⁶¹ Dans les cours de préparation au mariage organisés par la JICF des années soixante, ces valeurs masculines et féminines sont décrites dans un feuillet distribué aux jeunes. Dans le feuillet concernant les psychologies différenciées entre hommes et femmes, des caractéristiques sont décrites en deux colonnes. Il est ainsi possible de lire que dans l'onglet « aspects affectifs », la colonne de gauche décrit les hommes comme suit « est un élément

⁴⁵⁷ Dr Y. CHANDELLE, « L'épanouissement conjugal », JICF, *Compte-rendus*, *op. cit.*, p. 2 (ARCA, Fonds JICF, 16).

⁴⁵⁸ L. DI SPURIO, *Le temps de l'amour*, *op. cit.*, p. 115.

⁴⁵⁹ Gabrielle, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 89.

⁴⁶⁰ GINETTE, « Les jeunes gens sont-ils plus libres que les jeunes filles ? Les jeunes filles sont-elles plus libres que les jeunes gens ? », *Jeunesse et Vie*, mars 1958, p. 7 (ARCA P284).

⁴⁶¹ A. GIAMI, « Fonction sexuelle masculine et sexualité féminine. Permanence des représentations du genre en sexologie », *Communications*, n° 81, 2007, pp. 1 et 4.

actif », « il veut conquérir ». La colonne de droite décrit la femme en ces termes : « est un élément réceptif » et « elle désire se faire conquérir ».⁴⁶²

Quant à la JEC, dans un fascicule destiné aux jeunes garçons dans les années soixante (date précise inconnue), elle inculque « un peu de psychologie féminine » : « la jeune fille place son plaisir, son ambition en dehors d'elle-même, dans son mari, dans ses enfants », cette tendance « altérocentrique » de la femme est due à sa destinée maternelle naturelle. Les conséquences de cette nature sont les suivantes. « La femme qui, pour s'achever, a besoin des êtres qui l'entourent, est comme une plante grimpante qui demande un tuteur ; elle a besoin d'un point fixe, solide, immobile en dehors de l'agitation qui parfois l'enfièvre ».⁴⁶³

Le double discours moral est rappelé par des injonctions et des lieux communs quotidiens, ce qui fait que les jeunes ont intégré ce système.⁴⁶⁴ Dans *Jeunesse et Vie*, sous forme d'un dialogue entre « Elle » et « Lui », le masculin démontre aux jeunes filles : « Dans la coopération que nous sommes appelés à donner à Dieu dans le mariage et pour la propagation de la vie, l'initiative revient à l'homme. C'est pourquoi se trouve en lui un désir plus impérieux que chez la femme de l'union physique ».⁴⁶⁵ L'année suivante, le rapport de soumission entre les jeunes hommes et femmes est, de nouveau, explicite. Dans un rappel des « quelques règles de conduites » à respecter, la JICF martèle : « la jeune fille a en elle un désir de plaire [...] lui, d'autre part, exerce un grand ascendant sur elle »⁴⁶⁶. En outre, la mère de Paulette lui a inculqué « *qu'il fallait "répondre quand [les hommes] demandaient"* »⁴⁶⁷. L'apprentissage de la soumission d'une femme à l'autorité maritale de son époux, se fait au quotidien via une multitude de canaux discursifs.

La doctrine catholique matraque la notion différenciée des sexes – la complémentarité – via ses canaux de communication. A titre d'exemple, un numéro de *Jeunesse et Vie* de 1958, rappelle : « l'homme et la femme ne sont pas identiques, ils sont complémentaires, c'est-à-dire différents. Ils n'ont tant besoin l'un de l'autre que parce qu'il y a en chacun d'eux un manque que l'autre peut combler ». L'auteur rappelle également que « tout mariage est par essence un

⁴⁶² « 2. Caractéristiques générales », FEUILLES FAMILIALES, 2. *Psychologie masculine et féminine. Préparation au mariage*, 1959-1961, s.d., p. 4 (ARCA, Fonds JICF, 16).

⁴⁶³ JEC, III. *Vie familiale (troisième partie : préparation au mariage)*, op. cit., pp. 13-14 (ARCA, Fonds JEC, 484).

⁴⁶⁴ L. DI SPURIO, *Le temps de l'amour*, op. cit., pp. 139-140.

⁴⁶⁵ « Accusé, levez-vous », « Valentins, Valentines », art. cit., p. 6 (ARCA P284).

⁴⁶⁶ « Quelques règles de conduite », « Fiançailles », art. cit., p. 5 (ARCA P284).

⁴⁶⁷ « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », op. cit., p. 24.

mariage entre une éponge et un rocher »⁴⁶⁸. L'éponge invite à des images de porosité et de malléabilité, alors que le rocher représente un « bloc » et l'immuable. Madeleine, une des jicistes, nous relate que sa mère utilisait une expression qui résume la mentalité de l'époque : « *les poules au poulailler et le coq peut partir* ». Après un instant de silence, elle commente : « *On a vécu quand même une époque au point de vue sexualité, tout à fait comme ça* [serre le poing] »⁴⁶⁹. Le « on » désigne ici les jeunes filles, en particulier les jicistes présentes lors de l'interview, qui sont alors astreintes à un modèle moral assez étroit.

Les garçons doivent *sortir* pour suivre une initiation de la virilité, qui s'apprend via le contact avec ses pairs. C'est dans les bandes d'amis, dans lesquelles les garçons se retrouvent dans les cafés (la plupart du temps sans les filles), que s'apprennent les traits apparentés à la masculinité : dureté, jeux de force, preuve de son courage dans un rapport d'affirmation, voire brutalité. Les plaisanteries et allusions, voire circulation d'illustrations/photos font office de formation, notamment sexuelle.⁴⁷⁰ Le jeune homme est élevé dans l'idée du « culte du pouvoir et de la force » et un « esprit de domination sur les choses et le concret ».⁴⁷¹

Pour les jeunes femmes, c'est différent. Elles doivent *rester* un maximum « *au poulailler* », dans le cadre domestique. La prière jiciste insiste sur le fait que « la jiciste remplit son rôle dans la famille ». Dans les normes discursives, la femme est considérée comme « davantage portée à la conservation : elle est la gardienne du foyer, la gardienne de la vie »⁴⁷². Dans un numéro de 1958, Mireille, employée de dix-neuf ans, témoigne dans *Jeunesse et Vie*, le mensuel de la JICF. A la question « Les jeunes gens sont-ils plus libres que les jeunes filles ? », celle-ci raconte : « Mon frère, il fait tout ce qu'il veut ! S'il a envie de sortir, de s'amuser, rien ne le retient ! De l'argent de poche, il en reçoit plus que moi – pourtant nous gagnons la même chose. On lui demande rarement des comptes. Moi, quand je rentre tard, je suis questionnée et parfois réprimandée ».⁴⁷³ Les filles sont maintenues à la maison au niveau des sorties, des loisirs dont l'argent de poche est un élément-clef.

⁴⁶⁸ M.C.D., « L'Amour et le mariage », *Jeunesse et Vie*, Février 1958, p. 4 (ARCA P284).

⁴⁶⁹ Madeleine, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 91.

⁴⁷⁰ A. BAUBEROT, « On ne naît pas viril, on le devient », J.-J. COURTINE (éd.), *La virilité en crise ?*, *op. cit.*, pp. 160-168.

⁴⁷¹ R. PORTUGAELS, « L'Autre et son mystère », JICF, *Compte-rendus*, *op. cit.*, p. 2 (ARCA, Fonds JICF, 16).

⁴⁷² *Ibid.*

⁴⁷³ MIREILLE, « Les jeunes gens sont-ils plus libres que les jeunes filles ? Les jeunes filles sont-elles plus libres que les jeunes gens ? », *art. cit.*, p. 7 (ARCA P284).

IV. CONCLUSION DE L'AXE 3 : AMOUREUX ET AMOUREUSES SOUS SURVEILLANCE ?

Les évolutions de la société occidentale de la seconde partie du XXe siècle ont mené à une restructuration de l'espace de mixité. Les acteurs y jouent un rôle selon une attitude genrée redéfinie. Les contacts entre jeunes sont problématiques et se sont détachés en partie du poids des institutions (Église, parents) pour arriver à une intériorisation des contrôles.

Dans cette nouvelle configuration, il reste néanmoins deux poids, deux mesures. L'« oie blanche » a disparu pour laisser la place à une jeune fille responsabilisée, qui doit poser des choix. Si elle transgresse les règles sociales, c'est elle qui payera le prix d'une éventuelle grossesse. Les hommes, quant à eux, vivent l'évolution de la société avec l'arrivée des jeunes femmes à leurs côtés sur les bancs de l'école et de l'université. Ils apprennent à redéfinir des limites dans les bandes mixtes. Ces acteurs expérimentent au quotidien la situation nouvelle pour en tester les frontières. Nos jicistes et jécistes doivent négocier ce nouvel espace, entre injonction d'être amoureux ou amoureuse et interdiction de franchir le pas de l'intimité avec l'autre.

Pour vérifier ce respect, il faut mettre en place des stratégies de contrôle, plus diffuses que celles des siècles précédents, mais tout aussi efficaces. Les jeunes se côtoient, mais doivent respecter les nouvelles règles sociales. Les périodiques jicistes résument bien cette idée : « en donnant autonomie et liberté [aux jeunes], le monde actuel leur donne en contrepartie, l'obligation d'en faire bon usage »⁴⁷⁴. Les stratégies traditionnelles, basées sur des moyens de contrôle actifs – restreindre la liberté de mouvement des jeunes en les surveillant et les cadenassant – sont remplacées par de nouvelles méthodes. Ces techniques originales misent sur une responsabilisation des jeunes, dont la maîtrise de connaissances sexuelles fait partie intégrante.

Cependant, l'asymétrie sexuée dans le discours distingue encore largement les hommes et les femmes. Amoureux et amoureuses n'ont pas les mêmes cartes en main, mais jouent désormais dans la même cour.

⁴⁷⁴ « Rencontres », « Valentins, Valentines », *art. cit.*, p. 4 (ARCA P284).

De nouveaux rituels amoureux se mettent en place, cristallisés autour du flirt. Les premiers émois amoureux et les débuts de l'expérimentation sexuelle désignent un système normatif individualisé, mais tout aussi serré qu'avant.

AXE 4

« ON ETAIT CALMES, ON AVAIT QUAND MEME DES PRINCIPES : "ON NE FAIT PAS L'AMOUR AVANT LE MARIAGE" »⁴⁷⁵ : SEXUALITES VECUES

Dans les espaces mixtes, de nouveaux contacts entre jeunes ont donc lieu. Les jeunes filles ont tendance à sortir et investir de nouveaux espaces. Les jeunes doivent répondre à des règles et méthodes de contrôles originaux. A présent, le flirt est paradoxalement omniprésent dans les relations prémaritales. Le contrôle par les pairs, corollaire de l'individualisation du ressenti de la sexualité, maintient une régulation normative. Le contrôle social a mué, mais reste excessivement présent.⁴⁷⁶

Le quatrième axe du prisme de recherche s'articulera autour des pratiques sexuelles. Il considérera le flirt comme un comportement dont les limites et frontières sont floues, mais qui est un angle d'analyse pertinent. D'une part, le flirt permettra de soulever l'émergence de nouvelles pratiques, tel que le baiser sur la bouche. D'autre part, il sera le révélateur d'un double standard sexuel. Enfin, la sexualité pré-nuptiale sera abordée comme une transgression à la norme et aux injonctions de virginité inculquées.

I. « TOUTES MES COPINES EN HUMANITES SORTAIENT AVEC DES GARÇONS »⁴⁷⁷ : LE FLIRT

Parfois désigné par le terme « fréquenter » dans les milieux bourgeois, le flirt fait partie du nouveau rituel amoureux qui se met en place dans la seconde moitié du XXe siècle. Mise au ban durant l'entre-deux-guerres, la pratique du flirt est passée en quelques dizaines d'années d'interdite à quasi-obligatoire pour les jeunes.⁴⁷⁸ Il prépare à la vie sentimentale et sexuelle de manière informelle, mais ne signifie pas forcément un engagement. Cependant, ces amourettes

⁴⁷⁵ Arthur, « Retranscription de l'entretien avec Arthur et Marie-Claire », *op. cit.*, p. 45.

⁴⁷⁶ P. SIMON, « Révolution sexuelle ou individualisation de la sexualité ? », *art. cit.*, p. 16.

⁴⁷⁷ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 22.

⁴⁷⁸ A.-C. REBREYEND, *Intimités amoureuses*, *op. cit.*, p. 153.

gardent souvent pour finalité de conduire le couple à l'autel.⁴⁷⁹ De plus, si le flirt est devenu l'attribut de la jeunesse, la sexualité reste alors celui de l'âge adulte. Le mariage reste ici un *terminus*, un but ultime auquel le jeune doit arriver pour s'épanouir (voy. partie 0).

« *Je n'avais qu'une envie, c'était de trouver quelqu'un avec qui fonder un foyer et me marier* » : le mariage comme ligne de mire, p. 132).

Nous commencerons par la recherche d'une définition du flirt, à partir des sources écrites et orales. Ensuite nous aborderons deux pratiques qui concrétisent le verbe « flirter » : s'embrasser sur la bouche et se donner des caresses corporelles voire génitales. Une fois les limites du flirt atteintes, nous nous questionnerons : cette pratique est-elle pertinente pour pointer une différenciation genrée ?

A. « SE DONNER PREMATUREMENT DES TEMOIGNAGES SENSIBLES D'AFFECTION »⁴⁸⁰, UNE RECHERCHE DE DEFINITION

Constituant une période ludique d'apprentissage propre aux adolescents, le fait de « papillonner » voyage entre les extrêmes des positions plus traditionnelles aux plus « modernes ». Flirter reste condamné par une partie du discours catholique d'après-guerre. Pierre Dufoyer⁴⁸¹ montre du doigt ce « jeu » et ne le permet moralement que dans le cas d'un premier contact menant vers un engagement de mariage.⁴⁸² La JEC, dans sa préparation au mariage, dénonce la pratique des « fréquentations prématurées » : « le flirt n'est pas de l'amour ; il en est une sinistre parodie ; on joue à l'amour, avec le cœur des jeunes filles qui s'y laissent prendre »⁴⁸³.

Pour les jicistes, le discours reste ambivalent. Elles ont intégré la condamnation de ces expérimentations amoureuses : « *dans notre éducation, on ne flirtait pas. On n'embrassait pas*

⁴⁷⁹ A.-M. SOHN, *Âge tendre et tête de bois*, op. cit., p. 122.

⁴⁸⁰ FEUILLES FAMILIALES, *L'art de réussir son mariage*. JICF, op. cit., p. 2 (ARCA, Fonds JICF, 16).

⁴⁸¹ Le collectif « Pierre Dufoyer », constitué notamment d'un jésuite, d'un médecin et d'un professeur de l'Université Saint-Louis, publie une vingtaine de numéros consacrés à la sexualité, qui font office d'autorité dans le monde catholique, L. DI SPURIO, « La vulgarisation de la notion d'adolescence dans l'Europe de l'après-Seconde Guerre mondiale. Échanges et circulations du savoir « psy » entre l'espace francophone européen et l'Italie », *Amnis. Revue de civilisation contemporaine Europes/Amériques*, n° 14, 2015, p. 4, [En ligne]. <<http://journals.openedition.org/amnis/2715>>. (Consulté le 11 août 2019).

⁴⁸² P. DUFOYER, *Le mariage. Le livre du jeune homme*, Bruxelles, Action familiale, 1942, pp. 97-98 (Pro familia).

⁴⁸³ JEC, III. *Vie familiale (troisième partie : préparation au mariage)*, op. cit., p. 17 (ARCA, Fonds JEC, 484).

un garçon dans une soirée. Ou après »⁴⁸⁴. Cependant, les témoins expliquent que le flirt était « autorisé ». Arthur définit le flirt comme autorisé socialement, en opposition aux relations sexuelles pré-nuptiales : « *Mais par contre, le flirt était autorisé. Ça dépend de ce que tu appelles le flirt, m'enfin, on peut se caresser, des choses comme ça* »⁴⁸⁵. Il s'agit ici de souligner le verbe « pouvoir » comme une autorisation morale intériorisée⁴⁸⁶. La réprobation sociale d'une partie des adultes s'adoucit. Le credo reste donc ambigu pour les jeunes, entre nouvelles normes et traditions, entre conservatisme et progressisme. Reste à savoir comment ces jeunes jouent avec la tranche d'autorisation sociale qu'ils ont à disposition, leur *agency*.

Pour nos témoins, le flirt répond à une kyrielle de définitions. Polymorphe et subjectif, il contient un aspect « officiel » ou formel : passer du temps en tête à tête (« sortir ensemble »). Les fréquentations contiennent aussi un aspect plus « secret » et propice aux fantasmes, contenant des baisers et des caresses, en se donnant de la tendresse mais sans passer le cap des relations sexuelles dites « complètes »⁴⁸⁷, qui semblent marquer une limite, une zone « interdite ». Les jeunes ont la « perm[ission] d'être proches l'un de l'autre, dans la tendresse, mais sans plus »⁴⁸⁸ : le coït marque la limite extrême à ne pas dépasser dans les nouveaux dispositifs moraux plus flous qu'avant. Le rapport sexuel doit rester l'apanage des adultes mariés.

L'ensemble de ces pratiques est alors régi par des « règles amoureuses », que les jeunes se doivent de maîtriser. Des conventions implicites, parfois exprimées entre les lignes des discours, se mettent en place : la conversation, les attentions puis les approches gestuelles se font selon un rituel précis.⁴⁸⁹ Les expériences homosexuelles concrètes et le coït hétérosexuel font partie des bornes à ne pas dépasser.⁴⁹⁰ Les jeunes filles sont les dépositaires de ces conventions silencieuses : elles se réservent le contrôle des limites du flirt, quand les hommes

⁴⁸⁴ Marie, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 89.

⁴⁸⁵ Arthur, « Retranscription de l'entretien avec Arthur et Marie-Claire », *op. cit.*, p. 46.

⁴⁸⁶ « POUVOIR, verbe trans. », *TLFi*, *op. cit.*

⁴⁸⁷ L'expression « *faire le complet* » revient à plusieurs reprises, notamment dans « Retranscription partielle de l'entretien avec André », *op. cit.*, p. 58.

⁴⁸⁸ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 24.

⁴⁸⁹ A.-M. SOHN, *Du premier baiser à l'alcôve*, *op. cit.*, pp. 207-209.

⁴⁹⁰ Longtemps considérées comme de « l'amitié virile » ou une expérience particulière dans le parcours initiatique sexuel masculin, les relations étroites qui pouvaient unir deux garçons devient suspecte durant le XIX^e siècle et n'est plus considérée comme une pratique « normale » par les dispositifs moraux. L'homosexualité des jeunes ne sera pas ici traitée en tant que tel, car elle mériterait un travail à part entière, abordé dans A.-C. REBREYEND, *Intimités amoureuses*, *op. cit.*, p. 163 ; R. REVENIN, « Amitiés et amours entre garçons », *Une histoire des garçons et des filles*, *op. cit.*, pp. 155-204.

maîtrisent encore celles de la sexualité. Marie, pour justifier le refus du baiser qu'elle a évoqué dans la voiture, résume en des termes vagues les injonctions auxquelles elle est soumise : « *puis ceci se fait et ceci ne se fait pas. Et donc il y avait quand même un carcan, on devait faire les choses correctement* »⁴⁹¹. Faire les choses « *correctement* » sous-entend l'idée de conformité aux règles, dans l'ordre des conventions sociales.⁴⁹²

Les cours de préparation au mariage de la JIC livrent la définition suivante : le flirt, c'est « se donner prématurément des témoignages sensibles d'affection, alors qu'on n'est pas encore certain de s'engager l'un envers l'autre par les fiançailles. D'où gaspillage sentimental nuisible ».⁴⁹³ Ces explications sont déjà teintées d'une certaine appréciation négative. Celle-ci est confirmée plus tard, quand le flirt est cité entre parenthèses dans les « déviations de la sexualité » avec la masturbation, la prostitution et surtout les relations avant le mariage (catégorie « 2. Problèmes sexuels »).⁴⁹⁴ Le flirt, au même titre que les relations sexuelles prémaritales, est donc un des « problèmes sexuels » aux yeux de la JIC. Cependant, une définition bornant clairement les limites à ne pas dépasser n'est pas établie par les témoins ou les sources, car si le discours officiel énonce clairement la marginalisation du coït, il semble que les jeunes passent la limite dans les faits (voy. point B. « *J'ai des amies qui avaient déjà ... Oui, elles étaient, comme on dit, frouchelées* » : la chasteté comme absolu (féminin), un discours variablement appliqué, p. 122).

Deux perceptions du flirt semblent se concurrencer ici. La première voit le flirt comme la partie préliminaire du coït, comme le rapporteur Pierre Simon en 1972. Pour lui, la notion de flirt comprend le baiser, les caresses du corps et les caresses génitales. Ensemble, ces pratiques seules sont un « coït inachevé ».⁴⁹⁵ La seconde vision du flirt perçoit ces pratiques sexuelles préliminaires comme des comportements à part entière. Ils sont dissociables conceptuellement du rapport pénétratif. Dans un contexte où des relations sexuelles complètes sont impensables en dehors des liens du mariage, le fait de se positionner dans la première ou la seconde

⁴⁹¹ Françoise, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 91.

⁴⁹² « CORRECTEMENT, adv. », *TLFi*, *op. cit.*

⁴⁹³ FEUILLES FAMILIALES, *L'art de réussir son mariage. JICF*, *op. cit.*, p. 2 (ARCA, Fonds JICF, 16).

⁴⁹⁴ *Ibid.*, p. 4.

⁴⁹⁵ P. SIMON *et al.*, *Rapport sur le comportement sexuel des Français*, *op. cit.* dans ; H. LAGRANGE, « Le sexe apprivoisé ou l'invention du flirt », *Revue française de sociologie*, vol. 39, n° 1, 1998, p. 147.

perception va radicalement changer le point de vue des acteurs. Or, c'est justement la seconde vision de dissociation qui va émerger dans la seconde partie du XXe siècle.⁴⁹⁶

B. « *LES BAISERS, OUI, OUI, OUI. CE N'EST QUE FIN 55, QUE NOUS AVONS POUR LA PREMIERE FOIS, FAIT LE COMPLET* »⁴⁹⁷ : S'EMBRASSER, UNE PRATIQUE DEVENUE AUTONOME

Le baiser, en particulier sur la bouche, devient indissociable du désir et du flirt. Dans les livres ou le cinéma, il est symbole de l'amour érotique. Le baiser sur la bouche, comme tout acte culturel, est porteur de sens et de représentations. Ces influences interagissent en profondeur sur les normes sexuelles contemporaines.⁴⁹⁸ Dans l'échantillon de témoins, Paulette, Jacqueline et André, pour définir le flirt, utilisent les termes « *s'embrasser* » tout de suite.⁴⁹⁹

Pourtant, il n'a pas toujours été une pratique sexuelle à part entière. Les générations nées avant 1900 pouvaient concevoir le rapport sexuel sans se caresser ou s'embrasser et un baiser sur la bouche était osé voir réprouvé. Il semble parfois plus érotique que des attouchements génitaux. Le baiser profond reste ainsi une pratique sexuelle minoritaire en Occident jusqu'à la veille de la Grande Guerre, puis limitée à la veille de la Seconde Guerre.⁵⁰⁰

Les nouvelles normes rendent progressivement le baiser incontournable, en partant des milieux ruraux et paysans. Dès le XXe siècle, le baiser sur la bouche se généralise, notamment via la couverture du cinéma hollywoodien. A partir des années cinquante, avec la démocratisation du flirt, embrasser sur la bouche devient une composante autonome des relations que les jeunes entretiennent entre eux.⁵⁰¹

⁴⁹⁶ H. LAGRANGE, « Le sexe apprivoisé », *art. cit.*, pp. 148 et 156.

⁴⁹⁷ « Retranscription partielle de l'entretien avec André », *op. cit.*, p. 58.

⁴⁹⁸ R. REVENIN, *Une histoire des garçons et des filles*, *op. cit.*, p. 127.

⁴⁹⁹ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 23 ; « Retranscription de l'entretien avec Jacqueline », *op. cit.*, p. 69 ; « Retranscription partielle de l'entretien avec André », *op. cit.*, p. 58.

⁵⁰⁰ H. LAGRANGE, « Le sexe apprivoisé », *art. cit.*, pp. 139-140, 145.

⁵⁰¹ A.-M. SOHN, *Du premier baiser à l'alcôve*, *op. cit.*, pp. 94-96.

PRÉLIMINAIRES D'UNE SEXUALITÉ NOUVELLE

Dans l'échantillon de témoins, la question des préliminaires est systématiquement abordée, à l'exception du *focus group*. Cela est peut-être dû à un effet de pudeur envers des amies de longue date. Seule Françoise sous-entend des expériences sexuelles hors cadre marital durant sa jeunesse.⁵⁰³ Dans tous les autres cas, il se dit explicitement que l'ébauche d'une sexualité a lieu entre les jeunes. Les mots sont généralement prudes : des expressions pleines de sous-entendus font généralement office d'explications : des « *prémices* »⁵⁰⁴ ou « *se donner de la tendresse, mais sans aller jusqu'à ... jusqu'à avoir des relations dites conjugales à l'époque* »⁵⁰⁵. Léopold, célibataire, est le plus explicite des témoins. Il confirme une ouverture de la société à des pratiques sexuelles préliminaires à part entière : « *il y a plusieurs manières de vivre sa sexualité, il ne faut pas nécessairement faire l'amour, pénétrer. On peut se caresser, on peut s'amuser. Et je ne crois pas que chaque fois que j'ai eu des amies, quand même trois ou quatre, je n'ai pas eu de relations sexuelles complètes avec chacune* »⁵⁰⁶. Que ces caresses soient génitales ou non, elles constituent maintenant une catégorie de pratiques à part, au même titre que le baiser.

Les pratiques orales, au même titre que les baisers, deviennent des pratiques possibles voire courantes. Ce n'est que depuis peu de temps qu'une sexualité avant la pénétration n'est plus marginalisée ou réprouvée. Longtemps jugée transgressive, la sexualité orale était le monopole des prostituées, les épouses se refusant à la pratiquer. Avec l'évolution de la sexualité, l'érotisation graduelle des relations amoureuses change en peu de temps. En se dissociant du cadre marital et en s'affranchissant de la pénétration, les caresses s'autonomisent. Elle deviennent indépendantes de la réalisation de l'acte sexuel, ce qui constitue un changement social radical. Le flirt devient aussi l'émergence d'expériences charnelles.⁵⁰⁷

Les caresses génitales et buccales constituent une catégorie d'entre-deux : pratiques sexuelles, elles ne signifient pas pour autant l'acte reproductif. La fellation ou le cunnilinctus,

⁵⁰² Arthur, « Retranscription de l'entretien avec Arthur et Marie-Claire », *op. cit.*, p. 46.

⁵⁰³ Françoise, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 93.

⁵⁰⁴ Arthur, « Retranscription de l'entretien avec Arthur et Marie-Claire », *op. cit.*, p. 45.

⁵⁰⁵ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 45.

⁵⁰⁶ « Retranscription de l'entretien avec Léopold », *op. cit.*, p. 10.

⁵⁰⁷ H. LAGRANGE, « Le sexe apprivoisé », *art. cit.*, p. 141.

jusque-là largement réprouvés, sont toujours à l'initiative et tournés vers le plaisir de l'homme. Ces pratiques se banalisent dans les années soixante.⁵⁰⁸ L'interdit s'érode : il passe « de l'obscène à l'osé »⁵⁰⁹. L'ensemble de ces pratiques présente surtout la possibilité de contourner le coït, et les risques qui en découlent, pour les couples extra- ou préconjugaux. La pénétration devient alors accessoire ou secondaire, et ces comportements sont dissociés d'un engagement marital.⁵¹⁰

Le couple de Marie-Claire et Arthur raconte à mi-mots une exploration mutuelle avant leur mariage, sans pour autant avoir de relations sexuelles complètes. A la question, « Avez-vous pratiqué le flirt ? », Marie-Claire s'exclame en riant : « *Avant de se marier ? Bah, oui, euh, on a eu le temps en quatre ans ! [...] On a quand même, bah oui, on trouvait le temps long. Mais on ne pouvait pas, à ce moment-là, mais sagement, oui.* ». La prudence des termes et la multiplication des interjections indiquent, dans le langage oral, une hésitation à parler d'un sujet, mais qui est finalement une évidence pour Marie-Claire. Arthur confirme les dires de son épouse et rajoute : « *Oui, très sagement. On n'a pas eu de relation avant notre mariage, si tu veux tout savoir. [...] On a vécu comme ça, à l'époque, parce qu'on avait des principes moraux assez importants, tous les deux. On était calmes, on avait quand même des principes : "on ne fait pas l'amour avant le mariage"* »⁵¹¹. Le terme « sagement » marque, quant à lui, une idée de chasteté, de respect de la loi morale⁵¹², qui est confirmée par le couple. Ils appliquent les principes de l'éducation qu'on leur a inculquée : « *On ne fait pas l'amour avant le mariage* ». Pourtant, ce respect des règles n'est pas observé par tout le monde.

D. LE FLIRT, REVELATEUR D'UN DOUBLE STANDARD SEXUEL ?

Si quelques jeunes filles n'ont pas accès au flirt, la plupart d'entre elles peuvent cependant côtoyer les hommes pour apprendre à les connaître. Visiblement, « fréquenter » est plus difficile à gérer pour une fille que pour un garçon. A la lecture des sources écrites et orales, les injonctions sexuées sont explicites : « être sérieuse » s'oppose à « être délurée », « légère » ou « être une fille facile » dans le langage des enfants du *baby-boom*.⁵¹³

⁵⁰⁸ A.-C. REBREYEND, *Intimités amoureuses*, op. cit., p. 179.

⁵⁰⁹ A.-M. SOHN, *Du premier baiser à l'alcôve*, op. cit., pp. 99-100.

⁵¹⁰ H. LAGRANGE, « Le sexe apprivoisé », art. cit., p. 166.

⁵¹¹ « Retranscription de l'entretien avec Arthur et Marie-Claire », op. cit., p. 45.

⁵¹² « SAGEMENT, adv. », *TLFi*, op. cit.

⁵¹³ L. DI SPURIO, *Le temps de l'amour*, op. cit., p. 107.

Les garçons chercheront, quant à eux, un équilibre entre le « coureur » de jupons et le « garçon sérieux ». Dans les feuillets distribués aux jécistes lors des séances de préparation au mariage, la colonne de l'homme est accolée à celle de la femme. Dans les « aspects charnels », il serait « plus corps. Pour lui, le don charnel a une valeur en soi », quand elle serait « plus cœur. Le don charnel n'a ordinairement valeur à ses yeux que comme expression d'appartenance totale des cœurs et des âmes »⁵¹⁴.

L'analyse des discours des milieux privilégiés d'Action catholique nous laisse apercevoir un univers mental qui discerne, de manière fondamentale, l'attitude des hommes et des femmes.

- 1) « *C'étaient des filles faciles, et lui il ne voulait pas ça, il voulait trouver une fille sérieuse* »⁵¹⁵ : fille sérieuse vs fille facile, quelles négociations possibles ?

Sous le poids des normes de genre, malgré une volonté d'autonomisation et d'expérimentation, les adolescentes se heurtent aux injonctions. Une jeune fille doit être investie sentimentalement dans une relation pour la concrétiser corporellement.⁵¹⁶ Cette idée est présente dans le discours de Jacqueline : « *il y en a, évidemment, qui étaient fort délurées. Ça, oui. Et j'avais donc une idée de la relation qui n'était pas véritablement gratifiante et même pas très romantique. Mais enfin, c'était plutôt l'exception* »⁵¹⁷. Certaines filles, marquant une « *exception* » par rapport à la norme, ont une attitude évaluée par leurs pairs comme non-gratifiante ou non-romantique.

Dans les rôles sociaux de la nouvelle parade amoureuse, les garçons sont toujours les coupables et les jeunes filles, les victimes.⁵¹⁸ En plus de cette tendance générale, les jeunes filles sont également coupables quand elles « succombent » aux charmes des jeunes hommes, qui sont éduqués dans l'idée qu'ils sont traversés par des désirs à assouvir. La faute est alors remise du côté de la femme. La préparation au mariage inculquée aux jeunes hommes jécistes démontre bien le retournement de responsabilités : « Si [les jeunes filles] savent se tenir à leur

⁵¹⁴ « 2. Caractéristiques générales », FEUILLES FAMILIALES, 2. *Psychologie masculine et féminine*, op. cit., p. 5 (ARCA, Fonds JICF, 16).

⁵¹⁵ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », op. cit., p. 22.

⁵¹⁶ R. REVENIN, *Une histoire des garçons et des filles*, op. cit., p. 218.

⁵¹⁷ « Retranscription de l'entretien avec Jacqueline », op. cit., p. 66.

⁵¹⁸ L. DI SPURIO, *Le temps de l'amour*, op. cit., p. 109.

place – et c’est d’elles uniquement que dépend, en leur présence, la tenue des garçons – leur influence peut être profonde. [...] Mon Dieu, [...] Faites qu’aucun mal ne se glisse entre nous. Et que, garçons et filles, nous soyons les uns pour les autres, une source, non de faute, mais d’enrichissement »⁵¹⁹.

Les filles doivent apprendre à ne pas succomber et à repousser les avances des jeunes gens entreprenants. Autonomisée et responsabilisée dans un milieu universitaire majoritairement masculin, Jacqueline explique : « *On a des groupes de travail tout le temps, j’étais tout le temps avec des garçons, mais quand un ou l’autre voulait flirter, là non. Et ce n’était pas parce que j’avais peur qu’on me gronde, c’était moi qui ne voulais pas* »⁵²⁰. C’est elle qui pose les limites. L’attitude de Jacqueline confirme les théories foucaaldiennes, exposées par Michel Bozon. La « libération sexuelle » n’est pas tant une émancipation qu’une individualisation où l’individu, toujours jugé socialement, établit ses propres normes. Nous retrouvons la transition de Foucault. D’une sexualité disciplinée extérieurement (« *peur qu’on me gronde* »), les pratiques glissent vers une intériorisation des contrôles (« *c’était moi* »).⁵²¹

La mère de Madeleine lui répétait l’interdiction d’ « *aller avec un homme* » avant l’arrivée de son mari⁵²². Elle devait donc se réserver pour son époux. Les « filles faciles » ne sauraient d’ailleurs plus jamais se défaire de leur réputation : une fois entachée, on ne peut revenir en arrière socialement. Les cours doctrinaux de la JICF parlent de la « pureté » en ces termes : « il ne faut pas compter que la grâce d’état [de femme mariée] suppléera totalement au manque de préparation d’une jeune fille qui n’aurait pas, avant le mariage, pratiqué les réserves imposées par la chasteté et la pudeur ».⁵²³

La valeur des conquêtes féminines se mesurerait selon le temps qu’elles mettent à résister aux assauts des hommes. Paulette développe les préjugés de son futur mari : « *il ne fréquentait pas les filles parce qu’il avait une opinion des filles à travers tous les "on-dit" de ses copains que toutes les filles étaient prêtes à coucher, que c’étaient des filles faciles, et lui il ne voulait pas ça, il voulait trouver une fille sérieuse. Alors, quand il a vu que moi je n’avais jamais*

⁵¹⁹ G. DE LARIGAUDIO, « Étoile au grand large », p. 28-31, cité dans JEC, III. *Vie familiale (troisième partie : préparation au mariage)*, op. cit., pp. 15-16 (ARCA, Fonds JEC, 484).

⁵²⁰ « Retranscription de l’entretien avec Jacqueline », op. cit., p. 67.

⁵²¹ P. SIMON, « Révolution sexuelle ou individualisation de la sexualité ? », art. cit.

⁵²² Madeleine, « Retranscription de l’entretien avec les jicistes », op. cit., p. 95.

⁵²³ JICF, *Préparation au mariage, 1959-1961*, op. cit., p. 1 (ARCA, Fonds JICF, 16).

*rencontré de garçon, moi, je lui convenais tout à fait »*⁵²⁴. Dans ce système de mentalités, les jeunes filles doivent prouver, pour être considérées comme épousables, qu'elles sont restées pures et chastes jusque-là.

Mais le culte de la virginité s'érode pour évoluer (voy.

⁵²⁴ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 22.

« *Moi, déjà au départ et depuis toujours, j'avais dit "pas de relation avant le mariage, point"* » : la question de la sexualité préuptiale, p. 120). C'est la rapidité de réponse à un désir sexuel masculin et surtout la disposition à susciter ce désir qui formate maintenant la « fille facile ». Cette figure sociale est en fait la construction d'une femme adoptant un comportement similaire aux hommes : privilégier le plaisir sexuel, sans engagement et sans amour. Sans être virile pour autant, la « séductrice » place les hommes face à leur propre image d'assouvissement des plaisirs et redistribue les cartes du genre.

L'importance grandissante du facteur « amour » voit également apparaître une catégorie intermédiaire, appelées les « filles amoureuses » par Anne-Claire Rebreyend. Ce groupe de jeunes femmes est caractéristique de la période étudiée. L'amour, nouvelle clef du mariage, peut justifier la présence de relations sexuelles préuptiales.⁵²⁵ La marge de manœuvre de ces « filles amoureuses » doit être habilement négociée : le flirt apparaît comme une technique matrimoniale. Prise en tenaille entre une liberté accordée et les limites de leur réputation, leur *agency* reste étroite. A l'occasion de son numéro spécial sur la Saint-Valentin, la JICF n'hésite pas à moraliser les jeunes filles : « Celles qui veulent jouer les affranchies se laissent prendre au piège ... Les garçons ne se gênent pas avec elles ... »⁵²⁶. Les jeunes femmes de la « génération 68 » doivent évoluer sur un fil étroit dans un dangereux et « délicat numéro d'équilibriste »⁵²⁷.

L'histoire de Marie met bien en avant le dilemme dans lequel les jeunes filles se trouvaient. Elle explique que flirter était interdit dans son éducation. « [l']on n'embrassait pas un garçon dans une soirée. Ou après ». Un soir après une fête, un garçon dont elle se dit « *terriblement amoureuse* », après une grande déception sentimentale, la ramène en voiture. Il essaye de l'embrasser et Marie se dit « *non, je ne peux pas* ». Soixante ans plus tard, elle se dit qu'elle a « *été bien bête* » et que « *c'était une souffrance quelque part, on ne pouvait pas [le] faire. C'était un mal, un péché.* »⁵²⁸ Les jeunes filles ne connaissent pas les mêmes pressions que les garçons et se trouvent prises en tenaille. En mobilisant toute la discipline qu'elles ont intériorisées, elles doivent négocier l'espace entre, d'une part, leurs propres pulsions et sentiments (Marie souhaitait embrasser ce garçon dont elle se dit amoureuse, il s'agit d'un

⁵²⁵ A.-C. REBREYEND, *Intimités amoureuses*, op. cit., pp. 169-171.

⁵²⁶ « Rencontres », « Valentins, Valentines », art. cit., p. 4 (ARCA P284).

⁵²⁷ A.-C. REBREYEND, *Intimités amoureuses*, op. cit., p. 171.

⁵²⁸ Marie, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », op. cit., pp. 88-89.

regret pour elle) et, d'autre part, l'interdiction sociale et éducationnelle d'approcher un homme. Les théories foucaaldiennes rappellent que cette intériorisation des normes est le fruit des exigences sociales, mais qu'elle n'est pas moins vécue douloureusement par les protagonistes.⁵²⁹

Les dires de Marie et de l'époux de Paulette sont emblématiques du paradoxe de la drague, à son comble dans les années soixante. Les garçons reprochent à leurs camarades féminines de céder trop vite ou d'être des allumeuses, si elles se désistent le moment venu. Dès lors les jeunes femmes doivent prouver leurs aptitudes à être présentes sur le terrain sentimental et sexuel, puis sur le terrain matrimonial. Mais quelle que soit l'attitude qu'elles adoptent, elles sont critiquées par les garçons : elles demeurent soumises au registre que leurs partenaires masculins souhaitent ou dénoncent.⁵³⁰

Un rapport de force constant est omniprésent dans les discours des interrogés. Les femmes expriment, de manière dérobée, le « carcan » dans lequel elles se trouvaient à négocier leur espace de liberté. Madeleine justifie avec ce constat : « *c'était comme ça quand on était jeunes. On savait ce qu'on pouvait faire et ne pas faire. Oui, tout était mal* »⁵³¹ Ainsi, elle dénonce les nombreuses interdictions auxquelles les adolescentes devaient faire face.

Le flirt est devenu un jeu, aussi ouvert aux filles. Cependant, un déséquilibre entre elles et leurs homologues masculins est à constater. Si les filles osent maintenant parler de sexualité entre elles voire avec des amis masculins et revendiquer une certaine libération, elles se surveillent mutuellement et s'empêchent les unes les autres de passer à l'acte.⁵³²

2) « [Il] avait fait la noce avec toutes les filles de mon quartier »⁵³³ : le coureur vs le garçon sérieux

Les catégories féminines connaissent leurs parallèles masculins. Paulette souligne qu'un ami de son mari, qui « *avait fait la noce avec toutes les filles de [s]on quartier et [qui] n'était pas marié, c'était ... il s'en était servi quoi, et puis, il lâchait, il en prenait une autre et puis*

⁵²⁹ P. SIMON, « Révolution sexuelle ou individualisation de la sexualité ? », *art. cit.*, pp. 21-22.

⁵³⁰ R. REVENIN, *Une histoire des garçons et des filles*, *op. cit.*, p. 143.

⁵³¹ Madeleine, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 89.

⁵³² A.-C. REBREYEND, *Intimités amoureuses*, *op. cit.*, p. 158.

⁵³³ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 24.

voilà » était jugé socialement par son entourage. Une forme de condamnation morale existe aussi pour les hommes : « *bien sûr qu'il y avait un jugement, de la société. On disait que c'était un coureur, on comprenait pas comment ça pouvait se passer* »⁵³⁴. Les parents condamnent ces pratiques, mais les jeunes filles sont souvent séduites par l'expérience du « *coureur* ». Néanmoins, au contraire des « filles faciles » qui sont précédées d'une réputation impossible à rectifier, les « *coureurs* » gardent la possibilité de s'amender, en devenant un mari fidèle.⁵³⁵

Le « garçon sérieux » est très recherché par les jeunes jicistes et jécistes. Il est longuement dépeint dans les cours de préparation au mariage. Outre ses qualités générales et « naturelles » de *leader*, le parfait jiciste ou jéciste est de « constitution forte ». Au niveau intellectuel, il « raisonne » et « a la logique dans des idées », mais seulement si ses projets se déroulent comme il l'avait prévu, car il est « calculateur ». Arborant sa « confiance en lui-même », il reste rationnel avec une « humeur stable ».⁵³⁶ Sa volonté reste de fonder un foyer chrétien, notamment via l'assurance économique.⁵³⁷ Il sait traiter les jeunes femmes avec respect et dissocier les « frivoles » des filles sérieuses.⁵³⁸

Il est ainsi plus compliqué de dessiner les contours de la position intermédiaire du « garçon amoureux », car l'exigence du désir masculin est tenue comme acquise par la société.⁵³⁹ Il semble que l'omniprésence de l'injonction d'amour pousse les jeunes hommes à négocier eux aussi un équilibre entre un assouvissement du désir et une attitude « sérieuse » et respectueuse des normes.

Rappelons que la seule méthode anticonceptionnelle légitimée – Ogino, dite « des températures » – implique alors une continence de la part de l'homme durant les périodes fécondes.⁵⁴⁰ Les témoins interrogés dans le cadre de ce mémoire ont profondément intégré et intériorisé le malaise de cette situation. L'homme doit brider son désir sexuel. Par exemple, Paulette dénonce les maris de ses amies. Elle estime qu'elles ont été forcées à prendre la pilule

⁵³⁴ *Ibid.*

⁵³⁵ A.-C. REBREYEND, *Intimités amoureuses*, op. cit., pp. 171-172.

⁵³⁶ FEUILLES FAMILIALES, 2. *Psychologie masculine et féminine*, op. cit., pp. 2-4 (ARCA, Fonds JICF, 16).

⁵³⁷ JEC, III. *Vie familiale (troisième partie : préparation au mariage)*, op. cit., p. 13 (ARCA, Fonds JEC, 484).

⁵³⁸ « Accusé, levez-vous », « Valentins, Valentines », art. cit., p. 5 (ARCA P284).

⁵³⁹ J. HOLLAND et al., « Le mâle dans la tête : réputation sexuelle, genre et pouvoir », *Mouvements*, vol. 20, n° 2, avril - mai 2002, p. 76.

⁵⁴⁰ M. DELLA SUDDA, « Par-delà le bien et le mal, la morale sexuelle en question chez les femmes catholiques », art. cit., p. 85.

contraceptive, et donc une méthode « non-naturelle », « *parce que le mari n'avait pas le désir de se conformer à des règles de calendrier [...] et que quand c'était le jour où il voulait, c'était le jour où il voulait, peu importe le cycle de la femme* »⁵⁴¹. Jacqueline confirme le sentiment de légitimation du désir viril de son mari. Le couple utilisait la méthode Ogino par peur des risques hormonaux de la pilule contraceptive. Jacqueline s'exclame : « *il faut dire qu'il fallait que mon mari ait une fameuse volonté, une fameuse, euh, voilà !* »⁵⁴².

La masculinité doit ainsi apprendre à concilier des nouvelles exigences. La réciprocité avec leurs partenaires féminines dans la sexualité et l'intimité. Les rapports de genre se déplacent avec l'intériorisation des contrôles et le masculin doit apprendre à gérer les injonctions contradictoires modernes, entre maintien de l'imaginaire de l'homme initiateur et place nouvelle au rapport homme/femme.⁵⁴³

L'observation selon laquelle les prémices adolescentes de la sexualité forment une notion éminemment genrée nous permet d'appréhender plus finement la question de la sexualité pré-nuptiale. Celle-ci se situe au carrefour des prescrits et des interdits et au croisement de la jeunesse et du mariage. Elle est, en outre, sévèrement condamnée par Rome.

⁵⁴¹ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 27.

⁵⁴² « Retranscription de l'entretien avec Jacqueline », *op. cit.*, p. 72.

⁵⁴³ P. SIMON, « Révolution sexuelle ou individualisation de la sexualité ? », *art. cit.*, p. 18.

II. « MOI, DEJA AU DEPART ET DEPUIS TOUJOURS, J'AVAIS DIT "PAS DE RELATION AVANT LE MARIAGE, POINT" »⁵⁴⁴ : LA QUESTION DE LA SEXUALITE PRENUPTIALE

La perte de virginité peut se voir sous deux jours : un acte sexuel purement personnel ou un acte social qui revêt un sens. Quoi qu'il en soit, pour les deux sexes, la « première fois » reste appréhendée voire redoutée. Bien qu'elle soit une notion floue et polysémique, cette expression désigne la plupart du temps la première pénétration vaginale. Elle sous-entend une fonction structurante au niveau de la sexualité construite socialement.⁵⁴⁵

D'un point de vue socioculturel, l'injonction de la virginité au moment du mariage a toujours revêtu une grande importance dans la société chrétienne occidentale. Chez les femmes, une des preuves admises de la pureté sexuelle est l'intégrité de l'hymen, alors que celle des hommes est, par définition, invérifiable. Au vu du caractère peu fiable de cette vérification du pucelage féminin, la virginité est plus un état moral qu'une définition anatomique. Ainsi, les religions et sociétés ont construit une imposante entreprise de « sacralisation de la virginité », mais quasi-uniquement féminine. Calquée sur le modèle de la Vierge et le symbole de pureté, les jeunes filles se doivent de rester immaculées jusqu'aux noces. Ainsi, « sur le plan social, préserver la virginité revient à contrôler la sexualité des femmes », car cette logique de chasteté des épouses s'articule autour d'un discours de soumission au masculin.⁵⁴⁶

Pour ce qui est des hommes, l'expérimentation sexuelle se vit différemment. Sans jamais être explicitement autorisée, elle n'est jamais condamnée dans les publications et exposés des jicistes et jécistes. Si la sexualité des filles est intolérable quelle qu'elle soit, les expériences sont rassurantes dans le cas des garçons. Cette différence renforce une frontière différenciée de l'initiation, compilant initiation sexuée et initiation sexuelle.⁵⁴⁷

⁵⁴⁴ « Retranscription de l'entretien avec Jacqueline », *op. cit.*, p. 71.

⁵⁴⁵ T. GOGUEL D'ALLONDANS, « Première fois (psycho) », *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse*, *op. cit.*, p. 645.

⁵⁴⁶ M. PRUDHOMME, « Virginité », *ibid.*, pp. 887-888.

⁵⁴⁷ V. BLANCHARD, R. REVENIN et J.-J. YVOREL, « Introduction », V. BLANCHARD, R. REVENIN et J.-J. YVOREL (éds.), *Les jeunes et la sexualité*, *op. cit.*, p. 19.

Dans ce point, nous sonderons la proportion du choix personnel et normatif dans la virginité. Ensuite, il sera question de la virginité féminine jusqu'au mariage et de l'expérience de la « première fois ».

A. « C'ETAIT UN CHOIX, MAIS [...] BEAUCOUP N'ONT PAS [FAIT] CE CHOIX-LA »⁵⁴⁸ : UNE DECISION PERSONNELLE ?

L'amour est devenu un argument matrimonial et une expérience vécue pour les jeunes. Perdre ou pas sa virginité avant les épousailles devient un choix individuel et une prise de risque pour les jeunes femmes et, dans une moindre mesure, pour les hommes. La figure de la « fille facile » s'est complexifiée et la virginité féminine n'est plus l'ultime critère de distinction d'une « fille sérieuse ». Jacqueline, qui assure avoir pris la décision de rester vierge jusqu'au mariage de manière autonome, parle des autres situations : « *c'était un choix, mais il y en avait autour de moi, beaucoup qui n'ont pas eu ce choix-là, qui avaient des relations bien avant le mariage, ou des relations même en dehors du mariage et sans même penser au mariage* »⁵⁴⁹. Jacqueline a cependant conscience que si ses parents ne lui ont pas imposé cette décision, elle revient à l'éducation qu'elle a reçue de leur part.

Les noces restent l'aboutissement des jeunes privilégiés des Trente Glorieuses et avoir un enfant ne peut moralement se concevoir qu'au sein d'un couple marié. Dès lors, la sexualité ne peut s'affranchir de certaines normes qu'à partir du moment où un moyen contraceptif fiable est disponible.

Ainsi, dans la conception chrétienne, le plaisir seul ne peut être recherché ni « rédui[t] à une réaction purement épidermique », « uniquement au niveau du sensible ». Il est « lié à un devoir », et le chercher pour lui-même, « c'est poser un acte sans âme, sans responsabilité humaine. C'est déformer et appauvrir ».⁵⁵⁰ La nouvelle conception de l'amour place l'échange entre les deux époux au centre des préoccupations corporelles et sexuelles. Elle donne un sens à la relation sexuelle : une preuve d'amour, d'une part, et un acte de reproduction, d'autre part.

⁵⁴⁸ « Retranscription de l'entretien avec Jacqueline », *op. cit.*, p. 72.

⁵⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁵⁰ « Sens du plaisir sexuel », FEUILLES FAMILIALES, 4. *Harmonie du corps et de l'âme. Préparation au mariage*, 1959-1961, s.d., pp. 2-4 (ARCA, Fonds JICF, 16).

B. « J'AI DES AMIES QUI AVAIENT DEJA ... OUI, ELLES ETAIENT, COMME ON DIT, FROUCHELEES⁵⁵¹ »⁵⁵² : LA CHASTETE COMME ABSOLU (FEMININ), UN DISCOURS VARIABLEMENT APPLIQUE

Lorsque Françoise raconte que certaines de ses amies étaient actives sexuellement, elle rajoute tout de suite : « *Frouchelées, parce qu'elles ont ..., elles se sont mariées, hein, heureuses et bien, mais enfin, bon, oui. Bon, matures, c'étaient des étudiants, des gens un peu plus mûrs, peut-être aussi* »⁵⁵³. Cette attitude ambivalente met bien en avant un paradoxe important de cette génération.

Par la médicalisation des débuts de la vie sexuelle, conséquence de la diffusion des méthodes contraceptives, le poids de la médecine ne fait pas pour autant s'éloigner la valeur symbolique du corps virginal.⁵⁵⁴ La virginité des jeunes femmes reste un symbole de pureté et d'innocence, rattaché à la Vierge Marie et « a longtemps constitué un capital valorisé dans le cadre du mariage bourgeois, modèle qui se met en place au XIXe siècle et s'étend alors à toutes les couches de la société. »⁵⁵⁵ Rappelons que les jicistes prêtent serment avec la prière jiciste, qui dit explicitement : « La Vierge est son modèle », insistant sur les valeurs de pureté.

Dans l'échantillon de treize témoins, deux hommes affirment avoir eu des relations sexuelles prénuptiales. Deux femmes, les sœurs Françoise et Anne n'affirment rien mais sous-entendent la possibilité d'une relation : « *je me suis mariée sur le tard. J'ai approfondi la chose avant* »⁵⁵⁶, en le tournant sur le ton de l'humour pour faire rire ses amies. Sur les huit témoins restants, six confirment leur virginité au moment des épousailles. Les trois dernières ne se prononcent pas sur la question. Louise et Arthur parlent de leurs nombreux camarades qui entretenaient des relations sexuelles « complètes » hors-mariage.⁵⁵⁷ Ces chiffres entrent en

⁵⁵¹ Expression familière utilisée principalement à Bruxelles et dans le Brabant Wallon, « modifier qqch. avec des intentions frauduleuses », spécialement « se livrer à des attouchements indiscrets et sensuels (sur une personne) », M. FRANCARD (éd.), « Froucheler ou froecheler v. », *Dictionnaire des belgicisms*, 2015, p. 183.

⁵⁵² Françoise, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 99.

⁵⁵³ *Ibid.*

⁵⁵⁴ N. SAGE PRANCHERE, « Knibiehler Yvonne, La virginité féminine. Mythes, fantasmes, émancipation. Paris, Odile Jacob, 2012 », *Histoire, médecine et santé*, n° 5, mai 2014, p. 3.

⁵⁵⁵ R. REVENIN, *Une histoire des garçons et des filles*, *op. cit.*, p. 216.

⁵⁵⁶ Françoise, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 93.

⁵⁵⁷ « *J'étais dans une école catholique, et j'avais des copines qui avaient un copain, mais qui en avait un deuxième. Elles couchaient à gauche à droite, enfin, c'était [sifflement], c'était incroyable* », Louise, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 31 ; « *Bon, on a plein de copains qui le faisaient et ils étaient tout*

adéquation avec ceux de l'enquête de 1959 d'Alain Girard, sociologue et démographe. En effet, la moitié des jeunes filles n'arriveraient pas vierges au mariage.⁵⁵⁸

Comme l'amour préconjugal est devenu une nouvelle norme, se livrer à l'acte sexuel avant le mariage devient un pari encore plus risqué pour les femmes. Car si « l'hymen garde encore toute sa valeur symbolique »⁵⁵⁹, les mutations des pratiques sexuelles sont bien présentes. Le culte de la virginité, spécialement féminin, reste néanmoins la règle malgré la présence paradoxale d'une sexualité prémaritale entre jeunes gens.⁵⁶⁰ L'injonction n'est plus en phase avec les pratiques.

L'initiation sexuelle de la pénétration, la « première fois », semble clôturer l'adolescence et se vit comme un important rite de passage pour les deux sexes. Cependant, dans le discours normatif, la chasteté des filles va de soi, alors que celle des hommes est « plus problématique » : les deux sexes vivent différemment l'expérience et ses conséquences.

En fait, les jeunes filles sont soumises à un système de valeurs ambigu. dans notre échantillon de témoins, le pucelage reste un atout à garder précieusement.⁵⁶¹ La virginité des femmes est mise sur un piédestal et valorisée. Jacqueline raconte : « *Et les filles devaient se garder dans la pureté et la virginité. [...] C'était la femme, la Vierge du Foyer, c'était encore fort comme ça, de ma génération* »⁵⁶². Le système normatif intransigeant sur la vertu féminine est toujours bien ancré dans les esprits dans les années soixante et septante. Le modèle proposé est celui d'une femme mythifiée.⁵⁶³

En ce qui concerne les hommes, le pucelage est voué à être perdu le plus vite possible et l'inexpérience est une honte. En ce qui concerne la perte de virginité dans nos milieux privilégiés, si la pratique de l'amour vénal des maisons closes a disparu pour les *baby-boomers*⁵⁶⁴, une forte injonction reste présente. Cette étape reste un rituel de passage, une porte

aussi, je veux dire, ce n'est pas un critère de réussite non plus », Arthur, « Retranscription de l'entretien avec Arthur et Marie-Claire », *op. cit.*, p. 45.

⁵⁵⁸ A. GIRARD, *Le choix du conjoint. Une enquête psycho-sociologique en France*, Paris, PUF, 2012, p. 162 (Travaux et documents (Institut national d'études démographiques) 70).

⁵⁵⁹ Y. KNIBIEHLER, « L'éducation sexuelle des filles », *art. cit.*, p. 8.

⁵⁶⁰ A.-M. SOHN, *Chrysalides*, *op. cit.*, p. 568.

⁵⁶¹ R. REVENIN, *Une histoire des garçons et des filles*, *op. cit.*, p. 224.

⁵⁶² « Retranscription de l'entretien avec Jacqueline », *op. cit.*, p. 69.

⁵⁶³ C. MARISSAL, *Mères et pères*, *op. cit.*, p. 32.

⁵⁶⁴ A.-M. SOHN, *Du premier baiser à l'alcôve*, *op. cit.*, pp. 215-216.

de sortie de l'enfance, qui doit être partagé et validé par les pairs. Pour donner le change et prouver sa virilité, la vantardise est largement utilisée chez les jeunes hommes.

Malgré cela, la « première fois » semble se distinguer du pucelage : elle contient la notion d'amour, au même titre que pour leurs homologues féminines. Les garçons aspirent, dès à présent, à une initiation amoureuse.⁵⁶⁵ L'injonction généralisée de dépucelage se complexifie, tout en nuances, pour les hommes. A ce titre, Léopold nous confie : « *de mon temps, il était impensable qu'un garçon ait des relations sexuelles avec une fille en dehors du mariage* »⁵⁶⁶.

III. CONCLUSION DE L'AXE 4 : FERMER LES YEUX SI ON FAIT L'AMOUR ?

Ce quatrième axe entendait aborder les pratiques sexuelles effectives de nos jeunes privilégiés et de les confronter aux injonctions qu'ils subissent. Si la virginité des femmes reste un idéal à maintenir jusqu'au mariage, la nouvelle éducation catholique à l'amour pousse les garçons à spiritualiser leurs habitudes sexuelles. Cette prise de position sur la masculinité mène, assez paradoxalement, à une mise à niveau entre hommes et femmes. Dans un dialogue mimé entre « Elle et Lui » de *Jeunesse et Vie*, l'élément masculin s'exclame auprès du féminin : « Vous ne pouvez pas savoir quel mal vous pouvez nous faire. Osez être pures, parce que nous sommes rudes, nous avons tant besoin de votre pureté, de votre délicatesse ! »⁵⁶⁷.

La seconde partie du XXe siècle voit apparaître de nouvelles formes de sexualité. Elle est parfois préconjugale et peut s'envisager indépendamment de la pénétration. Mais le choix doit être habilement négocié entre traditions et modernité, entre idéal de pureté et plaisir, entre jeunes définis comme « sérieux » ou « délurés ». Si les règles sont transgressées, la sexualité pré-nuptiale se déroule à la dérobée des yeux des parents et des institutions : on ferme les yeux.

Le flirt, largement institutionnalisé et dont les codes se doivent d'être connus par les acteurs, met en place un nouveau dialogue qui redéfinit les rapports de genre. Dès à présent, la femme agrandit ses marges de manœuvre. En ce qui concerne leur sexualité, les Belges

⁵⁶⁵ A.-C. REBREYEND, *Intimités amoureuses*, op. cit., p. 167.

⁵⁶⁶ « Retranscription de l'entretien avec Léopold », op. cit., p. 7.

⁵⁶⁷ « Accusé, levez-vous », « Valentins, Valentines », art. cit., p. 5 (ARCA P284).

maintiennent cependant un système asymétrique d'habitudes genrées dans leur discours, qui peut être ramené à cet adage : « les femmes veulent aimer, les hommes veulent faire l'amour »⁵⁶⁸.

La sexualité prémaritale survient, par définition, en dehors des liens du mariage. , que nous aborderons en dernier axe de recherche, plus superficiel, abordera la question du but ultime : les épousailles.

⁵⁶⁸ J. HOLLAND *et al.*, « Le mâle dans la tête », *art. cit.*, p. 76 (Sexe : sous la révolution, les normes).

AXE 5

FIANÇAILES ET MARIAGE

Après que les jeunes se sont rencontrés, côtoyés et apprivoisés, il est maintenant temps pour eux de lancer le processus d'engagement qui les mènera devant l'autel. Le mariage constitue un aboutissement, une fin en soi, pour les jeunes gens de l'ACJB.

Ce cinquième et dernier axe fera la part belle aux fiançailles, qui constituent une période intermédiaire, un *no man's land* entre deux états : le célibat et le mariage. Son caractère progressif et ses règles particulières seront étudiés, en insistant sur les pratiques sexuelles. Enfin, le mariage sera inspecté en tant que tel. L'intérêt pour celui-ci de la part de l'Église et de l'État prouve une remise en question de la conjugalité.

I. « UNE ETAPE ET NON UN BUT »⁵⁶⁹ : LES FIANÇAILES, PERIODE DE TRANSITION ET D'ENTRE-DEUX

La caractéristique principale des fiançailles est que, même si elles supposent un premier engagement vers le mariage, elles restent la dernière étape révocable. Les exposés rappellent que les fiancés ont le « devoir de rompre » en cas de « grave divergence ».⁵⁷⁰ Les fiançailles se définissent dès lors comme une étape du cheminement de l'engagement amoureux des nouvelles mœurs en vigueur.

A. « QUE LES FIANÇAILES SOIENT ASSEZ LONGUES POUR BIEN SE CONNAITRE ; ASSEZ BREVES POUR NE PAS AMENER DE DANGERS MORAUX »⁵⁷¹ : UN CARACTERE PROGRESSIF

Le caractère graduel des relations entre hommes et femmes semble caractériser la période étudiée. « Les fréquentations sont un premier mouvement d'option. Les fiançailles affirment cette option, par la volonté et l'acceptation. Le mariage ratifie solennellement et

⁵⁶⁹ « Fiançailles », *art. cit.*, p. 4, *Jeunesse et Vie* (ARCA P284).

⁵⁷⁰ M. et R. DAMUSEAU, « Rencontres, fréquentations et fiançailles », *Compte-rendus, op. cit.*, p. 3 (ARCA, Fonds JICF, 16).

⁵⁷¹ JICF, *Préparation au mariage, 1959-1961, op. cit.*, p. 4 (ARCA, Fonds JICF, 16).

définitivement ce choix et lui donne une valeur d'institution. Ce sont trois étapes bien marquées »⁵⁷². Après la grande étape du flirt, la promesse d'engagement apparaît comme la marche supérieure qui mène au mariage. Ces relations sont alors qualifiées de « sérieuses ». Durant cette courte période, les jeunes envisagent de parler « sérieusement » mariage et balisent leur relation. Anne-Marie Sohn souligne que cette discussion des projets de vie professionnelle et privée se fait à deux. Cela implique un bouleversement de la « règle ancestrale » qui rassemblait tout le pouvoir du côté des hommes.⁵⁷³ Les présentations se font auprès de la famille, qui doit donner sa bénédiction. Entre la première formulation du projet de mariage et les fiançailles officielles peuvent s'écouler quelques mois, mis à disposition pour consolider le choix des fiancés.

Cependant, avec l'explosion du mariage d'amour, il faut que les deux engagés se connaissent avant de se marier, ils subissent l'injonction de s'aimer pour être sûrs d'être amoureux. Les explications de Paulette sont ici à rappeler. A propos de la longueur des fiançailles, elle donne une fourchette. « *Nous n'aurions pas aimé, ni l'un ni l'autre, nous marier après six mois, parce que disons qu'après un an et demi ou deux ans, on l'aurait bien fait mais on avait besoin quand même d'un certain temps pour se connaître, pour s'apprécier, pour voir si vraiment on était fait l'un pour l'autre* »⁵⁷⁴. Les jeunes ne se connaissent donc pas assez au bout de six mois, mais attendre un an et demi semble une période considérée comme saine. Les prospectus conseillent un à deux ans de fiançailles.⁵⁷⁵

Des fiançailles « trop longues » sont largement dénoncées par les revues et les discours. Un exposé doctrinal de la JICF met en garde les jeunes filles : « si l'on est amenés à se rencontrer souvent, éviter les fiançailles longues, sous peine de rendre bien ardue la fidélité à une vertu qui s'impose »⁵⁷⁶. Considérées comme dangereuses, elles sont notamment dues à l'allongement des études et au service militaire. Anne, née en 1939, raconte « *Cinq ans de fiançailles, c'était long. J'en ai brossé beaucoup des réunions, il venait me chercher le soir* »⁵⁷⁷. Elle explique cette longueur par son jeune âge – elle a seize ans lors de sa rencontre avec Pierre

⁵⁷² FEUILLES FAMILIALES, 3. *Fréquentations et fiançailles. Préparation au mariage*, 1959-1961, s.d., p. 1 (ARCA, Fonds JICF, 16) (ARCA, Fonds JICF, 16).

⁵⁷³ A.-M. SOHN, *Âge tendre et tête de bois*, op. cit., p. 146.

⁵⁷⁴ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », op. cit., p. 23.

⁵⁷⁵ FEUILLES FAMILIALES, 3. *Fréquentations et fiançailles*, op. cit., p. 3 (ARCA, Fonds JICF, 16).

⁵⁷⁶ JICF, *Préparation au mariage*, 1959-1961, op. cit., p. 4 (ARCA, Fonds JICF, 16).

⁵⁷⁷ Anne, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », op. cit., p. 84.

– en soulignant qu’il n’y a eu que six mois de fiançailles officielles. Ses camarades jicistes, elles, respectent les recommandations de la JICF. Leurs accordailles durent entre six mois et un an, sans compter la période de « fréquentation » qui précède.⁵⁷⁸ Celle-ci est peu prise en compte dans les discours de préparation au mariage.

Pour les jeunes de l’ACJB, les fiançailles sont donc une période d’essai. Dans un article de 1968, un parallèle est même fait avec le noviciat de l’entrée en religion. La prudence est de mise, quand il s’agit de choisir le partenaire d’une vie. L’auteure de l’article, Marie-France, jeune mariée, conclut : « je dirai donc que de vraies fiançailles sont celles qui coûtent quelques larmes ». Elle considère que les fiançailles doivent être saines afin de mener à un vie conjugale heureuse.⁵⁷⁹

B. « C’EST ASSEZ NORMAL. ON NE PRESENTERAIT PAS AUX FIANCES LES CHAMBRES A DEUX LITS, QUAND MEME »⁵⁸⁰ : DES REGLES A RESPECTER

Le statut officiel de « fiancés » ouvre bien de nouveaux horizons aux jeunes engagés. Ils n’en restent toutefois pas moins contrôlés par leur entourage. Les fiançailles de Paulette ont duré trois ans, durant lesquels « *on a vécu normalement, selon les critères de l’époque* » et selon « *les mœurs à l’époque, en tous cas dans les nôtres, dans les familles dites bien* ». Son quotidien est rythmé entre rendez-vous en famille et moments seuls :

« *On se voyait une fois par semaine, parfois il revenait au milieu de la semaine rien que pour une soirée [...] On se voyait le week-end, mais pour une après-midi. Il avait une voiture donc on partait, on avait une certaine intimité, de gestes, de tendresse à échanger, ça oui. Mais à notre sens, ça ne pouvait jamais aller jusqu’à une relation de type couple, de type marital, on n’avait pas ce genre de choses.* »⁵⁸¹

Il est important de souligner que Paulette définit le coït comme une relation de type « couple [marié] » ou « marital ». Cela signifie qu’elle a intégré que les relations sexuelles ne sont autorisées à exister qu’à travers le mariage.

⁵⁷⁸ Anne et Gabrielle, *ibid.*, p. 91.

⁵⁷⁹ M.-F. ITASSE, « Propos sur les fiançailles. Par une jeune mariée », *Présence*, novembre 1968, pp. 14-16.

⁵⁸⁰ Marie, « Retranscription de l’entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 93.

⁵⁸¹ Paulette, « Retranscription de l’entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 24.

Jacqueline assure, quant à elle, avoir fait de « *grandes balades* » seule avec son fiancé, Ferdie, également sans chaperon. Elle possédait alors une Vespa et lui une voiture. D'après elle, son fiancé était « *très libre et donc il passait, il repassait, très bien accueilli par [s]es parents* ». Jacqueline aborde même le fait que les parents étaient absorbés par la télévision et ne prêtaient pas toujours attention aux soirées du futur couple. Mais sans jamais envisager des relations sexuelles.⁵⁸² Elle a totalement intériorisé les règles d'autonomisation de la virginité féminine.

Les modalités des rencontres varient mais se font le plus souvent dans le cadre familial. Les jeunes engagés sont encouragés à entretenir des conversations en tête-à-tête, à partager des lectures, activités et distractions en commun, à prier ensemble, et à s'écrire en cas d'éloignement.⁵⁸³

Bien entendu, les jeunes ne peuvent pas envisager une cohabitation avant les épousailles. A la fin des années soixante, les classes supérieures découvrent seulement la cohabitation prémaritale.⁵⁸⁴ Lors des weekends de préparation au mariage, que Gabrielle a faits à Notre-Dame de la Justice chez un couple marié qui témoignait, la ségrégation spatiale des sexes perdure : « *on était tout un groupe de garçons et de filles, mais pas question d'aller dormir ensemble. Les filles étaient à un étage et les garçons à un autre étage* ». Marie réagit immédiatement : « *C'était assez normal, quand même, si on se préparait au mariage, qu'on ne dorme pas tous ensemble. C'est assez normal. On ne présenterait pas aux fiancés, toutes les chambres à deux lits, quand même* ». Toutes les jicistes opinent avant de souligner la différence avec les générations de leurs enfants et petits-enfants.⁵⁸⁵

Ainsi, le problème de la sexualité se pose particulièrement dans le cadre des fiancés. Les fiançailles sont une période d'essai, pour encore mieux connaître l'autre. Il marque un tournant décisif pour le jeune couple, et permet de nouvelles libertés, comme le fait de déambuler à deux sans forcément être chaperonnés. Une nouvelle intimité peut se créer entre les deux jeunes. Elle est source de tensions sexuelles, or, les relations sexuelles restent défendues à la plupart des fiancés. L'officialisation de leur union semble néanmoins permettre aux acteurs de se lancer dans une exploration réciproque. Les exposés doctrinaux de préparation au mariage autorisent

⁵⁸² « Retranscription de l'entretien avec Jacqueline », *op. cit.*, p. 70.

⁵⁸³ M. et R. DAMUSEAU, « Rencontres, fréquentations et fiançailles », *Compte-rendus, op. cit.*, p. 3 (ARCA, Fonds JICF, 16).

⁵⁸⁴ J.-C. KAUFMANN, *Sociologie du couple, op. cit.*, p. 51.

⁵⁸⁵ Gabrielle et Marie, « Retranscription de l'entretien avec les jicistes », *op. cit.*, p. 93.

les fiancés à échanger des « baisers normaux », tant qu'ils « n'excitent pas au péché ». Rappel est fait de « s'interdire des intimités ou des familiarités excitantes »⁵⁸⁶.

Petit à petit, « l'entrée en couple » se structure par les rapports sexuels. Des relations sexuelles survenues peu avant le mariage paraissent plus acceptables, si la décision de se marier prochainement est entérinée.⁵⁸⁷ André, qui a dû attendre quatre ans avant d'avoir la bénédiction de sa mère (1952-1956), avoue avoir entretenu des relations sexuelles avec sa fiancée, Fernande. « *Ce n'est que fin 55, que nous avons pour la première fois, fait le complet. C'était avant le mariage, c'était sept ou huit mois avant.* » Il réagit à notre question portant sur l'interdiction du geste en riant : « *C'était interdit, ah ça ! Il y avait déjà tellement longtemps qu'on se connaissait, déjà six ans. C'est long comme fiançailles* »⁵⁸⁸. Léopold nous fait la même confidence, avec une fiancée qui a rompu leur relation et engagement de mariage.⁵⁸⁹ La perspective d'un mariage prochain rendrait donc des relations sexuelles entre fiancés plus acceptables.

Au tournant des années soixante, nous l'avons vu, l'amour entre célibataires se métamorphose. D'envisageable uniquement dans le cadre d'un mariage à court terme, il mue pour s'émanciper des perspectives matrimoniales.⁵⁹⁰ L'Église catholique et l'Action Catholique condamnent officiellement tout rapport prémarital. L'argument mis en avant est celui de la pureté des époux pour pouvoir consacrer leur parfaite union du corps, du cœur et de l'âme. En particulier, le don des corps est considéré comme un « geste créateur commun », un « geste sacramental ». La pureté exclut donc le don physique des futurs époux dans leur fusion des cœurs et des âmes. Cependant, des failles apparaissent dans ce système : les éducateurs catholiques ont conscience que la virginité est loin d'être systématique. Dans une déclaration sibylline, le conseil est donné de « ne pas se décourager si malheureusement la courbe ascendante que doivent suivre les fiançailles dans cette voie, est entrecoupée d'une chute. La pureté se reconquiert, par le pardon mutuel et le pardon de Dieu. Et mieux vaut une pureté reconquise et consciente qu'une pureté qui s'ignore ». Le discours de lutte contre l'impureté reste éminemment genré. Les jeunes filles qui auraient « besoin » de marques et manifestations

⁵⁸⁶ JICF, *Préparation au mariage, 1959-1961*, op. cit., pp. 4-5 (ARCA, Fonds JICF, 16).

⁵⁸⁷ J.-C. KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., p. 77.

⁵⁸⁸ « Retranscription partielle de l'entretien avec André », op. cit., p. 58.

⁵⁸⁹ « *Elle était aussi extrêmement jolie, je ne l'ai jamais revue. C'était un peu la mentalité de l'époque, pour annoncer qu'elle rompait les liens avec moi, on a été plus ou moins ensemble pendant un an, on a eu des relations sexuelles* », « Retranscription de l'entretien avec Léopold », op. cit., p. 9.

⁵⁹⁰ L. DI SPURIO, *Le temps de l'amour*, op. cit., p. 162.

de tendresse doivent comprendre qu'elles peuvent « troubler gravement [leur] fiancé ». Leur homologue masculin, « destiné à être le chef, le responsable », doit se maîtriser pour « mériter la confiance de sa fiancée qui s'abandonne à lui ». Cette différence est justifiée par la déclaration que « Dieu a voulu l'homme et la femme complémentaires ». Une fois de plus, la femme est considérée au passif quand l'homme est le gardien de l'actif et de l'initiative sexuelle.⁵⁹¹

Un résumé de présentation est à souligner à ce sujet. R. Portugaels⁵⁹², lors de son exposé intitulé « L'autre et son mystère » présentant les différences psychologiques entre homme et femme, est l'auteur d'une notion inédite dans le corpus de source. En 1960, il indique que les nuances de caractéristiques « psychiques » entre sexes sont dues aux « rôles » qu'on leur assigne. Selon lui, « ces rôles sont propres à une société et sujets à évolution ». Après avoir souligné l'évolution depuis trente ans (1930-1960) du rôle de la femme au foyer, Mr. Portugaels dénonce. « Toutefois, notre société [o]ccidentale a été fondée par des hommes, pour des hommes, nous dirons qu'elle est masculinisée et si même les choses sont en voie de changement, nous nous trouvons devant cette situation : l'homme domine notre société »⁵⁹³.

Dans toutes les archives dépouillées et interviews menées, c'est l'auteur, inscrit dans le système de pensée d'Action Catholique, qui a le plus intégré les principes féministes de la domination masculine. Les discours sont donc nuancés entre eux, parfois conservateurs, parfois plus dissonants. L'originalité du propos de R. Portugaels ne l'empêche pas d'enchaîner cette introduction par un discours prônant une ségrégation des rôles sociaux de l'homme et de la femme.

Les fiançailles constituent une période de tensions, avec des règles spécifiques à cet état d'entre-deux. Le jour des noces et le statut des mariés sont des aboutissements ultimes pour nos acteurs. Toute leur enfance et adolescence, ils ont été éduqués en vue du « plus beau jour de leur vie ».

⁵⁹¹ M. et R. DAMUSEAU, « Rencontres, fréquentations et fiançailles », JICF, *Compte-rendus, op. cit.*, pp. 3-4 (ARCA, Fonds JICF, 16).

⁵⁹² Sans doute Robert Portugaels, né le 23 octobre 1928 et décédé en 2014 à Liège.

⁵⁹³ R. PORTUGAELS, « L'autre et son mystère », JICF, *Compte-rendus, op. cit.*, p. 5 (ARCA, Fonds JICF, 16).

II. « JE N'AVAIS QU'UNE ENVIE, C'ÉTAIT DE TROUVER QUELQU'UN AVEC QUI FONDER UN FOYER ET ME MARIER »⁵⁹⁴ : LE MARIAGE COMME LIGNE DE MIRE

Selon les conceptions foucaldiennes, une fois ancré dans le religieux et le social, le mariage – et la famille qui en découle – sert d'« échangeur » de la sexualité. Les noces sont ici à concevoir comme le régulateur d'une sexualité bornée par une normativité et comme l'écueil des pratiques légitimes.⁵⁹⁵

Dans les alentours des années soixante, la forme du rituel religieux change. Nous verrons que le sacrement du mariage mue pour donner une place plus égalitaire aux deux amoureux. Le dernier point de ce travail sera destiné à l'étude d'une remise en question de la conjugalité. Les rôles genrés sont chamboulés, notamment quand la vie professionnelle se superpose à la vocation domestique des femmes.

A. UNE NOUVELLE VISION DU MARIAGE ?

Durant les Trente Glorieuses, le mariage reste l'unique moyen de légitimer et célébrer un amour et fonder une famille. Les noces sont un épisode important pour l'homme mais sont un moment fondamental dans la vie d'une femme. En épousant un homme, elle accomplit sa « vocation » d'épouse et de mère.⁵⁹⁶ Les jeunes filles seraient présentes sur le marché de l'emploi uniquement en attendant le jour de leur union.⁵⁹⁷

Le sacrement du mariage est largement souligné par l'ACJB. Les exposés doctrinaux insistent sur le caractère sacré et « source de grâces » du mariage religieux. Ils maintiennent le caractère supérieur du sacrement sur le mariage civil, qualifié de « mariage "contrat" [...] dans

⁵⁹⁴ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 21.

⁵⁹⁵ M. FOUCAULT, *Histoire de la sexualité*, Paris, Gallimard, 1976 (Bibliothèque des histoires) dans A. RAUCH, *L'identité masculine à l'ombre des femmes. De la Grande guerre à la Gay Pride*, Paris, Hachette littératures, 2004, pp. 209-210.

⁵⁹⁶ A.-C. REBREYEND, « Les métamorphoses de l'intimité », *art. cit.*, p. 118.

⁵⁹⁷ « En attendant le mariage ? », J. VENDREDI, « Heureuse de vous présenter ... les jeunes filles », *art. cit.*, p. 14 (ARCA P284).

le paganisme ». Les mariages « mixtes » sont durement condamnés, au risque de mettre en danger l'éducation catholique des enfants.⁵⁹⁸

A l'aube des années soixante, en septembre 1958, un nouveau rituel du sacrement de mariage est mis en place dans les diocèses belges. Ses objectifs sont multiples et font surgir des tendances générales sur l'évolution de la vision du mariage religieux. Il souhaite associer les époux plus activement à la cérémonie, notamment en utilisant le français. Seuls les échanges de consentement et la bénédiction des anneaux se font encore en latin. Le nouveau rituel souligne d'ailleurs plus le rôle des deux époux et « accentue aussi l'égalité foncière de l'homme et de la femme qui s'unissent », via une formulation d'échange mutuel des anneaux par les deux fiancés. Les formules alors prononcées sont les mêmes pour les deux sexes.⁵⁹⁹

Parallèlement à l'évolution religieuse, l'État belge se questionne sur une réalisation plus complète de l'égalité entre l'homme et la femme, appréhendée sur le plan juridique par la réforme des régimes matrimoniaux.⁶⁰⁰

B. « [MA MERE] EN A UN PEU SOUFFERT. ELLE AURAIT VOULU SORTIR, ELLE ME L'A DIT, DE SES MURS ET DE SES CASSEROLES »⁶⁰¹ : UNE CONJUGALITE EN QUESTION

Il ne sera pas possible ici de rentrer dans les détails des perspectives des femmes et des hommes fraîchement mariés dans la période étudiée. Les perspectives maritales et professionnelles suffiraient à une analyse à part entière. Cependant, il convient d'analyser l'horizon qui est proposé aux membres privilégiés de l'ACJB. Les axes abordés superficiellement dans cette partie sont tout de même pertinents concernant le sujet de ce mémoire. Dans la mesure où le mariage est vu comme une finalité ultime de la vie des jeunes et l'entrée dans l'âge adulte, et considérant que la nouvelle doctrine catholique belge tente de préparer un maximum ses membres à la vie de femme/d'homme mariés, ces sujets sont inévitables. Les futurs mariés sont invités à discuter sur le nombre d'enfants souhaités, sur le mode de vie à mener à deux, sur une éventuelle vie professionnelle de la femme, ... Ces

⁵⁹⁸ « I. Qu'est-ce que le mariage », JICF, *Cours organisés par la JICF, 1959-1961*, op. cit., p. 3 (ARCA, Fonds JICF, 16).

⁵⁹⁹ « Nouveau rituel du mariage », *Jeunesse et Vie*, octobre 1958 (ARCA P284).

⁶⁰⁰ B. MARQUES-PEREIRA, « La réforme des régimes matrimoniaux », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 12, n° 837, 1979, p. 21.

⁶⁰¹ « Retranscription de l'entretien avec Jacqueline », op. cit., p. 67.

questions sont à aborder avant de s'engager, afin de garantir un maximum la compatibilité de visions des fiancés.

Les auteurs de *Jeunesse et Vie* l'ont bien compris car ils écrivent : « le temps n'est plus où la jeune fille de bonne famille ne connaissait que le chemin de la maison, de l'école et de l'église. Rares, de plus en plus rares sont celles qui, leurs études terminées, passent leurs heures de loisirs à préparer un éventuel trousseau »⁶⁰².

Maintenant, les femmes travaillent de plus en plus. Leur carrière professionnelle est considérée à part entière. La stigmatisation du travail féminin, renforcée après l'entre-deux-guerres, se radoucit à partir des années soixante. Des réticences surviennent néanmoins toujours dans le cas de femmes mariées. La fonction domestique de l'épouse et mère est considérée comme incomptable avec des activités publiques.⁶⁰³

Les discours normatifs se nuancent.⁶⁰⁴ Cependant, les femmes arrêtent de travailler à leur mariage ou leur premier enfant. Par exemple, Paulette explique : « *j'ai travaillé. Nous avons décidé ensemble que j'élèverais les enfants si nous avions des enfants* ». Alors que Paulette est employée à temps plein, son mari est muté en Allemagne. Le couple déménage pour Cologne, « *et là, j'ai arrêté de travailler et de toute façon, j'étais enceinte* »⁶⁰⁵. L'arrivée des enfants et la carrière militaire de son mari mettent un terme à la vie professionnelle de Paulette. Jacqueline, quant à elle, continuera sa carrière d'avocate à temps plein, avec sept enfants, dont deux la même année. Elle insiste sur l'aide qu'elle a reçue de la part de son aide-ménagère à demeure tout au long de ces années.⁶⁰⁶

Les milieux d'Action Catholique s'interrogent également à propos de la « promotion féminine » et des conséquences des changements du rôle féminin à l'intérieur des foyers. En 1969, *Présence* s'inquiète : « Demandons-nous alors comment cette évolution de la présence féminine dans la société influence-t-elle le dialogue intime des conjoints dans le couple ». La première conséquence ciblée par le couple Manil, auteurs de l'article, est que « le rôle

⁶⁰² J. VENDREDI, « Heureuse de vous présenter ... les jeunes filles », *art. cit.*, p. 13 (ARCA P284).

⁶⁰³ C. JACQUES, *Les féministes belges et les luttes pour l'égalité politique et économique (1918-1968)*, Bruxelles, Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques, 2013, p. 184 (Mémoire de la Classe des Lettres (IV^e série) 3).

⁶⁰⁴ C. MARISSAL, *Mères et pères*, *op. cit.*, p. 29.

⁶⁰⁵ Paulette, « Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », *op. cit.*, p. 25.

⁶⁰⁶ « Retranscription de l'entretien avec Jacqueline », *op. cit.*, p. 73.

traditionnel attribué à la femme dans le couple se modifie ». De manière assez subtile, les Manil désignent le malaise d'une virilité triomphante en plein désarroi par rapport à la nouvelle place sociale des femmes.⁶⁰⁷

L'ACJB se calque sur les *trends* généraux d'Action Catholique en Belgique. L'association prend la voie du compromis entre préoccupations pour la condition des femmes et traditions religieuses, en négociant des positionnements intermédiaires.⁶⁰⁸ Elle encourage en effet ses membres féminins à poursuivre des études supérieures et à se tourner vers le monde professionnel, cependant les horizons proposés sont parfois étroits. Dans l'article « Une profession ! ... Mais laquelle ? », les jeunes filles sont exhortées à « acquérir une légitime indépendance », mais toujours dans « le métier qui épanouira votre personnalité de femme », qui correspondra à la « vocation de don d'accueil qui est le vôtre » et aux « vrais dons de femme , et de remplir sa vie si elle ne se marie pas ». ⁶⁰⁹

La lente désaffection des épousailles à partir des années septante, mise à jour par l'augmentation des divorces, s'inscrit dans un basculement consécutif des normes sociales. Le changement du statut féminin, couplé aux facteurs économiques, culturels et sociaux, est un élément-clef pour expliquer les changements de la conjugalité des années 1970.⁶¹⁰

⁶⁰⁷ P. et G. MANIL, « Mariage », *Présence*, janvier 1969, pp. 12-18 (ARCA P25).

⁶⁰⁸ J. MASQUELIER, « Ni vraiment dissidentes, ni complètement obéissantes. Promotion des femmes, essentialisme et constructivisme dans deux organisations d'Action catholique (Belgique, 1960-1990) », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 1, mai 2019, p. 54.

⁶⁰⁹ « Une profession ! ... Mais laquelle ? », *Présence*, octobre 1964, pp. 4-7 (ARCA P25).

⁶¹⁰ M. SEGALEN, « De 1930 à nos jours. Résistances et modernités », S. MELCHIOR-BONNET et C. SALLES (éds.), *Histoire du mariage*, op. cit., pp. 927-929.

III. CONCLUSIONS DE L'AXE 5 : LA CONSECRATION DE L'AMOUR ?

Tout d'abord, les évolutions mises en lumière dans cet axe, qui survole les questionnements de la conjugalité ont été éclairées par le caractère transitionnel des fiançailles. L'étape d'engagement est graduelle et toujours marquée de nombreux interdits. Nous avons cependant pu mettre en lumière que le statut de fiancés offre une liberté plus importante aux futurs mariés.

Ensuite, ces évolutions nous rappellent la transition du mariage survenue à la fin des années soixante. La notion d'amour dans le couple, exacerbée des années soixante, sous-entend un projet de vie à deux installé dans la durée. Les changements sociétaux remettront cependant vite les fondements de la famille traditionnelle en question.

CONCLUSION GENERALE

DES POINTS DE TENSION COMME REVELATEURS D'UNE AGENCY DES ACTEURS : NEGOCIATIONS ENTRE INJONCTIONS THEORIQUES ET COMPORTEMENTS FACTUELS

Notre analyse se fondait sur une question de recherche issue d'un extrait des sources mobilisées : « Amoureux ! Les yeux fermés ? »⁶¹¹. Cette question, utilisée comme un prisme, prenait place dans la décennie des *sixties* en Belgique francophone. Considérées par les historiens et sociologues comme période charnière, les années soixante sont source de révolutions culturelles dans l'organisation sociale de la vie quotidienne de nos acteurs. Pour eux, elles sont tout autant celles des événements parisiens de mai 68 que celles d'*Humanae Vitae*. Au terme de notre parcours, nous pouvons maintenant répondre à notre question. Au regard des trajectoires individuelles inscrites dans un cadre institutionnel strict, dans quelle mesure nos acteurs pouvaient ou devaient-ils être amoureux les « yeux fermés » ?

Ces profondes modifications laissent leurs traces dans les deux mouvements de jeunesse spécialisés que constituent les Jeunesses Étudiantes et Indépendantes Catholiques (Féminines). La population qui a été traitée dans ce travail, est issue de l'Action Catholique de la Jeunesse Belge et est tout à fait spécifique. Les milieux jécistes et jicistes sont à l'intersection de plusieurs caractéristiques mais l'attribut pertinent dans le cadre de ce travail est le milieu socioculturel homogène dans lequel ils évoluent. La JIC(F) et la JEC(F) ciblent des jeunes catholiques issus de milieux privilégiés et les encadrent dans une logique de pastorale vaticane. Ces acteurs peuvent donc nous offrir toute une palette de nuances dans une population ciblée.

La méthodologie proposée pour répondre à la question de recherche se basait sur la tradition scientifique récente, mais dynamique, de l'histoire religieuse du genre. Elle partait du croisement de deux pôles d'analyse. D'une part, une démarche *top-down* qui explorait les institutions normatives et leurs injonctions explicites ou implicites, grâce au dépouillement de la littérature scientifique et les archives jicistes et jécistes conservées aux Archives du Monde

⁶¹¹ Prospectus « Cours de préparation au mariage », JICF, *Programmes et invitations, 1946-1961*, op. cit. (ARCA, Fonds JICF, 15).

Catholique. D'autre part, un pôle d'analyse *bottom-up*, qui souhaitait approcher les réalités des acteurs à travers la constitution d'un corpus de sources orales et des témoignages relevés dans les publications de la JIC(F) et JEC(F), conservés eux-aussi aux ARCA. La rencontre pertinente de ces deux pôles a permis de percevoir le vivier culturel bouillonnant dans lequel nos jeunes gens et jeunes filles cherchent à trouver leur place entre « ancien et nouveau monde » et de déterminer les contours de l'*agency* des acteurs.

La morale de l'Église opère une adaptation de ses schémas normatifs : loin d'accompagner le « desserrement », elle réagit en opposition. La théorie vaticane est réaffirmée par les dispositifs doctrinaux (encycliques et prises de parole publiques). Parallèlement à ces changements, les modes d'encadrement de la jeunesse changent de forme. D'un contrôle vertical des corps sexués, administré par des autorités (institutions parentales, civiles ou religieuses), le modèle de maîtrise des mœurs devient horizontal. Il passe désormais par une autorégulation : d'abord par la surveillance des camarades et surtout par l'autolimitation des jeunes eux-mêmes. Responsabilisés et autonomisés, ils subissent une forte pression psychologique qui remplace le cadre de ségrégation spatiale physique préalable. Les jeunes se côtoient dans un espace mixte qui autorise certains contacts, comme le flirt, mais doivent respecter des règles intériorisées inhérentes à cette nouvelle liberté.

Dans cette optique, de nouveaux croisements surgissent. Au carrefour de cette nouvelle configuration, un idéal énoncé se confronte à des pratiques sociales imparfaites ; les injonctions de l'opinion et de la religion aux comportements factuels ; des modèles proposés à leurs dispositifs de rejet partiel ou d'accommodations ; un contrôle et un poids des exigences de la norme à des formes de marginalité.

L'intérêt de ce travail était de « démêler » un écheveau complexe et intriqué, pour en faire ressortir des grandes thématiques. Ainsi, nous avons développé la nouvelle conception de l'amour et de la parentalité dans un XXe siècle de changements sociaux, dont la conséquence directe a été la mise en place de structures d'éducation sexuelle, appelée « services de préparation au mariage » pour les milieux catholiques. Ceux-ci étaient censés « ouvrir les yeux » des jeunes fidèles à une conjugalité teintée d'amour. Ensuite, nous avons pointé du doigt les contacts inédits qu'engendre la mixité et ses répercussions sur l'intériorisation des comportements à adopter. Pour finir, nous avons exploré les sexualités vécues des acteurs dans les situations prémaritales. Le mariage a été abordé comme une finalité dont les fiançailles sont

la dernière étape. L'ensemble de ces perspectives a permis de mettre en exergue des points de tension pour en faire ressurgir l'*agency* des acteurs.

Ces rapports de force entre des pôles discordants sont sources de résistances et de divergences par rapport aux discours normatifs et aux pratiques théoriques imposées. L'assimilation et l'adaptation que les jeunes Belges font que les modèles dominants engendrent des situations problématiques. Écartelés entre deux systèmes normatifs, les jeunes hommes et femmes sont coincés entre leurs obligations, leurs pulsions et leurs sentiments. Cette double dimension est source de souffrances et de difficultés pour ces catholiques soucieux de respecter leur éducation. L'accueil des acteurs est révélateur des enjeux auxquels ils ont fait face.

A la recherche de solutions, les jécistes et jicistes expérimentent des formes de salut via des propositions de compromis, comme l'est la pastorale de De Locht. Les négociations d'assouplissement et stratégies d'ajustement en adéquation avec la réalité du terrain sont nombreuses. Cette accommodation sera mise en évidence par des points de tension révélateurs de la complexité des situations que vivent ces personnes.

La première tension est centrée autour de la sexualité prémaritale. Alors que l'État affirme l'extension de son domaine d'action sur les corps et la sexualité (médicalisation et la publicisation de l'intime) et que le flirt se démocratise, Rome se prononce de plus en plus sur ces questions. Dans la reconfiguration identitaire catholique post-Vatican II (*aggiornamento*), la sexualité ne connaît pas d'autre *topos* que le mariage et pas d'autre but que la procréation. Les croyants, soumis à leurs propres pulsions et aux univers mentaux de la société dans laquelle ils évoluent, font alors face à de graves dilemmes. Dans le dispositif discursif englobant dans lequel ils ont été éduqués, il est impensable de se marginaliser de l'orthopraxie d'abstinence pour rejoindre un peu plus l'espace laïque. C'est pourtant un choix qu'ils opèrent, dans la logique d'individualisation ambiante.

La diversité des réactions observées a permis de mieux concevoir les dissensions et mutations en cours. Certains se révoltent contre le système et ouvrent les yeux sur le caractère ambigu des normes. Arthur nous explique d'entrée de jeu : « *là, on s'est un peu révoltés, tu te rappelles ?* ». Son épouse renchérit : « *oui, un peu beaucoup. [...] Parce qu'on enseignait le contraire, on signalait [...] toutes les méthodes contraceptives [...]. Nous on était là-dedans,*

parce que c'était l'évolution normale du monde »⁶¹². D'autres continuent à se soumettre, souvent douloureusement, aux injonctions. Ce choix est tourmentant, comme celui de Marie qui a « *été bien bête* » car elle a refusé le baiser d'un garçon dont elle se dit avoir été « *terriblement amoureuse* », quand il la raccompagne en voiture lors d'une soirée : « *c'était une souffrance, quelque part, on ne pouvait pas faire. C'était un mal, un péché* »⁶¹³. Dans une certaine mesure, elle a gardé les yeux fermés.

Le deuxième pôle de tension mis en évidence est celui des prises de positionnement de la JEC(F) et de la JIC(F) au sein de l'ACJB. Loin d'être des « *outsiders* du changement social » en cours, les deux mouvements s'inscrivent en porte-à-faux. Les autorités jicistes et jécistes empruntent donc à « *différents registres référentiels* », entre appropriation et distanciation.⁶¹⁴ Elles sont partagées entre des questions clivantes : les évolutions en cours dans les aspirations de la jeunesse, l'alignement à une volonté civile et une morale laïque et, non des moindres, à la doctrine de l'Église.

Pour rajouter une complication, l'Église, loin du monolithisme qu'elle prétend matérialiser, parle d'une voix discordante. Les propos des « *catholiques d'ouverture* », comme la figure de Pierre de Lochet ou une partie de l'épiscopat belge, ne sont plus en totale adéquation avec les volontés vaticanes. Ils forment une parole religieuse alternative, « *alter-romaine* » et leurs réserves exprimées les placent à la limite d'une disposition « *anti-romaine doctrinale* ». ⁶¹⁵ Ces figures de référence rappellent l'importance de certains acteurs et de leur détermination à agir, parfois au sein d'institutions accaparantes.⁶¹⁶ Les dirigeants jécistes et jicistes doivent trouver le juste milieu entre méfiance de nouvelles formes de modernisme et désuétude constatée des conservatismes séculaires. En témoignent les débats de certains périodiques⁶¹⁷ ou les dires des interviewés. Des positions intermédiaires et négociées émergent pour répondre aux

⁶¹² Arthur, « *Retranscription de l'entretien avec Arthur et Marie-Claire* », *op. cit.*, p. 34.

⁶¹³ Marie, « *Retranscription de l'entretien avec les jicistes* », *op. cit.*, p. 89.

⁶¹⁴ J. CHABOT, « *La grande enquête de la Jeunesse Oubliée Chrétienne Féminine sur la santé des jeunes travailleuses en France durant les années 1930. Diffusion, appropriation et autonomisation du discours et des pratiques en matière d'hygiène publique* », J.-M. FECTEAU et J. HARVEY (éds.), *La régulation sociale entre l'acteur et l'institution*, *op. cit.*, p. 460.

⁶¹⁵ Expressions d'Anthony Favier, A. FAVIER, *Égalité, mixité, sexualité*, *op. cit.*, pp. 529-536.

⁶¹⁶ M. VALVERDE, « *Concluding Remarks* », J.-M. FECTEAU et J. HARVEY (éds.), *La régulation sociale entre l'acteur et l'institution*, *op. cit.*, pp. 546-566.

⁶¹⁷ Par exemple, le débat sur l'article « *Ne lisez pas les bons livres, ne lisez que les meilleurs* », *art. cit.*, *Présence*, (ARCA P25) ; suggérant le livre É. SULLEROT, *Demain les femmes*, *op. cit.* ; ensuite dénoncé dans « *La parole est au lecteur. On nous écrit, nous répondons. A propos de "Demain les femmes"* », *art. cit.*, *Présence*, (ARCA P25). La présence de ces débats est révélatrice de crispations.

problèmes complexes auxquels sont confrontées ces organisations. Ces prises de position, accommodées de manière permanente, permettent de voir le basculement et l'évolution progressive de nuances dans le discours jéciste et jiciste.

La troisième tension mise en évidence est celle de l'autonomisation et de l'individualisation des croyants, selon les théories foucaldiennes. Le malaise se ressent également dans l'écart entre l'éducation sexuelle dispensée, qui est ressentie comme incomplète par les acteurs, et la particularisation d'un apprentissage par des canaux secondaires. Avec les images mentales et le primat du mariage d'amour, les jeunes s'aiment quoi qu'il arrive et ont soif de comprendre comment fonctionne l'autre sexe, le corps opposé.

L'Église belge a l'intuition de ce paradoxe et met en place des services de préparation au mariage, proposés dans le cadre de l'ACJB. Parallèlement à ces changements et face à la modification d'un espace de plus en plus coéduqué, les moyens de contrôles actifs tels que le chaperonnage se muent en une responsabilisation des adolescents. Les modalités de surveillance d'une autorité se transforment en modules psychologiques dissuasifs renforcés, énoncés spécialement pour les jeunes. Dès à présent, ils posent leurs propres choix mais des « choix » toujours guidés par un dispositif mental encore excessivement contraignant. Cette individualisation des conduites, accompagnée d'un approfondissement des exigences sociales, est sans doute le fondement du phénomène qualifié de « révolution sexuelle ».⁶¹⁸

Au regard de la recherche effectuée ici, il nous est apparu évident qu'une démarche plus globale du sujet serait une opportunité scientifique intéressante. Si le discours de la JEC(F) et de la JIC(F) sont similaires, il serait tout à fait pertinent d'étudier l'ensemble des mouvements spécialisés de l'ACJB(F) sur une période plus longue. Seule la partie jociste semble, pour l'instant, avoir eu un véritable intérêt pour les historiens. Croiser les milieux économiques (indépendants/ouvriers), spatiaux (rural/urbain), culturels (monde agricole/mentalité universitaire) et sociaux des différents mouvements spécialisés, et y superposer les patronages, le scoutisme, le guidisme ou encore d'autres associations catholiques, permettrait un véritable panorama d'une histoire culturelle des jeunes Belges après la Seconde Guerre Mondiale.

⁶¹⁸ P. SIMON, « Révolution sexuelle ou individualisation de la sexualité ? », *art. cit.*, p. 15.

Dans une société où une sexualité désacralisée est omniprésente et de plus en plus décortiquée, un retour aux sources de nos acquis ne saurait qu'éclairer nos comportements à la lumière du passé. Comme l'a dit Arthur, en nous interpellant lors de notre entretien, « *ça n'a plus rien avoir avec nous. C'est plutôt de ta génération, quoi, je ne sais pas comment, toi, tu vis ?* »⁶¹⁹.

⁶¹⁹ Arthur, « Retranscription de l'entretien avec Arthur et Marie-Claire », *op. cit.*, p. 42.

BIBLIOGRAPHIE

I. SOURCES ET ARCHIVES

A. SOURCES INEDITES

1) Interviews

« Retranscription de l'entretien avec Léopold », 6 août 2018.

« Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise », 18 décembre 2018.

« Retranscription de l'entretien avec Arthur et Marie-Claire », 7 janvier 2019.

« Retranscription partielle de l'entretien avec André », 9 janvier 2019.

« Retranscription de l'entretien avec Jacqueline », 7 février 2019.

« Retranscription du *focus group* avec les jicistes : Françoise, Anne, Gabrielle, Madeleine et Marie », 7 mars 2019.

2) Archives

■ ARCHIVES DU MONDE CATHOLIQUE – LOUVAIN-LA-NEUVE (ARCA)

ROSART, F., *Fonds de la jeunesse étudiante catholique (J.E.C.-J.E.C.F.)*, Louvain-la-Neuve, UCL, 1984 (Archives de l'Université catholique de Louvain. Archives relatives à l'action catholique (AC) 7).

ROSART, F., *Inventaire des archives de l'Association Catholique de la Jeunesse Belge (ACJB) et de l'Association Catholique de la Jeunesse Belge Féminine (ACJBF)*, Louvain-la-Neuve, ARCA, 2015 (ARCA).

ROSART, F., *Inventaire des archives de la Jeunesse Étudiante Catholique (JEC)*, Louvain-la-Neuve, ARCA, 2016 (ARCA).

- JEC, *III. Vie familiale (troisième partie : préparation au mariage)*, 16, rue Sainte

Barbe, Louvain, Jeunesse Étudiante Catholique, s.d. (ARCA, Fonds JEC, 484).

ROSART, F., *Inventaire des archives de la Jeunesse Étudiante Catholique Féminine (JECF)*, Louvain-la-Neuve, ARCA, 2016 (ARCA).

ROSART, F., *Inventaire des archives de la Jeunesse Indépendante Catholique Féminine (JICF)*, Louvain-la-Neuve, ARCA, 2016 (ARCA).

- JICF, *Préparation au mariage. Programmes et invitations*, 1946-1961, Bruxelles, 19, rue du Marteau (ARCA, Fonds JICF, 15).
- FEUILLES FAMILIALES, *L'art de réussir son mariage. Préparation au mariage*, 1959-1961 (ARCA, Fonds JICF, 16).
- FEUILLES FAMILIALES, 2. *Psychologie masculine et féminine. Préparation au mariage*, 1959-1961 (ARCA, Fonds JICF, 16).
- FEUILLES FAMILIALES, 3. *Fréquentations et fiançailles. Préparation au mariage*, 1959-1961 (ARCA, Fonds JICF, 16).
- FEUILLES FAMILIALES, 4. *Harmonie du corps et de l'âme. Préparation au mariage*, 1959-1961 (ARCA, Fonds JICF, 16).
- JICF, *Cours de préparation au mariage. Session 1960. Compte-rendus résumés*, Liège, 21a, rue Darchis, 1960 (ARCA, Fonds JICF, 16).
- JICF, *Préparation au mariage. Cours organisés par la JICF*, 1959-1961, Bruxelles, 19, rue du Marteau (ARCA, Fonds JICF, 16).
- JICF, *IV. Préparation au mariage*, 1959-1961, Bruxelles, 19, rue du Marteau (ARCA, Fonds JICF, 16).
- JICF, *Organisations de jeunesse et préparation au mariage*, Bruxelles, 19, rue du Marteau, 63, 1960, (ARCA, Fonds JICF, 17).
- *Préparation au mariage. Cours organisés par l'École du mariage*, 1960-1963, Bruxelles, 19, rue du Marteau (ARCA, Fonds JICF, 17).
- *Préparation au mariage. Octroi des subventions par le Ministère de la Santé publique et de la Famille pour les cours, conférences et journées d'étude pour promouvoir l'éducation familiale et favoriser l'épanouissement de la famille*, 1959-1962, Bruxelles, 19, rue du Marteau (ARCA, Fonds JICF, 18).
- CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE, *Rapport d'activités*, 1965-1966, juin 1966 (ARCA, Fonds JICF, 286).

- CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE, *Note d'orientation sur la préparation au*
144

mariage, et sur la collaboration entre mouvements de jeunesse et services de préparation au mariage, 16 juin 1965 (ARCA, Fonds JICF, 288).

ROSART, F., *Fonds Mérinette Van den Heuvel (1895-1985)*, Louvain-la-Neuve, UCL, 1985 (Archives de l'Université catholique de Louvain. Archives relatives à l'Action Catholique (AC) 14).

■ ACTES DU MAGISTERE ROMAIN ET DE L'ÉPISCOPAT BELGE [EN LIGNE]

PAUL VI, « *Humanae Vitae*, lettre encyclique sur le mariage et la régulation des naissances », 25 juillet 1968, [En ligne]. <https://w2.vatican.va/content/paul-vi/fr/encyclicals/documents/hf_p-vi_enc_25071968_humanae-vitae.html>. (Consulté le 10 juillet 2019).

PAUL VI, « *Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps. Gaudium et Spes* », 12 août 1965, [En ligne]. <http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_cons_19651207_gaudium-et-spes_fr.html>. (Consulté le 10 juillet 2019).

PIE X, « *Casti connubii*, lettre encyclique sur le mariage chrétien considéré au point de vue de la condition présente, des nécessités, des erreurs et des vices de la famille et de la société », 31 décembre 1930, [En ligne]. <https://w2.vatican.va/content/pius-xi/fr/encyclicals/documents/hf_p-xi_enc_19301231_casti-connubii.html>. (Consulté le 10 juillet 2019).

PIE XII, « *Discorso di sua santità Pio XII alle partecipanti al congresso della Unione Cattolica Italiana Ostetriche* (discours et message radio) », 29 novembre 1951, [En ligne]. <http://w2.vatican.va/content/pius-xii/it/speeches/1951/documents/hf_p-xii_spe_19511029_ostetriche.html>. (Consulté le 10 juillet 2019).

B. SOURCES ÉDITÉES

CENTRE D'ÉTUDES, D'ÉDITIONS CONJUGALES ET FAMILIALES (BRUXELLES) (éd.), *Feuilles familiales*, Bruxelles, Mouvement pour le couple et la famille.

JECF (éd.), *JECF. Organe mensuel de la jeunesse estudiantine catholique féminine*, Bruxelles (ARCA P45).

JECF (éd.), *Jeunesse Étudiante. Organe de la JECF*, Bruxelles (ARCA P24).

JICF, *Indications. La revue des romans*, Bruxelles, 19, rue du Marteau (ARCA P285).

JICF, *Jeunesse et Vie*, Bruxelles, 19, rue du Marteau, 1961-1964 (ARCA P284).

- M.C.D., « L'Amour et le mariage », *Jeunesse et Vie*, février 1958.
- « Les jeunes gens sont-ils plus libres que les jeunes filles ? Les jeunes filles sont-elles plus libres que les jeunes gens ? », *Jeunesse et Vie*, mars 1958.
- VENDREDI, J., « Heureuse de vous présenter ... les jeunes filles », *Jeunesse et Vie*, avril - mai - juin 1958.
- « Centre Familial. École de vie. Se former pour servir, apprendre en servant ... », *Jeunesse et Vie*, juillet 1958. « Nouveau rituel du mariage », *Jeunesse et Vie*, octobre 1958.
- « Valentins, Valentines, d'où viendra-t-il le bel amour que le ciel vous destine », *Jeunesse et Vie*, février 1959, pp. 3-7.
- « Garçons et filles veulent savoir ... Compte-rendu des conférences de préparation au mariage organisées à l'initiative de la JICF du 14 janvier au 28 mars 1960 », *Jeunesse et Vie*, 1960.
- « Fiançailles », *Jeunesse et Vie*, mai 1960.

JICF, *Présence*, Bruxelles, 19, rue du Marteau, 1961-1964 (ARCA P25).

- « L'homme est-il maître de la vie ? », *Présence*, 1961.
- « Une profession ! ... Mais laquelle ? », *Présence*, octobre 1964, pp. 4-7.
- « Le débat est ouvert ... suites de l'article paru au mois de novembre (n°32) "Voyages/vacances avec son fiancé" », *Présence*, vol. 33, décembre 1966, pp. 12-15.
- « Ne lisez pas les bons livres, ne lisez que les meilleurs », *Présence*, vol. 33, décembre 1966, pp. 19-20.
- A. W. E., « La parole est au lecteur. On nous écrit, nous répondons. A propos de "Demain les femmes" », *Présence*, vol. 34, janvier 1967, pp. 16-17.
- CLAUDINE, « La jeune fille dans la vie estudiantine », *Présence*, janvier 1968, p. 6.
- RANDAXHE, E. et C., « Actualité. Propos sur ... l'encyclique Humanae Vitae », *Présence*, septembre 1968.
- ITASSE, M.-F., « Propos sur les fiançailles. Par une jeune mariée », *Présence*, novembre 1968, pp. 14-16.

- MANIL, P. et G., « Mariage », *Présence*, janvier 1969, pp. 12-18.
- « Un livre à recommander. “L’amour heureux” par l’École du Mariage à Bruxelles », *Présence*, janvier 1969, pp. 19-20.

C. TRAVAUX-SOURCES

DE BEAUVOIR, S., *Le deuxième sexe*, vol. 2, Paris, Gallimard, 1949.

DE LESTAPIS S. J., S., *La limitation des naissances*, vol. 1, Paris, Spes, 1959 (Bibliothèque de la recherche sociale).

ID., « L’Église catholique et les problèmes de population. Textes pontificaux récents », *Population*, vol. 7, n° 2, 1952, pp. 289-306.

DE LOCHT, P., *Avortement : un moraliste s’interroge*, Bruxelles, Centre d’éducation à la famille et à l’amour, 1971 (Documents CEFA 22).

ID., *La morale conjugale en recherche*, Tournai, Casterman, 1968 (Vivre et croire).

ID., *L’amour dans le mariage : perspectives chrétiennes*, Bruxelles, Feuilles familiales, 1956.

DUFOYER, P., *Le mariage. Le livre du jeune homme*, Bruxelles, Action familiale, 1942 (Pro familia).

HOYOIS, G., *Aux origines de l’Action catholique. Monseigneur Picard*, Bruxelles, Ed. de l’Action catholique des hommes, 1960.

SIMON, P. et al., *Rapport sur le comportement sexuel des Français*, Paris, Julliard/Charron, 1972.

SULLEROT, É., *Demain les femmes. Inventaire de l’avenir*, Paris, Robert Laffon / éditions Gonthier, 1965.

VAN EECKHOUT, M.-T., *Le savoir-élever des enfants des Femmes d’aujourd’hui. III : Nos enfants de l’adolescence à l’âge adulte*, Bruxelles, Femmes d’aujourd’hui, 1961.

D. TEXTES DE LOIS

CONSTITUTION BELGE, « Art. 21 : Le mariage civil devra toujours précéder la bénédiction nuptiale, sauf les exceptions à établir par la loi, s'il y a lieu », s.d., [En ligne]. <http://www.senate.be/doc/const_fr.html>. (Consulté le 10 juillet 2019).

« Arrêté royal du 9 juillet 1973 relatif aux moyen contraceptifs », 7 septembre 1973.

« Loi du 20 juin 1923 modifiant les articles 383 et 384 du Code Pénal et réprimant la provocation à l'avortement et la propagande anticonceptionnelle », 20 juin 1923.

1) LITTERATURE SCIENTIFIQUE

A. MONOGRAPHIES

ARIES, P. *et al.* (éds.), *Amour et sexualité en Occident*, Paris, Seuil, 1991 (Points. Histoire 140).

BANTIGNY, L., *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2007.

BANTIGNY, L. et JABLONKA, I. (éds.), *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France XIXe-XXIe siècle*, Paris, PUF, 2009 (Le nœud gordien).

BLANCHARD, V., REVENIN, R. et YVOREL, J.-J. (éds.), *Les jeunes et la sexualité. Initiations, interdits, identités (XIXe-XXIe siècle)*, Paris, Autrement, 2010.

BOLOGNE, J.-C., *Histoire de la pudeur*, Paris, Hachette littératures, 1997 (Pluriel 880).

BOZON, M., *Sociologie de la sexualité*, Paris, Fernand Nathan, 2013 (Collection 128 268).

BOZON, M. et KONTULA, O., « Sexual Initiation and Gender in Europe. A Cross-Cultural Analysis of Trends in the Twentieth Century », dans HUBERT, M., BAJOS, N. et SANDFORT, T. (éds.), *Sexual Behaviour and HIV/AIDS in Europe. Comparisons of National Surveys*, Londres et New York, Routledge, 2003.

BREJON DE LAVERGNEE, M. et DELLA SUDDA, M. (éds.), *Genre et christianisme*.

Plaidoyer pour une histoire croisée, Paris, Beauchesne, 2015 (Religions, société, politique 42).

BUTLER, J. (éd.), *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte, 2011, première éd. 2006 (La Découverte/Poche 237).

CASTA-ROSAZ, F., *Histoire du flirt. Les jeux de l'innocence et de la perversité (1870-1968)*, Paris, Grasset, 2000.

COENEN, M.-T. (éd.), *Corps de femmes. Sexualité et contrôle social*, Bruxelles, De Boeck Université, 2002 (Pol-His : politique et histoire).

CORBIN, A. (éd.), *Histoire du corps*, t. 2 : De la Révolution à la Grande guerre, Paris, Seuil, 2005 (L'univers historique).

COURTINE, J.-J., *Histoire du corps*, t. 3 : Les mutations du regard : le XXe siècle, Paris, Seuil, 2005 (L'univers historique).

ID. (éd.), *Histoire de la virilité*, t. 3 : La virilité en crise ? XXe-XXIe siècle, Paris, Seuil, 2011 (L'univers historique).

COURTOIS, L., PIROTTE, J. et ROSART, F. (éds.), *Femmes et pouvoirs. Flux et reflux de l'émancipation féminine depuis un siècle*, Louvain-la-Neuve, UCL. Collège Erasme, 1992 (Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie 43).

CRYLE, P. et FORTH, C.E. (éds.), *Sexuality at the Fin de Siècle. The Makings of a « central Problem »*, Newark, Associated University Presse, 2008.

DELUMEAU, J. et ROCHE, D. (éds.), *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 1990 (Mentalités : vécus et représentations).

DESCAMPS, F. (éd.), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, 2001 (Histoire économique et financière de la France).

DI SPURIO, L., *Le temps de l'amour. Jeunesse et sexualité en Belgique francophone (1945-1968)*, Bruxelles, Le Cri, 2012 (Initiales).

DOZON, J.-P. et FASSIN, D. (éds.), *Critique de la santé publique. Une approche anthropologique*, Paris, Balland, 2001 (Voix et Regards).

DUJARDIN, V. et DUMOULIN, M., *Nouvelle Histoire de Belgique. 1950-1970. L'union fait-elle toujours la force ?*, Bruxelles, Le Cri, 2008 (Histoire (Le Cri)).

DURIEZ, B. (éd.), *Les catholiques dans la République, 1905-2005*, Paris, Éd. de l'Atelier, 2005.

FECTEAU, J.-M. et HARVEY, J. (éds.), *La régulation sociale entre l'acteur et l'institution. Pour une problématique historique de l'interaction / Agency and Institutions in Social Regulation. Toward an historical understanding of their interaction*, Sainte Foy, Presses de l'Université du Québec, 2005 (Collection Pratiques et politiques sociales et économiques).

FLOUR, E. et al. (éds.), *Garçon ou fille ... un destin pour la vie ? Belgique, 1830-2000*, édité à l'occasion de l'exposition « Garçon ou fille ... un destin pour la vie ? Belgique, 1830-2000 » au musée BELvue, du 3 février au 31 mai 2009, Bruxelles, AVG-Carhif, 2009.

FOUCAULT, M., *Histoire de la sexualité*, Paris, Gallimard, 1976 (Bibliothèque des histoires).

GIRARD, A., *Le choix du conjoint. Une enquête psycho-sociologique en France*, Paris, PUF, 2012 (Travaux et documents (Institut national d'études démographiques) 70).

GIROUX, B., *La jeunesse étudiante chrétienne. Des origines aux années 1970*, Paris, Cerf, 2013 (Histoire religieuse de la France 40).

HARANG, C.-E., *Jeunes filles et jeunes gens catholiques. De la garçonne au mariage pour tous*, Paris, L'Harmattan, 2018 (Pédagogie : crises, mémoires, repères).

HARRISON, B. (éd.), *Life story research*, vol. 1, Los Angeles, Londres, New Delhi, Singapour, SAGE, 2008 (SAGE Benchmarks in Social Research Methods).

HERITIER, F., *Masculin/féminin II, dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002.

HERZOG, D., *Sexuality in Europe. A twentieth-century history*, Cambridge, Cambridge university press, 2011 (New approaches to European history 45).

HERZOG, H. et BRAUDE, A. (éds.), *Gendering religion and politics. Untangling modernities*, New-York, Palgrave MacMillan, 2009.

HORN, G.-R., *The spirit of Vatican II. Western European progressive Catholicism in the*

long sixties, Oxford, Oxford university press, 2015.

JACQUES, C., *Les féministes belges et les luttes pour l'égalité politique et économique (1918-1968)*, Bruxelles, Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques, 2013 (Mémoire de la Classe des Lettres (IV^e série) 3).

KAUFMANN, J.-C., *Sociologie du couple*, Paris, PUF, 2014 (Que sais-je ? 2787).

KNIBIEHLER, Y., *La sexualité et l'histoire*, Paris, Odile Jacob, 2002.

ID., *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, Paris, PUF, 2000 (Que sais-je ? 3539).

KNIBIEHLER, Y. et FOUQUET, C., *La femme et les médecins. Analyse historique*, Paris, Hachette, 1983 (La force des idées).

LANGLOIS, C., *Le crime d'Onan. Le discours catholique sur la limitation des naissances (1816-1930)*, Paris, Les Belles Lettres, 2005 (L'âne d'or 23).

LEVINSON, S., « La place et l'expérience des enquêteurs dans une enquête sensible », dans BAJOS, N. et BOZON, M. (éds.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 97-113 (Hors Collection Social).

LEYDER, D. (éd.), *Jeu de piste. Les archives des mouvements de jeunesse en Belgique*, vol. 4, Bruxelles, Archives et bibliothèques de Belgique, 2016 (Archives et bibliothèques de Belgique 87).

MARISSAL, C., *Mères et pères. Le défi de l'égalité. Belgique, 19e-21e siècle*, Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2018.

MEIERS, B. et ZACHARY, M.-D. (éds.), *Les affaires de l'Église. De Léonard à Gaillot, quand l'Église pose question(s)*, Bruxelles, EVO, 1995 (EVO).

MELCHIOR-BONNET, S. et SALLES, C. (éds.), *Histoire du mariage*, Paris, Robert Laffont, 2009 (Bouquins).

MONJARET, A. et CICHELLI-PUGEAULT, C. (éds.), *Le sexe de l'enquête. Approches sociologiques et anthropologiques*, Lyon, École normale supérieure, 2014 (Sociétés, espaces, temps).

O'MALLEY, J.W., *What Happened at Vatican II*, Cambridge et Londres, Harvard University Press, 2010.

PELLETIER, D., *La crise catholique. Religion, société, politique en France (1965-1978)*, Paris, Payot, 2002.

PINÇON-CHARLOT, M. et PINÇON, M. (éds.), *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Paris, PUF, 2002 (Quadrige 380).

PIROTTE, J. et al. (éds.), *Femmes des années 80. Un siècle de condition féminine en Belgique (1889-1989)*, Louvain-la-Neuve, 1989.

PIROTTE, J. et ZELIS, G. (éds.), *Pour une histoire du monde catholique au 20^e siècle, Wallonie-Bruxelles. Guide du chercheur*, Louvain-La-Neuve, ARCA, 2003 (Sillages (ARCA) 7).

PROST, A. et VINCENT, G. (éds.), *Histoire de la vie privée*, t. 5 : De la Première Guerre Mondiale à nos jours, Paris, Seuil, 1987 (L'univers historique).

RAUCH, A., *L'identité masculine à l'ombre des femmes. De la Grande guerre à la Gay Pride*, Paris, Hachette littératures, 2004.

REBREYEND, A.-C., *Intimités amoureuses. France 1920-1975*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008 (Le temps du genre).

REVENIN, R., *Une histoire des garçons et des filles. Amour, genre, sexualité dans la France d'après-guerre*, Paris, Vendémiaire, 2015 (Chroniques (Vendémiaire)).

ROSART, F., « Les mouvements de jeunesse catholiques en Belgique francophone. État de la recherche », dans CHOLVY, G. (éd.), *Mouvements de jeunesse. Chrétiens et juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen (1799-1968)*, Paris, Cerf, 1985, pp. 173-176 (Cerf-Histoire).

ROSART, F. et SCAILLET, T. (éds.), *Entre jeux et enjeux. Mouvements de jeunesse catholique en Belgique, 1910-1940*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2002 (Sillages (ARCA) 6).

SAUERTEIG, L.D.H. et DAVIDSON, R. (éds.), *Shaping Sexual Knowledge. A Cultural History of Sex Education in Twentieth Century Europe*, Londres et New York, Routledge, 2009.

SEVEGRAND, M., *Les enfants du bon Dieu. Les catholiques français et la procréation au XXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1995 (Bibliothèque Albin Michel).

SIRINELLI, J.-F., *Les baby-boomers. Une génération, 1945-1969*, Paris, Fayard, 2003.

SOETENS, C. (éd.), *Vatican II et la Belgique*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2012 (Sillages (ARCA) 2).

SOHN, A.-M., *Âge tendre et tête de bois. Histoire des jeunes des années 1960*, Paris, Hachette littératures, 2001 (La vie quotidienne).

ID., *Du premier baiser à l'alcôve. La sexualité des Français au quotidien 1850-1950*, Paris, Aubier, 1996 (Collection historique).

ID., *Chrysalides. Femmes dans la vie privée (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996 (Histoire de la France aux XIXe et XXe siècles 39).

THEBAUD, F., *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, École normale supérieure, 2007 (Sociétés, espaces, temps).

ID. (éd.), *Histoire des femmes en Occident*, t. 5 : Le XXe siècle, Paris, Plon, 1992.

TINKER, C., *Mixed Messages. Youth Magazine Discourse and Sociocultural Shifts in Salut Les Copains (1962-1976)*, Bern, Peter Lang, 2010.

TISSERON, S., *Les bienfaits des images*, Paris, Odile Jacob, 2002.

VANDERPELEN-DIAGRE, C. et SAGESSER, C. (éds.), *La Sainte Famille. Sexualité, filiation et parentalité dans l'Église catholique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2017 (Problèmes d'histoire des religions, 24).

VAUGHN, S., SCHUMM, J.S. et SINAGUB, J.M., *Focus Group Interviews in Education and Psychology*, Londres, SAGE, 1996.

WALCH, A., *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français (XVIe-XXe siècle)*, Paris, Cerf, 2002 (Histoire religieuse de la France 19).

ZELIS, G., « Autour de la notion de “genre”. L'invention d'un concept et son apport dans l'histoire de l'éducation », dans SCAILLET, T., WITTEMANS, S. et ROSART, F. (éds.), *Guidisme, scoutisme et coéducation. Pour une histoire de la mixité dans les mouvements de jeunesse*,

Louvain-la-Neuve, 2007, pp. 17-39 (Sillages (ARCA) 10).

B. ARTICLES DE REVUES SCIENTIFIQUES

ACHIN, C. et NAUDIER, D., « L'agency en contexte : réflexions sur les processus d'émancipation des femmes dans la décennie 1970 en France », *Cahiers du Genre*, n° 55, décembre 2013, pp. 109-130.

AUBERT, R., « Organisation et caractère des mouvements de jeunesse catholique en Belgique », dans *La « Gioventù cattolica » dopo l'Unità, 1868-1968*, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 1972, pp. 271-323.

BLEYEN, J., « Praten over seks ? Theoretische kwesties in verband met "oral history" », *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, vol. 38, n° 3-4, 2008, pp. 323-347.

BORNAT, J. et DIAMOND, H., « Women's History and Oral History: developments and debates », *Women's History Review*, vol. 16, n° 1, 2007, pp. 19-39.

BOZON, M., « L'entrée dans la sexualité adulte. Le premier rapport et ses suites », *Population*, n° 5, 1993, pp. 1317-1352.

BOZON, M. et HERAN, F., « La découverte du conjoint. II. Les scènes de rencontre dans l'espace social », *Population*, vol. 43, n° 1, 1988, pp. 121-150.

ID., « La découverte du conjoint. I. Évolution et morphologie des scènes de rencontre », *Population*, vol. 42, n° 6, 1987, pp. 943-985.

BRUYERE, L. et CROSETTI, A.-S., « La recherche en monde polarisé. Socio-histoire de la sexualité dans des institutions catholiques belges », *Émulations. Revue de sciences sociales*, 2017, pp. 55-69.

CAPDEVILA, L., « Perspective historique. Le mythe du guerrier et la construction sociale d'un « éternel masculin » après la guerre », *Revue française de psychanalyse*, 1998, pp. 607-624.

CELIS, K., « Abortus in België, 1880-1940. », *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, n° 3-4, 1996, pp. 201-240.

CHAPERON, S., « Kinsey en France. Les sexualités féminine et masculine en débat », *Le*
154

Mouvement Social, n° 1, 2002, pp. 91-110.

COOK, H., « Sexuality and Contraception in Modern England. Doing the History of Reproductive Sexuality », *Journal of Social History*, vol. 40, n° 4, 2007, pp. 915-932.

ID., « The English Sexual Revolution. Technology and Social Change », *History Workshop Journal*, n° 59, 2005, pp. 109-128.

DAUPHIN, C. *et al.*, « Culture et pouvoir des femmes. Essai d'historiographie », *Annales*, vol. 41, n° 2, 1986, pp. 271-293.

DAVIS, N. Z., « "Women's History" in Transition. The European Case », *Feminist Studies*, vol. 3, 1976, pp. 83-103.

DECLERCK, L., « Le cardinal Suenens et la question du contrôle des naissances au Concile Vatican II », *Revue Théologique de Louvain*, vol. 41, n° 4, 2010, pp. 499-518.

DELLA SUDDA, M., « Par-delà le bien et le mal, la morale sexuelle en question chez les femmes catholiques », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 1, mai 2016, pp. 82-101.

DESMET, G., « Enkele bedenkingen over verenigingsarchief », *Brood & Rozen. Tijdschrift voor de geschiedenis van sociale bewegingen*, n° 2, 2013, pp. 27-41.

DI SPURIO, L., « La vulgarisation de la notion d'adolescence dans l'Europe de l'après-Seconde Guerre mondiale. Échanges et circulations du savoir "psy" entre l'espace francophone européen et l'Italie », *Amnis. Revue de civilisation contemporaine Europes/Amériques*, n° 14, 2015.

DOBBELAERE, K. et VOYÉ, L., « From Pillar to Postmodernity. The Changing Situation of Religion in Belgium », *Sociological Analysis*, vol. 51, 1990, pp. S1-S13.

DUBESSET, M., « Les figures du féminin à travers deux revues féminines, l'une catholique, l'autre protestante, La Femme dans la Vie Sociale et Jeunes Femmes, dans les années 1950-1960 », *Le Mouvement Social*, mars 2002, pp. 9-34.

FAVIER, A., « Les jeunes catholiques de la Jeunesse ouvrière chrétienne face à la "révolution sexuelle" des années 1970 en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 2, n° 134, avril-juin 2017, pp. 101-113.

GASQUET, B. de et GROSS, M., « La construction rituelle du genre et de la sexualité. Initiations, séparations, mobilisations », *Genre, sexualité & société*, automne 2012.

GIAMI, A., « Fonction sexuelle masculine et sexualité féminine. Permanence des représentations du genre en sexologie », *Communications*, n° 81, 2007, pp. 135-151.

GROOT, J. et MORGAN, S., « Beyond the "Religious Turn"? Past, Present and Future Perspectives in Gender History », *Gender & History*, vol. 25, n° 3, novembre 2013, pp. 395-422.

HERZOG, D., « Syncopated Sex. Transforming European Sexual Cultures », *The American Historical Review*, vol. 114, n° 5, 2009, pp. 1287-1308.

HOLLAND, J. *et al.*, « Le mâle dans la tête : réputation sexuelle, genre et pouvoir », *Mouvements*, vol. 20, n° 2, avril - mai 2002, pp. 75-83.

HORN, G.-R., « Quand l'esprit de Vatican II se mêle à l'esprit de "68" », *Tumultes*, n° 1, 2018, pp. 43-56.

HUBERT, O., « Féminin/masculin : l'histoire du genre », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 4, 2004, pp. 473-479.

INGLEHART, R. et FLANAGAN, S.C., « Value Change in Industrial Societies », *American Political Science Review*, vol. 81, n° 4, décembre 1987, pp. 1289-1319.

LAGRANGE, H., « Le sexe apprivoisé ou l'invention du flirt », *Revue française de sociologie*, vol. 39, n° 1, 1998, pp. 139-175.

LANGLOIS, C., « Sexe, modernité et catholicisme. Les origines oubliées », *Esprit*, n° 2, 2010, pp. 110-121.

KNIBIEHLER, Y., « L'éducation sexuelle des filles au XXe siècle », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, vol. 4, novembre 1996.

MARISSAL, C., « Des œuvres catholiques dans la ville. Bruxelles, 1900-1940 », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 165, 2014, pp. 185-203.

MARQUES-PEREIRA, B., « La réforme des régimes matrimoniaux », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 12, n° 837, 1979, pp. 1-32.

MASQUELIER, J., « Ni vraiment dissidentes, ni complètement obéissantes. Promotion des femmes, essentialisme et constructivisme dans deux organisations d'Action catholique (Belgique, 1960-1990) », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 1, mai 2019, pp. 54-69.

PERROT, M., « Histoire des femmes, histoire du genre », *Travail, genre et sociétés*, n° 31, avril 2014, pp. 29-33.

PRAT, R., « Les Théories Sexuelles Infantiles à travers les âges. Du mythe de la cigogne à celui de la petite graine », *Champ psy*, n° 1, juillet 2012, pp. 51-63.

REBREYEND, A.-C., « Les métamorphoses de l'intimité. Adultère, sentiment amoureux et conjugalité (1945-1960) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 3, août 2014, pp. 117-128.

ROSART, F., « L'Association Catholique de la Jeunesse Belge (A.C.J.B.) et ses mouvements spécialisés : organisation et caractère. Histoire et témoignages », *Revue d'histoire religieuse du Brabant Wallon*, vol. 7, n° 1-3, 1993, pp. 125-150.

ID., « La source orale : approche méthodologique », *Revue d'histoire religieuse du Brabant Wallon*, vol. 7, n° 1-3, 1993, pp. 161-175.

SAGE PRANCHERE, N., « Knibiehler Yvonne, La virginité féminine. Mythes, fantasmes, émancipation. Paris, Odile Jacob, 2012 », *Histoire, médecine et santé*, n° 5, mai 2014, pp. 120-122.

SCOTT, J., « Genre. Une catégorie utile d'analyse historique », *Les cahiers du GRIF*, vol. 37, n° 1, 1988, pp. 125-153.

SELLIER, G., « Images de femmes dans le cinéma de la Nouvelle Vague », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, vol. 10, novembre 1999.

SIMON, P., « Révolution sexuelle ou individualisation de la sexualité ? Entretien avec Michel Bozon », *Mouvements*, vol. 20, n° 2, 2002, pp. 15-22.

SOHN, A.-M., « Les "relations filles-garçons" : du chaperonnage à la mixité (1870-1970) », *Travail, genre et sociétés*, vol. 1, n° 9, 2003, pp. 91-109.

TIHON, A., « Associations de laïcs et mouvements d'Action catholique en Belgique », *Publications de l'École Française de Rome*, vol. 223, n° 1, 1996, pp. 641-656.

VANDERPELEN-DIAGRE, C., « Des chiffres et des hommes », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 3, 2017, pp. 129-146.

WOUTERS, C., « Etiquette Books and Emotion Management in the 20th Century. Part Two : The Integration of the Sexes », *Journal of Social History*, vol. 29, n° 2, 1995, pp. 325-339.

ZANCARINI-FOURNEL, M. et THEBAUD, F., « Éditorial », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, vol. 18, novembre 2003, pp. 11-19.

« Structures et évolution du “monde catholique” en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 6, 1967, pp. 1-58.

C. TRAVAUX INEDITS

DELFAUTE, A., « Réhabilitée par son amour maternel ? ». *Étude du traitement judiciaire des filles-mères à partir des dossiers du tribunal des enfants de Mons (1912-1965)*, mémoire de master en histoire, finalité spécialisée en histoire et archives, promotrice : Aurore François, Louvain-la-Neuve, UCL, 2015.

DESCAMPS, H., *Le processus de féminisation de la police communale en Belgique (1953-2001)*, mémoire de master en histoire, promotrice : Aurore François, Louvain-la-Neuve, UCL, 2017.

FAVIER, A., *Égalité, mixité, sexualité. Le genre et l'intime chez de jeunes catholiques du mouvement de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC-F), dans les années 68 et au-delà (1954-1987)*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Claude Prudhomme, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2015.

GARDIEN, S., *Indications. Le changement dans la continuité. Une revue de critique littéraire se transforme*, mémoire de master en communication, sous la direction de Philippe Marion, Louvain-la-Neuve, UCL, 1988.

RODRIGUE, C., *La structure des configurations relationnelles non conjugales chez des célibataires de 18 à 30 ans. Une approche par profils latents*, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sexologie, Montréal, Université du Québec, 2014.

SCAILLET, S., « A l'ombre des jeunes filles en fleurs ». *L'horizon proposé aux jeunes*
158

bourgeoises chrétiennes par les publications de la J.I.C.F. dans l'entre-deux-guerres, mémoire de master en histoire, sous la direction de Jean Pirotte, Louvain-la-Neuve, UCL, 1990.

VILLERS, S., *L'avortement et la justice durant l'entre-deux-guerres : une répression illusoire ? Discours normatifs et pratiques judiciaires dans l'arrondissement de Dinant*, mémoire de licence en histoire, promoteur : Xavier Rousseaux, Louvain-la-Neuve, UCL, 2004.

WALGRAFFE, P., *L'École du Mariage. Ses rôles, ses fonctions, ses résultats. Enquête psycho-sociale sur la motivation des conférenciers à susciter la participation active des fiancés*, mémoire de fin d'études présenté en vue de l'obtention du grade de licencié en sciences politiques et sociales, directeur : Pierre de Locht, Louvain-la-Neuve, UCL, 1969.

D. BIBLIOGRAPHIES, DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES

AZRIA, R. et HERVIEU-LEGER, D. (éds.), *Dictionnaire des faits religieux*, Paris, PUF, 2010 (Quadrige (dicos poche)).

DEFOSSE, P. (éd.), *Dictionnaire historique de la laïcité en Belgique*, Bruxelles, Fondation Rationaliste et Éditions Luc Pire, 2005 (Voix de l'Histoire).

DENOËL, T. (éd.), *Le nouveau dictionnaire des Belges*, Bruxelles, Le Cri, 1992.

FLOUR, E. et al., *Répertoire des sources pour l'histoire des femmes en Belgique. Répertoire de la presse féminine et féministe en Belgique. 1830-1994*, Bruxelles, Ministère de l'emploi et du travail, 1994.

FRANCARD, M. (éd.), « Froucheler ou froecheler v. », *Dictionnaire des belgicisms*, 2015.

GUBIN, É. et JACQUES, C. (éds.), *Encyclopédie d'histoire des femmes. Belgique, 19e et 20e siècles*, Bruxelles, Racine, 2018.

GUBIN, É. et al. (éds.), *Dictionnaire des femmes belges (XIXe et XXe siècles)*, Bruxelles, Racine, 2006.

JAUMAIN, S. (éd.), *Dictionnaire d'histoire de Bruxelles*, Bruxelles, Prosopon, 2013 (Dictionnaires (Prosopon)).

LE BRETON, D. et MARCELLI, D. (éds.), *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse*,

Paris, PUF, 2010 (Quadrige (dicos poche)).

VAN DEN EECKHOUT, P. et VANTHEMSCHE, G. (éds.), *Bronnen voor de studie van het hedendaagse België, 19e-20e eeuw*, Brussel, VUBPress, 1999.

E. SITES INTERNET

BOONEN, M., « D'Indications à Karoo, 70 ans de critiques. Rencontre avec Thierry Horguelin », dans *Inventaire des archives des Jeunesses Indépendantes Catholiques Féminines*, 23 octobre 2015 (A l'occasion d'une exposition à la bibliothèque communale de Saint-Josse), [En ligne]. <<https://karoo.me/art-ko/dindications-a-karoo-70-ans-de-critique-rencontre-avec-thierry-horguelin>>. (Consulté le 22 mai 2018).

JORDENS, N., « ARC : projet de recherche. “Une spécificité belge ? Révolution sexuelle et (dé)polarisation de 1960 à 2000. Une contribution à l’histoire de la transformation des normes de genre et de sexualité” », *ULB*, 31 août 2018, [En ligne]. <<https://www.ulb.be/fr/arc/arc-projet-de-recherche-revolution-sexuelle-et-de-polarisation-de-1960-a-2000>>. (Consulté le 9 juillet 2019).

SEVEGRAND, M., « Un grand théologien moraliste : Pierre de Lochet », *Sur deux fronts*, décembre 2012, [En ligne]. <<http://www.martinesevegrand.fr/un-grand-theologien-moraliste-pierre-de-lochet/>>. (Consulté le 24 décembre 2018).

« Des religieuses abusées sexuellement par des prêtres, l’autre scandale de l’Église », *RTBF Info*, 6 mars 2019, [En ligne]. <https://www.rtbf.be/info/societe/detail_des-religieuses-abusees-sexuellement-par-des-pretres-l-autre-scandale-de-l-eglise?id=10161564>. (Consulté le 28 mai 2019).

« Histoire de Marriage Encounter », s.d., [En ligne]. <<http://marriage-encounter.be/Histoire-de-Marriage-Encounter.html>>. (Consulté le 31 mars 2019).

Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi), s.d., [En ligne]. <<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>>. (Consulté le 7 juin 2019).

ANNEXES

I. TABLE DES ABREVIATIONS

- AC : Action Catholique
- ACJB : Action Catholique de la Jeunesse Belge
- CEFA : Centre d'Éducation à la Famille et à l'Amour
- CNPF : Centre National de Pastorale Familiale
- EDM : École du Mariage
- IVG : Interruption Volontaire de Grossesse
- JAC(F) : Jeunesse Agricole Catholique (Féminine)
- JEC : Jeunesse Étudiante Catholique
- JECF : Jeunesse Étudiante Catholique Féminine
- JIC : Jeunesse Indépendante Catholique
- JICF : Jeunesse Indépendante Catholique Féminine
- JOC(F) : Jeunesse Ouvrière Catholique (Féminine)
- JUC(F) : Jeunesse Universitaire Catholique (Féminine)
- KUL(euven) : Katholieke Universiteit Leuven
- UCL(ouvain) : Université Catholique de Louvain
- ULB : Université Libre de Bruxelles

II. QUESTIONNAIRE PROPOSE AUX TEMOINS

ENFANCE

*Parlez-moi de votre famille, de vos parents : quelle était leur profession, où habitiez-vous ?

JEUNESSE ET FIANÇAILLES

*Racontez-moi le quotidien de votre jeunesse.

*Quelles sont les amitiés que vous avez nouées (JIC.F/JEC.F ; animation de cours de préparation au mariage ; ...) ? Qu'y avez-vous appris ?

*Quelles étaient les bonnes habitudes à prendre et à ne pas prendre en tant que jeunes dans ces décennies ? Tout le monde respectait-il les conseils ?

*Quelle était la division des rôles par rapport à l'éducation et le mariage ?

*Estimez-vous que vos parents vous ont donné une éducation sexuelle complète ? Qui en parlait et en quels lieux ? Dans ce cas, dans quelle mesure (restrictif) ?

*Avez-vous pratiqué le flirt ?

*Parlez-moi de la période de vos fiançailles. Comment avez-vous rencontré votre fiancé.e ?

*Avez-vous suivi/animé des cours de 'préparation au mariage' ? Comment se déroulaient-ils (auditoires séparés) ? Que vous a-t-on appris ?

*Quel était le profil des personnes qui enseignaient lors de ces sessions ?

*Pensez-vous que les cours de 'préparation au mariage' ont 'vraiment' préparé à la vie en couple ?

MARIAGE

*Comment décririez-vous votre mariage ?

*Comment se passait l'accomplissement des tâches quotidiennes ?

ACTUELLEMENT

*Actuellement, pensez-vous qu'il y avait un écart entre ce que faisaient effectivement les jeunes et le discours dominant (de l'Église) ?

*Actuellement, pensez-vous que les cours de 'préparation au mariage' étaient des cours de d'éducation sexuelle ? Étaient-ils suffisants ?

III. FICHES DESCRIPTIVES DES TEMOINS ET RETRANSCRIPTION DES INTERVIEWS

Ces fiches sont basées sur le modèle proposé par Françoise Rosart concernant l'approche méthodologique des sources orales de la vie associative de l'époque contemporaine.⁶²⁰

A. ENTRETIEN AVEC LEOPOLD (INTERVIEW N°1)

INFORMATEUR :

- Prénom : Léopold
- Année de naissance : 1932
- Lieu de naissance : Charleroi
- Fonctions exercées : membre de la JEC

ENQUETEUR : Camille Banse, étudiante en Histoire, Université Catholique de Louvain

ENQUETE : interview en vue de l'élaboration du mémoire

- Lieu : Bruxelles, maison de retraite de Léopold
- Date de l'entretien : 6 août 2018
- Thèmes traités : JEC, éducation sexuelle, mouvements de jeunesses, habitudes des jeunes dans les années 1960-70, sexualité, mariage
- Communication : interruptions de l'équipe de la maison de retraite

DONNEES TECHNIQUES :

- Nom de l'enregistrement : « Léopold06082018.m4a »
- Durée : 01:05:03

RETRANSCRIPTION DE L'INTERVIEW

Léopold : Je vous écoute.

Enquêteur : Je fais mon travail sur des jeunes filles de la JICF, de la section féminine, mais de manière plus générale, toute la période m'intéresse pour les gens qui ont plus ou moins

⁶²⁰ F. ROSART, « La source orale : approche méthodologique », *art. cit.*, p. 175.

la tranche d'âge. Donc, si je ne me trompe pas, si je ne dis pas de bêtises, vous êtes né à peu près après la guerre.

Léopold : Moi je suis né en 32, donc au moment de la guerre, j'avais huit ans. Je me souviens bien, et j'ai été blessé en 44, moi. Je suis hémiplégique, j'ai eu un éclat d'obus à la tête, qui est d'ailleurs là. C'était lors d'un bombardement, mais vous n'étiez pas née, vous.

Enquêteur : Donc si vous êtes d'accord, si jamais je pose une question qui vous dérange ou qui vous gêne, ou si vous voulez arrêter l'enregistrement pour dire quelque chose, c'est vraiment à votre disposition, parce que je n'ai pas envie de vous gêner. Ce sont des questions qui sont plus personnelles. J'ai cru comprendre que vous avez fait une carrière d'académique, vous êtes philosophe, c'est ça ?

Léopold : J'ai été au cabinet du recteur à l'UCL, je faisais partie des conseillers du recteur, et j'ai fait le Droit. J'ai fait la philo, le droit, l'économie et la sexologie. Oui, j'ai beaucoup étudié, comme j'étais handicapé j'ai compensé par les études.

Enquêteur : Donc, mes questions seront chronologiques et j'ai cru comprendre que vous ne vous étiez jamais marié. Donc je vais vous poser des questions, mais évidemment pas sur le mariage. Du coup la première question, comment était votre famille, vos parents, quelle était votre profession, ou habitiez-vous ? Comment avez-vous vécu la guerre ?

Léopold : Je suis célibataire. Écoutez, mes parents étaient catholiques pratiquants, mon père plutôt un peu de tendance janséniste, plutôt rigoriste. Ma mère beaucoup moins, et donc on a été marqués par une éducation assez stricte, notamment au point de vue morale. Et au point de vue morale sexuelle. Moi je suis le quatrième, j'avais d'abord deux sœurs, un frère et puis moi. Et puis encore quatre frères après moi. On était huit. Michel, Paul, André. Il y en a déjà quatre qui sont décédés. Qu'est-ce que je peux vous dire de la famille ? J'ai une tante religieuse, qui était une femme exceptionnelle. Et avec laquelle je m'entendais très bien elle était Petite Sœur des Pauvres, un ordre vraiment très ..., s'occupant vraiment des pauvres. Et elle a été très active jusque très tard dans la vie. Elle est morte évidemment, elle était centenaire. C'était la sœur de mon père, une tante oui. Que dire de la famille qui pourrait vous intéresser ?

Enquêteur : Est-ce que cela se passait bien entre vos parents ? Est-ce que votre père est parti à la guerre ?

Léopold : Oui, ils ont eu beaucoup de difficultés avec mon frère cadet. C'est souvent le dernier qui pose le plus de problèmes. Il s'est d'ailleurs, c'est le premier des garçons qui est mort, il n'allait pas bien. Mes parents étaient très différents et il y avait souvent des disputes entre eux pour des choses mineures, mais enfin, ils sont quand même restés ensemble jusqu'à la fin. Ils sont morts à 89 ans, plus ou moins. Donc, une famille chrétienne traditionnelle. On habitait à Charleroi et on a tous été au collège des Jésuites à Charleroi. Et comme on était six garçons qui se suivaient, à un moment donné il y avait un [nom de famille] dans chaque année, de la rhétorique à la troisième. Donc on a beaucoup marqué le collège : six garçons, six frères, différents. Mes frères et sœurs se sont tous mariés, ils ont eu Ma sœur aînée a eu sept enfants, c'est encore l'époque où on avait beaucoup d'enfants, donc j'ai beaucoup de neveux et nièces. Il y avait une photo avec toute la famille. On était une centaine. Disons que tant que les parents vivaient et surtout tant que ma sœur vivait, la famille était encore assez bien soudée. Actuellement, ça s'est fort dilué du fait que mes parents ne sont plus là. Alors je vois là une question : « Estimez-vous que vos parents vous aient donné une éducation sexuelle complète ? » Nulle ! Aucune éducation sexuelle. On n'en parlait pas, donc c'était quand même très prude. Même au niveau de l'expression des sentiments. Mes parents étaient fidèles mais je ne les ai jamais vu se manifester de l'affection, donc c'était interdit quelque part.

Enquêteur : Et comment est-ce que vous avez appris alors ?

Léopold : Alors, on [*rites*] par les copains, on allait voir dans le dictionnaire ce que ça voulait dire certaines choses. Un peu par les professeurs au collège, des jésuites. C'est un père jésuite qui m'a appris comment on faisait un bébé, comment on faisait l'amour et je me souviens qu'à l'époque il n'avait pas mis des mots très élégants. Ça m'a beaucoup bouleversé. Donc l'éducation n'était pas excellente. M'enfin, on savait les choses. L'éducation des enfants de mes frères et sœurs, donc aux fiançailles et aux mariages, c'était plutôt très stricte. Par exemple, j'ai un frère qui était fiancé et mon père ouvrait le courrier de sa fiancée, de son amie pour un peu voir ce qu'il se passait. Il a appris notamment qu'il avait demandé à sa fiancée d'avorter, alors ça a été toute une histoire, mais ça je l'ai appris après. Disons de manière traditionnelle très médiocre, aucune, on n'en parlait pas, je vous dis. Je crois que le mieux à dire, c'est qu'on en parlait pas. Et à l'époque, dans les familles catholiques traditionnelles, tout ce qui touchait à la sexualité, c'était très grave, c'était vraiment le péché le plus grave.

Enquêteur : Vous avez été à la JEC ?

Léopold : Alors la JEC c'était un mouvement, la Jeunesse Étudiante Catholique, oui, qui existait au collège, on avait des réunions, on avait des colloques Il y avait aussi, je crois, il y avait plusieurs mouvements chez les Jésuites, c'était très encadré. La JOC, c'était les ouvriers. Quand, au collège, il y avait la JEC, uniquement. Et y avait le scoutisme, mes frères y ont été, moi à cause de mon handicap – j'ai été blessé à douze ans – je n'ai pas été.

Enquêteur : Et là-bas ça se passait comment au quotidien ? Vous partiez en vacances avec la JEC ?

Léopold : On ne partait pas en vacances avec la JEC, on avait des weekends, on avait des réunions. Moi, mais c'est dû à mon handicap, je travaillais beaucoup le weekend, comme je n'avais pas fait de sport ni aux scouts. Oui, qu'est-ce que je dirais encore ?

Enquêteur : Est-ce que vous avez noué des amitiés là-bas ?

Léopold : J'ai noué des amitiés au collège, oui, j'ai encore réuni ici il y a un mois, quarante-cinq collègues de rhétorique. J'en ai encore quelques, il y en a un ancien qui voit encore me voir ici régulièrement. Et des amis, mais il y en a eu beaucoup d'autres après.

Enquêteur : Et qu'est-ce que vous avez appris au collège de manière générale ?

Léopold : Il y avait les cours, les lectures. Moi j'étais plutôt un premier de classe, en rhétorique je suis sorti premier. De nouveau, étant donné mon handicap je travaillais beaucoup. J'étudiais beaucoup et donc en rhétorique j'ai été premier sans discussion. J'écrivais beaucoup, j'ai beaucoup écrit. J'ai adopté la littérature française, et la formation chez les Jésuites à l'époque était très forte, c'était un bon collège, j'avais de très bons profs, qui étaient assez larges. Par exemple, le prof de rhéto qu'on a eu était un homme très ouvert, y compris aux auteurs non-chrétiens. C'était un philosophe, donc il n'était pas limité. On pouvait ... ça se sont les tableaux que j'avais chez moi, que j'ai emmené, enfin quelques-uns : ceux que je préférais. Et ils sont assez beaux. Qu'est-ce que je peux encore vous dire ? Donc ce n'est pas cinquante septante, hein. Mais je peux vous parler des fiançailles de mes frères.

Enquêteur : Alors celle-ci est bien compliquée. Quelles étaient les bonnes habitudes à prendre ou à ne pas prendre en tant que jeunes dans ces décennies ? Qu'est-ce qui était de bon ton et de mauvais ton dans les relations filles-garçons ? Ou garçons-garçons ?

Léopold : Je crois que, on attachait beaucoup d'importance à la réussite scolaire. C'était vraiment bien, on se méfiant quand même assez bien des garçons. Moi j'étais dans un collège ou il n'y avait que des garçons, les filles étaient séparées et donc on était quand même, un peu surveillé sur le plan des relations filles garçons. Moi j'avais deux sœurs, elles avaient des amies donc j'ai connu des, j'ai eu de amies féminines étant jeunes mais on était quand même très séparés.

Enquêteur : Et à la JEC, c'était filles et garçons séparés aussi ? Est-ce que vous aviez des activités avec la JECF, avec les filles ? [*négligence de la tête*] Non, rien du tout.

Léopold : A la JEC, c'était uniquement de garçons. Je réfléchis. Quand on a revu notre professeur de rhétorique vingt ans après notre sortie, on lui a demandé, il était toujours vivant, quelles étaient les grandes différences entre nous et les rhétoriciens qu'il avait à cette époque-là, vingt ans après⁶²¹. Alors il disait, vous étiez beaucoup plus stables, mais beaucoup plus fermés. Tandis que les jeunes de vingt ans, donc ça fait 1970, étaient beaucoup plus ouverts, beaucoup plus au courant de tout, mais beaucoup moins stables. Et les relations avec les filles totalement différentes. Totalement différentes, par exemple, de mon temps, il était impensable qu'un garçon ait des relations sexuelles avec une fille en dehors du mariage. Donc c'était réservé aux gens mariés. Dans ma famille, mes parents, mais même théoriquement pour le faire.

Je vais aller chercher un livre que j'ai écrit : « Accord perdu ou à corps perdu ». En matière de sexualité, donc il a fallu se libérer et ce travail avec ce groupe m'a beaucoup aidé. En réfléchissant et en discutant. J'ai trouvé le titre.

Enquêteur : Donc vous vous aviez une morale omniprésente dans votre vie quotidienne ? Vous avez dit que c'était impensable d'avoir des relations sexuelles avant le mariage et que c'était grave quand on en parlait, mais ça arrivait quand même ?

Léopold : Y en avait, hein. Mais c'était, on en parlait pas évidemment.

[*interruption de la femme de ménage*]

J'ai raconté dans une biographie, enfin j'ai écrit un autre livre, mais je n'en ai plus beaucoup, l'histoire très intéressante pour moi, mais qui est plutôt lié à mon handicap. On organisait. Dans les collèges à l'époque, on organisait ce qu'on appelait des fancy-fair, des fêtes

⁶²¹ Soit à peu près en 1970.

de collègues pour récolter de l'argent. Les écoles n'ont pas toujours été fiancées par l'état comme elles le sont maintenant. Et un jour il y avait une fancy-fair, il avait une fête dans l'école de mes sœurs et il avait là une fille. Donc moi j'avais quatorze ans et il y avait une fille qui devait avoir douze ou treize ans et c'était une beauté extraordinaire. Elle s'appelait Cécile et, elle est morte maintenant, j'ai appris il n'y a pas tellement longtemps qu'elle est morte. Tous les garçons étaient fous amoureux, je vous raconte ça parce que c'est significatif, c'est amusant. Il y avait une poste interne donc on pouvait envoyer des messages, on avait un numéro et on envoyait à tel numéro. Et moi j'avais envoyé un message à la fille en question, j'avais pris une phrase de Molière : « Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour »⁶²². Je lui ai envoyé ce message et j'étais tellement gêné de ma sincérité que j'ai effacé mon numéro donc elle n'a jamais su qui avait envoyé ça. Elle avait dit à un de mes frères, « j'ai reçu un message de quelqu'un, je ne sais pas de qui ». Et ça montre, vous voyez, la réserve, mais je crois que c'est plus mon handicap. Mais je crois qu'en plus, il y avait peut-être mon handicap qui m'avait fait retirer ce numéro mais aussi la mentalité. On ne flirtait pas. Moi j'ai été, il y a une chose importante à vous dire, moi j'ai été jésuite, je suis entré chez les Jésuites à seize ans, un peu trop jeune et puis j'ai quitté après sept ans parce que j'avais beaucoup de problèmes de santé.

Enquêteur : C'est pour ça que vous ne vous êtes jamais marié ?

Léopold : (*souffle*) Ce n'est pas pour ça, mais évidemment quand j'ai quitté les jésuites j'avais vingt-cinq ans, j'aurai encore pu me marier, mais je crois que mon handicap a plus joué. Certainement pas l'interdiction au niveau sexuel, ça pas.

Enquêteur : Si vous parlez de vos frères et sœurs, ils se sont fiancés ? Comment cela se passait ?

Léopold : Mes deux sœurs se sont mariées, euh, une de mes sœurs est morte quand même relativement jeune donc elle était plutôt du côté de mon père, plutôt assez stricte. Ils ont eu trois enfants qui vivent toujours. Et mon beau-frère, le mari de ma plus jeune sœur qui est morte, il vit toujours. Il ne s'est jamais remarié, on s'est toujours demandé pourquoi, on n'aurait pas été étonné qu'il se remarie, mon dieu. Il avait cinquante ans je crois quand elle est morte. Par contre, ce qui est intéressant comme détail, à un moment donné, ma sœur aînée s'est mariée, j'étais en noviciat chez les Jésuites donc je n'ai pas été au mariage. Et elle m'a raconté qu'ils ont fait une

⁶²² MOLIERE, *Le Bourgeois gentilhomme*, II, 4.

retraite religieuse à Maredsous avant de se marier. Donc ça c'était le besoin de réfléchir quand même très fort à ce qu'ils faisaient. Je crois qu'ils étaient amoureux tous les deux et alors ce qui est intéressant, c'est un prêtre qui prêchait et elle avait dit : le prêtre avait insisté sur le devoir de fidélité dans l'infidélité d'un des deux. Il disait : « même si vous êtes mariés, vous devez rester fidèle, même si l'autre n'est pas fidèle ». Et ça l'avait frappé.

Enquêteur : Et est-ce que vous diriez maintenant, qu'il y avait des différences entre ce que l'on disait aux filles et ce que l'on disait aux garçons ? Ou aux jeunes filles et jeunes hommes ?

Léopold : A mon avis, on était plus stricts vis-à-vis des filles. Dans ce qu'ils pouvaient faire et ne pas faire. Je crois qu'on était plus stricts vis-à-vis de filles. Alors comment ? Je crois que les filles étaient plus surveillées, par exemple il y avait la pratique du chaperon. Vous voyez ? Si la fille sort, elle a un chaperon, c'est-à-dire qu'elle est avec un autre, un frère, qui est un peu le gardien, qui la surveille. Donc elles étaient moins libres. Les garçons, on était moins, ... euh. Mais alors ce qui est amusant, c'est que tout ça a volé en éclat à partir de la fin de collège. Ce n'était pas une éducation profonde, par exemple, finalement moi j'ai quand même deux frères qui ont divorcés et qui ont eu au moins quatre épouses, ça veut dire que l'éducation chrétienne très superficielle au niveau sexuel n'était pas profonde. A un moment donné, tout ça a volé en éclat.

Enquêteur : A part la retraite de votre sœur, est-ce que vous vous souvenez ce qu'on appelait les cours de préparation au mariage ?

Léopold : Oui, il y en avait. C'était de bon ton de suivre ces conférences, moi je n'ai pas été évidemment. Puisque je ne me suis pas fiancé. J'ai été amoureux, oui j'ai été amoureux, j'y ai encore beaucoup pensé hier, mais c'est elle qui a rompu. Peut-être à cause de mon handicap, je ne sais pas. Elle je l'ai connue en 72, Bernadette, je me souviens de son prénom. Elle était aussi extrêmement jolie, je ne l'ai jamais revue. C'était un peu la mentalité de l'époque, pour annoncer qu'elle rompait les liens avec moi, on a été plus ou moins ensemble pendant un an, on a eu des relations sexuelles. Elle a écrit à ma mère pour dire qu'elle arrêta la relation. Je ne sais plus ce qui était dans la lettre, ma mère me l'a montrée. Donc elle ne me l'a pas dit à moi, elle n'osait pas. Je ne sais plus ce qu'elle a invoqué comme raison.

Enquêteur : Si vous vous permettiez d'avoir des relations sexuelles dans cette relation-là, est-ce qu'elle prenait la pilule ?

Léopold : Non. Ce n'était pas. En 72 moi j'avais, on ne mettait pas de préservatifs, on ne parlait pas de ça.

Enquêteur : Et vous n'aviez pas peur qu'elle tombe enceinte ?

Léopold : Non, mais, je crois qu'on. Enfin, vous en savez autant que moi là-dessus, mais. Il y a plusieurs manières de vivre sa sexualité, il ne faut pas nécessairement faire l'amour, pénétrer. On peut se caresser, on peut s'amuser. Et je ne crois pas que chaque fois que j'ai eu des amies, quand même trois ou quatre, je n'ai pas eu de relations sexuelles complètes avec chacune. C'était peut-être la manière de, vous savez quand, en Flandre, ils disaient ... Attendez. J'ai une belle-sœur qui était flamande, qui habitait à Leuven. Et alors ils disaient que le remède pour ne pas avoir d'enfants c'était de sortir du train à Kortenberg. Vous connaissez ça ? Ah, vous avez entendu parler de ça. Mais de nouveau, ce qui est intéressant là-dedans, c'est que les gens trouvaient une méthode mais ils ne disaient pas les choses clairement. Sortir à Kortenberg, évidemment on sait que Kortenberg est à mi-route entre Louvain et Bruxelles. C'est joli, mais ça veut dire qu'on n'osait pas dire les choses clairement. Et, oui encore une information de ma sœur, donc ma sœur aînée a eu sept enfants et elle a dit qu'elle aurait pu presque tous les appeler « Ogino ». Vous connaissez, la méthode. A l'époque, c'était intéressant de voir. Elle a dit un jour, « la toute dernière, c'est une fille, on en a pas voulu. Mais c'est quand même celle qu'on a le plus aimé. » Vous voyez, ils n'en voulaient plus, mais ils l'ont eue – Ogino hein – mais elle était quand même aimée. Mes frères n'ont rien fait au niveau préparation au mariage, rien.

Enquêteur : Et est-ce que vous parliez de ça entre vous ?

Léopold : Non, pas du tout. Évidemment moi j'étais chez les Jésuites pendant tout ce temps. Quand je suis rentré, après ces sept années chez les Jésuites, pratiquement tous mes frères étaient déjà [mariés]. Sauf un autre frère qui était Jésuite aussi, qui s'est marié beaucoup plus tard, mais qui a quand même des enfants.

Enquêteur : Et donc est-ce que vous diriez que toute l'éducation qu'on vous donnait, ce que disaient les copains, les parents, vos professeurs, les rumeurs qui courraient, est-ce que vous estimez que ça vous préparait à une vie sexuelle active ? Est-ce que vous étiez préparé au moment d'arriver ?

Léopold : Non. Non, pas du tout. Pas du tout, pas du tout. Je crois même que, pas seulement pour nous mais pour les jeunes de l'époque, je parle des familles catholiques

traditionnelles, je crois qu'ils n'avaient aucune préparation. Même mon père a quand même eu huit enfants, donc il a quand même fait l'amour de temps en temps. Je ne sais pas comment il le vivait. On n'en parlait pas. Non. J'ai parlé d'ailleurs de ça avec ma voisine, ici, qui a le même âge que moi, avec qui je m'entends bien. Elle a dit, que chez elle aussi, on ne parlait pas de ces choses-là, c'était tabou. Et donc mes parents n'avaient aucune, aucune. Et à l'école rien, pratiquement aucune, absolument rien. Si on posait une question, parfois on nous répondait à moitié.

Enquêteur : Donc vous, en quittant les Jésuites, vous avez fait des études, beaucoup. Et puis vous avez eu des amies mais vous ne vous êtes pas marié, et c'est comme ça jusqu'à aujourd'hui.

Léopold : J'ai relativement peu d'amis masculin, mais j'ai beaucoup d'amies, mais à mon âge, ce sont des amies, pas des petites amies. A quarante ou cinquante ans, je faisais ce que j'avais envie.

Enquêteur : Et vous avez toujours eu ce but de mariage ou alors vous êtes resté en vous disant « tant pis, je ne me marierai jamais, j'ai des amies hors mariage » ?

Léopold : Oui, c'était plutôt ça. Je me suis adapté. Ça m'a quand même posé beaucoup de problèmes, parce que je crois que pour un homme, c'est très difficile. De vivre, de ne pas vivre sa sexualité normalement, mais j'ai vécu avec. Je ne suis pas trop ... aujourd'hui le passé c'est le passé, je suis bien.

Enquêteur : Et dans votre vie, à un moment donné est-ce que vous diriez que vous êtes arrivés à une sexualité décomplexée ? ça m'a beaucoup choqué, en début d'interview vous avez dit que c'était grave, dans l'éducation qu'on vous donnait. Et après vous me dites que vous utilisiez des méthodes, est-ce que à un moment vous ou vos frères et sœurs vous êtes arrivés à une sexualité décomplexée, sans le poids de l'Église au-dessus ?

Léopold : Je dirai que pour moi aujourd'hui, la sexualité est quelque chose d'important. Pas de grave, parce que grave, il y a une notion de péché, mais c'est important. Mais ce n'est pas tout à fait clair, c'est une question à laquelle je réfléchis sans trop voir. Par exemple, je ne suis pas sûre que la totale liberté est très bien, je ne sais pas très bien où est la frontière aujourd'hui et j'ai un peu peur que les jeunes – je n'ai pas d'enfants mais j'ai beaucoup de neveux et nièces – je constate qu'il y a quand même beaucoup de divorces chez les plus jeunes

et que la stabilité est beaucoup moins grande qu'avant. Alors, donc moi je suis en recherche, je ne sais pas. A la fois je crois qu'avoir une relation sexuelle entre un homme et une femme, c'est important, parce que ça implique tout le corps très fort et le corps est important. Mais je ne dirai pas que c'est grave, ça dépend aussi comment c'est fait, ce qui compte c'est l'intention, c'est pas l'acte. Je crois que des gens, un homme peut être très possessif dans sa sexualité mais pas respectueux, si la femme dit « ça moi je n'aime pas, ça j'aime », dans le respect ça va mais c'est important.

Enquêteur : Dans les dernières lignes, actuellement, pensez-vous qu'il y ai un écart entre ce que faisaient effectivement les jeunes et le discours de l'Église ?

Léopold : Ah oui, évidemment. L'Église reste, d'abord je dois dire que les prêtres ne devraient plus parler de sexualité, ils sont mal placés pour ... Vous remarquerez que le pape François en parle très peu à l'inverse de Léopold-Paul II, qui en parlait beaucoup, il était un peu obsédé par ça. Et donc l'Église, par exemple, condamne je crois encore actuellement, enfin, condamne, elle en parle moins. Elle est opposée à la relation sexuelle avant le mariage. Il reste quand même la sexualité est difficile pour l'Église. Ils disent encore que la vie religieuse est supérieure à la vie conjugale, comment est-ce qu'on peut dire des, des folies pareilles. Dans la pratique tout n'était pas respecté, non. C'est évident. Même chez les Jésuites, mais ce qui a changé, c'est qu'il y a toujours eu des hommes qui ont eu des maitresses. Toujours, de tous les temps, mais avant c'était caché. Tandis qu'aujourd'hui, une femme comme Laurette Onkelinx, par exemple, a un jour déclaré que, pour elle, elle trouvait que le libertinage était une bonne chose, que ça devait être accepté, donc. Il y a des choses, la polyandrie, par exemple, le fait d'avoir plusieurs femmes ou plusieurs hommes, je suis quand même pour la monogamie. Je crois que c'est plus normal. Et donc ça reste une matière difficile. Et je crois que l'Église est mal placée pour parler de ces questions-là, qu'elle ne devrait pas le faire. C'est pour ça que François est beaucoup mieux, il en parle très peu, à ma connaissance.

Enquêteur : Quand a lieu Vatican II, vous êtes encore chez les Jésuites ou vous êtes déjà ... ?

Léopold : Non, j'avais quitté.

Enquêteur : Est-ce que, autour de vous, dans vos connaissances, est-ce que des gens ont exprimé un désaccord par rapport aux positions traditionnelles de Vatican II ?

Léopold : Ah oui ah oui, oui, très fort. Très fort. Quand la fameuse encyclique *Humanae Vitae* est sortie, où l'on maintenait l'interdiction des techniques contraceptives, j'étais en clinique, j'avais été opérée à la tête, suite à mon accident. Et j'étais dans la clinique d'un médecin très anticlérical, il était connu comme tel ici à Bruxelles. Et quand l'encyclique est sortie, le matin à la radio, un jésuite connu a critiqué l'Encyclique.

Enquêteur : L'abbé de Locht ?

Léopold : Non, l'abbé de Locht c'était un ami, j'ai écrit un bouquin avec lui. Sur lui, mais je n'ai plus le titre en tête. C'est le jaune qui est là.

Enquêteur : C'était « Rue de la Prévoyance » ?

Léopold : C'est ça. Ce n'est pas moi qui l'ai écrit totalement, j'ai contacté une vingtaine de personnalités pour leur demander ce qu'ils pensaient de la pensée de Pierre de Locht, mais j'ai défendu Pierre de Locht à l'université. J'étais à l'université à ce moment-là.

Enquêteur : Vous êtes d'accord avec son discours, avec l'abbé de Locht ?

Léopold : Oh oui, en général oui. Mais ça posait, ce n'était pas uniquement les divorces, c'était l'avortement. Et de Locht était pour la dépénalisation de l'avortement, ça oui, mais pas pour la légalisation. Mais donc au moment, il y a un livre donc que je cite dans mon livre, il y a une historienne, madame C. Legrand, une française, qui a écrit un livre, elle a étudié le courrier que les catholiques français envoyaient à des prêtres pour savoir comment il fallait faire parce qu'ils ne voulaient plus d'enfants. Et ils demandaient comment faire et les prêtres répondaient, c'était épouvantable, incroyable ce qu'ils répondaient. Ils étaient totalement incompétents mais. Et je l'avais chez moi mais je ne l'ai plus évidemment. Mais donc elle a analysé les lettres et c'est horrible, à la limite il y a des prêtres qui disaient aux parents : « On a déjà trois enfants, on trouve que c'est assez » et le prêtre répondait « Eh bien, il faut faire chambre séparée ». Enfin des trucs pareils, c'était fou. Mais vous savez que on considère que c'est suite à l'Encyclique de 68 que beaucoup de chrétiens ont quittés l'Église, c'était la rupture. Ils trouvaient, bon voilà, ma sœur qui appelait les enfants Ogino, alors ça ne marchait pas parce qu'elle en a eu sept. Elle essayait, elle croyait qu'elle devait.

Enquêteur : Une dernière question dans ce que j'avais prévu : j'ai trouvé un ouvrage d'une chercheuse de l'ULB dans l'enseignement libre, qui dit que les cours de préparation au mariage. Enfin elle appelle ces cours de préparation au mariage des cours d'éducation sexuelle.

Le truc c'est que, moi personnellement de ce que j'ai vu, ce n'est pas des cours d'éducation sexuelle qui sont poussés jusqu'au bout. Pourquoi j'ai choisi la JICF, c'est parce qu'il a des archives de conférence sur la préparation au mariage : on y explique les différences physiologiques entre les filles et les garçons, comment avoir un ménage harmonieux, comment être heureux en ménage, et cetera. Et donc ma question est : « actuellement avec la réflexion que vous avez eue, est-ce que vous pensez que les cours de préparation au mariage, ou les retraites comme votre sœur avait fait, étaient des cours d'éducation sexuelle et étaient-ils suffisants à l'époque ? »

Léopold : Je n'en ai jamais eu dans ma bibliothèque, mais. Louvain, entre autres études que j'ai faites, donc moi j'ai fait le baccalauréat en sexologie, à Louvain. Et Louvain a été un des premiers à créer un institut de sexologie. Et j'ai suivi, j'ai fait une grande diss' d'ailleurs, j'étais assez d'accord avec tout cette année-là, y compris de Locht qui était professeur. Il donnait des cours de morale, j'étais d'accord à peu près avec tout sauf sur les questions de morale, où là, même encore maintenant je crois que je suis ... Je suis plutôt, je ne sais pas si vous connaissez Marc Oraison⁶²³, un prêtre qui était très progressiste notamment en matière de sexualité. Et il était psychanalyste et par exemple, il était très nuancé par rapport à la prostitution, en disant que voilà. Et de nouveau, je dirai, peut être que c'est grave aujourd'hui parce que dans la prostitution la femme n'est pas traitée correctement. C'est celui qui paye qui peut faire l'amour, mais il disait. Le titre de son livre, que je n'ai plus, « La prostitution, et alors ? »⁶²⁴. Ce n'est pas si grave que ça. Les cours d'éducation sexuelle, des livres moi je n'en ai pas eu, je crois qu'actuellement c'est correct sur le plan anatomique et physiologique, mais sur le plan moral à mon avis il y a encore du travail à faire. Mais je reconnais que ce n'est pas simple et qu'il y a peut-être un excès, oui. Le modèle dominant dans les médias pour moi n'est pas nécessairement valable. D'ailleurs il y a le retour avec l'affaire Weinstein aux USA. Il y a la réaction inverse et même Trump, qui manifestement, n'est pas très sérieux en amour, je crois. Et pas très respectueux, je crois que ça c'est une notion nouvelle qui est venue de ces dernières années. Moi je crois que tant que, vous verrez dans le livre que j'ai écrit, j'ai pris position à un moment donné, un peu, bien que j'aie encore des questions. Je crois que ce qui compte c'est le respect. Le consentement, évidemment, il faut un consentement entre l'homme et la femme, et

⁶²³ Marc Oraison, 1914-1979, médecin, psychanalyste et prêtre catholique français, auteur d'ouvrages sur la morale, notamment sexuelle.

⁶²⁴ La Prostitution... et alors ?, Paris, Éditions du Seuil, 1979, 149 p.

le respect. Ça reste des valeurs, et une fois que c'est ça, une fois que ça a été autorisé, tant mieux si en plus il y a l'amitié et l'affection, mais pas nécessairement. Je crois que dans le monde, il y a beaucoup d'hommes et de femmes qui ont des relations sexuelles, je songe à des millions d'hommes prisonniers, seuls, ils font ce qu'ils peuvent hein. Par contre un point où on était beaucoup plus strict avant, nous n'en parlez pas du tout, c'est l'homosexualité. Ça on n'était, c'est une ouverture récente. Moi j'ai encore plus pris opposition contre l'homosexualité, et je me souviens, j'étais invité à une conférence par un groupe d'homosexuels, et je me souviens qu'ils n'étaient pas d'accord avec moi et ils disaient qu'il peut y avoir le respect et l'amour dans une relation homosexuelle. Peut-être bien qu'il y a pas de projet d'enfant, 'fin pas souvent, maintenant ça évolue. Mais il disait : il peut y avoir un grand amour entre deux hommes.

Enquêteur : Et ça, ça a changé pour vous au fil des années ? Votre vision du côté interdit de l'homosexualité a évolué ?

Léopold : Ça reste pour moi anormal, en dehors de la norme, statistiquement c'est minoritaire et je suis plutôt contre, je ne crois pas que c'est défendable. C'est un accident, je ne dis pas que les homosexuels font le mal, il peut, c'est un grand mystère, on ne sait pas actuellement pourquoi un homme devient homosexuel. Mais, j'ai une amie dont le fils est homosexuel, elle ne me l'a jamais dit, je l'ai appris par son frère, donc ça reste tabou. Mais c'est un garçon épatant, très généreux, très moral, qui s'occupe beaucoup des gens, mais il est homosexuel. Pourquoi ? C'est un mystère, je crois que cela reste mystérieux. En gros je crois qu'on était opposé à l'homosexualité dans la société chrétienne de l'époque, mais on était moins sévère pour les femmes que pour les garçons. Deux lesbiennes, y a beaucoup de femmes grands écrivains qui sont des lesbiennes, ce n'est pas très grave, mais les hommes c'est différent et donc il y a quelque chose de ... et je ne sais pas pourquoi. Une des grandes femmes écrivains à l'Académie Française était homosexuelle, et on acceptait les lesbiennes. Je me suis parfois posé la question, c'est plus joli, c'est plus beau. L'homosexualité masculine, ça a quelque chose de bestial, dans l'imaginaire. Donc ça c'est une question de genre.

B. ENTRETIEN AVEC PAULETTE ET LOUISE (ENTRETIEN N°2)

INFORMATEUR 1 :

- Prénom : Paulette
- Année de naissance : 1938
- Lieu de naissance : Namur
- Fonctions exercées : membres JEC (responsable de groupe), participation à *Marriage Encounter*

INFORMATEUR 2 :

- Prénom : Louise
- Année de naissance : 1946
- Lieu de naissance : Saint-Ghislain

ENQUETEUR : Camille Banse, étudiante en Histoire, Université Catholique de Louvain

ENQUETE : interview en vue de l'élaboration du mémoire

- Lieu : Brabant Wallon, domicile de Louise
- Date de l'entretien : 18 décembre 2018
- Thèmes traités : JEC, éducation sexuelle, mouvements de jeunes, habitudes des jeunes dans les années 1960-70, sexualité, mariage
- Communication : /

DONNEES TECHNIQUES :

- Nom de l'enregistrement : « PauletteLouise18122018.m4a »
- Durée : 01:02:40

RETRANSCRIPTION DE L'INTERVIEW

Paulette : Nous n'avons pas reçu de préparation au mariage dans le cadre de la JEC, ça sûrement pas.

Enquêteur : Parlez-moi de votre famille, de vos parents, quelle était leur profession, où habitez-vous ?

Paulette : Moi j'habitais à Salzinnes, Namur. Mes parents, maman était sans profession et mon père était militaire de profession. Que dire encore ? Pas de frères et sœurs. Je suis née en 1938, j'ai bien sur beaucoup de souvenirs de la guerre, oui, je vivais seule avec ma mère parce que mon père était prisonnier. Je vivais seule à Wépion à ce moment-là, dans une maison, jusqu'à la fin de la guerre, jusqu'à ce que mon père rentre. Et puis quand il a retrouvé du travail nous avons re-déménagé à Namur pour qu'il puisse être proche de son travail puisqu'il était militaire de carrière et il travaillait à Namur. Alors moi j'ai vécu avec ma mère pendant la guerre et j'ai énormément de souvenirs de la guerre, surtout des souvenirs de bombardements, des souvenirs des privations alimentaires de ma mère en tous cas. Elle faisait ce qu'il fallait pour que moi je ne manque de rien. On achetait du pain blanc à la ferme, des œufs pour moi. Mon grand-père faisait du pain pour nous, et donc je n'ai pas tellement souffert de mal manger pendant la guerre mais ma mère oui. Certainement. Parce que nous n'étions pas d'un milieu aisé, parce qu'elle ne pouvait pas travailler puisqu'elle vivait seule avec moi. De toute façon il n'y avait pas de quoi travailler là où nous étions à Wépion. Et, j'ai envie de dire, c'était une vie agréable à la campagne pour un enfant de cet âge-là. Et donc je n'ai pas vraiment – à part les bombardements dont j'ai mauvais souvenir parce que j'avais peur et que voilà – je n'ai pas d'autres mauvais souvenirs, sauf la présence une fois dans notre jardin de tout un groupe d'allemands qui sont arrivés en chantant, en déposant leur gamelle et commençant à manger leur repas. Et ma mère qui m'avait dit : « ça se sont les méchants qui gardent prisonnier ton papa ». Donc évidemment j'étais mal à l'aise et ça me faisait peur et puis une fois aussi où on était à peine monté dans le tram à Namur pour revenir chez nous, qu'on a dû descendre parce qu'il y avait une alerte et qu'on a été hébergé dans une grande maison de maître là où tous les gens du tram sont rentrés parce que les personnes nous faisaient rentrer pour éviter les bombes. Ce sont des souvenirs marquants, ça oui. Mais disons que ma vie d'enfant qui va à l'école gardienne et qui joue avec d'autres n'a pas été bouleversé outrageusement. C'était même une vie agréable à la campagne avec des animaux.

Enquêteur : A quelle école étiez-vous ?

Paulette : A l'école des Sœurs à Wépion, à la chaussée de Dinant. C'était une école catholique. Je suis restée là jusqu'en deuxième primaire et puis en troisième primaire jusqu'en sixième nous habitions Namur à Salzinnes et je suis allée là à l'école communale de Salzinnes, qui n'était pas une école catholique mais dont les institutrices étaient toutes catholiques, ce qui fait que, je ne sais pas s'il nous a manqué grand-chose à ce niveau-là. Mais en tous cas mes

parents étaient des catholiques pratiquants et donc moi j'ai dû aller faire ma première communion et puis ma profession de foi et puis la confirmation tout ça quoi, les étapes normales. En humanités je suis allée au lycée à Namur, et là ce n'était pas non plus une école catholique mais il y avait un cours de religion et ce cours était très bien donné par un prêtre qui n'était plus tout jeune mais pas vieux non plus. Et je ne sais pas ce qu'il nous a appris mais on écoutait son cours, je n'ai pas de souvenirs, mais on était attentif à son cours, ça nous intéressait, donc je suppose qu'il a trouvé les choses, les sujets qui nous intéressaient. Et puis un jour en fin de seconde, donc je devais avoir quatorze ans, il nous a dit que l'année suivante, il allait mettre sur pied un mouvement de jeunesse pour les écoles, qui s'appellerait la JEC, donc les Jeunesses Étudiants Catholiques. Et que celles qui voulaient aller pouvaient s'inscrire et pouvaient aller. Et donc moi comme je n'avais pas pu aller aux mouvements de jeunesse dans la paroisse où j'étais à Salzinnes. Mes parents ont accepté que je suive les réunions de ce mouvement-là. Et là c'était vraiment quelque chose de très important parce que nous nous voyons tous les samedis, comme tous les mouvements de jeunesse, mais ce n'était pas pour courir les bois tout le temps. Il y avait une partie qui était une partie sportive, mais un autre toute une partie qui était une réflexion sur la vie d'étudiante, la vie dans l'école avec des sujets différents chaque semaine. Et on se réunissait en petits groupes et puis on remettait ensemble le sujet et on débattait par exemple sur « qu'est-ce que je vais faire pour que ceci se passe mieux dans la classe ? » si un élève était malheureux ou mis à l'écart. Donc c'était des sujets humains, mais qui concernaient directement notre vie à l'école et on n'était pas contraints à aller à des offices mais moi comme ma famille était catholique pratiquante, moi je pratiquais tous les dimanches à cette période-là. Et ça c'était jusqu'à la fin de la rhéto. Et puis j'ai quitté l'école. Et là je me suis retrouvée dans une école catholique à Champion, chez les sœurs pour faire un régendat en français-histoire. Et là on avait des sœurs comme profs, on avait une religion teintée de nombreux archaïsmes qui ne nous ont pas vraiment passionnées. C'était pas du tout le genre de réflexion qu'on se faisait avec les autres étudiantes, c'était beaucoup plus théorique et bref, ça ne m'a pas laissé des souvenirs impérissables. Mais voilà, c'était la seule école à Namur qui formait des régentes et c'est pour ça que je suis arrivé là.

Enquêteur : Racontez-moi le quotidien à la JEC

Paulette : Nous avions réunion tous les samedis et puis on se retrouvait à l'école pour se remotiver, se relancer en tous cas, et on était un peu dans toutes les classes. Et puis on avait aussi une formation, en fonction de ce qu'on faisait dans le mouvement, si on était capable ou

non, bah on était responsable d'un groupe de réflexion, parce qu'on était plusieurs groupes. Et alors on pouvait faire une formation de militante. Ne me demandez pas en quoi ça consiste, je suppose que c'était un approfondissement de la foi ou quelque chose du genre. Et je sais bien qu'on a été une fois à un grand rassemblement, c'était à Wavre Notre-Dame, du côté de Malines où s'étaient rassemblé toutes les jeunesses catholiques étudiantes de Wallonie. Et à la suite de quoi on avait pu faire notre promesse de militante par la suite, ce qui nous donnait quelques responsabilités au niveau de la gestion du mouvement dans l'école où on était, on était responsable d'une équipe et un peu comme chez les scouts, ils sont responsables d'un groupe.

Enquêteur : Et vous avez été responsable ?

Paulette : Oui, j'ai été responsable d'un groupe, j'ai fait ma promesse de militante et puis voilà en rhéto, celle qui était dirigeante du mouvement jusque-là partait cette année-là. Et moi je n'allais pas reprendre parce que j'étais déjà en poésie donc je n'avais plus qu'un an à faire. Elle a demandé à une de celle qui était en troisième de reprendre et moi j'ai repris avec elle pour la seconde, la lancer pendant cette année-là, et puis je n'ai plus jamais entendu parler de jéciste évidemment, parce que à l'école où j'étais à Champion, on ne parlait pas de ça.

Enquêteur : Quelles sont les amitiés que vous y avez nouées et qu'y avez-vous appris ?

Paulette : Euh, j'avais rencontré beaucoup de filles très sympas, et dernièrement, c'est une coïncidence, Annick me ramène une revue de l'[XXX], et en deuxième y a une photo sur toute la page d'une de mes copines, justement celle qui avait remis la section de la JEC. Et en fait cette personne-là, déjà en rhéto, je me souviens, elle voulait être juge des enfants, elle a été juge des enfants et dans son article dans le journal elle parlait qu'elle avait été jéciste au lycée à Namur. Et donc je vais essayer de retrouver ses coordonnées sur internet, elle habite dans le Namurois, elle a un an de plus que moi c'est une fille super chouette, très dynamique, très enthousiaste et qui a été juge des enfants toute sa vie, donc avec un fameux bagage et puis elle aime la musique, les chorales et j'aurai beaucoup de plaisir à la retrouver en tous cas. Et puis j'ai eu d'autres amies aussi, avec qui on jure de se revoir et puis on s'est revues quelques fois et puis la vie nous sépare et puis voilà. Mais c'était un beau moment de vie, une belle tranche de vie en tous cas en ce qui me concerne. D'autant que moi j'étais seule à la maison, donc c'était bon à vivre pour moi.

Enquêteur : Quelles étaient les bonnes habitudes à prendre ou à ne pas prendre en tant que jeunes dans ces années-là ? Qu'est-ce qui était de bon ton et qu'est-ce qui ne fallait pas faire du tout ?

Paulette : L'éducation était très stricte, en tous cas moi j'ai grandi dans une famille où mes parents étaient très stricts, autrement dit, je n'ai pas vu un garçon de près jusqu'à la fin de ma rhéto. Et même après, ce n'est pas mes parents qui m'ont présenté des copains. Donc, je peux dire que jusqu'à vingt ans, je n'avais pas fréquenté des garçons de mon âge. Il n'y en avait pas dans la famille, ils étaient ou plus âgés ou plus jeunes que moi et les soirées auxquelles allaient toutes mes copines de lycée, moi je ne pouvais pas y aller. Donc j'ai eu une éducation janséniste ou à peu près dans ma famille, ce qui m'a empêché de faire des rencontres, je ne pouvais même pas aller au cinéma avec une copine. Mais ça, ça se faisait, ça se faisait régulièrement parce que, on allait une fois parce que c'était un film avec une renommée telle qu'on n'avait pas pu me dire non, mais vraiment, non, c'était ... moi j'avais une éducation très très restrictive, qui m'a beaucoup pesé et qui m'a handicapé au point de vue humain dans mes contacts par la suite. Parce que n'ayant jamais rencontré de gens de mon âge, ou seulement à l'école, j'étais d'une timidité certaine. Alors qu'est-ce qu'on pouvait faire ? On pouvait faire beaucoup de choses, des soirées à la maison, mes copines en faisaient régulièrement, moi je n'ai pas connu ça. On pouvait vivre bah comme on vit aujourd'hui, sauf que ce n'était pas le luxe effréné qu'on connaît aujourd'hui, on avait moins d'argent, euh, les valeurs n'étaient pas les mêmes, en tous cas dans mon milieu dans le milieu des filles du lycée où j'étais. En fait, le lycée, c'était pas la tranche supérieure de la population, ils allaient plutôt chez les Sœurs de Sainte-Marie, ou Notre-Dame, qui étaient des couvents avec un minerval et moi mes parents n'avaient pas de minerval à payer pour moi, donc je suis allée à l'école laïque, mais j'ai envie de dire que ce passage m'a fait plus de bien que celles qui étaient à l'école catholique et qui ont été dégoûtées de leur foi, ce qui n'a pas été mon cas, parce que je n'ai pas eu d'overdose, on faisait ce qu'on voulait, on disait qu'il fallait pratiquer, mais il n'y avait pas de contrôle, tandis que chez les sœurs, c'était beaucoup plus rigoureux. Mais on se rencontrait dans des activités parfois avec la JEC et on avait des idées en commun, on était toutes des jeunes de la même époque avec. Évidemment, les relations filles-garçons n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui, la liberté qu'on a aujourd'hui, mais y avait quand même des, je me souviens d'avoir été l'une ou l'autre fois à un anniversaire, dans une soirée dansante chez une amie mais où j'étais plutôt mal à l'aise parce que je ne savais quoi faire, je ne savais pas comment être, je ne connais pas ça moi. Donc on était un peu comme des enfants de chœur jusqu'à vingt ans,

enfin moi j'ai été, j'ai vécu comme un enfant de cœur jusqu'à vingt ans, avec très peu d'idées sur la relation avec les garçons et enfant unique en plus. Idéal quoi.

Enquêteur : Vous avez parlé du fait que les valeurs étaient différentes de celles d'aujourd'hui, c'était quoi ces valeurs ?

Paulette : Je pense que on était moins dispersés, quand on faisait des études, c'était les études d'abord et puis le reste on verra bien. D'abord les études, mais ça, c'était dans mon milieu qui était assez restrictif, je pense que les autres avaient plus de liberté, qu'elles pouvaient voir des garçons, qu'elles pouvaient aller au cinéma des choses comme ça. Je ne peux pas dire comment elles vivaient. Pour moi, les valeurs à l'époque, c'était : « il faut d'abord avoir une profession, il faut d'abord être sérieux dans la vie avant de pouvoir penser à faire la folle avec des garçons ». Surtout on est concentré sur ce qu'on fait, tes études d'abord et puis voilà quoi. Mon éducation à moi, qui ne m'a pas épanouie, mais bon c'était celle-là. Les valeurs je veux dire qu'on accordait moins d'importance à l'argent, par exemple, qu'aujourd'hui, je en sais pas si aujourd'hui, les gens peuvent se passer d'un tas de choses. Nous nous n'avions, à part nos livres scolaires, moi j'avais un bête petit poste de radio, mais c'est tout. Même un lecteur de CD, ça n'existe pas, un tourne-disque, à peine. Donc on n'avait pas télévision, beaucoup moins de dispersion dans les occupations que nous avions. Moi j'allais parfois faire des balades à vélo avec des copines et puis c'est tout. C'était beaucoup plus facile, d'une certaine façon, parce qu'on avait pas toutes les possibilités de choix qu'on a aujourd'hui et en ce qui me concerne, ça ne m'a pas manqué. Ce qui m'a manqué moi, c'est la liberté, ça oui.

Enquêteur : Est-ce que le but ultime était de trouver un époux ?

Paulette : Vraisemblablement oui, le mien en tous cas, c'était ça. Il faut dire qu'il fallait que je trouve un garçon pour me sortir de cet enfer avec mes parents où j'étais surveillée comme pas possible et donc je n'avais qu'une envie, c'était de trouver quelqu'un avec qui fonder un foyer et me marier, c'est tout à fait clair.

Enquêteur : Et vous l'avez rencontré comment ?

Paulette : Ah. Euh, (*rires*) mon père connaissait un ami militaire qui habitait Malonne, et on en avait déjà entendu parler mais à l'époque on ne s'invitait pas beaucoup entre amis, et je ne l'avais jamais rencontré. Et je savais juste qu'il avait un fils de mon âge et puis deux filles plus jeunes. Et puis un jour, il se fait que nous nous sommes retrouvés à la mer du nord sur la

même plage, eux et nous, et que les pères en ayant parlé avant qu'on ne parte s'étaient dit « ah on se verra et comme ça on jouera aux cartes tous les deux ». Ce qu'on a fait on s'est vu sur la plage tous les jours ensemble, et comme nous n'étions que deux à avoir le même âge, les deux gamines, là, ne nous intéressaient pas trop, bah on a eu beaucoup d'occasion de parler, de faire du sport ensemble, de faire tout ce qu'on peut faire à la mer du nord, sans nécessairement avoir les parents dans les pattes puisqu'ils étaient ensemble sur la plage. Et puis après ces quinze jours-là, c'est clair que on avait tissé des liens, c'est sûr. J'avais vingt ans. Et donc à ce moment-là, on s'est revus et puis on s'est mariés. Puisque lui avait une vision, il était encore scout quand je l'ai rencontré, il était éclaireur dans les aînés et il ne fréquentait pas les filles parce qu'il avait une opinion des filles à travers tous les « on-dit » de ses copains que toutes les filles étaient prêtes à coucher, que c'était des filles faciles, et lui il ne voulait pas ça, il voulait trouver une fille sérieuse. Alors quand il a vu que moi je n'avais jamais rencontré de garçon, moi je lui convenais tout à fait. Et moi je crois qu'on m'aurait montré n'importe quel garçon j'aurais vite fait de me marier avec lui, parce que j'en avait vraiment assez de ... Je dis n'importe quel garçon, mais c'est pas vrai, disons que on a eu la, on s'est rencontré régulièrement pendant trois ans, on avait un peu plus que vingt ans et à vingt-quatre ans on s'est mariés. Je travaillais déjà parce que le régendat on le finit à vingt ans, donc moi j'ai travaillé à vingt ans mais lui devait achever l'école militaire parce que lui faisait cinq ans comme ingénieur mais il finissait à vingt-trois ans et sa mère lui avait bien dit « tes examens et tes études d'abord », n'est-ce pas. Donc, à ce moment-là, on ne pouvait même pas se marier avant d'avoir fini l'école militaire et en plus il était obligé d'être interne pendant toute la semaine donc on se voyait la semaine comme ça.

Enquêteur : Comme je suis un plan chronologique, je vais terminer les trois dernières questions de la section « jeunesse ». Est-ce que vous pensez qu'il y avait une certaine division des rôles dans l'éducation qui faisait une différence entre les filles et les garçons ?

Paulette : C'est difficile à dire pour moi, parce que je n'ai pas connu de garçons de mon âge avant vingt ans, c'est clair que mon marié a été élevé comme moi, c'est-à-dire de façon assez stricte par des parents hyper sévères et que donc là nous avons eu la même éducation restrictive. Lui n'avait pas vu beaucoup de filles non plus, sorti de nombreuses soirées avant qu'on se rencontre et donc. Alors dire comment on vivait dans les autres familles, c'est difficile, mais je sais, parce que j'entendais qu'elles en parlaient, que toutes mes copines en humanités sortaient avec des garçons, avaient des aventures, des flirts avec des garçons et que donc

certaines parents devaient être beaucoup plus permissif que les miens, mais je ne peux pas en parler, parce que c'était pas mon cas et le sien non plus.

Enquêteur : Un flirt, c'est-à-dire ?

Paulette : Un flirt, c'est sortir ensemble, s'embrasser, euh, se, se donner de la tendresse, mais sans aller jusqu'à ... jusqu'à avoir des relations conjugales, dites conjugales à l'époque. Et, c'était sortir longtemps ensemble pour bien se connaître finalement, nous n'aurions pas aimé ni l'un ni l'autre nous marier après six mois, parce que disons qu'après un an et demi ou deux ans on l'aurait bien fait mais on avait besoin quand même d'un certain temps pour se connaître, pour s'apprécier, pour voir si vraiment on était fait l'un pour l'autre, comme on croyait à l'époque, il fallait être fait l'un pour l'autre. Ce qui est une profonde erreur, mais voilà. Les flirts, ce n'était pas comme aujourd'hui, vivre en couple directement, certainement pas. Et ça, même dans les autres familles.

Enquêteur : Et est-ce que, entre copines, on discutait de ça ? Est-ce que la parole était libérée par rapport à ça ?

Paulette : Je crois que ce n'était que, les autres en tous cas discutaient beaucoup de leur flirt et tout ça, de leur, de tel ou tel garçon, elles parlaient « ah moi je sors avec celui depuis tel moment ». Et puis « moi j'ai fini avec celui-là, moi c'est fini, je ne veux plus le voir ». Oui il y avait des flirts comme ça, mais moi je ne peux pas dire parce que je n'ai pas vécu, j'ai entendu seulement ce qui se passait. Et quand je suis arrivée au régendat, là j'avais ma meilleure amie qui avait fait une année d'université avant moi et qui là avait connu son futur mari et qui vivait ce qu'on appelle des fiançailles, donc qui se voyaient régulièrement, gentiment, avec les parents généralement. Ou de temps en temps autrement qu'avec les parents, mais jamais pour vivre ensemble dans tous les cas. C'était mal vu de vivre ensemble avant le mariage, ça vous donnait une étiquette négative.

Enquêteur : Estimez-vous que vos parents vous aient donné une éducation sexuelle complète ? Au niveau amour, relation, ...

Paulette : Oui, comment vivre avec un autre. Oui, on n'en a jamais parlé à la JEC parce que nous étions très jeunes, moi je n'y suis restée que jusqu'à dix-huit ans. Avant dix-huit ans, on a jamais parlé d'éducation sexuelle, ce n'était pas nécessaire puisqu'on ne pouvait pas s'approcher trop de l'autre sexe donc dans les autres familles, peut-être mais dans la mienne,

on n'en a jamais parlé, parce qu'on était une famille où on ne parlait pas beaucoup. Et pas de tout ça, en tous cas. A la JEC on n'en a pas parlé parce que nous étions jeunes. Et au régendat, nous étions avec des sœurs, nous avions un cours de religion avec une sœur, il ne fallait pas compter sur elle pour nous donner des indications sur la vie [*rires*] sexuelle ou sur la vie en couple. De morale, non, on parlait essentiellement de pédagogie, on avait un cours de religion, mais qui nous parlait essentiellement de choses religieuses, mais une éducation à la vie avec l'autre ou à la vie en couple, je n'en ai jamais entendu parler. Et chez moi non plus, parce que mes parents étaient très pudiques et que moi je ne leur ai jamais posé de question pour la même raison, je n'éprouvais pas le besoin de leur parler de ça, je n'étais pas particulièrement proche de ma maman, qui avait été très sévère avec moi, elle me disait des trucs, des lieux communs sur les hommes en général, ce qu'il fallait faire, peut-être, et ne pas faire pour les garder : qu'il fallait bien les nourrir, qu'il fallait répondre quand ils demandaient, je ne savais même pas de quoi elle parlait, moi, parce que on ne savait même pas ce que c'était d'avoir une relation avec un garçon. Donc, formation au mariage, zéro, nul.

Enquêteur : Parlez-moi de la période de vos fiançailles.

Paulette : Il y a eu trois années, trois bonnes années, là on n'avait pas les parents avec nous donc c'était très simple, on a vécu normalement, selon les critères de l'époque. En se, on se voyait une fois par semaine, parfois il revenait au milieu de la semaine rien que pour une soirée, parce que en dernière années, ils avaient plus de liberté. On se voyait le week-end, mais pour une après-midi, par exemple on allait faire des ballades ensemble. Il avait une voiture donc on partait, on avait une certaine intimité, de gestes, de tendresse à échanger, ça oui. Mais à notre sens, ça ne pouvait jamais aller jusqu'à une relation de type couple, de type marital, parce que c'était pas dans les mœurs à l'époque, en tous cas pas dans les nôtres, dans les familles dites bien, on n'avait pas ce genre de choses. Mais le meilleur ami de mon mari, par exemple, avait fait la noce avec toutes les filles de mon quartier et il n'était pas marié, c'était, il s'en était servi quoi, et puis il lâchait, il en prenait une autre et voilà.

Enquêteur : Il y avait un jugement par rapport à ça ?

Paulette : Bien sûr qu'il y avait un jugement, de la société. On disait que c'était un coureur, on comprenait pas comment ça pouvait se passer, que c'était, il n'était pas question que ça m'arrive. Que si ça m'arrivait, moi je pouvais quitter la maison. Donc, une éducation qui nous permettait d'être proche l'un de l'autre, dans la tendresse, mais sans plus.

Enquêteur : Rien à l'école, rien dans la famille, mais nous n'avez pas suivi de cours de préparation au mariage ou de conférence ?

Paulette : Non, rien de tout ça, on avait un vieux curé, chez nous, et qui connaissait bien la famille. Alors quand on est allé le voir, il a dit : « ah oui, mais je te connais depuis si longtemps et puis vous avez fait tous les deux les mouvements de jeunesse, je n'ai pas besoin de vous préparer, vous êtes prêts pour le mariage ». Bah voilà. Et mon Serge-là, il avait eu aussi chez les scouts, donc Il n'y avait pas besoin de le préparer au mariage. Inutile de dire que on n'a pas été vraiment aiguillés dans le bon sens et qu'on a dû se servir de notre boussole intérieure pour savoir ce qu'il y avait à faire. Non, rien de rien, mais on ne parlait pas à l'époque de préparation au mariage, on ne se préparait pas au mariage. On se mariait, c'est tout. Ça existait peut-être mais moi je ne l'ai jamais su. On a été une fois en pèlerinage pédestre à Dinant, mais c'était les garçons devant et les filles derrière, c'est quand même fou. Et donc, voilà, je n'ai jamais eu d'éducation ou de préparation au mariage, on s'est jetés dans le mariage en se disant : « enfin, libres » chacun. Enfin, libres, du poids des parents et de l'autorité des parents, enfin, on fait ce qu'on a envie de faire quoi. Et puis, ça a fonctionné, tant mieux pour nous.

Enquêteur : Du coup, vous vous êtes mariés. Est-ce que vous avez arrêté de travailler au moment du mariage ?

Paulette : J'ai travaillé, nous avons décidé ensemble que j'élèverais les enfants si nous avions des enfants et à ce moment-là, je travaillais à temps plein, comme prof dans l'enseignement secondaire et dans une section commerciale à Ciney. Nous habitions Namur et j'ai travaillé jusqu'au mois de décembre parce qu'au mois de février, mon mari était muté en Allemagne. Donc nous sommes partis à Cologne et donc là il n'était pas question que je trouve un emploi, pas tout de suite, en tous cas. Donc là j'ai arrêté de travailler et de toute façon j'étais enceinte à ce moment-là, et puis le premier bébé est né au mois de juillet de l'année suivante et au mois de septembre on revenait en Belgique. Pas question pour moi de reprendre un travail parce que j'avais un bébé et que à ce moment on habitait Huy et que ma place était occupée par quelqu'un d'autre à Ciney. Et puis après ça, mon mari a obtenu de refaire des études complémentaires d'ingénieur à l'ULB à Bruxelles. On a déménagé à Bruxelles, et là il n'y avait personne pour garder le bébé donc j'ai toujours pas travaillé. Et puis on est repartis en Allemagne, rebelote, donc pas de travail non plus, on vivait en milieu allemand, chez les civils, on louait un appartement là. Et les enfants allaient à l'école chez les Belges mais je n'ai pas

travaillé jusque-là, et puis après j'ai eu une place d'un an comme prof de français au collège pour les forces armées belges en Allemagne. Et puis voilà.

Enquêteur : Ce n'était pas trop dur de travailler et d'avoir les enfants à la maison ?

Paulette : Je n'ai travaillé que cette année-là, et j'allais travailler à une vingtaine de kilomètre d'où nous étions mais les enfants étaient à l'école à cinquante mètres de la maison chez nous, dans une cité belge, c'était un groupe de logements belges au milieu des Allemands. Et donc les enfants revenant de l'école, rentraient à la maison, m'attendaient mais tous les voisins savaient que les enfants étaient à la maison et les connaissait tous s'ils avaient besoin de quelque chose, ils pouvaient aller demander. Moi je rentrais avec le bus ou avec la voiture après les enfants ou avant, ça dépendait de mon horaire. Et j'ai donc travaillé là un an, à la fin de cette année-là, j'étais de nouveau enceinte, donc voilà. De mon troisième. Ils sont nés en 63, 65 et 72.

Enquêteur : Comment décririez-vous la période qui a suivi votre mariage ? Vous m'avez expliqué dans les faits, cela s'est bien passé.

Paulette : Mais ça ce n'est pas la vie affective.

Enquêteur : Est-ce que vous avez trouvé dans le mariage, ce que vous vouliez ? Sortir de cette famille très restrictive, mener votre vie, votre maison, voiture et travail ?

Paulette : On a trouvé tous les deux une certaine liberté d'agir, c'est clair. Et une possibilité de décider de ce que nous voulions faire sans avoir des avis contraignants. Travailler ou pas, on l'a décidé ensemble et nous étions du même avis donc ça n'a pas été compliqué. Étant donné qu'on vivait en Allemagne, on avait un certain confort qui nous permettait de vivre avec un certain salaire, parce que les habitations étaient gratuites et que on avait tous les magasins d'alimentation qui étaient militaires donc avec des prix abordables, la vie n'était pas difficile. Pour moi c'était une période agréable, par contre, pendant les trois ans où l'on a habité à Bruxelles, là c'était relativement difficile, parce que nous n'avions qu'un salaire et un appartement hors de prix. Nous n'avions pas eu beaucoup de temps pour déterminer où nous vivions, on avait un très bel appartement tout nouveau mais qui nous coûtait une grosse partie du salaire. Ce n'était vraiment pas évident de vivre sans que je travaille, mais on s'en est contentés, pas le choix. A l'époque, il n'y avait pas de garderie d'enfants et nos parents étaient à Namur, donc, pas le choix.

Enquêteur : Quel était la division des tâches quotidiennes ?

Paulette : Je faisais la majorité, parce que j'étais à la maison, mais j'avais un mari polyvalent qui pouvait faire beaucoup de choses, qui aidait beaucoup, qui faisait les vaisselles, qui donnait à manger aux enfants, qui leur donnait le bain, qui passait l'aspirateur. La cuisine, il n'adorait pas, il aimait bien, il pouvait donner à manger aux enfants, il pouvait faire des spaghettis ou des choses très simples, mais ce n'était pas lui qui était responsable des repas en général, j'ai toujours pris ça en charge. Mais il savait faire beaucoup de choses, il m'aidait beaucoup, ça oui.

Enquêteur : Actuellement, dans votre vie où vous en êtes maintenant, pensez-vous qu'il y avait un écart entre ce que faisaient effectivement les jeunes et le discours dominant, notamment de l'Église ?

Paulette : Je sais difficilement parler des autres, sauf des quelques personnes avec qui je parlais. Nous, nous avons opté pour une méthode tout à fait naturelle, qui était Ogino. Qui permettait de déterminer quelles étaient les périodes d'ovulation et ça a très bien fonctionné jusqu'au troisième qui est arrivé par surprise, parce qu'il y a des ovulations spontanées, il y a des choses qui se passent, et puis voilà. Sinon, nous avons fonctionné comme ça sans souci et donc ne s'est pas posé la question de pilule ou pas pilule. Donc moi je n'ai jamais pris la pilule. En ce qui concerne les autres couples, oui j'avais des amies qui prenaient la pilule, parce que le mari n'avait pas le désir de se conformer à des règles de calendrier, des choses comme ça et que quand c'était le jour où il voulait, c'était le jour où il voulait, peu importe le cycle de la femme. Donc, on a vécu, je crois, en fonctionnant ... Nous n'avons pas fait ça particulièrement par conviction, parce qu'on s'est dit qu'on allait essayer et que si c'était possible de vivre comme ça, pourquoi pas. Et j'avais la chance d'avoir des cycles très réguliers donc ça a été possible. Mais on ne s'est pas fort préoccupés du discours de l'Église dans notre sexualité, je dois dire. Ça ne nous aurait pas empêchés de prendre la pilule. On a décidé, nous, de faire comme ça, d'essayer en tous cas, mais on ne se serait pas nécessairement conformés. C'est déjà un choix en soi, mais on n'aurait pas non plus accepté d'avoir un bébé tous les ans, si vraiment ça n'avait pas fonctionné autrement, on l'aurait fait.

Enquêteur : Actuellement, pensez-vous que, si vous aviez suivi des cours de préparation au mariage ou par exemple, la fameuse discussion qui devait avoir lieu avec le prêtre et qui n'a pas eu lieu, est-ce que vous pensez qu'on peut appeler ça des cours d'éducation sexuelle ?

Paulette : Je ne sais pas du tout. Tout d'abord, comment un prêtre peut donner une éducation sexuelle ? C'est une question qu'on peut se poser. C'est une théorie qu'il aurait donnée, mais qui n'avait rien de charnel, qui ne reposait sur rien, finalement, que sur des théories. Moi je n'ai pas eu de préparation avec le prêtre pour les raisons que je vous ai dit. Nous avons des amis proches de mon mari qui a lui, tout de suite après son mariage, fait partie de ce qu'on appelle les Équipes Notre-Dame, et qui nous a dit, quand on s'est mariés. Surtout ne faites pas ça, ce sont des groupes où les gens essayent de savoir comment vous vivez, jusque dans votre lit. Ne faites pas ça, les gens essayent de savoir comment ils vivaient, ça ne nous apporte rien. Mon mari qui était très confiant dans cet ami qu'il avait m'a dit : bon, on ne va pas faire partie de ces groupes-là, donc on n'a jamais fait partie d'un groupe comme celui-là. Je pense qu'il faut discerner deux formations. Et que les prêtres peuvent donner une éducation au mariage dans le sens de révéler quel est le rôle de la foi dans une vie de couple. A savoir que si on a des difficultés de couple, on peut parfois en priant et en partageant ses difficultés avec le Seigneur ou à un prêtre ou à des conseillers, on peut s'en sortir. Ou bien dire qu'on doit vivre selon les préceptes de la foi en couple, ça c'est ce qu'un prêtre peut donner. Mais une vraie éducation sexuelle ça doit venir d'un couple ou d'une infirmière ou d'une mère ou de parents qui sont prêts à ... C'est plus du domaine de l'humain et du vécu que dans la tête. S'ils ont donné des éducations sexuelles, je sais pas sur quoi ils se sont basés, ou sur des bouquins, ça n'a pas de sens à mon avis. Mais comme vous a dit Louise, c'est que nous, nous avons fait à partir d'un certain moment, on s'est rendus compte que ce n'était pas drôle de vivre toujours en couple, que le mari est un prince charmant pendant un certain temps, et qu'après un certain temps il devient un mari et plus un prince charmant. Autrement dit qu'il a ses défauts, ses qualités, qu'il faut vivre avec ça, que nous on a aussi nos défauts et nos qualités. Et que si on ne parle pas et que si on échange pas, on va droit dans le mur. Et donc à ce moment-là, nous, nous n'avions pas de problèmes de couple, mais on est arrivés ici au village et nous avions, à l'époque, quinze-seize ans de mariage et on avait un prêtre qui était un jésuite portugais qui s'occupait beaucoup des couples et de la famille et de tout ça, qui était bien conscient que l'Église avait un rôle à jouer. Et qui est venu une fois manger à la maison et qui nous a dit : « vous n'avez pas encore fait de weekend de couple, vous deux ? ». Bah, non, quel weekend, quoi ? Et alors il nous a dit, il faut, c'était la mode à l'époque, d'aller vivre le weekend qu'on appelait le Mariage-Rencontre, ça venait de l'Amérique. Et donc, c'était un prêtre qui était parti chercher ces théories en Amérique et qui organisait ici des weekends de couple animés par un prêtre et deux couples. Des couples du village qui l'avaient vécu et mon mari

m'a dit « moi je ne veux pas vivre un weekend comme ça, on n'a pas de problèmes de couple ». Et moi je lui ai dit : « on n'a peut-être pas de problème, mais moi je ne vis pas vraiment comme j'avais rêvé de vivre en couple avec toi ». On a pas de communication sur tout, on n'avait, euh. Et donc je l'ai convaincu de faire un weekend comme ça, et ça nous a ouvert des horizons très très larges, je veux dire, c'est un weekend qui parlait de la connaissance de soi, savoir qui on est pour savoir comment vivre avec un autre. Qui parlait de l'écoute, de l'acceptation de l'autre tel qu'il est et pas tel qu'on a rêvé qu'il soit. Qui parlait de la sexualité, qui parlait de la place de l'Église dans le couple, à savoir quel rôle l'Église pouvait avoir dans notre philosophie de vie, de la communauté paroissiale, de ce qu'on pouvait y vivre et y apporter. Qu'un couple n'était pas simplement une entité qui vivait replié sur soi, mais qui pouvait être ouverte aux autres et partager sa vie avec les autres. Et nous avons vécu trente ans dans cette communauté-là, en animant des weekends de préparation. Il y avait des weekends de préparation au mariage mais nous, nous avons plutôt animé des weekends de couple marié, à ce moment-là, puisque nous étions mariés. Et donc, là on a vraiment découvert beaucoup d'éléments pour que notre vie de couple soit beaucoup plus harmonieuse, sans quoi je ne suis pas sûre qu'on aurait été ensemble toute notre vie. Et donc c'est arrivé en Belgique relativement tard, c'est arrivé, en 78. Et il y a des milliers de couples qui ont vécu et il y a des tas de couples qui vivent aussi, un weekend qui est organisé par les Équipes Notre-Dame, mais ce que j'ai apprécié dans notre communauté où nous vivions, donc dans Mariage-Rencontre, enfin on ne vivait pas dans la communauté, mais on avait des activités dans cette communauté-là, c'était l'importance mise sur le dialogue. Et l'importance de parler de, non pas de tout et de rien, mais de choses qui nous concernent, de notre vécu, tous les jours.

Enquêteur : Le chanoine Pierre de Locht a participé au concile Vatican II, qui prône en gros un modèle de, il voit qu'au niveau social, en Belgique, il y a de plus en plus de divorce, il pointe du doigt certains problèmes sociaux, dans le chamboulement social des années soixante de la société belge, il dit qu'il faut mettre quelque chose en place, et il va mettre en place des plannings familiaux, pour faire simple, il ne va pas être écouté au Vatican. Au final arrivera ce qui arrivera. Ça se met en place à partir de 1965-68, mais il existait déjà des structures mises en place.

Paulette : Ça dépend dans quels milieux, peut-être qu'on en parlait plus en milieu universitaire, je me souviens très bien du chanoine De Locht, et puis après on a eu ici un prêtre comme ça avec des œillères qui avait écrit un bouquin, il a été évêque.

Enquêteur : Même ressenti, Louise ?

Louise : Ah non, moi ne j'ai pas eu le même parcours de Paulette. (*rires*) Je suis aussi fille unique, avec des parents « très comme ça » (*mains placées en carré*), mais bon, moi j'ai connu Bernard très jeune. On avait seize et dix-sept ans, donc voilà, mais à l'époque, je crois que ça se faisait encore de prendre les renseignements sur la famille, auprès du curé de la paroisse. Et comme Bernard venait d'une famille catholique très connue dans le village, je crois que mes parents se sont dit, bon, autant la laisser faire avec celui-là que, sans savoir qui elles pourrait nous ramener, donc ils n'ont rien dit. Mais ça a été aussi : d'abord les études, quand Bernard est venu pour la première fois chez mes parents, maman et moi on est restées à l'écart, c'était vraiment « crack-dedans » : « Elle a décidé de faire des études, il faut qu'elle aille jusqu'au bout, il n'est pas question de ci, de ça ». C'était très sévère, et moi aussi je n'avais qu'une hâte, c'était de ma barre, de quitter (*rires*) à tel point que j'ai eu un réflexe vraiment con et bête, j'ai fini mes humanités et puis les profs trouvaient que j'étais douée en langue et tout, et ma prof m'a emmenée à Nivelles pour faire un régendat germanique. Et, bon, c'était deux ans à l'époque, deux ans c'est vrai que c'est vite fait, mais quand t'as envie de partir et t'as envie d'autre chose, voilà. Donc je me suis dit, mes parents n'avaient pas tellement de moyens, mon père était ouvrier, et cetera. Je me suis dit : « je vais rater mon année, et puis ils vont me laisser tranquille, je vais aller travailler, je vais me marier et terminer quoi ». Donc je n'ai rien foutu pendant ma première année, et : « oh mais c'est pas grave, hein tu vas doubler ». Raté ! Donc je l'ai fait en trois ans (*rires*), mais bon j'ai terminé au mois de juin et au mois d'août on était mariés, on s'est connus pendant cinq ans.

Enquêteur : Est-ce que vous avez pratiqué le flirt avec lui ?

Paulette : Qu'est-ce que vous entendez par flirt ? ça va jusqu'où le flirt ?

Louise : Aujourd'hui ça n'existe plus, le flirt. Si ? Bah oui, tout au début, tu te rencontres à une soirée, un petit bisou, on se tient la main, mais on passe tout de suite à autre chose, maintenant.

Enquêteur : Non, je ne pense pas. Il y a plusieurs étapes aussi. Les études se rallongent, et j'ai des amis qui se mettent en couple, en ménage, parce qu'ils n'auront pas fini avant vingt-cinq ans, mais ça reste un petit copain, c'est gentil quoi.

Louise : Peut-être pas tout le monde et peut être pas le premier soir. C'est quand même plus courant.

[discussion sur le caractère des jeunes actuellement]

Paulette : Évidemment que les mœurs changent, depuis qu'on a la pilule. Que nous, on aurait fait ça, on n'avait pas la pilule, bah ...

Louise : Moi j'ai toujours pris la pilule.

Paulette : Tu as toujours pris la pilule ? Tu es plus jeune que moi.

Louise : Quand on s'est mariés non, et puis bon j'ai eu Xavier et puis après entre chaque j'ai pris la pilule et puis j'ai arrêté chaque fois quand on voulait un enfant, quoi. En 69.

Paulette : Nous on faisait des calculs pas possibles, ça a fonctionné. Ça a fonctionné, oui. Sauf pour Michael, qui « ah ! », surprise.

Louise : J'y pensais, dans les années soixante et tout ça, c'était vraiment une évolution au niveau des mœurs et tout ça incroyable hein. Ça commençait, hein. Enfin moi j'avais de copines, j'étais dans une école catholique, et j'avais des copines qui avaient un copain, mais qui en avait un deuxième. Elles couchaient à gauche à droite, enfin, c'était (*sifflement*), c'était incroyable, quoi. Une école catholique, hein je ne te dis pas.

Paulette : Mais c'est sûrement pour ça ! (*rires*) Mais c'est vrai, c'est vrai. Parce que moi je vois bien avec beaucoup d'autres, moi j'étais dans une école qui n'était pas catholique, nous n'avions pas l'obligation d'aller à la messe souvent ou des choses comme ça, j'ai pas pris la messe en aversion. J'en ai pleins d'autres qui me disent, comment tu vas encore pratiquer ? T'en a pas eu assez en humanités ? Je dis, non moi je n'ai rien eu en humanités, j'ai pas dû faire tout ça, mais ces gens étaient marqués parce qu'il fallait aller à la messe tous les jours. Les garçons, c'était pareil, et donc pour la libération des ...

Louise : Nous on n'avait pas d'obligations. Pas du tout.

C. ENTRETIEN AVEC DANIEL (ENTRETIEN N°3 – PAS D’ENREGISTREMENT)

INFORMATEUR :

- Prénom : Daniel
- Année de naissance : 1940
- Lieu de naissance : Namur

ENQUETEUR : Camille Banse, étudiante en Histoire, Université Catholique de Louvain

ENQUETE : interview en vue de l’élaboration du mémoire

- Lieu : Malonne, domicile de Daniel
- Date de l’entretien : 22 décembre 2018
- Thèmes traités : sujet et méthodologie du mémoire, éducation sexuelle, mouvements de jeunesse, habitudes des jeunes dans les années 1960-70, sexualité, mariage
- Communication : retranscription de la prise de note réalisée durant l’entretien

DONNEES TECHNIQUES :

- Pas d’enregistrement
- Durée : environ 1:30

D. ENTRETIEN DU COUPLE ARTHUR ET MARIE-CLAIRE (ENTRETIEN N°4)

INFORMATEUR 1 :

- Prénom : Arthur
- Année de naissance : 1940
- Lieu de naissance : Bruxelles
- Fonctions exercées : École du Mariage – responsable de la zone Bruxelles (1966-1974)

INFORMATEUR 2 :

- Prénom : Marie-Claire
- Année de naissance : 1943
- Lieu de naissance : Limbourg

- Fonctions exercées : École du Mariage – secrétaire (1963), responsable de la zone Bruxelles (1966-1974)

ENQUÊTEUR : Camille Banse, étudiante en Histoire, Université Catholique de Louvain

ENQUÊTE : interview en vue de l'élaboration du mémoire

- Lieu : Bruxelles, domicile du couple
- Date de l'entretien : 7 janvier 2019
- Thèmes traités : éducation sexuelle, mouvements de jeunesse, habitudes des jeunes dans les années 1960-70, sexualité, mariage, préparation au mariage
- Communication : interruption d'une dizaine de minutes à la recherche de documents

DONNÉES TECHNIQUES :

- Nom de l'enregistrement : « ArthurMarie-Claire07012019.m4a »
- Durée : 01:21:03

RETRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN

Arthur : Je ne sais plus en quelle année a été créé l'École du Mariage, je ne sais plus.

Marie-Claire : Moi je suis rentrée en 63 comme secrétaire, puis on est devenus responsables en 66-67. On a succédé aux De Givé. On a fait ça pendant cinq ou six ans au moins. Jusqu'en, d'après moi, 74, quelque chose comme ça.

Arthur : Puis parce qu'après j'étais directeur d'école, enfin président du PO.

Marie-Claire : Moi j'ai commencé à travailler quand Jérôme est parti à l'école en 75.

Arthur : Donc environ 66-75, quand même pas mal d'années. A cette époque-là, il y avait à Bruxelles, et dans tout le pays d'ailleurs, il y avait déjà un peu partout l'École du Mariage, nous on était responsables pour Bruxelles, il y avait quand même à l'époque au moins plus de cent personnes qui travaillaient, avec les prêtres, les médecins et les couples. Plus de cent personnes, il y avait pas mal de médecins.

Marie-Claire : C'était toujours des sessions, le médecin, le prêtre et un couple. Toujours, c'était en trois soirées et c'était chaque fois l'avis du médecin, l'avis du prêtre et puis l'avis du couple, ou alors en une journée. C'était en trois soirées ou une journée.

Arthur : Et il y avait donc chaque fois les trois intervenants, prêtre, médecin et couple comme pour témoigner.

Marie-Claire : Nous, on faisait le couple, on ne faisait pas le médecin, c'est-à-dire que en tant que responsables, on coordonnait toutes ces équipes-là, on voyait régulièrement les animateurs, on faisait les programmes, les horaires, on faisait des, enfin, des formations, on faisait beaucoup de réunions parce que c'était l'époque aussi d'*Humanae Vitae* , 68. Et que là, on s'est un peu révoltés, tu te rappelles ?

Arthur : Oui, un peu beaucoup.

Marie-Claire : Et qu'on a fait, je me souviens, on habitait un tout petit appartement à Uccle, on avait déjà deux enfants en 68. Et on a réuni tous les animateurs, on a fait une douzaine de réunions le soir, par dix-douze à la fois, parce que l'appartement était trop petit. Tous les animateurs, plus de cent personnes, pour parler, pour échanger *Humanae Vitae*, qu'est-ce qu'on fait, comment on va le présenter, et cetera., et cetera.

Arthur : Et alors on a eu une révolte, du CEFA , vous connaissez les histoires du CEFA et tout ça ? Oui. Y a eu une révolte au fond, de Pierre de Locht, qui était donc délégué des évêques, à la Pastorale familiale , et il s'est rebellé contre *Humanae Vitae* avec beaucoup de gens, dont nous. Il a écrit dans la Libre Belgique et dans certains journaux, des articles, et des prises de positions signées, marquant notre hostilité à cette encyclique. Et De Locht a été mis à la porte de l'Église à ce moment-là, il a été débouté de son rôle de responsable de la Pastorale familiale. Et il a continué en homme libre qu'il était d'ailleurs, d'une façon tout à fait indépendante, il n'était plus vraiment agréé par les évêques. Il a eu un très gros conflit avec le cardinal Suenens , encore à l'époque.

Enquêteur : Donc Suenens n'était pas d'accord non plus ?

Marie-Claire : Il ne pouvait peut-être pas le dire.

Arthur : Ça, on pourrait peut-être vérifier, j'ai peut-être des documents qui pourraient vous intéresser. Il faut vérifier un peu ce point, c'est possible qu'il y ait eu une lettre des évêques de Belgique mettant les choses au point et disant qu'il ne fallait pas prendre, que chacun devait être avec sa conscience et tout ça. Ça, je crois qu'il y a eu une lettre des évêques, ce qui n'empêche que De Locht a quand même été mis sur une voie de garage et a été démis de ses fonctions officielles de responsable de la Pastorale de la famille. Et ça a été un choc très fort.

Donc quand même c'était Suenens qui était l'archevêque, donc ce n'était pas encore Dhaenens. Et l'on a continué à organiser l'École du Mariage et d'autres choses, parce que De Locht était aussi dans les conseils conjugaux et toutes ces choses-là. Et on a continué sans mandat officiel de l'Église, sans mandat. Avant, c'était mandaté, donc c'est devenu beaucoup plus indépendant, en quelque sorte, même si beaucoup de prêtres y étaient et même s'il y avait quand même une certaine adhésion, voilà, parce que les évêques de Belgique, effectivement, étaient des gens raisonnables et donc ils ont quand même mis un peu de grain de sel là-dedans pour empêcher que ce soit aussi violent que l'Encyclique. De Locht avait beaucoup travaillé à Rome et tout ça pour préparer cette encyclique. Il était un théologien reconnu, et cetera. Et donc il y avait eu tout un travail préparatoire pendant un an ou deux et en dernière minute, le papa a passé outre et a tout cassé, quoi. Et donc cela a fait l'objet d'un boom incroyable. Ce n'est pas tant maintenant, mais peut-être moi j'ai plein de documents d'époque de journaux, ça. J'ai une farde comme ça, mais il faut que je la dépouille.

[Départ de Marie-Claire pour aller chercher les documents]

Enquêteur : Pourquoi vous dites que vous vous êtes rebellés ?

Arthur : Bah on s'est rebellés parce que l'enseignement qu'on donnait, que les médecins donnaient dans les sessions, évidemment, indiquaient toutes les méthodes contraceptives, y compris, évidemment, la pilule, qui était assez nouvelle à ce moment-là. Et donc on a été tout à fait, nous dans cette orientation-là, et on trouvait que c'était un progrès formidable pour les femmes et pour les couples et tout ça, donc quand on a été cassés, en disant « c'est une faute, c'est un péché » ou je ne sais pas très bien quoi qui avait dans l'encyclique, on s'est évidemment révoltés, quoi, en disant « mais c'est scandaleux quoi, c'est pas possible ». D'ailleurs, je pense que le monde entier s'est révolté, c'est-à-dire, que ça n'a pas été dit comme ça, à part les intégristes, très comme ça, la plupart de tous les gens qui réfléchissaient un peu, tous les théologiens, et cetera, dans le monde qui étaient des gens réfléchis, on tous mis beaucoup de réserve à cette encyclique et ce sont un peu révoltés. On peut dire ça, l'Église s'est, le peuple chrétien s'est révolté contre ça, et d'ailleurs, la pratique n'a pas changé. C'est-à-dire que les femmes ont continué à prendre la pilule après comme avant, femmes catholiques ou quoi. Donc il n'y a pas eu de, de changement. Nous, par exemple, bah il y avait des choses qui étaient bien plus interdites, on a fait la ligature des trompes. Quand on a eu quatre enfants, on trouvait que c'était bien. Voilà, donc c'était irrémédiable, ça c'est encore pire comme péché. Parce que ça empêchait toute possibilité de création, hein. Voilà, mais il y a beaucoup de gens qui ont fait ça

à l'époque, c'est le docteur Leblanc qui a fait ça, qui était un grand ami à nous. Monsieur Leblanc, que vous voyez partout, un gynécologue qui a énormément travaillé avec nous, beaucoup, et Monsieur Leclerc aussi, Gaston Leclerc . Un prêtre très progressiste avec lequel on a beaucoup travaillé, qui était ami avec De Locht. De Locht, on a l'a reçu chez nous plusieurs fois. On était assez liés avec lui, un homme assez sévère, assez, on vous a peut-être dit tout ça, je ne sais pas. C'est un homme assez, moi j'ai tout sur bouquin, je peux vous en prêter, j'ai tous les livres de Pierre De Locht.

[Retour de Marie-Claire]

Non, elle demandait pourquoi on s'était révoltés, on s'est révoltés parce qu'on enseignait le contraire, on signalait la possibilité de la pilule, et cetera, et puis on s'est dit, toutes les méthodes contraceptives étaient enseignées, quoi, le stérilet, enfin tout ce qui existait. Et nous on était là-dedans, parce que c'était l'évolution normale du monde, et donc il y a eu un vent de révolte, quoi, contre cette encyclique. Cette encyclique qui n'a toujours pas été annulée par le pape, qui est toujours là. On a jamais fait marche arrière parce que les papes ne font jamais marche arrière l'un sur l'autre parce que sinon, ils se, c'est très difficile quand un pape a dit « c'est comme ça », que le suivant dise le contraire, c'est très compliqué dans l'Église. Mais enfin, il n'y a plus personne qui attache la moindre importance à ça, je veux dire. Enfin, peut-être quelques, honnêtement, je ne connais pas un couple, pas un couple, je sais même pas nos enfants qui ont cinquante ans, nos enfants, personne n'est même au courant de cette encyclique. Les gens sont tellement loin de l'Église, qu'ils s'en foutent complètement de cette encyclique. Donc je veux dire, et alors parmi les chrétiens très obtus avec les cols romains et tout ça, peut-être qu'il y a encore des gens qui disent attention, mais ça m'étonnerait qu'il n'y ait pas beaucoup, en tous cas pas en Belgique, peut-être dans le fin fond de l'Espagne ou en Afrique ou en Amérique du Sud. Nous, c'était la méthode Ogino. Tu sais ce que c'est ? Mais c'est vrai que tout au début, on appliquait encore ça, quand même assez souvent en Belgique, on l'a quand même enseigné.

Marie-Claire : Oui, d'accord, mais ...

Arthur : Si, si, dans les méthodes. On disait « il y a la méthode Ogino et cetera, les températures » et puis toutes les autres méthodes, on développait tout sans restriction. On était modernes, et alors le médecin, lui à l'époque encore où nous étions, ça a changé après, mais à

l'époque où nous étions, les médecins enseignaient comment on faisait l'amour. Et donc effectivement, il y avait de grands tableaux ...

Marie-Claire : Des planches médicales.

Arthur : Des planches médicales où on expliquait tout, enfin, on montrait. Voilà, l'utérus, les trucs, les machins, enfin c'était un cours médical pour les gens. Pas inutile d'ailleurs, parce que les gens qui ne connaissaient pas le fonctionnement du corps humain, donc c'était intéressant. Et le prêtre, lui, avait son boulot sacrement, lui c'était, il expliquait le sacrement de mariage, que c'était ça et ça et ça, un rappel religieux et théologique. Et le couple, lui, témoignait de, particulièrement du dialogue, de l'importance du dialogue conjugal, de parler et cetera, ça, c'était les trois. Et alors, il y avait à côté de ça des retraites, nous avons animé beaucoup de retraites.

Marie-Claire : C'était des weekends avec un prêtre et un couple.

Arthur : Pas le médecin, on avait l'impression que pour les jeunes de la retraite, ce n'était pas nécessaire, eux ils faisaient couple et prêtre et là on avait une animation davantage religieuse aussi. Nous sommes, par exemple, le couple marié expliquait en quoi le sacrement de mariage est important pour eux *et cetera*. Donc les trois éléments toujours. Et c'est que ça a commencé à la rue Van Maerlant et puis ça a été à la rue de la Concorde.

Marie-Claire : Mais avant ça, il y a eu la rue de Ligne. Moi j'ai travaillé à un moment donné, j'ai fait le déménagement de la rue Van Maerlant à la rue de Ligne. Et puis rue de la Concorde.

Arthur : Nous, ça nous a apporté beaucoup évidemment, parce que à voir comme ça des centaines de, il y a d'ailleurs encore des fiancés qu'on connaît maintenant, qu'on a préparé au mariage, il y en a pas mal avec qui on est restés en contact. Et nous ça nous a quand même aidé beaucoup de réfléchir au fond, de passer notre, un temps fou à lire des bouquins, à réfléchir à notre mariage, comment on va faire pour que ça marche et tout ça, quoi. Ça nous a aidé, je pense.

Marie-Claire : On a un peu trop consommé de baby-sitters je pense, aux enfants à un moment donné, on était beaucoup partis le soir.

Arthur : On était pratiquement partis tous les soirs à des réunions, parce qu'il y avait effectivement toutes ces équipes qu'on dirigeait, à Berchem, à Anderlecht, à Forest, un peu dans tous les coins de Bruxelles. Alors on rencontrait les gens, on essayait d'animer le truc. Il y avait quand même au moins vingt prêtres qui travaillaient avec nous, au moins. Et vingt médecins, à peu près, une vingtaine de médecine, en générale des gynécologues, mais pas tous. Jean Bernard aussi, un gynéco. Et on était, je ne me rappelle pas très bien est-ce que De Locht était encore avec nous à ce moment-là ?

Marie-Claire : Oui, hein, dis, Pierre est venu manger plusieurs fois à la maison.

Arthur : Oui, mais c'était après qu'il ait été déchu. En 68, oui. Ah oui, nous on était déjà en 64.

Marie-Claire : Non, on s'est mariés en 64, on a été responsables en 67. Très vite.

Arthur : Responsable, tu étais directement avec Marie-Rose , et on donc on était déjà, on animait les weekends et Rose a demandé qu'on leur succède vers les années 67-68 et très peu de temps après, il y a eu l'histoire d'encyclique. La rupture de l'Église avec De Locht, elle, pendant que tu n'étais pas là, Camille disait. C'est un nom masculin aussi, Camille. Je sais plus ce que je voulais dire. C'était la révolte, oui, mais je te demandais si De Locht, en fait, si ... il a continué, mais le CEFA a été destitué comme membre de l'Église. Il n'a plus été accepté, mais si. L'Église a rompu les liens et De Locht a été destitué comme responsable de la Pastorale Familiale. Il n'était plus responsable, ils n'ont pas accepté qu'il continue à être responsable de la Pastorale Familiale. Oui, mais attends, je suis d'accord parce qu'alors, Camille dit que Suenens a un peu défendu, a fait une lettre après pour adoucir Humanae Vitae, c'est possible, avec les évêques de Belgique, en disant que la conscience. En fait De Locht a eu tous ces ennuis pas tellement pour les questions de Humanae Vitae, ça serait encore passé, mais surtout par son, sa défense de l'avortement. Et il a participé aux manifestations avec l'ULB, le docteur Peers , ah elle connaît tout ça, et tous ces gens-là. Il a manifesté en rue pour l'avortement, pour défendre le docteur Peers, qui pratiquait l'avortement. Et donc là il a eu, il a commencé à être dans tous les coups au niveau de tout ce qui était moderne dans l'Église, enfin moderne, pas accepté par l'Église, il est rentré dedans à fond. C'est un homme génial, moi si je suis encore croyant, c'est à cause de lui, ce sont des gens qui nous ont marqués profondément pour nous aider à accepter d'être croyant, quoi. Surement. Je crois que s'il n'y avait pas eu De Locht ... Non, c'est vrai.

Marie-Claire : J'ai beaucoup travaillé avec lui.

Arthur : Son ouverture d'esprit, c'est formidable, quoi. C'était un type formidable quelque part. Et donc, mais seulement comme un avait un caractère de cochon aussi, enfin il était assez autoritaire, je pense que le contact avec les autorités religieuses a été très difficile et notamment, oui il était pour l'euthanasie et tout ça. Enfin, il a, tous les points sensibles de l'Église, il était toujours du bon côté, ou du mauvais, je ne sais pas, ça dépend des points de vue.

[*interruption*]

Si je trouve des choses intéressantes, je te les ferai parvenir, notamment cet appel, un appel signé par tous les gens, cela peut être intéressant.

Enquêteur : J'ai une question très simple et très compliquée à la fois. Quels étaient les bonnes habitudes à prendre, donc qu'est-ce que vous enseignez, et là-dedans, quelle était la division des rôles par rapport aux sexes ? Est-ce qu'on apprenait la même chose aux filles et aux garçons ?

Marie-Claire : On ne séparait pas les couples, donc on apprenait la même chose aux filles et aux garçons.

Arthur : Pas toujours, il y a eu des changements. Certains le faisaient en auditorios séparés, certains le faisaient, surtout dans les écoles. Même aussi, aux divorcés, mais il y avait aussi à ce moment-là, évidemment, de l'enseignement sexuel dans les écoles. Et donc à ce moment-là, on séparait.

Marie-Claire : Et chez nous, oui peut-être qu'on le faisait, nous on ne le faisait pas à notre époque, mais bon l'École du Mariage, ça datait d'avant.

Arthur : On a peut-être fait après dans les années septante à quatre-vingt, ou avant, je ne sais pas.

Marie-Claire : Plutôt avant, parce qu'après, à un moment donné ça a quand même changé, parce que on allait plus faire ça, la plupart des couples qui venaient, ils vivaient déjà ensemble. Mais oui. Fin des années nonante.

Arthur : Mais pour répondre à ta question, il n'y avait pas de discrimination, ces cours étaient enseignés à tout le monde, les cours sexuels en tous cas. Par le médecin.

Marie-Claire : Et alors la première question, qu'est-ce qu'on leur enseignait, nous.

Arthur : Comme couple.

Marie-Claire : C'était essentiellement, le rôle et l'importance du dialogue, ça c'est vrai. On donnait des conférences.

Arthur : Ce n'était pas non plus fait sur le plan, c'était pas non plus un enseignement comme à l'école quoi, c'était quand même plus un échange avec les gens avec les couples qui étaient là.

Marie-Claire : On lançait des pistes et puis on se voyait en groupe pour travailler les pistes qu'on lançait. C'était souvent, d'écoute, au dialogue, au fait de, oui. Qu'est-ce qui avait encore, je ne sais plus, tu sais, je ne sais plus très bien. On parlait de la sexualité aussi, dans le couple, en expliquant effectivement un certain nombre de choses, mais pas sous l'angle technique comme le médecin le faisait, mais en expliquant le, comment dirais-je, le respect, enfin toute une série de notion comme ça, qui touchait à une vie sexuelle qui soit humaine, quoi. Tu vois ?

Enquêteur : Est-ce que vous estimez que vous avez donné une éducation sexuelle complète, donc en tous cas, avec les bonnes bases. Notamment à vos enfants ?

Arthur : Non, je ne crois pas.

Marie-Claire : [*Rires*] Oh Seigneur. Écoute, ils n'ont pas l'air malheureux.

Enquêteur : Et est-ce que vos parents vous avaient donné une éducation sexuelle ?

Marie-Claire : Non, pas du tout. Nos parents à nous.

Arthur : Ah non nos parents, non. Rien du tout, on ne parlait jamais de ça, non. Nos parents, c'était.

Marie-Claire : On a appris tout seuls.

Arthur : Oui, on a appris tout seuls, mais on ne peut pas dire que nos parents soient très portés comme ça à venir nous expliquer comment ça se faisait, ça sûrement pas.

Enquêteur : Et pourquoi ça a changé alors ?

Arthur : Bah, ça n'a pas tellement changé. M'enfin, en tous cas, ça n'a pas tellement changé, moi je trouve pas qu'on ait été beaucoup non plus à passer du temps, à expliquer. Enfin, peut-être toi, je ne sais pas.

Marie-Claire : On a trois garçons et une fille, il faut dire que les temps changent aussi, que nos enfants, ils ont tous vécus en couple avant de se marier. On a un petit-fils qui est né un an avant le mariage de ses parents, il a assisté au mariage de ses parents.

Arthur : *Pfff*, voilà. Mais nos enfants, tu veux dire que nos enfants, qui sont nés en 66, 68, 70 et 72, quand ils avaient dix ans disons, sept-huit ans, je ne sais pas, dans les années quatre-vingt. Je pense, moi en tous cas, je n'ai pas beaucoup parlé de ça avec eux, honnêtement dit. Je n'ai pas beaucoup parlé de sexualité avec eux, peut-être trop peu, on a peut-être pas bien fait, on le faisait pour les gens, les fiancés qui venaient mais on ne le faisait peut-être pas pour nos enfants, je ne sais pas. Mais les fiancés qui venaient, c'est aussi, ils avaient vingt ans quoi ou vingt-cinq ans, tandis que nos enfants quand ils avaient dix ans, est-ce qu'on a fait quelque chose ?

Marie-Claire : A ce moment-là, j'ai expliqué les règles à Catherine et tout ça, quand même. Il y a quand même des choses que j'ai expliqué, ça c'est évident.

Arthur : Mais on n'a pas expliqué très précisément comment on faisait l'amour par exemple, ça jamais.

Marie-Claire : J'ai l'impression que, ils le savaient, je ne sais pas, déjà ils avaient aussi des cours à l'école, d'éducation sexuelle. Donc c'est vrai qu'il y avait déjà cette base-là.

Arthur : Ils étaient bien plus informés que nous l'étions. Moi j'étais persuadée qu'on faisait les enfants en s'embrassant sur la bouche.

Marie-Claire : [*Rires*] A quel âge ? Pas quand on s'est mariés, quand même ?

Arthur : Non [*Rires*], pas quand on s'est mariés. Mais quand j'avais dix ans ou quatorze ans, ah oui, je suis sûr. Certain, il y avait un danger de s'embrasser sur la bouche, donc tu vois on n'avait aucune, on ne recevait aucune éducation de nos parents. Mes parents étaient d'un timoré par rapport à ça. Quelque chose de fou, quoi, on ne parlait pas de ça.

Enquêteur : Donc il y a eu une parole libérée à votre génération ?

Marie-Claire : Ah, je pense, oui. Je pense.

Arthur : Je ne sais pas comment nos enfants font avec leurs enfants maintenant. Je vois Jérôme, Gaspard, il a vingt-et-un ans, je crois qu'il a déjà eu au moins dix femmes dans sa vie, il a fait, il a été en Amérique du Sud pendant un an tout seul. Bon, il était sur les plages en Colombie avec des filles, je ne sais pas tout ce qu'il a fait dans sa vie, déjà. Ça n'a plus rien avoir avec nous. C'est plutôt de ta génération, quoi, je ne sais pas comment toi tu vis. En même temps, je pense qu'il y a encore beaucoup d'ignorance, je ne sais pas dans quels milieux, mais je crois qu'il y a une très mauvaise connaissance, encore, de la sexualité. Ou alors, en tous cas une sexualité animale comme dans les pornos, mais une vraie sexualité, avec tout ce que ça comporte, je ne suis pas sûr qu'il y ait une formation intéressante là-dessus. Pour tout ce qui est sentimental et affectif, et c'est justement ça qu'on donnait, nous, aussi. Dans nos sessions, comme couple, le médecin donnait le support technique, bon voilà il expliquait comment ça se passait, et nous on expliquait justement tout l'autre aspect. Comment on aborde cette chose-là à deux, comment on se respecte, on allait même encore jusqu'à dire qu'il fallait être marié, parce que c'était à l'époque.

Enquêteur : Vous étiez jeunes mariés au début, vous vous êtes mariés en quelle année ?

Marie-Claire : 64, et moi j'avais vingt ans, je suis née en 43. Et lui il est né en quarante donc il avait vingt-quatre ans, moi j'avais vingt ans j'ai dû encore avoir l'autorisation de mon papa pour me marier, quand on n'a pas vingt-et-un ans.

Enquêteur : Et vous vous êtes rencontrés comment ?

Marie-Claire : J'avais seize ans, on s'est rencontrés parce que j'étais dans mon trou dans le Limbourg, et puis bon, son père est arrivé là comme directeur de charbonnage. Et on était tout un groupe de francophone, là-bas dans le pays flamand, et on s'est dit : « Chic, un peu de sang neuf qui va venir un peu animer notre groupe » et on s'est rencontrés au tennis parce qu'on jouait beaucoup à l'époque. Et ils ont intégré notre bande de jeunes, et on s'est rencontré. On a très vite sympathisé, moi j'avais seize ans, j'étais encore en humanités, en poésie.

Enquêteur : Et vous avez attendu combien de temps de fiançailles ?

Marie-Claire : Cinq ans. Non, quatre ans. Bah il était en première année de droit, on a dû attendre la fin des études.

Arthur : Oui, un bon quatre ans.

Enquêteur : Et vous n'avez pas fait d'études, par après ?

Marie-Claire : Oui, j'ai fait beaucoup de formations de toutes sortes. Parce que j'ai travaillé en milieu hospitalier, j'ai créé tout un service de bénévolat dans une clinique, ici à Bruxelles. Et donc j'ai fait des formations à l'écoute, à l'animation, en soins palliatifs, à l'accompagnement des personnes en fin de vie, pleins de trucs. Toutes ces formations, je l'ai fait après quand mon petit dernier est rentré à l'école.

Arthur : Tu as fait une année de romanes. Mais tu n'as pas été au bout.

Marie-Claire : Parce que on s'est mariés vite, et puis j'ai été malade et voilà j'ai dû arrêter et me faire opérer, puis on s'est mariés.

Arthur : D'un kyste à l'ovaire.

Marie-Claire : Voilà, et puis on s'est mariés, et puis j'étais directement happé par l'École du Mariage. Beaucoup de choses à faire. Et j'ai recommencé donc à travailler d'abord comme bénévole en 76, j'ai commencé à créer un service de bénévolat, et puis petit à petit, quatre temps, mi-temps, temps plein. Et puis j'étais envoyée par les cliniques et j'ai travaillé pendant trente-cinq ans avec une équipe d'une centaine de bénévoles que j'engageais, que je formais, que je suivais. Pas mal de formation à la gestion d'équipes et voilà, quoi. Sur le tard.

Arthur : Et maintenant, elle est présidente d'une crèche. Animatrice en palliatif pour tout ce qui est palliatif, et bénévole dans une maison de repos et de soin.

Marie-Claire : Et comme lui travaille qu'il est psychothérapeute, comme psychanalyste. Et en plus tu animes des sessions pour divorcés, dans les monastères, un peu partout en Belgique.

Arthur : De temps en temps, je célèbre un baptême, un mariage, ou un enterrement.

Marie-Claire : Et c'est comme ça que nos enfants nous disent, que pour nous voir, on doit prendre rdv trois mois à l'avance [*rires*]. Mais bon c'est très bien comme ça, je pense que ça maintient la forme d'être occupés.

Arthur : Mais donc on se connaît depuis cinquante-huit ans. C'est dingue, hein. Alors les recettes, c'est ...

Marie-Claire : Bah, le fait aussi, parce que moi je voyais avec les bénévoles que j'engageais dans les cliniques, une fois que leur mari arrivait à la pension, « ouf, je dois rester à la maison, mon mari est à la pension, il a besoin de son repas, alors je peux plus faire du bénévolat » [Arthur : C'est moi qui fait à manger ici] Je me disais, pauvre femme, quoi. Donc nous on a gardé chacun nos centres d'intérêt, on a gardé des choses ensemble aussi, mais je pense que c'est important, quand on se retrouve le soir on a beaucoup de choses à se dire, à se raconter, et je pense que c'est important.

Arthur : Et c'est moi qui fait à manger.

Marie-Claire : [*Rires*] Ah oui, c'est lui. Donc, voilà, je pense que c'est un peu la recette, c'est important aussi de garder chacun aussi son espace à soi.

Arthur : Il y a des recettes, hein.

Marie-Claire : Et de respecter des engagements de chacun, quand tu m'as poussé aussi, à prendre de plus en plus, quand les enfants étaient plus indépendants.

Arthur : Elle a accompagné des centaines de gens à mourir

Marie-Claire : Et je continue en maison de repos, tu vois comme ça tu nous connais un peu mieux. Et je continue à faire des formations.

Arthur : Et moi j'ai des patients, toutes les semaines, tous les mardi et jeudi, je reçois des gens, j'ai passé quatre-vingts ans, et il n'y a pas d'âge, non j'ai pas envie d'arrêter, je travaille tant que je peux, on a toujours été forts actifs. Mais c'est vrai que l'École du Mariage a été un démarrage pour nous, d'activités, plus de cent personnes pour qui on était responsables, c'était notre passion. Moi j'ai toujours été passionné par le mariage, parce que j'ai commencé par avocat, donc j'ai célébré des divorces, enfin j'ai célébré, j'ai fait des divorces, comme avocat. Je suis resté que quatre ans. Et puis on a fait toute l'École du Mariage, donc là on essaye d'arranger pour qu'il n'y ait pas de divorces. Et puis maintenant, en thérapie, je soigne des gens, je les aide à divorcer, parce que parfois c'est nécessaire. Parce que parfois les enfants ils encaissent et ça sert à rien de gâcher tout sa vie. Mais en même temps, il ne faut pas divorcer trop vite non plus, parce que, nous, on aurait pu divorcer au moins trois fois, dix fois. [*Rires*] Et on ne le fait pas parce qu'on a envie de rester ensemble.

Marie-Claire : Maintenant, rares sont les familles où il n'y a pas de divorce, sauf dans l'ancienne époque, parce qu'il n'y avait pas moyen de divorcer à ce moment-là, parce que les femmes ne gagnaient pas leur vie, pas d'indépendance économique, la morale était très écrasante.

Enquêteur : Est-ce que vous avez pratiqué le flirt ?

Marie-Claire : Avant de se marier ? Bah, oui, on a eu le temps en quatre ans ! [*Rires*] On a eu le temps en quatre ans ! On a quand même, bah oui, on trouvait le temps long, hein. Mais on ne pouvait pas, à ce moment-là, on ne se mariait pas tant qu'on avait pas hein.

Arthur : On a pratiqué le flirt, oui, tout à fait.

Marie-Claire : Sagement, oui.

Arthur : Quoi ? Oui, très sagement. On n'a pas eu de relation avant notre mariage, si tu veux tout savoir. Voilà, tu vois, donc c'est quand même formidable ? Bon maintenant formidable, je ne sais pas si c'était bien ou pas bien, je sais pas si c'est mieux, j'en sais rien, mais on a vécu comme ça à l'époque, parce que on avait des principes moraux assez importants, tous les deux. On était calme, on avait quand même des principes, « on ne fait pas l'amour avant le mariage », quoi. Bon, on a pleins de copains qui le faisaient et ils étaient tout aussi, je veux dire, ce n'est pas un critère de réussite non plus, je le vois aujourd'hui un peu comme négatif, plutôt. J'en fait pas du tout une vantardise.

Marie-Claire : On devrait recommencer que ...

Arthur : Oui, peut-être qu'on ferait autrement.

Enquêteur : Et une fois arrivé au mariage ? Vous étiez prêts ?

Marie-Claire : Oui, ah oui, tout à fait. On se connaissait, depuis le temps qu'on attendait [*rires*].

Arthur : On se connaissait quand même, non, on flirtait quand même. Il y avait les prémices, quoi, quand même. Mais on n'a pas voulu, oui, finalement, voilà c'est comme ça, je sais pas si c'est bien, mais je crois que c'était quand même assez dans l'air du temps.

Marie-Claire : Bah, oui aussi, enfin plus que maintenant. Maintenant, on s'en fout complètement. On n'oserait même pas raconter cela à nos enfants, ils diraient « mais enfin vous êtes fous », parce qu'ils ont tous eu plusieurs relations, tous.

Arthur : Oui, ils ont tous eu d'autres amies que leur femme, quoi. Tandis que nous pas tellement, en tous cas toi, pas du tout, à seize ans.

Marie-Claire : Je n'ai pas eu de jeunesse, comme je dis. [*Rires*]

Arthur : Donc on flirtait, oui, en effet.

Enquêteur : Est-ce que c'était un peu interdit, quand même ?

Arthur : Le flirt ? Bah, ce qui était interdit.

Marie-Claire : C'est vrai que quand je venais chez tes parents, on ne pouvait pas rester à deux dans le salon. Ton père venait voir ce que l'on faisait. Il était très sévère.

Arthur : Oui, c'est vrai, mais, très à cheval là-dessus, et puis l'Église aussi, enfin, c'était interdit, c'était un péché que d'avoir des relations sexuelles avant le mariage, quoi. Plus personne ne dit ça maintenant dans l'Église, moi je suis diacre. Je ne connais pas un prêtre, sauf quelques hurluberlus, mais la plupart des gens n'attachent aucune importance à ça quoi. Ça a quand même énormément changé, évolué quoi. Mais par contre, le flirt était autorisé quoi. Ça dépend de ce que tu appelles le flirt, m'enfin, on peut se caresser, des choses comme ça. Et puis c'était aussi progressif pendant les quatre ans. C'était pas...

Marie-Claire : D'un autre côté, quand on se rencontre et qu'on décide à seize ans de faire sa vie avec quelqu'un, c'est vrai que quand je disais à notre fille, parce que moi à vingt-huit ans, j'avais quatre enfants, et quand je disais ça à ma fille, elle me disait « mais maman, laisse-moi vivre un petit peu » et c'est vrai qu'elle a fait le droit et puis elle a rencontré son, elle m'a dit « quand j'aurai trouvé le bon, je vous le dirai ». Et puis, elle est arrivée un jour avec Olivier et c'était le bon. Gaspard est né qu'elle avait vingt-huit ans, puis ils se sont mariés. C'est très différent, voilà.

Arthur : Oui, on se mariait assez tôt, nous on s'est mariés assez tôt.

Marie-Claire : C'est-à-dire qu'il fallait attendre que tu aies fini tes études, c'était le seul critère, que tu puisses gagner ta vie.

Arthur : Mon père était assez sévère, dans sa famille, ce n'était pas facile avec mon père. Il était assez sévère, enfin voilà, mais sévère et en même temps, il ne parlait jamais de ça, quoi. C'était le critère, son critère était aussi qu'il fallait absolument que j'épouse une universitaire. Le critère de base, et comme tu n'avais pas fait l'université même si tu as fait d'autres choses, pour lui c'était toujours un peu un risque, quoi, il fallait rester dans le même milieu, au niveau intellectuel. Alors elle était beaucoup plus forte que moi, c'est moi qui lui demande de traduire toutes mes histoires, mais à l'époque, c'était comme ça. C'est vraiment la seule de ses belles-filles et de ses filles qui a fait finalement un travail.

Marie-Claire : Parce que toutes celles qui sont universitaires, elles ont arrêté de travailler très vite, elles se sont mariées et elles ont fait des enfants.

Arthur : Michelle a arrêté très très vite, elle fait les guides nature maintenant. Elle a pas du tout utilisé son truc non plus. Oui, j'ai une sœur médecin. Mais ça, c'était le critère de mon père, ce n'était pas de savoir si on s'aimait, c'était de savoir, est-ce qu'on est universitaire. Les critères de l'époque, je crois, c'était très fort dans la famille [nom de famille]. Des gens très intellectuels et très brillants.

Enquêteur : J'ai encore deux questions. Alors, actuellement, pensez-vous qu'il y ait un écart entre ce que faisaient effectivement les jeunes, et le discours de l'Église ? A l'époque, je dis actuellement, parce que vous avez du recul maintenant. Dans quelle mesure il y avait un écart entre le discours et les faits ?

Arthur : Et la pratique ? Il y avait un écart.

Enquêteur : Un grand écart ou un petit écart

Marie-Claire : Ah oui, oh quand même un assez important écart.

Arthur : Pas pour les relations sexuelles avant le mariage, et encore.

Marie-Claire : Tout ce qui était contraception, tout ce qui était, surtout la contraception. Avec *Humanae Vitae*.

Arthur : On s'en foutait quoi.

Marie-Claire : Bah oui, finalement, on n'en tenait pas compte.

Arthur : Et pas seulement nous, la plupart des gens n'en tenaient pas compte.

Enquêteur : Et est-ce que vous étiez à l'aise avec l'idée de rester catholique pratiquant et de ne pas respecter l'encyclique ?

Arthur : Oui, oui. Parce qu'on était les disciples de Pierre de Lochet, qui était quand même prêtre, chanoine, et que lui était toujours pratiquant et toujours chrétien, il n'y avait pas de raison que nous ne le soyons plus.

Marie-Claire : Non, et puis moi ça ne m'a jamais, je n'ai jamais eu de cas de conscience, parce que je prenais la pilule, parce que je n'avais pas envie d'avoir dix enfants, on a eu nos quatre enfants exactement quand on a voulu, quand on était prêts à les avoir, quand on a décidé de les avoir.

Arthur : Exactement, le printemps des années paires. 66-68-70-72. Et on s'est mariés en 64. On a eu les enfants quand on les voulait, on a eu beaucoup de chance, évidemment.

Marie-Claire : Bah oui, parce que c'est pas toujours évident, mais.

Arthur : On arrêtait la pilule et puis. Bon, moi je ne prenais pas la pilule donc je ne savais pas. C'était un, non il y avait certainement déjà un écart. Euh.

Marie-Claire : je ne pense pas qu'il y a des gens de notre génération ...

Arthur : Si, il y en avait, chérie.

Marie-Claire : Oui, mais qui ont quitté l'Église à cause de ça. Oui, peut-être qui ont quitté l'Église, mais qui ne se sentaient plus rattachés à l'Église, parce qu'ils prenaient la pilule par exemple. Qui ne se sentaient plus chrétiens ou qui se culpabilisaient. Moi je ne me suis jamais culpabilisée de prendre la pilule.

Arthur : Mais, toi, tu es un peu protestante. [*Rires*] Elle est plutôt protestante.

Marie-Claire : Je ne me suis jamais culpabilisée parce que je prenais la pilule, ça ne m'a jamais empêché de dormir. Et même plus tard, et même pire. Pour être tout à fait honnête.

Arthur : Bah oui, tu as été. Ligature des trompes.

Marie-Claire : Après quatre enfants, on a estimé que c'était bien comme ça, et que j'avais pas envie de prendre la pilule, parce que c'était, j'avais de problèmes, je ne pouvais plus. Et j'ai fait une ligature des trompes.

Arthur : C'était un péché mortel, hein, ce qu'on a fait. On s'en foutait pas mal. [*Rires*]

Marie-Claire : Mais enfin, j'estimais qu'on avait fait notre devoir, on avait quatre enfants, que c'était pas mal quoi ?

Enquêteur : Et vous dites que vous ne culpabilisiez pas, mais si on retourne la question, est-ce que vous en vouliez à l'Église, au magistère romain, d'avoir « créé » cette interdiction ?

Arthur : Oh oui. D'avoir créé, d'avoir sorti cette encyclique.

Marie-Claire : Ah mais oui.

Arthur : Oui, on était surpris, pas pour nous, mais on était quand même furieux pour un certain nombre de gens, qui, très consciencieux, et très sentiment de culpabilité, beaucoup plus développé que le nôtre, et donc je crois qu'il y a effectivement des gens qui ont, qui se sont empêchés d'avoir ce moyen contraceptif. Il y en a. Maintenant, la proportion, Camille, je ne sais pas moi. 15%, 20%, 25% des gens. Je ne sais pas dire, mais il y avait une partie de gens qui se sont laissés faire par cette encyclique, voilà, pour dire les choses, une partie. Maintenant, je ne peux pas te dire, en tous cas, beaucoup, dans nos copains à nous, les gens de notre âge, ils ont dit « merde » quoi, c'est tout.

Enquêteur : J'ai une enquête des Feuilles familiales , en 69, qui dit que 87% des jeunes utilisent un moyen contraceptif.

Arthur : Oui, bah alors, tu vois, moi je dis, c'est dans ces chiffres-là, à mon avis peut-être 20% des gens étaient disons gênés, ou allaient se confesser. Je en sais pas. Moi, je n'ai jamais été me confesser pour ça.

Marie-Claire : Moi non plus.

Enquêteur : Dernière question, encore actuellement avec le recul, pensez-vous que les cours de préparation au mariage étaient des cours d'éducation sexuelle et est-ce qu'ils étaient suffisants ?

Marie-Claire : Ce n'était pas que des cours d'éducation sexuelle à l'époque, c'était un ensemble.

Arthur : Le médecin, il y avait quand même des grandes diapositives et tout ça.

Marie-Claire : Oui, oui, mais ce n'était pas qu'un cours. Il y avait le prêtre, il y avait le cours, on n'axait pas tout là-dessus, il y avait une soirée d'éducation sexuelle, oui.

Arthur : Il y avait la soirée du médecin, qui était souvent très médicale. Très médicale.

Enquêteur : Après l'éducation sexuelle n'est pas seulement technique. L'éducation c'est aussi l'ensemble, l'éducation affective.

Marie-Claire : Je pense que le médecin ne parlait pas que de technique. Je pense à Jean Bernard, à ces médecins-là. Et puis on participait à la réunion avec le médecin, donc.

Arthur : Non, d'abord, et puis il y avait le couple. Nous on parlait aussi de sexualité. C'est juste, le médecin n'était pas tout seul, et avec le prêtre aussi. Le couple assistait aux trois réunions.

Enquêteur : Et il y avait à peu près combien de participants ?

Marie-Claire : Quand même, on a fait des soirées entre vingt et trente personnes, des dimanches avec même cinquante personnes, oui il y avait du monde à ce moment-là. Il faut dire que quand les gens voulaient se marier à l'Église, le prêtre qui allait les marier les envoyait là-bas.

Arthur : Il y avait comme une espère d'obligation pour eux, une sorte d'obligation.

Enquêteur : Est-ce que c'était dans des auditorios avec un côté vraiment « je présente et tu écoutes » ou c'était avec un échange ?

Marie-Claire : Non, non, c'était beaucoup d'échanges. Ça se passait rue de la Concorde, Van Maerlant. C'est vrai que le médecin, il était devant il expliquait, mais nous par exemple, en tant que couple, on lançait des pistes, mais on n'était jamais devant avec un auditoire. On se mettait en rond, quand on était plusieurs, je sais qu'on faisait parfois des carrefours.

Arthur : Oui, on faisait des carrefours.

Marie-Claire : Quand c'était le samedi ou le dimanche, c'était toute la journée, il y avait plus de monde.

Arthur : Pour les retraites, on ne parlait pas de sexualité, enfin si, un petit peu, sous l'angle, sous un angle très très soft quoi, on ne parlait pas vraiment de sexualité, tandis que dans

les ... Non, moi je crois que c'était quand même des choses intéressantes à l'époque qui se faisaient, je n'ai pas, je ne renie pas ça, tout ce qu'on a vécu comme formation. Bon dire maintenant que ça ait apporté des fruits ... Parce qu'évidemment il y a eu beaucoup de divorces depuis. Mais bon, ce n'est pas lié, c'est pas parce qu'on a fait ça qu'il y a des divorces. C'est parce que l'époque et qu'en 60-65, il y avait peu de divorces encore, enfin il y en avait, mais beaucoup de moins que maintenant. Donc aujourd'hui, toutes les raisons pour lesquelles les gens divorcent, qui sont multiples, la pression, le côté individualiste de la société. Il y a le côté financièrement qui est plus important, l'absence de préjugé social quand on divorce, parce que maintenant, dans les écoles ici à Bruxelles, quand tu n'es pas divorcé, on te regarde de travers, ou à peu près. Tu vois il y a toute cette évolution sociologique, économique.

Marie-Claire : Oui, parce que maintenant, les femmes travaillent donc elles ont leur indépendance financière.

Arthur : Beaucoup plus de possibilité de rencontrer des gens aussi, dans les bureaux, dans le travail, et cetera A l'unif, partout. Mais tu vois une question, ça pourrait être est-ce qu'on a fait ça a servi à quelque chose ? Est-ce que ça a été utile ? Est-ce qu'il y a eu moins de divorce, c'est très difficile à dire et en tous cas, ça a percuté une époque où pour toutes sortes de raisons les divorces sont devenus beaucoup plus faciles et normaux, beaucoup plus habituels et donc il y a une augmentation.

Marie-Claire : Puis, il y a aussi beaucoup plus d'unions libres, où les gens ne se marient même pas, vivent ensemble, sans mariage. Il y en a quand même beaucoup et là on n'a pas de statistique sur les divorces, les gens se séparent, et puis voilà, quoi.

Arthur : Ce qu'on disait [à l'École du Mariage], c'était « ne vous découragez pas trop vite ».

Marie-Claire : On se marie tous les jours.

Arthur : On se marie tous les jours, enfin, on prend notre décision tous les matins, on choisit de vivre ensemble, parce que si au premier obstacle, on dit « bon, mais je m'en vais ». C'est ce qui se passe maintenant, trop vite.

Marie-Claire : Le problème, c'est que maintenant, c'est les enfants qui trinquent. Oui, parfois il vaut mieux un bon divorce qu'une situation dégueulasse où tout le monde souffre.

E. ENTRETIEN AVEC ANDRE (ENTRETIEN N°5)

INFORMATEUR :

- Prénom : André
- Année de naissance : 1934
- Lieu de naissance : Ypres
- Fonctions exercées : fondateur des soirées de préparation au mariage

ENQUETEUR : Camille Banse, étudiante en Histoire, Université Catholique de Louvain

ENQUETE : interview en vue de l'élaboration du mémoire

- Lieu : Mons, domicile de André
- Date de l'entretien : 9 janvier 2019
- Thèmes traités : préparation du mariage, éducation sexuelle, habitudes des jeunes dans les années 1960-70, sexualité, mariage
- Communication : retranscription partielle

DONNEES TECHNIQUES :

- Nom de l'enregistrement : « André09012019.m4a »
- Durée : 01:56:59

RETRANSCRIPTION PARTIELLE DE L'INTERVIEW

Enquêteur : Parlez-moi de votre famille, de votre enfance.

André : Ma famille est originaire d'Ypres, d'une famille de douze enfants. Moi j'étais le huitième de dix enfants. Je suis né en 1934. Jusqu'à la guerre 40, mon enfance s'est passé très normalement, malgré que je n'aie même pas connu mon père, je n'en ai même pas souvenir. Il faisait le commerce de pommes de terre. Mais, mon père était un très beau garçon, et il n'était pas très très sérieux, il travaillait beaucoup. Malgré ça, il aurait pu s'occuper un peu de nous, m'enfin, il était un peu volage. La vie était pas très bonne, mais on s'en tirait tout de même, nous étions des émigrés flamands à Mons. Mon grand-père était bourgmestre de sa commune, pas beaucoup d'étude, mais très intelligent. Donc ma mère a ouvert un commerce, qui lui a donné la possibilité de nourrir tous ses enfants, et elle avait une distraction, le mercredi soir, elle discutait avec son fournisseur, ils discutaient religion. Nous avons été élevés dans la

religion chrétienne, mais jamais maman n'a tenté de nous imposer des dogmes, elle, c'était sa façon de vivre, d'éduquer ses enfants. La droiture, le respect des autres, et l'amour du prochain. Et puis la guerre, ça n'a pas été facile, il y a eu beaucoup de bombardements à Mons, beaucoup a été détruit, et pour notre vie, il ne nous a jamais rien manqué pendant la guerre, nous avons toujours eu à manger, mais dans le respect de la réglementation allemande.

[Explications sur les tickets de rationnement et l'occupation allemande]

Mon père a définitivement quitté la maison en 1936, et il y a encore eu deux naissances après. Donc, il revenait de temps en temps, une fois, et maman qui était tellement bonne, elle lui disait oui et évidemment, elle était prise, puisque la contraception n'existait pas. A cette époque-là, qu'est-ce qu'on faisait ? On pratiquait la méthode Ogino, donc calculer par températures et alors dans ces deux-trois jours-là, il fallait l'abstinence ou bien il fallait « descendre du train en marche » comme on disait. Ce qui n'était pas facile non plus.

Enquêteur : La guerre se termine, vous avez onze ans ?

André : J'ai fait mes écoles primaires à Mons et puis à Mouscron. Parce que dans toute bonne famille flamande de l'époque, il y avait un prêtre et une religieuse, chez moi il y avait un prêtre et deux religieuses. Et ce prêtre, mon oncle, était professeur au collège épiscopal de Mouscron. Je n'ai fait que deux années de secondaire. Aucun des cinq garçons n'a fait de vraies études, par contre, les filles oui, et elles étaient toutes en pension, près de Courtrai dans une congrégation où se trouvaient beaucoup de membres de notre famille comme religieuses, ce qui fait qu'on a toujours bien gardé notre religion. Mais moi, les études, ce n'était pas mon truc, alors en 48, je suis revenu à la maison et je me suis occupé du département vin & liqueurs de la maison. Après la guerre, maman a doublé de magasin, donc notre salon y est passé. C'était les filles qui tenaient le magasin, les aînées.

[Explications sur le dispositif du département vin & liqueurs du magasin et le système d'importation]

Mais bon pour le vin, il n'y avait pas assez, donc on a engagé une jeune personne, surtout pour le travail de l'étiquetage, il n'existait pas de machines à ce moment-là. Et cette personne que maman a engagée, était Fernande. Mais tout se passait bien, on s'entendait bien, sans plus. Puis en 52, là, on commençait à avoir pas mal d'affinités entre nous. Donc, ça, ça se présentait bien, mais maman n'était pas d'accord. Pas d'accord, pourquoi, trop jeunes. Elle avait

exactement le même âge que moi. Maman avait des idées spéciales avec laquelle on n'a jamais été d'accord et elle a reconnu plus tard, quand tout était terminé, qu'elle avait eu tort. Les garçons, les filles pouvaient se marier à vingt-et-un ans, les garçons à vingt-cinq. Parce que, donc elle m'avait dit, trop jeune, pas assez mature, et elle trouvait que les filles étaient beaucoup plus matures que les garçons. « Les filles elles savent faire beaucoup de choses, elles savent coudre, nettoyer la maison, faire à manger, donc elles ont beaucoup plus de maturité. » Bon, ça ne tentait pas à ça la maturité, maman s'en est rendue compte plus tard. D'ailleurs, moi j'ai réussi à me marier à vingt-trois ans, alors que mes deux aînés ont dû attendre les vingt-cinq. [sourire] Donc voilà, là évidemment, on a discuté pas mal pendant quelques semaines, Franz, le confident de maman, a essayé de me convaincre que je devais accepter tout de même ce que maman me disait. Et c'était aussi bon. Bon bah pour finir j'ai plié, évidemment. Fernande a dû partir, ah oui. Attention, j'ai plié, non j'ai tout de même obtenu une condition, on ne pouvait plus se voir pendant un an et « si dans un an, vous êtes encore d'accord à deux, je vous donne ma bénédiction », mais donc elle ne pouvait pas rester. Et, c'est là que commence alors, la partie de Fernande, qui habitait à Carnion, une petite maison de mineurs et a été élevée par son grand-père et sa grand-mère. Ses parents se sont divorcés très tôt, or les miens ils n'ont jamais divorcé, mais ça ne changeait rien, le résultat était le même. Et sa maman a mal tourné aussi. Mineurs de fond, et la grand-mère, elle travaillait sur le carreau, la surface en dehors de la mine, de la profonde. Elle avait un frère deux ans plus jeune qu'elle. Je crois qu'il n'était pas pratiquant du tout. Fernande, elle allait à la messe, bien sûr, et Ivan, lui, c'était un socialiste pur jus, il allait à la maison du peuple. Mais il était furieux sur Fernande si elle ne se levait pas assez tôt et risquait de ne pas aller à la messe. Mais d'une bonté, on ne peut pas imaginer. Elle était déjà jociste quand elle est venue travailler chez moi, depuis trois ans. Et, le prêtre, un peu après qu'on l'ait connu, il a été nommé par l'évêché comme doyen, comme responsable de toutes les organisations catholiques, donc aussi bien JOC que les scouts, que les guides catholiques, et tout ça. Et on avait un petit accord ensemble, on ne pouvait pas se voir pendant un an, mais il dit « vous pouvez vous téléphoner ? ». Ah, je dis « on en a pas parlé ». Qu'il dit « donc, de temps en temps, vous pourrez donner un coup de téléphone ici, et je frapperai au mur et Fernande viendra ». Donc, comme ça on a tout de même tenu un peu plus facilement. L'abbé François, qui était toujours quelqu'un de très actif, dit à Fernande « Bon, qu'est-ce que tu vas faire maintenant ? Chercher du boulot ? Bon, je suis en pourparlers pour le moment avec *Vie*

*Féminine*⁶²⁵, ils ont le projet de mettre en route un groupement d'aide familiale, de préparation au mariage. Et qui dit, il lui explique un peu en quoi ça consiste, et elle dit, « moi ça me plaît ». Donc, elle a eu rdv avec le responsable et au bout de l'interview, elle a dit, je vous engage. Il y aura trois mois de formation à Otreppes, je crois que c'est dans le Brabant. Et elle a été engagée dans la première fournée d'assistantes, quoi. Alors, elle avait sept ou huit maisons, elle restait la journée et des demi-journées. Elle aimait bien ce qu'elle faisait, mais c'était assez dur psychologiquement, pas facile. Donc elle aidait ces familles. En 1955, j'ai fait mon service militaire. Donc, elle a continué ça, jusqu'à notre mariage, mais au début, elle a continué son métier, et nous nous sommes mariés le 27 août 56 et Chantal est née moins d'un an plus tard. Et puis à la fin de l'année soixante, elle a arrêté de faire ce travail. Et comment est-ce qu'on est arrivé à la préparation au mariage ? C'était une initiative du doyenné de Mons, le doyen avait désigné deux prêtres, pour organiser tour à tour des soirées au mariage. C'était pour quinze à vingt-deux paroisses, et l'idée, c'était que les gens commençaient déjà à beaucoup moins fréquenter l'église. Et l'idée, c'était qu'ils ne viennent plus à la messe, mais quand il faut se marier, ils viennent. C'était une question de principe, ils n'y croient plus, alors c'est du cinéma qu'on va leur donner leur bénédiction ? Alors ils avaient décidé de faire ça : trois soirées d'une heure et après, le mois suivant, c'était l'autre prêtre qui prenait la charge. Bon, ça n'a pas duré longtemps, ça a été un échec complet. Pour quelles raisons ? On en a entendu parler très vite, les prêtres ne connaissaient rien au mariage, donc bon, on était pas d'accord avec tout ce qu'ils disaient, et puis le mariage pour la vie, heu. C'est revenu à la charge de l'abbé François, Fernande et moi on allait passer toute la soirée du samedi, avec leur TV, une des premières de la région. L'abbé François nous en parle à Fernande et moi, il en avait déjà parlé avec des gens de *Vie Féminine* et avec un autre jeune couple qu'on connaît très bien. Nous on avait huit ans de mariage, et on en discute, on échange un peu nos idées, et pour finir, on dit « bon, on va marcher là-dedans ». Et on s'est réunis avec l'autre couple et vers Pâques, on arrive à la conclusion qu'on ne pouvait surtout pas être des enseignants, donner de leçons. On doit prouver à tourner tout ça autour de conversations amicales autour de notre propre expérience, de notre savoir, de notre vie de tous les jours. Et puis avec l'abbé François, « oui mais qu'est-ce qu'on veut éviter ? Pourquoi est-ce qu'on veut faire ça ? » Il dit « C'est une question de principe pour l'évêché ». « Moi je ne le vois pas comme ça, ça ne m'embête pas, le principe. Moi, avec le

⁶²⁵ Fédération nationale des mouvements chrétiens féministes d'action culturelle et sociale, nommé LOCF (Ligues Ouvrières Féminines Chrétiennes) jusqu'en 1969, D. KEYMOLEN, « Mouvement ouvrier chrétien », *Dictionnaire des femmes belges, op. cit.*, pp. 374-378.

monde ouvrier que je côtoie tout le temps, je ne suis pas accro à cette histoire de dogme, malgré que par mon statut je dois, mais mes idées sont plus larges que ça. Ce qu'il y a, c'est qu'on s'aperçoit qu'il y a de plus en plus de séparations et de divorces. Ça a commencé il y a trois ou quatre ans ». Et en effet, on était dans la période qui précédait le mai 68. Qui dit « ça vient aussi du fait que de plus en plus de femmes travaillent ». C'était le début, avant les femmes restaient à la maison. Donc il dit « il faut tenir compte de tout ça ». Pour finir, on a décidé qu'on ferait quatre soirées, ça s'étendait sur un mois, quatre soirées différenciées. La première soirée, c'était un couple. C'est Fernande et moi qui avons lancé la première. La deuxième soirée – et le même couple reste dans les quatre soirées – le couple numéro deux vient aussi, comme ça, ça permet d'avoir des idées ou des expériences différentes. Alors, il a été décidé que rester très ouvert et veiller à mettre tout le monde à l'aise. Pour ça, il faut dès le départ bien expliquer aux gens qui viennent que toutes les questions sont permises, on ne s'énerve jamais, personne n'est jamais obligé de répondre à une question et à l'entrée... Et on leur expliquait dès l'accueil dans l'entrée, dans le vestiaire, il y aurait une boîte à suggestions ou à questions, comme ça au moment où vous vous débarrassez, vous pouvez glisser une question que vous voulez poser et que vous ne souhaitez pas qu'on sache que ça vienne de vous. La troisième, c'est le curé, il fallait tout de même qu'il vienne, mais nous étions toujours présents. Et elle était divisée en deux, elle pouvait être un peu plus longue qu'une heure et demi, parce qu'il y avait une heure pour le curé et une demi-heure pour un juriste ou un clerc de notaire pour qu'ils puissent aussi poser toute sorte de question qui pouvaient les intéresser pour l'avenir. Et la dernière, c'était le médecin. Donc, nous avons formé une équipe, on avait dès le départ réussi à rassembler quatre couples, et donc on changeait tout le temps. On avait deux médecins, un prêtre parce que on a eu du mal à trouver, mais il n'avait pas assez d'ouverture quoi. Enfin on en a eu un au début, puis on en a eu un deuxième tout de même. Et deux médecins, tout ça était bien rôdé. Et on a continué, sept ou huit ans.

Enquêteur : Et ça s'appelait comment ?

André : Soirée de préparation au mariage. Ce sont des gens qui allaient chez le curé pour s'inscrire, pour la cérémonie de mariage et alors le curé devait leur dire « bon, bah écoutez, on vous conseille d'aller suivre des soirées de préparation au mariage ». C'était chez nous, chacun chez soi, pas tout le temps chez nous, chaque couple chez soi. Avec l'abbé, il y avait toujours moyen de trouver des locaux. Un des grands changements de cette année, c'est qu'on avait quand même une toute autre façon de vivre, quand on était jeune, jusqu'à douze-treize ans, on

devait être couchés à 7h. Pas de télévision. Et les aînés, c'était 8h, donc évidemment, c'est tout de même un changement important dans la société qui s'est passé très rapidement.

Enquêteur : En tant que jeune, quelles étaient les habitudes à prendre et à ne pas prendre ? Ce qui était interdit ?

André : On ne buvait pas d'alcool, donc on ne disait pas qu'il ne fallait pas en boire, hein, l'alcool, c'est seulement démarré aux environs de septante. Les étudiants ont commencé à boire quand ? Toujours [*rires*] Mais il n'y avait pas beaucoup d'étudiants, ce n'était que les gens aisés, les gens des régions modestes, du Borinage, ils ont seulement mis le pied à l'étrier plus tard. Les bonnes habitudes à prendre, être sérieux, être appliqués, mais on était tellement bien élevés, je dirai presque drillés, bon le martinet existait encore, mais maman ne l'avait jamais employé, la gouvernante, elle savait se servir du martinet.

Enquêteur : Quelle était la division des rôles dans l'éducation pour les filles et les garçons ?

André : Ma mère séparait les filles et les garçons, on devait débarrasser, ça c'est certain. Aider à la vaisselle, mais c'était chacun à notre tour, avec les filles, c'est un moment où on se mélangeait bien. Oui, les filles devaient repriser les chaussettes, c'était beaucoup. Mais, bon ... on devait très vite faire des petits travaux, mais après qu'on avait fini nos devoirs seulement, nettoyer, balayer la cour. Ah, si, cirer ses chaussures tous les jours. On allait à pied à l'école.

Enquêteur : Estimez-vous que vos parents vous aient donné une éducation sexuelle complète ? Je parle aussi d'une éducation aux sentiments.

André : Il ne faut pas que ça fasse peur. Non, on n'a pas eu d'éducation sexuelle. On en parlait pas du tout.

Enquêteur : Et entre frères et sœurs ou à l'école ?

André : Non. Et même à l'école on en parlait pas du tout. J'ai entendu parler pour la première fois quand j'ai été à Mouscron comme interne. Mais encore, c'était très succinct, quoi. On donnait la différence visible, quoi, entre l'homme et la femme, la différence de configuration. Sans plus, on ne parlait pas de l'usage à en faire. Mais, bon, tout ça était dans l'éducation, on avait un respect profond pour n'importe qui. Et on parlait flamand entre nous,

et maman ne supportait pas qu'il y ait un mot de flamand qui sorte en présence d'une autre personne, et dans le magasin aussi. Mais donc on a eu une éducation responsable disons à tout.

Enquêteur : Quand vous avez des affinités avec Fernande, est-ce qu'on peut dire que vous avez pratiqué le flirt ? Est-ce que vous avez flirté ?

André : Il faudrait savoir ce que vous comprenez par le flirt.

Enquêteur : Tous les prémices à l'amour, des baisers, tout ce qui est lettre, la danse, et puis après tous les petits plus un peu interdits qui sont plus sexuels.

André : Les baisers, oui, oui, oui. Ce n'est qu'en 55, fin 55, que nous avons pour la première fois, fait le complet. C'était avant le mariage, c'était sept ou huit mois avant.

Enquêteur : C'était interdit ça.

André : C'était interdit, ah ça ! [*rires*] Il y avait déjà tellement longtemps qu'on se connaissait, déjà six ans. C'est long comme fiançailles. [*rires*]

Enquêteur : Vous n'avez jamais utilisé de moyen contraceptif, vous, dans votre vie ?

André : Non. Même après, le premier non, le deuxième non, et au troisième, elle avait pris la pilule. Elle l'a prise une fois mariée, seulement, au mariage, en 56, elle n'existait pas encore. Oui, puisque pour Patrick, qui est né en 64 on ne l'avait pas pris, c'est après qu'elle l'a pris.

Enquêteur : Donc, elle a pris la pilule parce que ...

André : Oui, surtout son cardiologue qui lui avait dit qu'elle avait un cœur trop petit, qui lui avait dit qu'elle ne pouvait pas avoir d'enfant, à Leuven. « Vous avez un petit cœur, c'est pour ça que vous êtes plus vite fatiguée, il faut prendre un quatre d'heure ou une demi-heure de repos en mi-journée », pour le reste, ne pas avoir d'enfant, ça c'était une connerie. [*rires*]

Enquêteur : J'ai une question, est-ce que pour les soirées de préparation au mariage, les auditoires étaient séparés fille/garçon ?

André : Ah non, surtout pas. C'était ensemble et on avait des groupes entre cinq et dix couples. Séparer, c'est une question, qu'on disait aux couples donc, quand on leur avait dit qu'il y avait une soirée avec les médecins, que s'il y en avait qui souhaitaient se retrouver seul avec

les médecins, les médecins pouvaient les recevoir, rester un peu après, mais c'est quelque chose qu'ils doivent arranger entre eux deux. Parce que c'est par là qu'il faut commencer. Au début, je leur disais parfois, « une fois passé à la commune et à l'église, vous êtes mariés, vous êtes contents. » « Ah, oui » qu'ils disent. « Alors, je dis, pourtant ce n'est pas fini, ça commence seulement, le lendemain de la fête, ça commence. Et se marier, c'est tous les jours jusqu'à la fin de votre vie ». « On peut se disputer, mais c'est justement pour cela que vous venez ici, c'est pour éviter de vous détester. Quand vous vous disputez, mettons vous êtes mariés et vous avez une bonne dispute. Jamais le matin, les disputes, c'est le soir. Qu'est-ce que vous faites ? » « On se fait la gueule » « Ok. Et qu'est-ce que vous faites après ? » « On va dormir » « Et qu'est-ce que chacun fait ? Il y en a certainement un des deux qui est persuadé d'avoir raison et qui rumine dans sa tête. Et quand on se lève le lendemain matin, le mariage est en difficulté et si ça se passe plusieurs fois, c'est comme ça qu'on casse tout. Le seul moyen, c'est que vous devez vous faire la promesse régulièrement, de ne jamais aller dormir sans avoir résolu le problème. C'est à apprendre, ce n'est pas facile, parce que tout le monde se dispute ». Il vaut mieux partir de son côté et dire, je vais réfléchir un peu, pour continuer la discussion.

Enquêteur : Est-ce que vous pensez que préparer ces jeunes gens, ça pouvait leur permettre d'arriver prêts et armés pour une vie en couple ?

André : Je n'ai pas cette prétention là, mais ça devait beaucoup les aider, parce que, bon, une des choses qu'on développait avec eux c'était « c'est qui qui porte la culotte ? » Bon, « vous avez tous raison et vous avez tous tort, le seul moyen, c'est de rester à deux si vous voulez rester mariés. Il faut réfléchir à ça maintenant et à discuter. »

Enquêteur : Durant votre mariage, votre épouse ne travaillait pas ?

André : Au début, elle travaillait, puis elle a arrêté parce qu'il y avait Chantal, la première, donc, elle a arrêté disons juste avant l'accouchement.

Enquêteur : Et elle n'a plus jamais travaillé ?

André : Ah non, elle travaillait toutes les journées, et elle n'avait pas le bon rôle. Toute la vie de famille avec tous ces commerces. On faisait les marchés avec du fromage.

Enquêteur : Il me reste deux questions. Actuellement, avec le recul de votre vie, pensez-vous qu'il y avait un écart, entre ce que dictait l'église et la morale et ce que faisaient effectivement les fiancés et les couples ?

André : Il y avait un écart, c'est certain. Ils finissaient par nous les dire, mais pas tous, il y en avait encore beaucoup qui respectaient le ... Mais c'était pratiquement tous des familles chrétiennes mais dont les enfants ne pratiquaient déjà pratiquement plus. Et nous avions une perception peut-être un peu différente, mais ça, c'était grâce à maman, parce qu'elle était tellement convaincue de sa religion. Pour finir, nous on commençait à avoir une idée qui était un peu plus large aussi. A la fin, elle disait « mais enfin comment ça se fait qu'on nous a enfoncé dans la tête tous ces trucs de péché mortel, de pomme d'Adam, et que les prêtres à l'église quand ils reçoivent des fiancés, ils disent, c'est sérieux hein, c'est pour la vie ! » Et les jeunes, en préparation au mariage, ils nous demandaient, « mais c'est vrai, on ne peut pas se séparer ? » Je dis : « On ne peut pas se marier avec l'idée de se séparer, ce sont deux choses différentes, et il faut faire tout ce qu'il faut pour que ça n'arrive pas, et c'est la raison de nos réunions et pour laquelle on vous demande de parler franchement et de poser toutes les questions. » Et maman pour finir, est devenue conseillère conjugale spécialisée dans les prêtres, dans le milieu de l'église, quand elle a pris sa retraite, elle s'est insérée dans une communauté de veuves, à la rue Royale à Bruxelles, où il y avait trois femmes veuves et un curé.⁶²⁶ Le chanoine Pierre de Loch, lui et Ringlet⁶²⁷, c'était des cracks. C'est comme ça que maman a participé à Namur à la manifestation pour la libération du docteur Peers. Et donc avec le chanoine bien sûr, ils appréciaient fortement maman, elle était gênée au début.

Enquêteur : Actuellement, pensez-vous que ces cours de préparation au mariage étaient suffisants ?

André : Non, on aurait certainement pu faire mieux, mais il faut tenir compte du fait qu'au moment où les gens décidaient de se marier, il ne leur restait en général que deux ou trois semaines [rires]. Maintenant, est-ce qu'on pourrait encore faire maintenant. Avec toutes les connaissances qu'ils ont, qui ne sont pas toujours bonnes ou exactes et avec tout ce qu'on voit sur internet, tout ce qui passe, ce n'est pas forcément la bonne éducation.

⁶²⁶ Fraternité des Veuves, fondée en 1950, A.-S. CROSETTI, « Pierre de Loch, ce transgresseur ? », *La Sainte Famille*, op. cit., p. 80.

⁶²⁷ Prêtre et ancien vice-recteur de l'Université Catholique de Louvain, « Gabriel Ringlet – Actualité, Evangile et Imaginaire », [En ligne]. <<https://www.gabrielringlet.be/>>. (Consulté le 7 août 2019).

F. ENTRETIEN AVEC JACQUELINE (ENTRETIEN N°6)

INFORMATEUR :

- Prénom : Jacqueline
- Année de naissance : 1937
- Lieu de naissance : Namur
- Fonctions exercées : membre de la JECF, participation aux équipes Notre-Dame

ENQUETEUR : Camille Banse, étudiante en Histoire, Université Catholique de Louvain

ENQUETE : interview en vue de l'élaboration du mémoire

- Lieu : Namur, domicile de Jacqueline
- Date de l'entretien : 7 février 2019
- Thèmes traités : éducation sexuelle, mouvements de jeunesses, habitudes des jeunes dans les années 1960-70, sexualité, mariage, carrière
- Communication : interruption à la cuisine pour faire du café

DONNEES TECHNIQUES :

- Nom de l'enregistrement : « Jacqueline07022019.m4a »
- Durée : 01:17:43

RETRANSCRIPTION DE L'INTERVIEW

Enquêteur : En quelle année êtes-vous née ?

Jacqueline : 1937, au mois d'août.

Enquêteur : Parlez-moi de votre famille, de vos parents, où êtes-vous née ?

Jacqueline : Alors, je suis née à Saint-Servais, donc c'est Namur. De parents enseignants tous les deux, c'est-à-dire que mon père était professeur de mathématiques à l'athénée, ma mère était formée comme régente littéraire. Mais après avoir été diplômée, je pense qu'elle a été institutrice privée chez les, préceptrice là-bas parce qu'il y avait une fille qui était gravement malade de la tuberculose, on en mourrait à cette époque-là. Donc elle a travaillé comme ça, puis chez une fille d'une baronne de Rochelay, dont la fille aussi était un peu handicapée, en retard.

En privé, puis après s'être mariée, mon père qui n'a jamais été un tyran domestique, bien au contraire, c'était un homme d'un bonté et cetera, mais à ce temps-là, quand on voulait avoir des enfants, il était certain que, et elle aussi ma mère, qui aurait bien voulu travailler aussi, mais qui n'a même jamais, ne s'est jamais posé la question à partir du moment où ils ont désiré avoir des enfants, bah il était certain que maman restait à la maison. Donc, elle n'a plus travaillé professionnellement quand nous sommes nés, donc moi je ne l'ai jamais connue en engagement professionnel, mais je pense qu'elle a, que nous avons beaucoup bénéficié, mon frère et moi, des qualités pédagogiques de nos parents. Parce qu'ils en avaient merveilleusement, mon père était professeur toute sa vie, carrière complète, et je pense qu'il n'a jamais dû élever la voix pour obtenir l'ordre dans sa classe. Il faut dire aussi, les écoles et les élèves étaient beaucoup plus soumis à la discipline et à l'autorité à ce moment-là, que maintenant. Mais enfin mon père et ma mère avaient des qualités pédagogiques qui m'ont beaucoup servi, parce que je vous ai dit que je suis née en 37, donc j'ai eu ma première scolarité en pleine guerre et j'ai eu la tuberculose à ce moment-là. Ma scolarité n'a pas arrêté parce que ma mère a tenu à entretenir la conjugaison, la syntaxe, le français, et cetera et mon père les maths et cetera, ce qui fait qu'après la guerre quand on a regroupé les enfants, j'avais l'âge d'entrer en troisième primaire. Je n'ai jamais été que dans l'enseignement officiel, je n'ai jamais été dans l'enseignement libre ou catholique, alors que mes parents étaient chrétiens pratiquants et moi aussi. Et on m'a mis en quatrième, parce que ce n'était pas trop lourd, de toute façon après deux mois, il a fallu réorganiser les classes, parce que les âges ne comptent plus rien. Il y en a qui ont continué, d'autres qui n'ont plus été à l'école depuis deux ans, et j'y suis restée grâce à ma mère. Je ne sais pas pourquoi je vous parlais de ça, quelle était la question ?

Enquêteur : Parlez-moi de votre famille.

Jacqueline : Et donc mes parents sont des parents avec lesquels je suis restée dans un contexte de filiation, de parentalité très épanouissante, très bien. C'était des gens très fermes dans leur conviction et sur leurs principes, mais avec, qu'on a jamais mis, mon frère et moi, en doute, parce qu'ils étaient basés sur la stabilité, sur la fidélité, sur l'amour, puisque vous parlez de relations, et cetera ça n'a jamais problème chez nous, moi je n'ai reçu de mes parents que tout le bien dont j'ai pu profiter toute ma vie, quoi.

Enquêteur : Très bien. Racontez-moi votre jeunesse, donc vous êtes à l'école et puis après ...

Jacqueline : Je suis à l'école, oui. Avec tous les aléas des écoles après-guerre, il faut avoir vécu ça, où il y avait les établissements à moitié démolis, on ne s'y retrouvait plus, on regroupait des gens là où on ne savait pas très bien ce qu'il fallait, mais justement, il y avait une espèce de volonté de la part des adultes qui sortait de guerre, plus ou moins mutilés, on a eu la chance aussi de ne pas avoir dans notre famille, des deuils ou des tués, des, voilà. On a eu la chance.

Enquêteur : Votre père n'est pas parti à la guerre ?

Jacqueline : Non, parce qu'il avait subi une triple opération, une péritonite, qui avait eu comme conséquence une éviscération, donc il a été appelé comme tout le monde et il a été réformé. Donc il s'est occupé de l'athénée et il est resté pour essayer de continuer à enseigner avec les enfants qui venaient, partaient, étaient en exode, il faisait un petit peu comme, jusqu'au moment à la fin de la guerre quand ça a été la guerre des Ardennes après le Débarquement, où le directeur a dit, « moi je ferme l'école, c'est trop dangereux, on va tous mourir ici, tu as une femme, des enfants. Les enfants que nous avons ici, nous ne pouvons pas les mettre en danger. On ferme l'école, tout le monde aux arbis ». On a vécu d'ailleurs dans la cave, c'était l'hiver 44. On a vécu dans les caves. Je grandis, la scolarité devient plus ou moins normale, mais quand je vois [*rires*] l'organisation, ce n'était pas mal. Et avec peu de moyens, ma mère ne travaille pas, mon père est professeur, j'ai un frère, mais j'ai des parents justement qui ont fait des études tous les deux sachant quand même la valeur de l'instruction et de l'éducation, ça ne se discute pas, on fait des études, un point c'est tout. Fille comme garçon, moi j'ai eu beaucoup de chance, hein, parce que à ce moment-là encore, on faisait la différence entre les filles et les garçons, tandis que mes parents, non. La fille faisait des études, ils font après ce qu'ils veulent et nous avons eu la chance de pouvoir choisir. Il y avait un choix qu'on avait pas, c'était celui de faire des études, là, il n'était pas question que je dise « moi je finis mes études, je vais chercher du travail ». Pas question. Mais comme mon frère et moi on avait la chance, c'est aussi un peu avec le milieu, d'avoir des parents qui nous ont élevés dans cette idée-là. Il est possible que si je n'avais pas été élevée dans cette idée-là, j'aurais pu, après l'obligation scolaire qui était quatorze ans à l'époque, j'aurais pu dire, j'apprends un métier. J'aurais pu le faire, mais on n'a pas été élevé dans l'idée qu'il fallait faire des études et avoir un diplôme valable. J'avais un frère qui a fait des études d'ingénieur, moi j'étais plutôt littéraire et j'ai un peu balancé entre le classique, romanes et finalement j'ai fait le droit. Je crois qu'on était dans la filière donc on a fait nos études à l'université de Liège tous les deux, sauf que moi, pas mon frère, il n'y avait

pas candidatures ingénieur aux Facultés de Namur. Il a été à Liège, parce qu'il y avait des greniers, des mansardes. Et là aussi c'est une question d'économie, il faut dire qu'on avait pas beaucoup les moyens, on a été à l'université ensemble à un moment donné, puisqu'il n'y avait que deux ans entre nous. Et c'était quand même très lourd. Les candidatures, à ce moment-là, il n'y avait pas de candidatures de Lettres, c'était Philosophie et Lettres, donc j'ai eu la chance en candi d'avoir toujours du latin, de l'histoire, de la critique historique, de la préhistoire. Et alors on avait des cours alors différents pour les classiques, les romanes et pour le droit. On a eu le droit romain et cetera, mais la base c'était la philo et c'était bien. Puis je suis partie à Liège et nous avons passé toute notre jeunesse, mon frère et moi, dans une famille qui n'était pas riche, qui n'avait pas, mais qui n'était pas non plus dans la pauvreté. Donc, moi j'ai de très très bons souvenirs, les vacances par exemple, il n'était pas question de voyager et d'aller à l'étranger, sauf que plusieurs fois, en étant jéciste, il y avait les grandes réunions mondiales, je sais bien que j'ai été une fois à Vienne, un fois en Suisse dans la partie la plus sombre et la plus pluvieuse avec la frontière. Mais il n'était pas question de vacances familiales, mais nous étions des grands cyclistes, alors on parcourait toute la Belgique à vélo, j'ai aussi des souvenirs extraordinaires de séjours à Anvers.

[Récit camp de réfugiés à Biarritz pendant l'exode de la guerre]

Quand j'étais étudiante à Liège, et il y avait là un, les Équipes chrétiennes, Notre-Dame, quelque chose comme ça mais ça portait aussi un autre nom. Il y avait un abbé là-bas, qui organisait, qui faisait des voyages pour garçons, pour filles, pour tout le monde. Et qui voulait, un jour il m'a dit « moi je veux bien, mais quand les filles ont des problèmes intimes, je suis un peu démuni, je suis un célibataire, je voudrais bien qu'une fille vienne avec moi ». Et à partir du moment où je m'occupais de toute la préparation du voyage avec lui, j'étais au pair. Parce que je n'aurai jamais demandé à mes parents l'argent pour aller faire un voyage. On a été à Jérusalem, on a été en Israël, en Grèce, en Italie, je n'aurai jamais osé demander. Pas osé, je ne l'aurai pas fait, déjà mes parents qui se saignaient. Mais alors il me disait « si tu m'aides, le voyage est compris », mais je ne demandais pas mieux, moi, d'être utile et tout. Et alors là, j'ai commencé à voyager, mais je faisais toujours partie des Équipes chrétiennes qui s'appelaient là ... on organisait, on animait une messe par semaine, on s'occupait un peu des autres étudiants, il y avait un journal. A Liège. Ma jeunesse, bon, j'ai fait des études de droit, ça fait cinq ans, plus, je faisais en même temps que le doctorat, je faisais une licence en criminologie, donc je passais mes examens de droit en première session, la criminologie en deuxième. J'ai fait mon

mémoire de criminologie pendant que j'étais déjà dans ma première année de barreau à Namur. Donc j'ai prêté serment. Mais, j'ai toujours chanté moi, et j'ai toujours animé quand je partais en voyage, toujours avec ma guitare, j'ai toujours chanté. Ma mère chantait beaucoup, mon grand-père maternel était violoniste, organiste. Mes deux parents étaient tous les deux enfants de l'instituteur du village. C'était les notables d'un village. Et donc, ils étaient tous les deux avec de communication avec le village et c'est pour ça que mes parents ont gardé cet esprit-là. Quand on terminait nos études, on chantait dans une chorale mixte, garçons et filles et c'est là que j'ai fait la connaissance d'un garçon qui m'a beaucoup plu, et qui lui, était cinq ans plus âgé que moi, avait fait des études d'ingénieur agronome et qui est devenu mon mari. Il m'a fallu tout un temps pour me rendre compte que j'étais amoureuse de lui, parce que lui avait son idée en tête, mais il attendait le bon moment. Mais moi, personnellement, il a fallu que je m'aperçoive que, un, c'était mon meilleur ami, que deux, que je me plaisais bien avec lui, trois, que quand on allait faire ensemble. Et d'ailleurs les choristes avaient compris avant moi, parce que quand on partait, ceux qui avaient des voitures chargeaient ceux qui n'en avaient pas, moi j'étais toujours étudiante, j'avais toujours mon vélo. Mais quand la chorale partait pour faire un concert dans les Ardennes, et toujours la place à côté de ce garçon-là, m'étais toujours réservée. « Ah Jacqueline, tu vas avec Ferdie, ta place est là », puis je me suis dit, mais bon. Et c'est ainsi que j'ai connu. Faut dire que j'ai eu un seul amour, le premier et le dernier. Je n'ai jamais été, j'ai eu énormément de copains, d'amis, évidemment, à l'époque, vous savez, sur les deux-cents étudiants en Facultés, il y avait dix filles. Et quand je me suis retrouvée à Liège pour le doctorat, bah sur soixante étudiants, on était cinq filles. Donc, moi j'avais surtout des garçons, des copains, des amis, *et cetera*. Mais, quand ils devenaient un peu trop tendres, je leur faisais bien comprendre que c'était pas du tout mon idée, sauf un. Ferdie, il s'appelait Ferdinand.

Enquêteur : Vous étiez membre de la JEC, quelles amitiés y avez-vous noué et qu'y avez-vous appris ?

Jacqueline : Alors, vous me parliez, parce que je n'oublie pas votre point de départ, d'éducation sentimentale *et cetera*, à la JEC, *niet*. Rien, donc, et même dans les rassemblements nationaux, c'était les grandes questions de la foi, de la jeunesse, de l'avenir, évidemment, nous étions encore une fois dans l'après-guerre. L'éducation sentimentale et l'éducation sexuelle, rien dans les écoles, rien à la JEC. C'est plus quand je reviens par-là, les copains, les copines, les amis. On discutait ensemble, voilà, les parents, certainement. A qui on posait des questions, mais qui étaient encore très, comment-dirais-je ? Très réservés à ce sujet.

Enquêteur : Mais vous avez pu poser des questions à vos parents ?

Jacqueline : J'ai pu, bien sûr. Si, moi j'ai pu poser des questions à mes parents, mais les réponses n'étaient pas satisfaisantes, parce que les réponses étaient encore très très prudes. Très prudes. Par exemple, je ne sais pas si vous vous rendez compte que quand ma mère a été enceinte de mon frère donc avant moi, elle avait donc deux sœurs et un frère. Il y avait une sœur qui était l'ainée, mariée mais qui n'a pas eu d'enfant. Puis il y avait le frère, et puis ma mère et puis la plus jeune. Le frère, qui était un copain de cours d'école et de régentat de mon père, c'est en venant comme ça passer le weekend chez un copain, qui était mon père qu'il a connu ma mère. Bon, mais il s'est marié, de son côté, avant. Et ils ont eu une fille, très vite. Eh bien pendant tout le temps que ma mère était enceinte et que ça se voyait, on préférait que la jeune fille du frère, donc la nièce de ma mère, ne la voie pas. Parce qu'elle aurait posé des questions très gênantes. Je ne sais pas si vous vous rendez compte. Ma mère a dû rentrer chez elle et on préférait qu'on ne voie la nièce, la petite jeune fille, que quand l'enfant était né et là on pouvait avoir un petit bébé qui était né, je ne sais pas moi, dans les choux. Jamais mes parents ne m'ont raconté des trucs pareils, les choux et les machins, non. Mais quand on entrait dans les détails notamment de la relation sexuelle, ça, non. « Tu verras quand ce sera le moment », *et cetera*. Et puis quand le moment est arrivé, j'étais déjà au courant évidemment, par les amis, les amies, *et cetera*. Mais c'est vrai que du côté de mes parents, je n'ai jamais eu de mensonges ou d'élucubrations, mais c'était plutôt de la réserve, « t'es un peu trop jeune, tu verras ça ».

Enquêteur : Vous êtes diplômée en quelle année ?

Jacqueline : J'ai prêté serment en 61, plus ma licence en crimino.

Enquêteur : Et les amis, ils disaient quoi ?

Jacqueline : Ah bah, il y en a évidemment, qui étaient fort délurés. Ça oui, et j'avais donc une idée de la relation qui n'était pas véritablement gratifiante et même pas très romantique. Mais enfin, c'était plutôt l'exception, mais enfin, c'était ... Alors j'en avais d'autres, par contre, qui ne voulaient pas aborder le sujet. Je sais, en tous cas, pour moi et pour mon mari, est-ce que c'était dans la volonté de mon futur mari ou est-ce que c'était parce qu'il me respectait pour moi. Il n'a jamais été question d'avoir de relation avant le mariage, ça il n'en était pas question. Et ce n'était pas la pression des parents. Il y avait peut-être de ça, j'ai été éduquée par mes parents, mais je l'avais tellement bien intégré que pour moi, cela ne faisait pas de problème. Et mon mari n'a pas semblé que ce soit un problème pour lui aussi, il le savait, c'était comme ça.

Enquêteur : Quelles étaient les bonnes habitudes à prendre et les attitudes à ne pas prendre ? Les choses à absolument ne pas faire en tant que jeune dans les années soixante ?

Jacqueline : Dans les années soixante, donc à ce moment-là, moi je suis à la fin de mes études. Flirt, il y en a. J'étais en contact avec des garçons tout le temps, évidemment. Et on a des groupes de travail tout le temps. Mais j'étais tout le temps avec des garçons, mais quand un ou l'autre voulait flirter, là non. Et ce n'était pas parce que j'avais peur qu'on me gronde, c'était moi qui ne voulais pas.

Enquêteur : Et donc, pas de chaperon ?

Jacqueline : Non, comment voulez-vous que j'aie un chaperon [*rires*] à l'université, alors que je kottais là dans une mansarde. Moi à l'université, nous vivons. Bien sûr, je vivais là, dans la famille, si vous voulez, mais moi j'avais des horaires qui étaient complètement, je montais dans ma chambre, deux ans j'ai vécu avec mon frère qui était dans la mansarde à côté, mais nous avions des horaires totalement différents. Lui avait toujours son vélo, moi j'avais tout place du Ventou, donc moi c'était tout à pied. Mais ma tante, quand j'avais besoin de quelque chose, je descendais d'un étage et elle était là, mais je ne la voyais pratiquement pas. Parce que on avait des exercices pratiques l'après-midi, j'avais des réunions le soir, *et cetera*. Donc. Chaperon, jamais. Fumer, c'était bien pour les garçons, ça vous posait quelqu'un.

Enquêteur : Selon, vous, quelle est la division des rôles fille/garçon dans l'éducation ?

Jacqueline : Oh, elle était encore assez marquée, mais je vous ai dit, moi j'ai eu la chance de ne pas en souffrir, puisque comme mes parents avaient décidé que les filles et les garçons, tous devaient faire des études, il n'était pas question. Si, bien sûr, quand j'étais à la maison, les weekends et tout ça, j'aidais maman à la maison dans la cuisine. Mon frère, bah, je pense que lui, quand il y avait à bricoler avec mon père, quand il avait un peu de temps. Il y avait encore des fonctions diversifiées, mais j'ai vu mon père faire la vaisselle, essuyer la vaisselle. Je n'ai jamais vu mon père nettoyer, ça non. Mais c'était déjà diversifié, c'était aussi comme ça, mais à partir du moment où on ne dit pas « l'homme doit faire des études et la femme fait le ménage et reste à la maison », nous n'avons jamais souffert de ça. Puisque moi j'étais sur le même pied que mon frère et on faisait des études tous les deux. Mais c'est vrai que les fonctions étaient encore assez diversifiées à ce moment-là et je crois que ma mère a d'autant plus poussé pour que je fasse des études et que je travaille, elle me l'a déjà dit, en a un peu souffert. Elle aurait voulu sortir, elle me l'a dit, de ses murs et de ses casseroles. Elle avait fait des études et elle

aurait voulu. Et ça, je pense que mon père ... ça ne l'a jamais travaillé. Mais quand je voyais autour c'était encore très « la femme au ménage et aux enfants, l'homme qui travaille » et plus tard, moi j'ai eu de la chance, je dirais presque que, sauf dans des milieux d'ouvriers durs, mineurs *et cetera*, ou alors les gens très riches, la noblesse et compagnie, on avait encore la chance d'avoir nos deux parents. C'est un peu après ça, quand moi j'ai commencé à la vie professionnelle, que j'ai été avec des gens qui, de plus en plus, les garçons étaient de plus en plus absorbés par le travail. D'autant plus qu'au sortir de la guerre, il y a tout qui, un esprit d'entreprise extraordinaire. Parce que on voulait en sortir. Et que de plus en plus, on a fait de l'homme, l'homme et le père qui n'était pas là. Parce qu'il travaillait, et la mère devait assumer tout le reste et quand les mères devaient travailler, eh bien, elles avaient un double vie complète, à temps plein [*tape son poing sur la table*]. Puisqu'il était normal que ce soit elle le ménage et les enfants et en plus le métier, et quand elle n'en pouvait plus, quand c'était nécessaire, bon l'homme faisait peut-être des petites choses quand il était là, mais il n'était jamais là. Ou alors, il disait, « bah tu n'as pas besoin de continuer à travailler, tu as assez à faire ici avec tes enfants », alors que les femmes voulaient justement sortir des murs et des casseroles. C'est à ce moment-là qu'il y a eu un problème. Et c'est mes enfants qui ont un petit peu rétabli, eux, il est bien entendu que le problème, dans les tâches et dans les possibilités, là il faut une égalité. Mais la mère sera toujours beaucoup plus vissée à l'intérêt des enfants et du ménage que l'homme, c'est dans sa nature et vous ne la changerez pas. Par contre, dans les tâches, je vois qu'il y a un partage beaucoup plus fort entre, mais ça ne date pas. Il faut sauter une génération. Il faut attendre la génération de mes enfants pour qu'on dise « eeeehh, toi » et que je vois, et que, moi quand j'étais magistrat, je voyais les jeunes avocats qui lingeaient les enfants pendant que madame était en train de faire son travail et vice-versa, j'ai vu ça avec les gens de la génération de mes enfants et chez mes enfants, là, c'est clair. A quel point que j'ai une fille qui a eu un fils et parce qu'elle a eu des ennuis, pour le moment elle se bat contre un cancer depuis sept ans, mais le fils, maintenant, il faisait la vaisselle avec sa mère, et remonter les trucs de la cave et remettre en ordre. Pour lui, c'est naturel, j'ai vu ce changement, ah oui, ça oui.

Enquêteur : Et par rapport au mariage et aux fiançailles, est-ce que on mettait des buts différents dans la tête des filles et des garçons ?

Jacqueline : « On » ?

Enquêteur : « On », les parents, le curé, le professeur, l'Église.

Jacqueline : Oui, hein. L'Église catholique, mais je vous dis, je me demande si ça n'a pas été pour moi un grand avantage, parce que je suis chrétienne pratiquante et je dirige d'ailleurs la chorale paroissiale. Et tous les gens de ma génération qui sont passés par les collèges de Jésuites, les Sœurs, Notre-Dame, *et cetera*, la plupart ont abandonné l'Église et on voit ce à quoi ils étaient astreints, je comprends. Je ne sais pas si vous savez que j'ai un grand ami qui a fait ses humanités au collège de jésuite, en ce qui concerne la formation et l'instruction, ça c'était extraordinaire. Mais, il y avait des pères jésuites qui se baladaient dans les rues pour surveiller les étudiants qui arrivaient au collège. Et quand on voyait un étudiant avec une fille Et puis dans les pensionnats, messe tous les jours à 8h, pénitence, confession, tous les matins. Dites, j'ai ja-mais jamais jamais, la messe du dimanche était un rituel sur lequel il n'était pas question de discuter. Bon. Comme on y allait en famille, et que mon frère et moi avions l'habitudes d'obéir à nos parents, on aimait beaucoup nos parents, on n'allait pas se battre pour ne pas aller à la messe, d'autant plus que cela ne nous dérangeait pas. Le rituel de la messe du dimanche était un rituel. Point, c'est tout. Mais, allons, moi je crois que des jeunes de ma génération étaient astreints à toutes, et puis les filles, c'était le vice absolu, les garçons, c'était l'horreur. Il n'était pas question qu'on se regarde l'un l'autre, on devait se cacher, oui, mais je n'ai pas connu ça, mais quand vous dites « on », oui. Ah oui, c'était. Et les filles devaient se garder dans la pureté et la virginité, moi aussi je me suis gardée dans la pureté et la virginité, parce que j'avais choisi. Mais pour l'amour de la vie qu'elle allait avoir et les enfants, il n'était pas question de penser tout d'abord qu'on allait pas se marier pour avoir des enfants, c'était pas question. C'était la femme, la Vierge du Foyer, c'était encore fort comme ça, de ma génération. Je ne sais pas parler d'expérience personnelle et je suis en train de me demander si ce n'est pas une chance que j'ai eue, toute chrétienne que j'étais, de ne pas avoir eu l'instruction dans ces conditions-là.

Enquêteur : Du coup, vous avez pu un peu flirter avec Ferdie.

Jacqueline : Je ne sais pas ce que vous appelez flirter. S'embrasser, euh, se caresser, oui. Des relations, jamais. Relations sexuelles, jamais. Mais sans ça, oui. Et comme vous dites, je n'ai jamais eu de chaperon, donc quand on était fiancés, bah on a été faire des grandes ballades. Jamais je n'avais un chaperon auprès de moi.

Enquêteur : Et vous avez été fiancés combien de temps ?

Jacqueline : Euh, j'ai connu mon mari cinq ans avant, ouf, avant mon mariage mais c'était mon meilleur ami, disons que quand j'ai eu dans ma tête que c'était mon futur mari, deux ans, je crois. Mais il faut dire que, moi je voulais avoir fini mes études et commencer quand même mon métier. Je me suis mariée en 1964. Donc, j'avais vingt-sept ans, voilà. Et lui en avait cinq de plus.

Enquêteur : Et donc lui, il travaillait en tant qu'ingénieur agronome, il y avait un ministère de l'agriculture national à ce moment-là, et il était surtout spécialisé en élevage, tout d'abord il a fait deux ans de la *phito* je ne sais quoi et il a été faire des études de terrain dans la Gaume. Et puis il a été spécialisé, il a passé un concours de zootechnie et il a terminé sa carrière comme président de la, ici à Ciney, de l'élevage du blanc-bleu-belge et directeur de la station de sélection du blanc-bleu-belge. Tout à fait différent, c'est ça qui était bien aussi, parce que c'était un métier, des connaissances et des activités totalement différentes des miennes, ce qui fait que c'était très gai pour lui et pour moi.

Enquêteur : Pour la période de fiançailles, vous n'avez pas habité ensemble [non, jamais] ? Donc vous avez emménagé à votre mariage [oui]. Comment se passait la période ? Vous vous voyez une fois par semaine, vous passiez du temps ensemble ?

Jacqueline : Oh, plus. Il y avait tout d'abord la chorale et c'était une fois par semaine. Eh bien, bah lui était déjà en activité professionnelle, il habitait chez ses parents jusqu'à son mariage et moi aussi. Nous étions chacun chez nos parents, et donc il était très libre et donc il passait, il repassait, très bien accueilli par mes parents. On passait souvent la soirée ensemble à la maison, mes parents souvent regardaient la télévision, ça ne nous intéressait pas tellement ni mon mari ni moi. Et puis, on allait se balader ou alors j'allais chez eux quand je passais là, j'avais une moto, lui une auto, j'avais mon vélo et une Vespa. J'allais chez lui et j'étais très bien accueillie par les parents aussi. On allait souvent ensemble le weekend, on allait, il connaissait la Belgique comme, il a toujours été dans les fermes et les campagnes et on a fait beaucoup de balades, on les a faites aussi souvent, parce que mon frère était fiancé en même temps que moi, on a fait souvent des balades à quatre. Mon frère ingénieur civil et ma belle-sœur a fait le droit aussi, elle a été mon assistante à l'université de Liège, j'ai eu des cours avec elle, je m'entendais fort bien avec elle, mais on n'aurait jamais pensé [*rires*].

Enquêteur : Donc une grande liberté de mouvements.

Jacqueline : Oui, tout à fait, une totale liberté de mouvements. Sauf que j'avais des parents quand même responsables et ils aimaient bien de savoir quand je partais et quand je rentrais pour savoir s'ils devaient s'inquiéter ou pas. Mais à partir de ça, non. Faut dire aussi qu'étant donné que mes parents me connaissaient, c'était moi la responsable, mais la manière dont j'envisageais mes relations moi-même plaisait très bien à mes parents, ils me faisaient confiance.

Enquêteur : Est-ce que vous avez suivi une quelconque formation au mariage ?

Jacqueline : Non, on a eu un rendez-vous avec le curé et trois jours avant notre mariage. Tout était prêt et tout ça, on avait loué tout, nous sommes partis mon mari et moi à Maredsous. Ferdie à Maredsous, où il logeait, moi à Maredret, et là, nous avons eu un Jean-Marie *Da- je ne sais quoi*, un père de Maredsous, qui nous voyait deux fois par jour, je crois, deux heures le matin, deux heures après-midi. Le reste du temps on courrait dans les bois [*rires*], moi je logeais dans la petite hostellerie et lui logeait avec les moines, pendant trois jours. On est rentrés la veille du mariage.

Enquêteur : Et qu'est-ce qui s'est dit là-bas ?

Jacqueline : Le curé, on discutait de l'engagement du mariage, ce que c'était la fidélité, le mariage, le ... le désir ou pas d'enfants, les options d'avenir, comment, les responsabilités personnelles et réciproques, la liberté, la liberté. Le respect de la liberté de l'autre. C'était, mais pas du tout, je me souviens maintenant, pas du tout, encore une fois, de l'amour physique, de la relation sexuelle *et cetera*. Pas du tout.

Enquêteur : Vous avez parlé du désir ou pas d'enfants, est-ce que la question de la contraception a été abordée ?

Jacqueline : Euh, non. Et avec le père Jean-Marie, ça n'a jamais été abordé non plus. Mais il faut vous dire que moi, déjà au départ et depuis toujours, j'avais dit « pas de relation avant le mariage, point » et comme nous désirions des enfants tous les deux, pas de problème. Vous savez que je n'ai jamais jamais jamais pris aucun, même pendant le mariage. Nous avions envie d'une famille nombreuse tous les deux, donc ça ne posait pas de problème. Mon mari, à ce moment-là, la contraception, vous savez, maintenant je ne sais pas, mais, les débuts sur le plan tout à fait scientifique, bon. Et mon mari a toujours dit – excusez-moi – « je ne veux pas imposer à ma femme ce que je défends qu'on impose à mes vaches » ! [*rires*] Parce que, il y

avait quand mêmes de gros risques hormonaux. Bah on s'est arrangés autrement, il faut dire qu'il fallait que mon mari ait une fameuse volonté, une fameuse, euh, voilà. Mais il a dit non, parce que à ce moment-là, la contraception n'était pas au point. J'ai une famille très nombreuse mais il faut dire que sur mes sept enfants, il y en a deux qui sont adoptés. Et je ris parce que la sixième, je m'accouche le 2 janvier, et au mois de mars je me dis « mais je suis enceinte ». Je ne disais jamais rien à mon mari, je ne me suis jamais trompée, mais quand je croyais que j'étais enceinte, je passais chez mon amie laborantine, elle me disait « allez passe, passe avant d'aller au palais ». Je donnais un échantillon et après quatre heure, elle me téléphone, elle me dit « tu es enceinte ». « Oooh, je dis, bien », et quand mon mari est rentré de son travail, je dis « j'ai quelque chose à t'annoncer », il dit « oui, qu'est-ce qu'il y a ? ». Je dis « Je suis enceinte ». Et j'ai vu des étoiles dans les yeux de mari : il a fait « aaaaah » puis il a fait « oh ! c'est trop tôt ! ». Moi j'ai répondu « c'est trop tard ». [rises] Et je me suis accouchée le 28 décembre, les deux la même année. Le 2 janvier et le 28 décembre de la même année, j'ai commencé et terminé l'année à la maternité.

Enquêteur : Et vous avez toujours continué à travailler ?

Jacqueline : Ah, oui. J'étais avocat à ce moment-là. Temps plein, barreau, plaider.

Enquêteur : Ah oui, j'avais une dernière question. Est-ce que vous avez eu, autour de vous, des personnes qui ne respectaient pas les prescriptions de morale ?

Jacqueline : Bah évidemment, je n'ai eu que ça. N'oubliez pas mon métier. Vous êtes drôle vous, j'ai fréquenté beaucoup plus de gens à problème et en infractions et pas prescrits de la morale ou que d'autre, hein.

Enquêteur : J'entendais la morale d'éducation quand vous étiez étudiante, fiancée, ou dans vos amis.

Jacqueline : Bien sûr. Moi, je vous ai dit, la position que j'ai prise c'était un choix personnel, qui a probablement été aussi inspiré par mon éducation, je ne veux pas dire que moi toute seule, j'ai trouvé la morale. Mais mes parents n'ont jamais dû intervenir pour chaperonner, pour que si, pour que là, *et cetera*. C'était un choix, mais il y en avait autour de moi, beaucoup qui n'ont pas eu ce choix-là, qui avaient des relations bien avant le mariage, ou des relations même en dehors du mariage et sans même penser au mariage. Euh, qui ont, bah, oui. Ça oui, oui, oui.

Enquêteur : Et les conséquences ?

Jacqueline : Les conséquences, c'est que. Je suis toujours restée en relation toujours avec tout le monde, et en la façon dont le caractère amical, intime et chaleureux change, mais ils savaient ce que je pensais, toujours. Mais, comme ça, je n'ai même pas besoin de leur dire, ils me connaissaient assez, ils savaient. Mais ils savaient aussi que quand ils avaient un problème ou quoi, je les accueillerais toujours. Plus on doit juger, mais moi j'ai dû faire un métier où je dois juger et punir. Plus on doit juger et plus on se rend compte que on n'a pas le droit en dehors du métier qu'on doit faire parce qu'en dépend la sécurité et l'équilibre d'une société, c'est un service public. On fait partie de cette humanité-là aussi, moi j'ai eu une chance folle, à travers même des difficultés de vie, de guerre, de ... Avec sept enfants, vous vous imaginez quand même que je n'ai pas eu un long fleuve tranquille, hein, il y a des enfants et notamment un des deux adoptés qui est maintenant un ange venu sur terre, mais qui nous a donné, à mon mari et moi. Mais j'ai eu de la chance, parce que les choses essentielles, l'amour notamment, j'ai été comblée, je n'ai jamais eu les grands et gros problèmes que je vois autour de moi, des gens maltraités, abandonnés, isolés, secoués, incompris. Mais cette humanité-là, j'ai eu de la chance, mais on en fait partie, vous comme moi, quand on dit « Dutroux, ce sont des monstres », non, ce sont des hommes, capables du meilleur et du pire. Tout le monde a en soi tout ce qu'il faut pour le pire et le meilleur. Alors, je me dis, « plus on voit ce qu'on appelle des monstres – et dieu sait si j'en ai vu – plus on se dit non ». Ça peut s'expliquer, mais jamais se justifier. Juger les gens, non, on ne peut pas. Il faut les aider et les accueillir.

[Nous allons rechercher du café à la cuisine]

Enquêteur : Dans quelle mesure il y avait-il un écart entre le discours et la pratique ? Dans les habitudes des fiançailles, les copines, le mariage ?

Jacqueline : Entre le discours et la pratique ? Puisque je vous dis, personnellement, moi non. Mais autour de moi, beaucoup, et je dirais plus que plus il y avait des règles strictes, imposées par le curé, par l'école, par les parents, par la mère, par le père, le grand-père *et cetera, et cetera* [tape du poing sur la table à chaque fois], plus il y avait de la disparité. J'ai connu beaucoup de jeunes de ma génération, qui mentaient, qui se cachaient, ils inventaient, pour avoir un petit peu de liberté. Comment-dirais-je donc ? J'ai remarqué aussi que la liberté qu'ils choisissaient, à juste titre, parce que des choses qui tombaient sous le sens n'étaient pas admises, mais souvent, il y avait comme dans le balancier, une liberté, c'était du n'importe quoi. Et ça,

c'était, quand on prend une liberté « contre », en réaction, on va souvent trop loin. Dans tous les domaines, on ne se contente pas. Bon par exemple, vous m'avez posé la question : est-ce vous avez des chaperons ? non, est-ce que vous aviez ça ? oui. Bon. Il y en a où c'était le chaperon gnagnagna, et les heures et les « si » et les « là », bon. Quand ils prenaient leur liberté, ce n'était pas uniquement se libérer d'un chaperon et avoir plus de liberté, non, ça allait beaucoup trop loin. En réaction à une, alors il y avait aussi des jeunes qui pouvaient tout faire n'importe comment que les parents disaient « faut que jeunesse se fasse », ça c'était l'autre sens. Mais, là il n'y avait pas de différence entre le discours et la réalité. La réalité, c'était n'importe quoi n'importe quand. Mais quand le discours était contraignant, restrictif, la liberté était souvent quelque fois même toxique.

Enquêteur : Et vous avez éduqué vos enfants dans la même optique ?

Jacqueline : J'ai essayé, vous savez. La seule autosatisfaction que je peux avoir vis-à-vis de mes enfants, c'est de dire « j'ai fait ce que j'ai pu ». Est-ce que j'ai bien fait, mal fait ? Probablement que certaines choses ont été bien faites, sûrement que d'autres choses ont été mal faites, j'ai fait ce que j'ai pu. Mais avec aussi des ... Mes enfants ont vécu librement, ils ont tous fait des études supérieures, ils sont partis. Ils étaient en kot, bien sûr, ils revenaient tous ici. J'ai eu une fille qui est tombée amoureuse d'un catalan qui était chanteur, qui faisait de la guitare. Elle faisait des études et évidemment étant en kot à Bruxelles, bah, moi je ne savais pas, j'ai été alertée par mes autres enfants, « attention, ce garçon-là, il ne nous revient pas ». J'ai pu lui en parler, et elle m'a dit « oui, tu sais, ne t'inquiète pas ce garçon-là on se voit un petit peu ». Elle me mentait, bien sûr. Elle connaissait moi comme je pensais. Bon. Un jour, elle me semblait un peu éteinte. Je dis à mon mari « à mon avis, ça ne va peut-être plus avec son copain, quelle chance ! » [rires] Moi je ne le connaissais pas, mais ses frères et sœurs m'avait dit, et mon mari me dit « bah, oui, on va attendre ». Mais je lui disais « ça n'a pas l'air d'aller, tu n'es pas bien ». Elle était un peu éteinte, et un soir, je m'en souviendrai toujours, c'était émouvant, tout le monde était couché ici, moi j'étais en train de travailler. Elle vient près de moi, elle me dit « maman, tu m'as dit plus d'une fois que je n'allais pas l'air bien et que tu étais inquiète ». « Bah oui toujours, tu ne veux pas m'en parler mais moi je vois bien que tu ne vas pas bien ». « Je vais te dire, je suis enceinte ». Ah. Elle me dit « qu'est-ce que tu en penses ? » Je dis « Écoute, tu es enceinte. Si je veux te dire ce que je pense, je regrette vraiment que tu sois enceinte dans ces conditions-là, sans doute avec le copain que je sais que tu fréquentes, comme ça, quand tu es encore aux études, que tu es un peu nulle part, lui non plus,

ce ne sont pas les meilleures conditions pour accueillir un enfant. Mais c'est là, l'enfant est là. Donc, maintenant je sais, on va t'aider. On va t'aider, te soutenir, tu vas avoir besoin. Je ne sais pas si le père peut vraiment t'aider. » Elle s'en était ouverte à une amie, qui immédiatement lui avait donné des adresses pour aller se faire avorter. Et là, elle a réagi. Elle a dit « ah non, ça je ne veux pas ». Je dis « mais Anne, pourquoi est-ce que tu as tant attendu pour m'en parler ? De quoi avais-tu peur ? Que je te renie, que je te fiche à la porte ? » « Non, j'avais peur de te faire de la peine ». Je dis, « non, je n'ai pas de peine, je regrette que ce soit dans ces conditions-là, mais c'est un fait. On va le faire. » Et on l'a fait. Évidemment, ce qui est arrivé devait arriver, elle a vécu quelques mois avec ce garçon puis ça n'a plus été. Il était possessif et violent et ça. Mais c'est elle qui a pris cette décision. Et cet enfant il a eu cinq mères, parce qu'elle l'a quitté et est venue vivre ici : sa mère, les trois sœurs et moi. [rires] Enfin, bon. C'est vous dire. Vous voyez bien qu'il y en a qui n'ont pas suivi les mêmes principes qui étaient les miens que j'avais, voilà, mais c'est comme ça. Un, j'ai fait ce que j'ai pu, ça je crois vraiment. Nous avons fait, avec mon mari, nous avons fait ce que nous avons pu. Et deux, c'est que la communication, la relation avec les sept enfants n'a jamais jamais jamais jamais été rompue, jamais. Il y a eu des problèmes, des ménages qui n'ont pas tenu, des professions qui que quoi, oui. Ils savent qu'ils peuvent.

Enquêteur : J'ai une dernière question dans mon questionnaire. Est-ce que vous pensez que vous avez reçu une éducation sexuelle et sentimentale suffisante ?

Jacqueline : Non. Sentimentale, peut-être, sexuelle, non.

Enquêteur : Et est-ce que vous auriez voulu en avoir plus ?

Jacqueline : Je crois, oui, sexuelle sûrement. J'ai connu personnellement le chanoine de Loch, je ne l'aimais pas du tout, parce qu'il n'était pas clair du tout. Non. Parce qu'il était contre certains principes de l'Église que moi je pensais que l'Église devait quand même rappeler [poing sur la table]. Qu'avant de d'instruire les gens sur la contraception et sur l'avortement, il faut tout d'abord quand même leur donner des notions essentielles sur les valeurs de l'amour et de la fidélité. Lui, non, je crois. Deuxièmement, il tirait à balle contre l'Église, mais il gardait son titre et son salaire de chanoine, et moi je trouvais ça non. Ou bien, il obéit aux préceptes de l'Église et très bien, ou bien il n'obéit pas et il démissionne. Il s'en va. [poing sur la table] Moi je ne l'ai pas aimé du tout, maintenant qu'il ait mis en place des choses, des structures qui soient beaucoup plus accueillantes, qui aident les gens plutôt que de les juger.

Qui aident à la bonne utilisation, hein, parce que la contraception, c'est une chose excellent pour tant qu'on en fasse une bonne utilisation. Si la contraception, c'est la possibilité pour vous de faire n'importe quoi n'importe quand avec n'importe qui, alors là, non [*poing sur la table*] C'est pas enrichissant ni épanouissant pour la personne. Si c'est pour aider la personne à avoir une vie épanouissante, enrichissante. Et pour pouvoir assumer ses responsabilités, assumer une vie équilibrée, *et cetera*. Mais oui, cent fois oui. Mais il y a une éducation à la contraception. Voilà. Et alors qu'on mette en place des structures qui parlent de la contraception mais qui éduquent à la contraception, qui remettent la contraception dans un contexte positif, euh, qu'on reprenne les notions d'avortement et qu'on mette aussi ça dans un contexte, oui. OUI, oui. Ça oui. Et si le chanoine de Locht a été à la source de la mise en place de ces structures-là, tant mieux. Mais le De Locht que j'ai connu, non. Mais c'était peut-être aussi le balancier. De Locht, il était plus âgé que moi, donc il avait le cul dans une Église, et probablement dans une Église punitive, agressive, perceptive [*poing sur la table*]. C'était terrible, et lui il a *pfiiouf*, là, probablement.

Enquêteur : Je crois sincèrement qu'il perçu des changements sociaux dans cette société d'après-guerre, qui demandaient plus de libertés pour certaines choses. Et je crois qu'il a voulu ... préparer le terrain pour ce changement, il pressenti que ça arrivait, il l'a vu et il a voulu préparer le terrain pour que l'Église catholique garde un rôle actif dans ce bouleversement social. Et je crois que le Vatican n'a pas compris ce changement, et qu'il refermé encore la vis avec *Humanae Vitae* et Vatican II et je crois que c'est ce bouleversement qui est à l'origine de la grande rupture entre l'Église et le peuple chrétien.

Jacqueline : Oui, c'est possible. Et je vous dis, c'est possible que le chanoine a eu cette attitude, et comme il n'était pas compris, c'est un peu comme, l'histoire du balancier, je crois que la réaction a été vive et je peux le comprendre d'autant plus qu'il a vécu, il est plus âgé que moi. Et moi je me rends compte quand je vois les gens de ma génération, que je suis peut-être une favorisée, hein. Avec l'éducation que j'ai reçue, à mon avis, oui. Donc tout ça mis ensemble, peut-être que, mais moi j'étais une jeune fille, j'étais jéciste et je trouvais qu'il n'était pas clair. C'était oui, oui, bien sûr l'amour, mais mais mais, non, il n'était pas clair. Il faut se remettre à cette époque, hein.

G. *FOCUS GROUP* AVEC LES JICISTES : FRANÇOISE, GABRIELLE, MADELEINE, MARIE ET ANNE
(ENTRETIEN N°7)

INFORMATEUR 1 :

- Prénom : Françoise
- Année de naissance : 1936
- Lieu de naissance : Bruxelles
- Fonctions exercées : présidente nationale JICF

INFORMATEUR 2 :

- Prénom : Gabrielle
- Année de naissance : 1942
- Lieu de naissance : Bruxelles
- Fonctions exercées : membre JICF, participation aux équipes Notre-Dame

INFORMATEUR 3 :

- Prénom : Madeleine
- Année de naissance : 1934
- Lieu de naissance : Bruxelles
- Fonctions exercées : membre JICF, guide

INFORMATEUR 4 :

- Prénom : Marie
- Année de naissance : 1943
- Lieu de naissance : Angleterre
- Fonctions exercées : membre JICF

INFORMATEUR 5 :

- Prénom : Anne
- Année de naissance : 1939
- Lieu de naissance : Bruxelles
- Fonctions exercées : membre JICF

ENQUETEUR : Camille Banse, étudiante en Histoire, Université Catholique de Louvain

ENQUETE : interview en vue de l'élaboration du mémoire

- Lieu : Bruxelles, domicile-atelier de Françoise
- Date de l'entretien : 7 mars 2019
- Thèmes traités : éducation sexuelle, mouvements de jeunesses, habitudes des jeunes dans les années 1960-70, sexualité, mariage
- Communication : *focus group*

DONNEES TECHNIQUES :

- Nom de l'enregistrement : « Jicistes07032019.m4a »
- Durée : 01:39:01

RETRANSCRIPTION DE L'INTERVIEW

Françoise : Je parle pour deux, puisque nous sommes de la même famille. Jacqueline Van Geutchen est venue me trouver à la maison, chez mes parents. Papa avait fait toute sa carrière au Congo comme ingénieur, puis on est revenus, et il fallait les études, c'était normal. Donc, moi j'avais fait les arts décoratifs, Anne aussi. Moi j'ai fait l'enseignement, et puis, je découvre Jacqueline, je me dis « C'est sympa, on va aller à la première réunion ». Petit pique-nique, et le curé arrive et il dit « moi je ne veux pas une réunion une fois par mois, parce que si on manque une fois, la fois d'après, c'est déjà deux mois puis on ne vient plus. Toutes les semaines ». Goossens, et donc voilà il a eu cette attitude, qui n'était pas mal. Et alors moi je me dis, je ne vais pas continuer ce truc-là, et on fête Noël et elle avait fait une belle table chez l'abbé Goossens, donc dans les baraquements et là on a fait avec des petites serviettes, des bougies, c'était très chaleureux, très gentil. Et j'avais été malade et j'avais manqué et du coup un accueil, je me dis « elles sont gentilles, ces filles, c'est vraiment sympa ». Alors, ça a continué et puis de temps en temps on réfléchissait et tout voilà. En 55, 57. Et alors, le curé dit « je trouve que maintenant, elles sont bien, on pourrait peut-être faire l'engagement plus officiel », et nous voilà parties à l'église, et je me dis, mince, qu'est-ce que je fais. Et on a reçu notre insigne, qu'il a béni. Je l'ai toujours, d'ailleurs. Et il était marqué un petit billet « moi, Françoise [nom de famille], je m'engage à être témoin de Jésus Christ, dans mon travail, dans ma façon de, dans ma famille, autour de moi ». Mince alors, mais qui c'est Jésus Christ ? Donc j'ai commencé à lire, j'ai même lu Saint-Thomas D'Aquin.

Marie : Vous viviez déjà comme chrétienne dans ta famille ?

Françoise : Oui, oui, on allait à la messe, mais c'était la religion catholique qu'on nous avait donné au départ, au Sacré-Cœur à Linthout, avant ça, les Sœurs de Marie, qui étaient des monstres, mais enfin bon. (*rires*) Au Congo, c'était encore pire, mais enfin on va pas rentrer dans les détails, elle avait cinq ans et moi huit ans. Enfin, bref. Et alors c'était passionnant, parce que on a dit « Françoise, tu ne veux pas faire le travail ? » Il y avait un thème de la JIC nationale, tu sais dans les petites cellules que nous formions, et c'était l'automation. Je n'avais jamais entendu de ma vie, et heureusement j'avais des journaux et j'ai fait tout un travail sur l'automation. Tu te lèves le matin, tu pousses sur un bouton, l'électricité. Tu as le réveil automatique, le café. Tu sors dans la rue, tu as le feu rouge et vert, automatique. Te vivais dedans. Et c'était, apprendre à voir comment, et l'idée a été toujours regarder l'évangile, et comment, dans ma vie de tous les jours, je mets l'évangile dedans, révision de l'évangile, révision de vie, comment ça se passe dans le travail.

On faisait, la deuxième année en 56, 58 peut-être, le cinéma, rue Gachard. J'allais me taper les bobines comme ça qui étaient lourdes, dans un cartable, j'allais les chercher rue du commerce et puis j'avais un papier que je donnais au curé qui préparait le film pour nous faire réfléchir. Je me souviens de *Brève Rencontre*. Et Maman, elle avait toujours raconté ce film, et après quand j'ai entendu tout ce que le curé a dit, oulala, c'était le péché en plein dedans, mais enfin bref. (*rires*) Et puis un des thèmes d'après, ça a été la sexualité, *et cetera*. Parce qu'il fallait mettre les filles un peu au courant, préparation au mariage ou pas.

Le curé, c'était l'abbé Goossens, qui est devenu Monseigneur par après. On l'appelait Père Curé plus tard.

Je suis née en 1936, l'année Jaurès. Moi j'ai continué à enseigner, puis je suis partie à Paris, et on a fait un voyage en autocar, et le curé a dit « je ne veux pas être tout seul comme homme » et il a demandé Cécile Van Geutchen et elle venait de se marier, alors avec le mari ils ont été notre chaperon. Et on a quand même rempli l'autocar et j'étais assise à côté de Madeleine, c'est comme ça qu'on s'est rencontrées. C'était la Bourgogne, on a fait Lisieux, Notre-Dame, le premier c'était à Chastre et puis Mont Saint-Michel.

Anne : A Lisieux, je me souviens, on a traversé la ville dans la rue en belle chemise de nuit, parce qu'on avait été séparées du groupe, toutes étaient dans un couvent, et on était six ou

sept dans une chambre, dans des lits doubles, et on a dit : « on va leur dire bonsoir » et on a fait tout Lisieux en pyjama et pieds nus. Tu vois y avait des blagues, quoi.

Gabrielle : Moi, j'ai fait le voyage. On est aussi allées à Paris et on a vu la pièce de théâtre *Procès à Jésus*⁶²⁸, dont j'ai perdu le texte.

Madeleine : On avait vu à Paris, une pièce comique, un film comique.

Françoise : Ce n'était pas comique. (*rires*)

Gabrielle : Je pense que j'ai été invitée par la paroisse, j'ai fait ce voyage et c'est comme ça que j'ai eu connaissance de la JIC. Donc ça doit être en 58, 59. J'étais en poésie ou rhéto, je ne sais plus. J'aurai pu avoir été à la JEC, mais ça n'existait pas à Sainte-Croix. Il fallait, c'était dans les écoles et à l'université.

Françoise : Mais c'est vrai que moi, j'ai ouvert mes quinquets et la JIC, c'est quoi ? Une relative aisance économique, alors il y avait la classe moyenne, la bourgeoisie, et l'aristocratie, mais la classe moyenne, c'était des jeunes filles, quand j'ai pu voir à l'étranger, c'était des jeunes filles qui venaient d'un milieu ouvrier, et voilà qu'elles font des études donc, y a un quelque chose d'autre, une mutation. Et donc la façon de vivre et de penser était différente aussi, ça dépend les bouquins qu'on lit, comment va ta famille. Moi je pensais, il y avait une épicerie en face de chez moi dont le fils faisait la médecine, et mon frère faisait la médecine, mais c'était deux mondes totalement différents, sans dire que l'un est mieux que l'autre, mais c'était différent, parce que la relation était différente.

Marie : Je pense que ça, c'était une des richesses de la JIC, c'est que, on est tous d'horizons un peu différent, mais il y a une telle richesse de partage que, au final, ça n'avait plus d'importance.

Françoise : Moi, je dois dire que je suis rentrée dans la JIC, parce que maman et ma tante y avaient été à Sainte-Croix, donc ça existait avant-guerre. La présidente nationale, c'était Mérinette Van de Heuvel, qui était devenue échevin. C'était elle, puis Marie-Thérèse, alors. Donc on a fait des voyages, des films, des conférences Suzanne Schuind⁶²⁹ est même venue pour parler de la chanson et je me souviens que Madeleine disait qu'elle adorait. C'était Édith

⁶²⁸ Pièce de Diego Fabbri, 1958.

⁶²⁹ Présidente générale JICF

Piaf qu'elle adorait, il fallait réfléchir à ça, mon dieu. J'aime autant te dire que le film qu'on a regardé hier soir.

[discussion sur le documentaire de la veille]

Gabrielle : Françoise, est-ce que tu sais que c'est grâce à la JIC que je suis mariée. Parce qu'il y avait une des filles dans l'autocar, avec qui je m'étais liée d'amitié, une Lahaye, une fille du juge Lahaye, qui habitait rue Malibran. Et sa sœur se mariait, et j'ai été invitée en dernière minute, au mois de juillet 1963 et j'ai rencontré mon mari, qui était aussi un invité de dernière minute. Parce que madame Lahaye, qui avait plein de filles et un fils trouvait que j'étais quelqu'un de bien pour son fils, mais comme toujours, le fils et moi, on ne savait pas se piffer *[rires]*. Enfin, on ne pouvait pas se sentir, et c'est là que j'ai rencontré Claude, mon futur mari, donc c'est grâce à la JIC.

Françoise : François Caperon est venu après, et elle avait une amie qui était à l'unif à Louvain.

Gabrielle : Donc moi je suis née en pleine guerre, en janvier 42. Mon papa était ingénieur des eaux et forêts, maman, femme au foyer et je suis l'année de quatre filles, et comme maman était bruxelloise et papa aussi, quand j'ai terminé mes primaires à Saint-Hubert, où j'ai habité en Ardennes. Maman m'a dit : « pensionnaire à Bruxelles, chez les Trinitaires, où maman avait été, avenue de la Couronne. » Voilà, c'est comme ça que j'ai connu Jacqueline Liégeois et sa sœur, Micheline. Jacqueline Van Geuchten n'était pas encore professeur, elle a mis longtemps à faire ses études. Micheline était dans ma classe, qui est devenue religieuse, Micheline Van Antwerpen, elle est toujours religieuse, chaussée de Vleurgat. Sœur Danielle. C'est tout, voilà, j'ai dit. Mes parents sont revenus à Bruxelles parce que papa a été, comme il était ingénieur, il est monté en grade et est entré au ministère de l'agriculture, département des eaux et forêts, et c'est comme ça qu'on est rentrés à Bruxelles. Et mes parents ont rachetés la maison de mon arrière-grand-mère, rue Adolphe Mathieu, et c'est comme ça que on est rentrés dans cette paroisse Sainte-Croix. Et la JIC, je pense que c'est le voyage, que j'ai été invitée, je n'étais pas encore tout à fait à la JIC, et alors, bah, je suis venue, peut-être pas en rhéto, parce que j'ai terminé en juin 1959, j'ai fait un an à Saint-Louis, est-ce que j'étais déjà à la JIC, je ne sais pas, c'est possible. On avait fait des jeux et on était toutes les deux primitives ou je ne sais pas.

Françoise : On avait fait des jeux et on avait découvert toutes les deux qu'on serait adultes à 40 ans. Le premier voyage, c'est amusant. On a fait que déblatérer nos mères, nos mamans.

Madeleine : On a découvert que nos mères étaient jumelles. Eh bien moi je suis née en 1934, je suis la plus âgée, ici. Mes parents, mon papa était à l'armée, caporal et ma maman était femme au foyer. Quatre enfants, un frère et trois sœurs. Et j'étais aux guides, vraiment aux guides, 100% comme maintenant, et quand Jacqueline Van Geuchten est venue à la maison, demander que j'aille à la JIC, j'ai dit « il n'en est pas question, je suis guide, je reste guide » et elle a dit « non, ça sera complémentaire ». Alors je me suis dit que j'allais quand même essayé, si ça ne va pas, ça ne va pas. Et j'ai essayé et alors au fond, là j'ai découvert l'Église. Alors bien sûr, par les guides, j'étais quand même chrétienne aussi, mais ce n'était pas la même chose. A la JIC, c'était vraiment l'Église. Alors j'ai découvert, l'Église, parce que moi ça comptait pas du tout, aller à la messe, oui, mais l'Église, c'était loin dans ma tête. Donc là j'ai découvert, par le JIC, ce que c'était l'Église, et alors au fond, j'ai continué, comme l'a dit Françoise, c'était apprendre, voir, agir. Voir Comprendre Agir. Mais alors au fond, toutes les semaines, on avait réunion, mais on devait d'abord lire l'Évangile à la maison et là on devait dire ce qu'on en pensait, et Monsieur Goossens, le curé, ajoutait oui ou non.

Et alors, moi personnellement, ça m'a beaucoup beaucoup appris, au point de vue Église et alors j'ai vraiment eu les meilleures amies que je pouvais avoir. Donc j'étais contente, 62 ans qu'on se connaît, c'est magnifique, une vraie amitié avec, en tous cas celles qui sont autour de moi. Donc, moi ça m'a beaucoup apporté, et c'est vrai que c'était complémentaire avec le guidisme, qui était tout à fait autre chose. J'étais encore aux guides, parce que je n'avais que 23 ans, c'était les guides handicapées, donc on ne se voyait que une fois par mois par secteur, mais on avait une équipe. Et on avait La Flèche, c'était un cahier, qui allait chez chacune de l'équipe, écrire un petit mot et lire. Et alors une fois par an, le camp.

Marie : Et toi à l'âge que tu avais, tu étais responsable.

Madeleine : Non, j'étais responsable aux Petites Abeilles, pour les enfants qui avaient la myopatie. Et on allait avec ma belle-sœur faire des réunions. C'est pour ça que je ne voulais pas aller à la JIC, parce que je préférais le guidisme, mais ça s'est complémenté.

Marie : Tu étais à l'unité Reine Astrid ? [oui] Comme mes sœurs plus jeunes, ont été à cause d'une petite sœur à moi, qui était handicapée mentale. Et alors elles se sont occupées de l'unité Reine Astrid.

Madeleine : Moi j'avais treize ans, mais j'avais d'abord été aux lutins puis aux guides. Puis j'aimais plus aux guides, parce que c'était une autre mentalité. Les Guides normales, on va dire, et alors c'est une aide familiale qui venait à la maison, parce que maman était toujours malade et qui a dit : « mettez vos filles là ». Mon totem c'était Bambi. Bambi empressé. Ce totem, j'y tiens. Mon docteur m'appelle toujours Bambi. C'est resté.

Marie : Oui, moi je sais pourquoi je suis arrivée à la JIC. Tu m'as dit que c'est toi qui était venue me chercher [à Françoise]. Ma maman était malade et en fait on l'avait appelée, parce que c'est le curé, je ne le connaissais pas vraiment, parce qu'on venait d'Angleterre. Moi j'ai habité toute ma jeunesse en Angleterre, donc, on n'était pas en Belgique depuis longtemps et mamie était très malade et je me souviens que Monseigneur Goossens était venu auprès d'elle. Et je pense qu'il l'a beaucoup aidée, il l'a accompagnée, je ne me rappelle plus très très bien. Et moi j'étais ... J'avais des problèmes énormes de scrupules, j'avais été dans un pensionnat anglais et toutes mes copines n'étaient pas nécessairement comme moi, mais moi j'étais torturée par des problèmes de scrupules point de vue religieux, *et cetera*. Au moment, je ne pouvais pas aller à la communion parce que c'était horrible. Oui, et je me souviens que j'ai été un jour trouver Monseigneur Goossens, pour lui en parler parce que je devais être aidée et on ne faisait pas des p'tits, *et cetera*, et des trucs à ce moment-là. Et au fond il m'a donné deux livres terriblement compliqués à lire, que je crois que je n'ai jamais lus [*rires*] et en même temps, il m'a dit « Venez à la JIC, vous allez venir à la JIC ». Et au fond il ne m'a pas donné des réponses à mes problèmes directs, mais il m'a dit « venez participer à la JIC, s'ouvrir à autre chose », *et cetera*. Et donc je suis arrivé un peu sur la pointe des pieds à la JIC, ne sachant pas très bien ce que je faisais, mais ça je le sais que c'est pour ça que je suis venue, parce qu'il m'avait demandé de le faire, je n'avais pas tellement envie je crois, je ne suis pas sûre, mais bon. Et voilà. Mais je suis arrivée comme ça. Pour un petit peu m'aider.

Françoise : Et ta maman est décédée très vite après, je t'ai vue ...

Marie : Ma maman est décédée très vite après.

Françoise : Et donc ça a pris un peu de temps avant ...

Marie : Je suis arrivée en janvier 59, c'est à peu près à ce moment-là que je suis arrivée à la JIC, oui. Tu te souviens, on avait fait *Adam et Ève* ? Et on faisait des pièces de théâtre pour la Noël. Enfin une espèce de pièce, c'était quoi ? Un mime, et ces choses, Viviane Hectors, parce qu'elle faisait l'ange. Elle était Ève et moi, j'étais Adam. [rires] Une grande, je ne sais pas, j'étais, je suppose, déguisée, je ne sais pas ce qu'on m'avait mis.

Françoise : Ah, mais je sais qu'il y a un Noël où papa et maman ont dit « on part à Paris », et Monseigneur Goossens était fâché. Avec mes parents en fait. Je ne t'ai pas vu en Adam.

Anne : Je ne suis pas venue à Paris, moi. C'est ce jour-là que je t'ai demandé si c'était bien et tu étais déçue. Je restais avec Pierre.

Françoise : Mais tu n'étais pas encore fiancée à ce moment-là.

Anne : Cinq ans de fiançailles, hein, c'était long. J'en ai brossé beaucoup des réunions, il venait me chercher le soir.

Marie : Dis, mais en fait Monseigneur Goossens, quand moi je me suis mariée en 63, il n'était plus curé de la paroisse, parce que je sais que c'est l'abbé Gots qui nous a mariés, il a assisté Dobler.

Anne : C'est père Goossens qui m'a mariée. Et toi aussi. En 61. J'ai rencontré Pierre en 57, donc ça a été long, mais on ne pouvait pas, il fallait qu'il termine ses études, c'était son service militaire.

Marie : Et j'aime autant te dire, ce n'est pas commun.

Anne : Non, on ne vivait pas avec son fiancé avant. Moi c'est Anne, sœur de Françoise, et je suis née en 39.

Enquêteur : Et donc votre arrivé à la JIC.

Anne : Bah, oui je suis rentrée, parce que maman a dit « les deux filles, vous y allez ». Et j'ai rencontré le curé qui est très bien, il faut aussi que vous fassiez quelque chose de catholique, la messe du dimanche ne suffisait peut-être pas [rires], et alors, bon, on a. Moi j'ai suivi sans, au fait, parce que je ne dis jamais non. Mais, je ne peux pas dire, quand j'entends Françoise, je ne me souviens plus. Je n'ai plus les souvenirs.

Madeleine : Oui, mais Françoise a été présidente un certain temps.

Anne : Oui, mais les parents parlaient d'évangile, je me rappelle plus.

Françoise : Je peux me permettre de donner quelque chose avec Anne, parce que un soir, le père curé a dit, « allez, on va un peu parler des sacrements, bon : la confession ». Qu'est-ce qu'on dit à la confession, prendre le thème de l'amour. Et alors Anne dit « Moi j'allais trois fois dans un confessionnal, puis un autre ». Et alors le curé, il dit, ça je n'ai jamais vu. « Oui, parce que je voulais être sûre que ce soit bien effacé ». [*Rires*] Il a rigolé.

Anne : J'ai oublié même ça, tu vois. Et je ne savais pas ce qu'était un péché quand j'étais petite, j'avais sept ans et alors on fait notre première communion et il faut aller s'exercer à aller se confesser chez le curé, faire une pénitence, sa confession. Moi je ne savais pas, alors je dis : « j'ai renversé un encrier ». Je me suis fait tellement engueulé par la religieuse, parce que je l'ai renversé sur son travail, et j'ai cru que c'était un péché. Quand le curé a dit, mais ce n'est pas un péché, alors j'essayais de chercher. « J'ai mangé des bonbons », je ne trouvais pas.

Madeleine : On vient de loin, c'est vraiment très loin pour vous ce qu'on avait comme mentalité point de vue religion. Ça, c'est le monde.

Enquêteur : J'ai une question : est-ce que toutes vos mères étaient mère au foyer ?

Toutes : Oui, moi bien. Toi aussi, oui.

Enquêteur : Et est-ce que vous, vous avez travaillé.

Gabrielle et Madeleine : Oui, toutes les deux.

Marie : Non, moi je n'ai pas travaillé, j'ai fait beaucoup de bénévolat, mais je ne travaillais pas. Je me suis beaucoup occupée à Malibran de, de beaucoup de bénévolat, la paroisse. Je n'étais pas femme, j'étais pas oisive à la maison, mais j'ai adoré.

Anne : Moi aussi.

Françoise : Oui, mais tu étais occupée, tu as peint. Si je peux dire quelque chose, Anne avait inventé un personnage, la petite Virginie, hein, c'était ça. Et le curé adorait ça, parce qu'il trouvait que c'était plein d'humour. Donc déjà à ce moment-là, il s'intéressait à ce que nous faisions. Et moi j'ai dû après, j'ai dû voir des équipes. Roooh, les prêtres, ils arrivaient, je fais mon petit mot et puis ils foutaient le camp. Ça les embêtait, carrément. Les femmes n'avaient pas de place, je dois dire que Monseigneur Goossens était quand même généreux de ça. Ça

l'intéressait qu'on soit vraiment dans la ligne de l'amour du Christ. A la dernière réunion, il avait demandé quel était notre credo.

Marie : Oui, c'était une ouverture tout à fait différente.

Gabrielle : Et au fond si on est resté à la JIC, enfin si j'ai continué jusqu'à peu près mon mariage, c'est parce qu'on approfondissait des paroles de Jésus et paroles d'évangile, dans la vie. Elle avait sa place dans la vie. Et je suis rentrée à la JIC aussi, ça j'ai oublié de dire à Camille, c'est parce qu'en poésie, rhéto, nous avons eu un prêtre, un jésuite, je ne sais plus son nom, il était très laid, ça je me souviens. Il nous écoutait, hein, parce qu'on était que des filles. Il nous écoutait, le vendredi, je crois, de temps en temps. Et on pouvait parler de tout avec lui, je me dis « c'est vraiment génial » et du coup, quand il y a eu cette ouverture vers le JIC, je me suis dit : « pourquoi pas continuer à approfondir ». Parce que moi, ce qui m'intéresse encore maintenant, c'est vraiment la Bible, l'évangile, c'est vraiment approfondir les textes encore maintenant. Je fais partie d'un groupe biblique à la paroisse.

Françoise : Tes enfants, tu les as éduqués chrétiennement ?

Gabrielle : Oui, mais ils font ce qu'ils veulent, hein. Je sens que y a chez eux un fond, une base, enfin la famille, *et cetera*. J'ai un petit fils qui a maintenant 25 ans, il a une petite amie qui est moitié suédoise, moitié américaine et son papa est d'origine juive et ils discutent énormément de religion entre eux. Et Hannah est vraiment une fille très ouverte aussi. Elle étudie à la Sorbonne, ce n'est pas n'importe qui, c'est quelqu'un qui approfondi aussi. Tous les deux sont intéressés par le fait religieux, je sens que ça continue, quoi. Ils ne sont pas indifférents. Et les enfants sont aussi dans le scoutisme, il y a des valeurs et des valeurs de famille.

Enquêteur : Je rebondis sur ce qui a été dit tout à l'heure : dans l'éducation qu'on vous donnait à la maison, à la JIC, à l'école, c'était quoi la différence entre les filles et les garçons ?

Françoise : Les filles aidaient, débarrasser la table et tout ça, c'était la table.

Madeleine : Oh oui, oui, c'était comme ça.

Anne : Et tu fichais le camp, tu avais toujours à téléphoner, et c'est moi qui faisait la vaisselle. [A Françoise]

Madeleine : Elle faisait la même chose chez moi, elle disait « je vais faire ma b.a. : je vais parler avec ta maman », et je faisais la vaisselle.

Anne : Enfin bon, ce n'est pas grave, mais comme ça je me suis habitué à faire la vaisselle. Il n'y avait pas de lave-vaisselle, évidemment.

Madeleine : Quand j'étais enfant, on était trois filles et un garçon, et les filles devaient tout faire et le garçon, de la part de maman, elle l'a éduqué, le garçon est le roi et les filles font la vaisselle, débarrassent, raccommoient, repassent, et le garçon, rien du tout. Ça, c'était l'époque de ce temps-là. Mon frère c'était l'aîné et il est encore resté comme ça maintenant, il est le patriarche. Il a gardé ça. Il va avoir 87 ans.

Anne : On est quatre enfants, deux garçons et deux filles.

Gabrielle : Moi je ne peux pas donner d'opinion, je suis l'aînée de quatre filles donc. Tout le monde devait.

Anne : Chez nous, les garçons n'étaient pas, Léon n'était pas le roi comme chez toi, non non, pas du tout. Le petit dernier là, il a été le petit chouchou.

Françoise : Je me souviens, par exemple, mais Léon a eu son diplôme de docteur en droit et tout, papa lui a donné un journal « cherche une place, maintenant ». Pour Pierrot, on a fait un dîner, quand il a été nommé médecin.

Marie : Moi, nous sommes trois filles, c'est comme chez toi. Oui, bah, on était en Angleterre, puis, c'est une vie très différente. Moi je suis celle du milieu, c'est une mauvaise place je trouve, quand les petits ne sont pas priés, tu fais partie des petits, mais quand les grands on fait quelque chose de pas bien, tu es dans les grands.

Françoise : Elles sont mariées, tes sœurs ?

Marie : Elles sont mariées, oui. L'aîné a des enfants, pas la plus jeune. Mais je vais peut-être ajouter, moi j'étais en pension en Angleterre, non, je ne sais pas, ça ne joue pas. Mais je crois que ça a beaucoup joué pour moi, j'étais tellement heureuse en pension, parce que mamie était tout le temps pas bien, la vie à la maison, mes parents s'entendaient pas trop bien non plus, donc c'était, mamie a fait une dépression, donc j'étais très heureuse à l'école, mais il y a eu ce corolaire que moi je l'ai vécu au point de vue religieux terriblement. J'ai beaucoup souffert de

... Et en même temps, j'étais dans les équipes sportives, je faisais du théâtre, j'ai adoré ma vie d'école, ce côté.

Gabrielle : Peut-être que tu avais des profs qui vous faisaient culpabiliser, parce que ça existait.

Marie : Je me rappelle d'une chose, c'était que j'ai été une fois malade, je crois, de toutes mes années scolaires, on m'a foutu en clinique, je ne sais plus très bien pourquoi. Et la religieuse, *Madame Brigitte*. Elle est arrivée et elle m'a dit comme ça, je me rappelle : « *How is you'r soul, Marie ?* ». Comment est ton âme, Marie ? [*réactions*] très inquisitrice, et pourtant elle était prof de littérature, mais il y avait ce côté que moi j'ai, mes copines, il n'y en a pas beaucoup qui ont été imprégnées par ça. Et toutes, on s'est demandé si on ne devait pas rentrer au courant à la fin de nos années d'étude.

Madeleine : Ah oui, oui, oui. Elles essayent.

Marie : Il y en a deux de ma classe qui sont entrées au couvent et elles en sont ressorties, chacune avec leur histoire. Et c'était, voilà, ce que j'ai.

Anne : Nous n'avons pas connu la mixité, hein. Nous étions dans des écoles rien que des filles. On n'a pas connu ça, ça joue beaucoup. Et celles qui n'ont pas de frères, c'était déjà compliqué pour après, tu te poses des questions. L'homme était un point d'interrogation.

Françoise : C'est pour ça que je pensais à ces religieuses.

[*Suite de la discussion sur le reportage de la vieille*]

Enquêteur : Donc vous terminez vos humanités, vous continuez la JIC, à ce moment-là se pose la question du mariage et des garçons, comment ça se passe ? Est-ce que vous avez flirté ? Comment vous avez rencontré votre futur mari ?

Anne : Bah dans des soirées, organisées par les parents. Avec une liste bien choisie, bon chics, bon genre, les mamans se donnaient des listes.

Françoise : Mais avant ça, moi je suis sortie beaucoup, j'étais à Knokke-Le-Zoute où on a été en vacances, je faisais connaissance avec n'importe qui, moi.

Madeleine : Ah oui, toi oui.

Françoise : Des juifs, et papa et maman avaient peur que j'épouse un juif. Anne elle sortait en soirée, il y avait un juif, mes parents avaient peur, c'était terrible. On était surveillées, surveillées, surveillées.

Madeleine : De notre époque, on était très surveillées.

Marie : Très dans son milieu.

Gabrielle : Moi j'ai eu la chance d'avoir pleins de cousins, parce que mon papa avait eu quatre filles et son frère avait eu sept garçons, donc j'avais l'embarras du choix, si tu veux. Et donc, moi j'étais souvent invitée, parce que j'avais mes cousins qui sortaient avec moi. Je me souviens d'une soirée, où un de mes cousins me dit « allez, je vais te faire danser », alors on dit « corvée cousine », alors on rigolait à nous deux. Et alors il y a un de ses amis, qui a dit « oh moi aussi je veux faire corvée cousine ». C'est des petites anecdotes.

Françoise : C'est marrant, mais c'est vrai, ça donne le climat de ce moment-là.

Marie : C'était à minuit qu'on éteignait, enfin je ne sais pas si c'est parce que j'avais des scrupules, enfin, je ne sais pas, mais, dans notre éducation, on en flirtait pas. On n'embrassait pas un garçon dans une soirée. Ou après. Moi je me souviens, j'ai toujours dit que j'ai été bien bête, parce que j'ai été terriblement amoureuse d'un garçon, c'était très profond, j'ai eu une grosse déception amoureuse et euh, je me suis toujours dit. Je me rappelle qu'il voulait m'embrasser dans la voiture en me ramenant de soirée et que je, je me suis dit « non, je ne peux pas ». [Madeleine : oui c'était comme ça] Et je me dis que j'ai été bien bête. [rires] C'était une souffrance quelque part, on ne pouvait pas faire. C'était un mal, un péché.

Madeleine : Oui, c'était comme ça quand on était jeunes. On savait ce qu'on pouvait faire et ne pas faire. Oui, tout était mal.

Françoise : Même dans le couple. Parce que je me souviens aussi le Seigneur Goossens, il avait fait venir un couple. Mari et femme, tu te souviens ?

Madeleine : Ils étaient fiancés encore, non, ils étaient mariés.

Françoise : Enfin, elle c'est une ancienne de la JIC, je ne sais plus son nom. Enfin, bon, soit. Et il a dit « Voilà, il y a des moments où l'on peut avoir envie de faire l'amour », enfin il n'a pas dit les mots comme ça, mais bref, « de se rapprocher, et bien, il a des jours où on peut tout à coup renoncer ». Je me disais « mais ça va pas non ? » [rires]. Renoncer ? Et alors, et

alors il y a quelque chose de plus qu'on a trouvé, et alors il dit « il ne doivent pas me répondre ». Alors je voyais la fille qui faisait oui-oui, je me disais, mais comment c'est possible ? Des bêtises pareilles, écoute, quand même.

Madeleine : Quand ma sœur se faisait courtiser, moi je devais être le chaperon. Je devais toujours aller au cinéma avec eux, on ne pouvait pas aller au cinéma avec sa fiancé. Mais ça ne se faisait pas comme ça, parce qu'eux disaient « tiens, marche devant ». [*rires*] Et au cinéma, je devais m'asseoir devant aussi [*rires*], mais je ne l'ai jamais dit à maman, bien sûr. Mais c'était comme ça, de notre temps. Un garçon et une fille ne pouvaient pas se voir tout seul, il y avait un grand risque. Bien sûr maintenant, c'est la liberté.

Marie : Notre génération, pas tellement. On n'a jamais connu les chaperons, moi pas. Maman oui.

Madeleine : Mais tu es plus jeune que moi.

Marie : Mais je veux dire il y a eu une évolution.

Enquêteur : Et est-ce que ça se faisait quand même un petit peu ?

Anne : Oh oui, hein.

Madeleine : C'est-à-dire ?

Enquêteur : C'était un interdit, mais un petit baiser volé ou ?

Madeleine : Je pense que oui. Moi j'ai l'impression, quand même. Moi je ne peux pas en parler, je suis célibataire, mais je pense quand même que ma sœur de temps en temps ... J'étais pas toujours là.

Gabrielle : Oui, oui. Ça c'est sûr.

Anne : Et il n'y avait pas de moyen de contraception.

Madeleine : Ah non, non.

Anne : Attention à ... Il fallait faire attention, c'était ça. Je ne sais pas en quelle année, quand on a sorti la pilule.

Madeline : Et en plus quand, dans les familles, ce n'était pas tellement gai, tu étais rejeté par la famille et tout. C'était un crime, dans le temps, d'avoir une famille avant de se marier. De ce temps-là.

Françoise : Et des filles qui avaient un enfant [*Rolalalah*], « elle a fait un faux pas », disait maman. [*rires*] Un faux pas, et moi je riais parce que c'était drôle.

Gabrielle : Oui, mais c'était toujours les filles qui étaient vues, tandis que les garçons.

Madeline : Les garçons ils n'avaient rien.

Gabrielle : On disait « gardez vos filles, je lâche mes coqs ». Je garde mes filles, je lâche mes coqs.

Madeline : Maman disait ça aussi : « les poules au poulailler et le coq peut partir ». On a vécu quand même une époque au point de vue sexualité, tout à fait comme ça [*serre le poing*].

Gabrielle : Enfin dans notre milieu, hein. Parce que ça dépendait des milieux je pense. Il y avait des milieux qui étaient quand même beaucoup plus larges.

Marie : C'était lié à la religion. Exactement.

Françoise : Oui, puis ceci se fait et ceci ne se fait pas. Et donc il y avait quand même un carcan, on devait faire les choses correctement.

Enquêteur : Est-ce que de nouveau en faisant un tour de table, on pourrait parler un peu de la période de vos fiançailles, en général c'est 2 ou 3 ans.

Gabrielle : Neuf mois, moi. On a été, et toi six mois ?

Anne : J'ai commencé très jeune, c'est pour ça. Il fallait le temps qu'il ait terminé ses études et son service militaire. Il avait quand même sept ans de plus que moi. Le beau. Il est décédé depuis neuf ans.

Enquêteur : Et vous aviez quel âge quand vous l'avez rencontré ?

Anne : J'avais seize ans et j'ai eu dix-sept ans juste un mois après.

Françoise : Elle pouvait avoir des tous petits talons comme ça.

Anne : C'était une soirée pour ma sœur. Et là on a dit « bon, elle peut venir », et j'ai eu des souliers que j'ai enlevé en dessous de la table et les gens d'en face voyaient que j'avais enlevé mes chaussures, j'avais mal aux pieds. Et là je me suis bien amusée, mais j'ai dansé que trois fois. Avec Pierre, avec. Puis après j'ai eu dix-sept ans puisque c'était un an après et là, j'ai eu une belle robe et puis là j'ai commencé, Françoise venait présenter, parce que on a droit à une danse de politesse, mais comme il y avait deux filles, ils devaient en faire deux. Ils venaient se présenter.

Françoise : On se demandait après « et il t'a invité, celui-là ? » [rires]

Anne : J'avais mal aux pieds, mon dieu. C'était plus les carnets de bal de nos parents. On marquait son nom pour la danse. De nous deux, c'était toujours toi qui était invité quand il fallait rendre une invitation, donc je suis moins sortie que toi.

Françoise : Mais tu étais déjà avec Pierre.

Anne : Oui, tout compte fait, oui. [rires]

Gabrielle : Mais Camille, quand on rentrait dans la salle avec la réception, tu avais un monsieur qui disait « mademoiselle unetelle », on l'appelait l'aboyeur. C'était sa fonction, si tu veux. Alors, tu prenais le nom.

Enquêteur : Alors, est-ce que vous avez suivi des cours de préparation au mariage ?

Gabrielle : Moi oui.

Marie : Oui, il avait eu un weekend avec *Marriage Encounter*, moi je n'ai pas eu mes amies, beaucoup ont fait *Marriage Encounter*. Même moi je n'ai jamais fait ça, donc je ne sais pas quel était le contenu.

Gabrielle : Moi j'ai fait préparation au mariage avec c'était un groupe, je ne sais pas comment, j'ai connu ça. C'était à Rhode-Saint-Genèse, là où il y a Notre-Dame de la Justice. Et alors on était tout un groupe de garçon et de fille, mais pas question d'aller dormir ensemble. Les filles étaient à un étage et les garçons à un autre étage. Et c'était un couple marié, nous on était fiancés, mais c'était préparation au mariage en vie d'être mariés religieusement, tous. Donc on était là parce que on voulait se marier religieusement. Donc le ménage qui nous recevait, c'était quelqu'un que mon mari connaissait vaguement, voilà. Et, ce n'était pas mal. Mais bon.

Marie : C'était assez normal quand même, si on voulait on se préparait au mariage, que on ne dorme pas tous ensemble. C'est assez normal. Ici maintenant, on ne présenterait pas aux fiancés, toutes les chambres à deux lits quand même.

Anne : Mes enfants aussi, ils ont tous vécus ensemble avant, et les petits-enfants aussi maintenant. Ça c'est sûr. Ça c'est ta génération.

Enquêteur : Et vous la préparation au mariage ?

Françoise : Non, je me suis mariée sur le tard. J'ai approfondi la chose avant. *[rires]* Quand je me suis mariée avec Gustave, c'était en 77, donc 41-42 ans. Je suis née en 36. Mais en fait, c'est parce que chacune, bon elle se marie jeune, alors elle a ses enfants, et si tu ne te maries pas, tu as une profession, tu gagnes ta vie, tu fais des études, donc voilà, c'est comme ça. Alors, si tu te maries, tu as des enfants, encore et encore. Madeleine tu travailles, tu as travaillé et moi j'ai fait l'enseignement du dessin et c'est comme ça que je suis partie à Paris, autrement c'était un peu différent, bien sûr. Et quand je suis revenue, j'ai continué mon cours de dessin et seulement alors j'ai rencontré enfin mon mari. *[rires]*

Enquêteur : Pour le weekend, est-ce que les auditoires étaient séparés ? Filles-garçons ?

Gabrielle : Oui, c'était séparé. Bah c'est-à-dire, ça dépendait des moments, à certains moments on était entre fille avec l'épouse du couple et parfois c'était les garçons avec le mari et parfois on était ensemble. Ça dépendait, et alors on mangeait tous ensemble, évidemment.

Enquêteur : Qu'est-ce qui était abordé comme thématique ?

Gabrielle : J'ai oublié. *[rires]*

Enquêteur : Qu'est-ce qu'on apprenait ?

Marie : Est-ce qu'on savait tout ? C'est ça que tu veux dire ?

Gabrielle : Non, on se, ce n'était pas vraiment comme ça, c'était plutôt le couple qui recevait qui nous donnait son témoignage, je trouve. Qui disait, il y a ceci, cela, il faut faire attention à ceci, à cela, il me semble.

Françoise : Il n'y avait pas le devoir de s'asseoir, apprendre à faire ?

Gabrielle : Ah, ça c'est les Équipes Notre-Dame, oui. On a fait partie d'une équipe Notre-Dame, enfin, c'était entre guillemets Notre-Dame, mais c'était plutôt paroissial. Après, ça, quand on s'est mariés.

Françoise : Mais donc avant, on ne vous expliquait pas que dans le couple, il faut parler, il faut.

Gabrielle : Si, certainement.

Françoise : J'ai un texte qui vaut la peine de 1966, je dois aller le trouver, parce que. Sur le devoir de s'asseoir, parce que on va pleurer de rire. C'était ce que la jeune fille devait savoir quand elle se mariait, et le mari. J'aime autant vous dire que c'est très gai. [*rires*]

Madeleine : On a eu une fois une conférence organisée, par la JIC, c'était assez loufoque. Et là c'était aussi un couple, et j'aime autant te dire qu'après ça, tu n'as pas envie de te marier. [*rires*] Non ? Si, tellement elles avaient bien expliqué, comment. Si, pardon, tu as envie de te marier, t'avais vraiment envie de te marier. Donc c'était assez positif, je ne sais pas où, mais c'était avec la JIC.

Françoise : Dans le baraquement, oui.

Gabrielle : C'est récent tout ça, parce que je vais te dire que les parents de mon mari. Qui se sont mariés donc en 1927, un peu comme tes parents, euh, avec le frère de mon beau-père, qui était médecin gynécologue, ils ont donné des cours de préparation au mariage, mais dans les années 30. Donc ça existait.

Anne : C'était forcément nécessaire, parce que, tu te souviens des deux tantes Hilda et Marie-Ange [A Françoise], elles se sont mariées, elles ne savaient rien. Elles se sont mariées le même jour et elles se sont retrouvées à se dire « aaaaaaah, mais qu'est-ce qu'il m'a fait ? Comme péché ? » Alors elles ont été à confesse tout de suite, et le curé leur a dit « Vous ferez ça le plus souvent possible » [*rires*]. Il était ouvert. Dans les années 1930.

Françoise : Ça, ça peut faire une catastrophe, hein. Même pas un minimum.

Madeleine : Moi, je n'ai jamais parlé de ça avec des copines. Non, jamais jamais, ça ne se faisait pas quand moi j'étais enfant ni jeune fille.

Gabrielle : Je sais que ma grand-mère paternelle qui s'est mariée très jeune à 19 ans, son mari avait sept ou huit ans de plus qu'elle, il était officier. Très gentil, hein, heureusement. Elle a eu un mari adorable, elle ne savait riiiiien du tout. Rien, rien, rien. Mais il l'a apprivoisée, voilà. Elle ce qu'elle m'a dit.

Marie : Avec délicatesse, hein. Très délicat. Ils devaient quand même se demander comment les enfants se faisaient quand même. Parce que peut être que les parents ont peur, ou étaient âgés. Mais enfin, je ne peux pas imaginer notre génération qui ne savait pas, mais c'était peut-être très tabou, on en parlait pas beaucoup.

Françoise : Ah tu sais, moi j'ai découvert la chose quand j'avais seize ans, au cours de zoologie. [*rires*] Quand il nous a dit, pour ceux qui ne savent pas, c'était les singes. Eh ben, c'est du joli. Je ne savais rien.

Gabrielle : Moi non plus.

Madeleine : Moi non plus, maman ne disait rien.

Gabrielle : On ne posait pas de question, mais j'habitais la campagne, mais là on voyait quand même les animaux dans les champs.

Françoise : Ah oui, mais moi je croyais qu'ils jouaient à saute-mouton. [*rires*]

Marie : Un jour je me suis fait ridiculiser comme ça, je suis partie à Moray avec mes futurs beaux-parents, et on voit les vaches et je dis « oh, voyez comme c'est drôle ». Et ils m'ont regardé gentiment. [*rires*] Je ne savais pas.

Madeleine : Ma maman, elle m'a dit : « tu ne peux jamais aller avec un homme, parce que ton mari le saurait ». Et moi ça me chipotait, je me dis, mais même si je donne la main à un homme, quelqu'un, mon mari plus tard va savoir que j'ai donné la main. Je ne pensais pas plus loin, aller avec un homme, c'était donner la main.

Françoise : Oui, c'était un mystère !

Madeleine : On était quand même très arriérés, quand je pense maintenant.

Gabrielle : J'ai aussi eu une élève à l'école d'infirmières où je donnais cours, une élève de préparatoire très naïve, très. Et il y avait, c'était une jolie petite jeune fille, elle avait été dans l'ascenseur avec un des ouvriers qui travaillaient là, et qui l'avait regardé gentiment, eh bien,

elle était en affaire parce qu'elle croyait qu'elle était presque violée par lui. Elle avait imaginé ça, mais, il n'y avait rien quoi, ce garçon-là regardait.

Anne : On pensait qu'avec un baiser, on pouvait tomber enceinte.

Gabrielle : Oui, il y avait des choses comme ça, enfin Camille doit être édifiée.

Enquêteur : Non au contraire. Et ce que vous saviez, vous le saviez via qui ? Votre mère ?

Madeleine : Les réunions avec des frères et sœurs, cousines, les cousines. Ah je suis tombée des nues, j'ai dit « quoi ?? », je trouvais ça dégueulasse !

Gabrielle : Ma maman, elle m'a beaucoup expliqué.

Marie : Oui, et moi je me rappelle de mamie, mais vraiment comme une, je dois te parler, *et cetera*, je devais avoir onze ou douze ans, quelque chose comme ça, et j'avais reçu un livre de quelqu'un et j'avais lu, ce n'était que des histoires de coucheries, c'était d'un milieu, c'était historique, je me rappelle. Et j'avais été terriblement choquée, et vraiment, je me rappelle mamie m'en parlant, mais je sais que ça m'avait fort troublée, ce livre. Et ses explications de mamie, qui étaient vraiment comme, voilà, ma petite fille, il faut que je te parle, c'était un événement dans l'éducation. Il y avait un avant et un après. Et c'est vrai que ...

Madeleine : Moi j'avais quinze ans.

Gabrielle : Maman a fait ses études d'infirmière, hein, elle a dû quand même en voir. Et alors elle parlait beaucoup beaucoup avec nous. Tu vois ? Maman a dit, avec bienveillance.

Anne : Je crois qu'elle a dit « il faut quand même que tu le saches » et elle nous a appelé, je jouais avec mon frère qui est trois ans plus jeunes que moi, on jouait très souvent ensemble, et on était encore jeune. Et elle a expliqué d'une manière un peu ... Alors on s'est dit, on est revenus à la salle de jeu et on n'a plus osé se regarder. Et elle nous a dit « mais ce sont des sales manières ».

Toutes : Ah oui.

Madeleine : Mais c'était comme ça.

Anne : Je n'ai jamais oublié, ça m'a mis très mal à l'aise vis-à-vis de mon frère.

Madeleine : Oui, parce que tu n'avais jamais pensé à ça, et puis alors on te le dit et hop. Ça se comprends.

Françoise : Gustave, mon mari me dit « dans la famille, il y avait la chemise de nuit, et il y avait un trou et c'était brodé autour *Puisque Dieu le veut* ». [Réactions]

Anne : Ça existait le siècle passé encore le siècle passé, dans les années ..., il y a eu des films en Yougoslavie, atroces comme ça. La femme on lui mettait un voile pour qu'elle ne voie pas. Et alors elle ne l'aimait pas, enfin, elle ne savait pas ce que c'était, enfin, je ne vais pas raconter le film, mais ... c'était fou. Ça existait encore dans les petits villages en montagne.

Madeleine : Catastrophique !

[discussion sur l'émission télévisée Le Jour du Seigneur]

Françoise : Peut-être que pour cela, la JIC nous a appris à réfléchir.

Marie : Ah, ça c'est bien.

Françoise : Bon, qu'est-ce que tu veux encore savoir, ma petite Camille ?

Enquêteur : Pour clôturer avec ça, quand vous arrivez à votre mariage, est-ce vous être prête ?

Madeleine : Moi, je ne me suis pas marié, je ne peux pas répondre.

Anne : Prête à quoi ?

Enquêteur : C'est ça la question.

Françoise : On attend ça avec impatience.

Anne : Prête au bonheur, prête à l'indépendance aussi, auprès des parents. Ça je ne me souviendrai toujours, le franc est tombé. Mon mari me fait une omelette, et il veut servir et je ne sais pas, oh, l'omelette est sur le mur et ma première réaction : « ah, qu'est-ce que maman va dire ? » [rires] Et j'ai compris, le franc est tombé, je suis chez moi, je suis libre, je peux rire. Maman me téléphonait tous les matins, hein, tous les matins. C'était assez ... En fait Françoise étant à Paris, j'ai été très souvent avec elle, en ville, et c'était, elle a cassé le cordon. Et, elle n'avait plus sa copine pour la suivre et faire ce qu'elle avait envie. Ce n'était pas très terrible, mais je veux dire, une fois elle m'a dit : « allez viens en ville », et j'avais un examen le

lendemain, « mais tu réussiras » et, ah oui, maman, et alors, on avait un double appartement avenue Louise, elle n'a jamais aimé l'étude, ma mère, et dans le double appartement percé, et je bossais les cours d'arts décoratifs et j'avais retrouvé Pierre pour aller à Louvain. Et papa dit « Est-ce que Anne est partie ? » et je le suivais au fait, il me cherchait et moi j'étais derrière. Maman était pliée en quatre et m'autorisait tout.

Madeleine : Oui, elle t'autorisait tout. De brosser tes études.

Anne : Si j'avais un mauvais bulletin où il était marqué manque de politesse, roooh, mais un zéro en calcul, là, elle s'en fichait éperdument.

Françoise : Et moi, je me souviens, euh, elle avait, attends un peu. J'ai un blanc.

Gabrielle : Si on était prêtes pour le mariage.

Madeleine : Vous avez toutes dit oui.

Gabrielle : Oui, on a toutes dit oui.

Françoise : C'est-à-dire que le jour du mariage, tu te demandes si tu fais une bêtise ou pas, tu ne sais pas l'avenir, donc c'est vraiment plonger. Bon tu connais ton futur mari, ton mari, voilà, mais rien n'est évident. Je ne savais pas que pendant 20 ans il allait être malade, tu plonges dans l'inconnu, tu ne sais pas quel enfant tu auras, est-ce qu'il est mongolien, il est ceci, est-ce qu'il est handicapé ou quoi. C'est l'inconnu.

Gabrielle : Je n'ai jamais pensé à ça. Quand j'étais enceinte ou quoi, j'ai toujours vu rien que le beau, rien que la réussite, rien que ...

Françoise : Ah oui mais non, mais je veux dire au moment où tu te maries, tu te dis « est-ce que je fais ce pas ? » parce que rien de prévoit. Bien sûr tu te dis, hein, pour le meilleur et pour le pire mais quand tu as le pire et le pire parfois ça peut arriver. Tu sais que par *channeling*, mon mari m'a demandé pardon en me disant « je te demande pardon parce que je t'ai pas fait une belle vie », pauvre chou, dis.

Madeleine : Oh c'est ça, hein.

Marie : Mais tu t'es mariée plus tard, comme moi. Tu avais vingt ans de plus, alors je comprends que tu te sois posé des questions.

Madeleine : C'est vrai, quand tu t'es mariée tout était beau et tout est merveilleux, ça c'est vrai. Oui, heureuse de quitter la maison.

Anne : C'est ça la différence.

Françoise : Ça m'a fait un coup quand elle s'est mariée, parce qu'on était dans la même chambre, et ça m'a fait un coup et j'ai dû changer la chambre, mettre autrement. Parce que, oui, j'avais perdu, j'étais comme un jumelle, presque, tu vois.

Anne : On avait la vie côtes à côtes, quand on rentrait de soirée.

Françoise : On avait été voir le même film, on avait tellement rigolé, c'est vrai qu'on s'est bien amusées.

Gabrielle : Moi je trouve que j'ai eu beaucoup de chance, je vais fêter 55 ans de mariage.

Toutes : C'est magnifique.

Anne : Moi 55 aussi. En avril 64. Toi en 63.

Enquêteur : Avant-dernière question : actuellement, pensez-vous que dans votre jeunesse, il y avait un écart entre ce que faisaient les jeunes effectivement et ce qui était prescrit par la morale, par l'Église, par les parents, ... ? Est-ce qu'il y avait un écart ?

Madeleine : Je ne peux pas parler de ça, je ne sais pas quoi dire moi.

Françoise : C'est-à-dire que moi je sais que j'ai des amies qui avaient déjà ... Oui, elles étaient comme on dit, *frouchelées*⁶³⁰.

Enquêteur : Je ne connais pas ce terme. [*rires*]

Françoise : *Frouchelées*, parce qu'elles ont, elles se sont mariées, hein, heureuses et bien, mais enfin, bon, oui. Bon, nature, c'était des étudiants, des gens un peu plus mûrs peut-être aussi, et des filles de la JIC.

Madeleine : Des filles de la JIC ? Oui ?

⁶³⁰ M. FRANCARD (éd.), « Froucheler ou froecheler v. », *art. cit.*

Anne : Ça dépend aussi du physique de chaque personne, on n'est pas toutes faites de la même manière. Et on ne peut pas juger, je trouve.

Marie : Non, bien sûr.

Anne : On ne parle pas de jugement, mais je veux dire, tout peut arriver.

Françoise : C'était les parents, ou peut-être les parents n'étaient pas au courant. Nous on a des cousins, les parents n'étaient pas au courant, et quand ils ont appris, mon dieu !

Marie : Oui, au fond, ils apprenaient peut-être parce qu'il y avait un enfant, un ...

Françoise : Non, non, c'est parce que les parents donnaient l'ordre « il faut faire ... » elle dit, alors, « et untel et untel », « comment ? », disaient les parents. C'était comme ça.

Marie : Marion et Sacha, Marion elle était comme ça [*signe arrondi au niveau du ventre*] le jour de son mariage et le prince de Moschovitch qui était là : « Oh beh il était temps ! » [*rires*]

Gabrielle : Elle a eu le plus beau bébé du monde, hein.

Anne : Mais qu'est-ce qui avait son bébé dans les bras à son mariage ? Maintenant, chaque fois, maintenant ça n'aurait plus choqué. Maintenant, il ne faudra plus se marier, ils ne veulent pas.

Marie : Moi j'ai deux petites filles qui sont avec leurs amoureux, et ils sont très bien comme ça. Et, quand ils ont emmené mon mari à l'hôpital, les deux ambulanciers, je ne sais pas on, comment on en est arrivé comme ça, et les deux, vivaient en couple, et il y en a un qui me dit « oh, non, moi mariage, non, ça coûte trop cher et ça coûte beaucoup trop cher de divorcer ».

Madeleine : Qu'ils l'envisagent.

Marie : « Quelle idée d'aller se marier », mais on envisageait tellement le divorce comme une possibilité, que ça coûte trop cher de divorcer.

Gabrielle : Je pense aussi que ça dépend qui les jeunes rencontrent, pare que je vais vous dire que j'ai une boucherie, tout près de chez moi, où il y a des personnes, des bouchers et il y a un jeune qui s'appelle Thomas et Thomas s'est marié il y a deux ou trois ans je crois, et quand il s'est marié, j'étais seule dans la boucherie et il y avait un de ses copains qui arrivait et qui

dit « alors, tu vas te marier ? » « Ah oui », dit Thomas. « Ah, ça c'est l'effet François », le pape, qui avait, donc, je ne sais pas, ce garçon, pourtant je ne peux pas lui dire que c'était un garçon très pieux ou quoi que ce soit. C'est l'effet François, donc je me dis, il a rencontré quelqu'un, ils ont peut-être parlé du pape ou de la religion, mais il s'est marié et il avait déjà un petit garçon et maintenant il en a un second.

Françoise : Et tu sais que je connais beaucoup de gens incroyants, qui disent, eh bien un pape comme ça, je veux bien.

Madeleine : Ma cousine, Josée, qui est décédée, alors la cousine qui s'occupe de tout, qui est tout à fait incroyante, tout à fait, elle m'a dit hier : « en tous les cas, le pape François, celui-là je l'aime bien, c'est un homme d'humilité ».

Françoise : Il avait dit officiellement aussi, on n'a pas à juger les homosexuels et donc c'est vrai, mais vraiment maintenant, ce qu'on vient de trouver, la seule chose, je me dis, mais comment sont les petites jeunes filles qui rentrent au couvent ? Elles savent pas comment sont un garçon ? Comment est-ce qu'un prêtre peut te ??? Enfin, il n'y en a plus beaucoup qui rentrent en religion.

[discussion indignée sur le reportage de la vieille]

Gabrielle : On ne peut plus éviter la sexualité de nos jours. La nier quoi.

Françoise : Je pense que la sexualité n'est pas un problème, le drame c'est quand il y a des jeunes qui se font violer par une classe ou par un. Donc il y a quand même une éducation du respect de l'autre qui doit être redite.

Anne : Maintenant, il y a des moyens de contraceptions. Nous, on en avait pas beaucoup.

Madeleine : Oui en plus, et qu'il n'y avait pas non plus, et si t'attendais famille, tu étais rejetée. Maintenant plus, tu attends famille, tu es marié.

Enquêteur : Du coup, dernière question, actuellement, pensez-vous que ces cours de préparation au mariage, ces weekends, étaient des cours d'éducation sexuelle.

Gabrielle : Non, ce n'était pas éducation sexuelle, c'était plutôt psychologie. Dialogue, la relation, non.

Françoise : Et Madeleine, j'ai oublié de dire qu'on avait fait des retraites, tu te souviens de Père Robelet, de la petite équipe, alors on choisissait un prêtre. Alors elle avait été à confesse et elle me dit « je n'ai jamais été à confesse comme ça, j'aurais bien pris une tasse de thé ».

Madeleine : Je l'aimais bien, je l'ai dit au prêtre, « là il ne manque plus qu'une tasse de café et un petit gâteau ». Mais par contre, il était charmant, mais à Nivezé, on s'est fait engueuler, à genoux, devant le bureau, un crucifix, mon dieu, j'étais en colère, parce que j'étais à genoux devant le prêtre et j'étais furieuse.

Anne : Mais tu vois, c'est ça le pouvoir.

Madeleine : Quand je suis sortie de là, j'étais en colère, j'étais avec Jacqueline et alors elle dit « oui, c'est pour ça que je n'ai pas été », parce qu'elle n'allait plus à confesse comme ça, et moi j'étais choquée parce qu'il était vraiment, tu sais, la pénitente. Et puis me sentir, j'étais humiliée, il n'y avait plus rien qui nous séparaient, j'étais derrière son bureau, et un grand crucifix devant moi pour bien regretter mes fautes, j'étais furieuse. Je suis partie pour une bonne colère.

Françoise : On a eu l'abbé Evely⁶³¹ aussi, et puis je ne sais plus qui encore. C'était à Rhode-Saint-Genèse, à Notre-Dame de la Justice. Oui. C'était chouette.

Madeleine : Mais par contre, à Nivezé, c'était cinq jours de silence, la première année, t'étais dans ma chambre, tu n'arrêtais pas de parler et tu avais apporté toute ta couture [*rires*]. Quand je me rappelle, pour coudre, parce que c'était quand même long.

Françoise : Mais le comble, c'est que j'avais acheté donc une petite culotte, je me dis « je vais la laver » et le lendemain, elle n'était pas sèche. [*rires*] Ça a fait un bazar, Jacqueline Van Geuchten s'est moquée de moi, m'enfin !

Madeleine : Et au bureau, on disait « Toi ! cinq jours sans parler ? », bah j'étais la seule du groupe à me taire. Et au diner, c'était tellement mauvais, après on allait tous à Spa manger des petites tartelettes. [*rires*]

Anne : Voilà, c'était la JIC, ça tu vois.

⁶³¹ Louis Evely (1910-1985), prêtre et prédicateur, directeur du collège Cardinal Mercier à Braine-l'Alleud, T. DENOËL (éd.), *Le nouveau dictionnaire des Belges*, op. cit., p. 284.

Madeleine : Grâce à la JIC, tout ça.

Françoise : Et le comble, c'est qu'on avait des réunions, moi après, je te reconduisais [à Madeleine] jusqu'à minuit, 11h du soir.

Madeleine : Et alors, moi je pouvais aller me taper, je te reconduisais au soir Avenue Louise, puis tu remontais avec moi jusqu'à place Flagey, puis je remontais encore.

Françoise : Dis, comment est-ce qu'on osait à cette heure-là ?

Anne : On était censées rentrer à minuit quand on était en soirée.

Françoise : Maman, dis ! J'avais oublié la clef, je dis « Maman, j'ai oublié la clef », Jacqueline est, par erreur, rentrée à minuit, n'est-ce pas ? Et alors un ami me dit, ça ne fait rien on va aller au marché pour donner des fleurs à ta mère, je dis « Elle va savoir ! C'est 5h du matin l'ouverture ! ». Alors on arrive, on a juste le temps de se démaquiller, de retirer notre robe et maman arrive. Mais de 7h : « Ah, c'est bien, elles sont rentrées ». Alors elle dit au perroquet qu'on avait, Coco : « Coco, tu dors hein, pas faire de bruit », parce qu'il commençait à rigoler. Alors maman ferme la porte et j'entends Coco rigoler ! [*rires*]

Anne : On était quand même une fois rentrées dans notre lit avec notre robe, hein. C'était très tard, ce jour-là, et maman allait à la messe, le dimanche. On avait la trouille, évidemment.

Marie : Tu dois te demander comment ça se fait qu'on se revoie, parce que c'est quand même extraordinaire. Parce qu'on s'est perdues de vue pendant un bon temps. Pendant très longtemps, très très longtemps.

Madeleine : Sauf certains.

Marie : C'est Monseigneur Goossens qui a voulu recommencer, qu'on se retrouve, en 85. En septembre 85, et on s'était plus vues depuis 65, depuis le mariage, donc c'est 20 ans après. Et on s'est revues après. Et vous [Madeleine et Françoise], vous vous revoyiez parce que vous n'étiez pas mariées.

Madeleine : Et tu venais des fois après tes réunions chez moi, parce que à ta maison, tu ne pouvais plus manger, la cuisine était fermée. [*rires*] Alors on venait chez moi et papa faisait une enveloppe.

Gabrielle : Dis, Françoise, après moi, qui est-ce qui a été présidente de la JIC ? Je crois que ça a chuté, moi. La JIC a périclité.

Enquêteur : Oui, le mouvement s'est étiolé et arrêté tout doucement, et visiblement, Sainte-Croix, c'était encore un des derniers foyers très actifs de la JICF.

Madeleine : Ça c'était Monseigneur Goossens.

Françoise : Mérinette Van Den Heuvel, après la guerre, elles ont eu comme un ressaut de devoir faire quelque chose, parce que les jeunes étaient enfermés, et Monseigneur Mampaey m'a raconté que la Gestapo est venue, avenue, rue de la Concorde, et ils voulaient les noms de toutes les jeunes filles. Et alors ils ont dit : « qu'est-ce qu'on fait », ils ont dit qu'ils n'avaient pas, parce qu'ils avaient des plaques, c'était pas d'internet ou autre chose, donc ils avaient des plaques avec le nom des jeunes filles gravé sur le métal, ils ont tout caché dans le jardin, sous terre. Et alors, ils ont dit « non, on n'a rien » et ils ont regardé, ces Allemands qui sont bien organisés et tout : « ils sont tous bêtes, hein, ces gens ». « Non, on fait des amicales, gentilles, comme ça », mais ils ont vraiment fait les idiots pour ne pas.

Madeleine : Ah oui, pendant la guerre, tout ce qui était jeunesse.

Françoise : Et alors, Mérinette me dit : « Mais enfin, je ne vous pas défiler dans les rues », dis, tu nous vois avec un drapeau toutes en blanc.

Marie : Tu la connaissais personnellement.

Françoise : Elle logeait à la rue du Marteau, elle avait son appartement là, mais un jour elle était une vieille dame et elle est allée à une seigneurie, un home de religieuses, à la chaussée de Vleurgat⁶³², et de temps en temps, j'allais manger avec elle pour animer. Elle me dit « Tu sais Françoise, je suis avec des vieilles » *[rires]* Elle était la plus jeune de toutes. *[rires]* Elle avait sa tête encore. Et alors je venais, elle me dit « Tu vois ce qu'on mange ? C'est toujours de la viande hachée, c'est toujours ... ». Bah oui, parce que c'était pour leurs dents. *[rires]* Mais ça m'a fait du bien d'y aller de temps en temps. Alors, elle me racontait beaucoup de choses, son père était quand même quelqu'un d'important, je crois, vis-à-vis de Rome et alors, elle était reçue par le pape, elle était toujours. C'est quand même incroyable. Je lui disais, « Mérinette, les filles travaillent maintenant, le soir on est fatiguées quand on rentre » et puis je devais être

⁶³² Sans doute la Résidence des Filles de la Croix du Puy, actuellement chaussée de Vleurgat, 61 à Ixelles.

présente à l'Action Catholique de ceci, les JEC mettons, et il y avait encore cela, et puis, y avait la marche pour l'antiatomique, et puis autres choses, ce qui fait que en une semaine, tu avais cinq réunions, c'était de la *réunionite aigüe*, on disait. Mais, peut-être que ça nous a donné envie de lire, de s'instruire, de ne pas encaisser les choses comme ça, et c'est pour ça que je me pose des questions vis-à-vis de ces religieux, ça a été de l'endoctrinement comme le nazisme, parce que la religieuse dit qu'il était vieux, pas propre ...

[Discussion sur les motivations des religieux dans le reportage de la veille

Fin du focus group]

IV. ILLUSTRATIONS

A. TABLES DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 Couverture de <i>Présence</i> à partir de 1968 (ARCA P25).....	25
Figure 2 "Serez-vous heureux en ménage ?", <i>Jeunesse et Vie</i> (février 1959).....	42
Figure 3 Détail de la couverture (cliché Touring Club), <i>Jeunesse et Vie</i> , juillet 1958.	92
Figure 4 Prospectus « Cours de préparation au mariage organisés par des jeunes du milieu indépendant à l'initiative de la J.I.C.F. », Préparation au mariage. Programmes et invitations, 1946-1961, Bruxelles, 19, rue du Marteau (ARCA, Fonds JICF, 15), ...	109

B. COUVERTURE DE *JEUNESSE ET VIE* A PARTIR DE 1968



Figure 1 Couverture de *Présence* à partir de 1968 (ARCA P25),

Archives du monde catholique, plateforme documentaire de l'institut RSCS (Religions, spiritualités, cultures, sociétés) de l'UCLouvain © autorisation de reproduction ARCA.

A. « SEREZ-VOUS HEUREUX EN MENAGE ? » (FEVRIER 1959)



Figure 2 FC, « Serez-vous heureux en ménage ? », « Valentins, Valentines, d'où viendra-t-il le bel amour que le ciel vous destine », *Jeunesse et Vie*, Février 1959, p. 7 (ARCA P284), Archives du monde catholique, plateforme documentaire de l'institut RSCS (Religions, spiritualités, cultures, sociétés) de l'UCLouvain © autorisation de reproduction ARCA.

B. COUVERTURE TOURING CLUB DE *JEUNESSE ET VIE* (JUILLET 1958)



Figure 3 Couverture (cliché Touring Club), *Jeunesse et Vie*, Bruxelles, 19, rue du Marteau, juillet 1958 (ARCA P284),
Archives du monde catholique, plateforme documentaire de l'institut RSCS (Religions, spiritualités, cultures, sociétés) de l'UCLouvain © autorisation de reproduction ARCA.

C. PROSPECTUS D'INVITATION AUX COURS DE PREPARATION AU MARIAGE



Figure 4 Prospectus « Cours de préparation au mariage organisés par des jeunes du milieu indépendant à l'initiative de la J.I.C.F. », Préparation au mariage. Programmes et invitations, 1946-1961, Bruxelles, 19, rue du Marteau (ARCA, Fonds JICF, 15), Archives du monde catholique, plateforme documentaire de l'institut RSCS (Religions, spiritualités, cultures, sociétés) de l'UCLouvain © autorisation de reproduction ARCA.

